

LES COLLECTIONS



ARISTOPHIL

37

HISTOIRE

JEUDI 19 NOVEMBRE 2020

oVA

LES OPÉRATEURS DE VENTE POUR LES COLLECTIONS ARISTOPHIL



CATALOGUE N°37

Cette cinquième vente Aristophil consacrée à l'histoire est divisée en deux parties, la première volontaire, la seconde judiciaire.

À travers lettres, manuscrits et documents, mais aussi quelques livres et objets, six siècles sont ici évoqués, du XV^e au XX^e siècle, retracant l'histoire de France, mais aussi celle de l'Europe, nous menant aussi en Russie (de la Tsarine Anna jusqu'à Trotski), en Amérique (avec Eisenhower, Kennedy, Bolivar et Eva Peron), en Israël avec Ben-Gurion, et jusqu'en Inde avec Gandhi.

Après la Renaissance, avec François I^{er} et sa famille, César Borgia et Charles Quint, les Rois de France, d'Henri III à Louis XV, sont accompagnés de leurs proches et de ministres comme Richelieu et Mazarin ; on trouvera aussi une rare lettre du Masque de fer, un fragment de journal de voyage de Lapérouse, un curieux dossier sur la traite et les colonies. La Révolution est évoquée par Camille Desmoulins et le bourreau Sanson.

De Napoléon, outre des bustes et statues, depuis un projet pour la défense d'Ajaccio en 1794 et une rare lettre autographe familiale, on trouvera un important ensemble de manuscrits de Sainte-Hélène destinés à ses mémoires, sur ses campagnes, sur les fortifications, et aussi des réponses aux critiques émises contre lui. L'Empire est aussi évoqué par des lettres de Joséphine (elle y annonce son prochain mariage avec le général Buonaparte), des correspondances du général Compans, du général Drouot, du soldat Robert, et un ensemble de documents du Roi George IV d'Angleterre autour du Traité de Paris et du Congrès de Vienne.

Après le Second Empire, avec Napoléon III, le baron Haussmann, et une correspondance politique de Gambetta, et la guerre de 1870 avec Jules Favre, les remous révolutionnaires avec Jaurès ou Trotski, la XVIII^e guerre de 1914-1918 revit à travers les carnets du général Duplessis, extraordinaire reportage critique au jour le jour ; la seconde guerre mondiale est évoquée par Jean Moulin, Léon Blum, et des lettres du général de Gaulle.

Enfin, mêlés à ces figures historiques, quelques écrivains apportent leur témoignage : François de Sales, La Rochefoucauld, Saint-Simon sur le mariage de Louis XV, Montesquieu, Voltaire, Sade, et d'autres, jusqu'à Jean-Paul Sartre sur la guerre d'Indochine.

Thierry Bodin

AGUTTES

INFORMATIONS ET SERVICES POUR CETTE VENTE



SAS CLAUDE AGUTTES

CLAUDE AGUTTES

Président - Commissaire-priseur

RESPONSABLE DE LA VENTE

SOPHIE PERRINE

Commissaire-priseur habilité
perrine@aguttes.com

Tél.: +33 (0) 1 41 92 06 44

Assistée de

Maud Vignon
Tél.: +33 (0) 1 47 45 91 59

EXPERT POUR CETTE VENTE

THIERRY BODIN

MEMBRE DU SYNDICAT FRANÇAIS
DES EXPERTS PROFESSIONNELS
EN ŒUVRES D'ART

Tél.: +33 (0) 1 45 48 25 31
lesautographes@wanadoo.fr

RENSEIGNEMENTS

QUITERIE BARIETY

Tél.: +33 (0) 1 47 45 00 91
bariety@aguttes.com

Les informations relatives à la vente sont susceptibles
d'être modifiées et seront tenues à jour sur aguttes.com.

Selon l'évolution de la situation sanitaire à Paris,
nous nous réservons la possibilité de décider de réaliser
cette vente, jusqu'à 48h à l'avance, sur online.aguttes.com

CONSULTATIONS DES LOTS

À PARTIR DU 2 NOVEMBRE 2020
À NEUILLY-SUR-SEINE

QUITERIE BARIETY

Tél.: +33 (0) 1 47 45 00 91
bariety@aguttes.com
(uniquement sur rendez-vous)

FACTURATION ACHETEURS

Tél.: +33 (0) 1 41 92 06 41
buyer@aguttes.com

RETRAIT DES ACHATS

QUITERIE BARIETY

Tél.: +33 (0) 1 47 45 00 91
bariety@aguttes.com
(uniquement sur rendez-vous)

RELATIONS PRESSE

DROUOT

MATHILDE FENNEBRESQUE
Tél.: +33 (0) 1 48 00 20 42
Mob.: +33 (0) 6 35 03 49 87
mfennebresque@drouot.com

LES COLLECTIONS



ARISTOPHIL

37

HISTOIRE

JEUDI 19 NOVEMBRE 2020, 16H15
DROUOT PARIS



CONSULTATIONS DES LOTS SUR RENDEZ-VOUS

AGUTTES NEUILLY - 164 BIS, AV. CHARLES-DE-GAULLE - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE
À PARTIR DU LUNDI 2 NOVEMBRE 2020

EXPOSITIONS PUBLIQUES

DROUOT RICHELIEU - 9 RUE DROUOT, 75009 PARIS - SALLE 1 & 7
SAMEDI 14 ET LUNDI 16 NOVEMBRE, DE 11H À 18H
LE MATIN DE LA VENTE DE 11H À 12H

COMMISSAIRES-PRISEURS

CLAUDE AGUTTES - SOPHIE PERRINE

CATALOGUE COMPLET ET RÉSULTATS VISIBLES SUR WWW.COLLECTIONS-ARISTOPHIL.COM
ENCHÉRISSEZ EN LIVE SUR



Important: Les conditions de vente sont visibles en fin de catalogue
Nous attirons votre attention sur les lots précédés de +, °, *, #, ~ pour lesquels
s'appliquent des conditions particulières décrites en fin de catalogue.



SAS AGUTTES (SVV 2002-209) - SELARL AGUTTES & PERRINE (COMMISSAIRE-PRISEUR JUDICIAIRE)

Neuilly-sur-Seine • Paris • Lyon • Aix-en-Provence • Bruxelles
aguttes.com | Suivez-nous @

SOMMAIRE



LES OPÉRATEURS
DE VENTES
POUR LES COLLECTIONS
ARISTOPHIL



Qui sommes-nous ?

Dans le cadre de deux décisions de justice, la Société de Ventes Aguttes a effectué les opérations logistiques de transfert, tri, inventaire et conservation des œuvres en provenance des Collections Aristophil. Elle a ensuite procédé à la restitution de ces œuvres à leurs propriétaires. Elle a également proposé une organisation et un plan stratégique pour les ventes des années à venir. Ainsi, une partie des Collections Aristophil sera dispersée de façon judiciaire (biens propres de la société Aristophil mise en liquidation), tandis qu'une autre partie sera vendue de façon volontaire (propriétaires uniques, ou copropriétaires indivis).

OVA: les Opérateurs de Ventes pour les Collections Aristophil

La dispersion des œuvres indivisaires a été confiée à quatre OVV: AGUTTES, ARTCURIAL, DROUOT ESTIMATIONS et ADER-NORDMANN. AGUTTES reste le coordinateur des ventes des indivisions et assurera également les ventes des lots judiciaires et des biens appartenant à des propriétaires uniques.

La maison Aguttes est l'opérateur pour cette vente

Fondée par Claude Aguttes, commissaire-priseur, installée depuis plus de 20 ans à Neuilly-sur-Seine, la maison Aguttes se distingue aujourd'hui comme un acteur majeur sur le marché de l'art et des enchères. Son indépendance, son esprit de famille resté intact et sa capacité à atteindre régulièrement des records nationaux mais aussi mondiaux font toute son originalité.

ÉDITORIAL P. 1

INFORMATIONS ET SERVICES POUR CETTE VENTE P. 2-3

OPÉRATEURS DE VENTES POUR LES COLLECTIONS ARISTOPHIL P. 4

LES COLLECTIONS ARISTOPHIL EN QUELQUES MOTS P. 6

GLOSSAIRE P. 9

HISTOIRE P. 10

ORDRE D'ACHAT P. 163

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE P. 164

CATÉGORIE DES VENTES

Les ventes des Collections Aristophil ont plusieurs provenances et se regroupent dans deux types de vente:

1 - Ventes volontaires autorisées par une réquisition du propriétaire ou par le TGI s'il s'agit d'une indivision; les frais acheteurs seront de 30% TTC (25% HT). Il s'agit des lots non précédés par un signe particulier.

2 - Ventes judiciaires ordonnées par le Tribunal de Commerce; les frais acheteurs seront de 14,40% TTC (12% HT).

signalés par le signe +.

La vente de ces lots est soumise à l'autorisation, devant intervenir préalablement à la vente, du Tribunal de Commerce de Paris.

LES COLLECTIONS ARISTOPHIL

EN QUELQUES MOTS

Importance

C'est aujourd'hui la plus belle collection de manuscrits et d'autographes au monde compte tenu de la rareté et des origines illustres des œuvres qui la composent.

Nombre

Plus de 130 000 œuvres constituent le fonds Aristophil. L'ensemble de la collection a été trié, inventorié, authentifié, classé et conservé dans des conditions optimales, en ligne avec les normes de la BNF.

Supports

On trouve dans les Collections Aristophil une grande variété d'œuvres. Dessins, peintures, photographies, lithographies, manuscrits anciens, chartes, incunables, livres et manuscrits, partitions, éditions rares, lettres, autographes, philatélie, objets d'art, d'archéologie, objets et souvenirs, documents se côtoient et forment un ensemble tout à la fois hétéroclite et cohérent tant il couvre l'ensemble des moyens d'expression qu'inventa l'Homme depuis les origines jusqu'à nos jours ...

Thèmes

Les Collections Aristophil couvrent toutes les périodes de l'histoire de l'Antiquité au XX^e siècle. Afin de dépasser la répartition par nature juridique, par type de support ou encore la seule chronologie, il a été retenu de disperser ces collections sous la forme de ventes thématiques permettant proposer des ventes intéressantes et renouvelées mois après mois, propres à susciter l'intérêt des collectionneurs du monde entier.

Sept familles thématiques



BEAUX-ARTS



HISTOIRE POSTALE



HISTOIRE



ORIGINE(S)



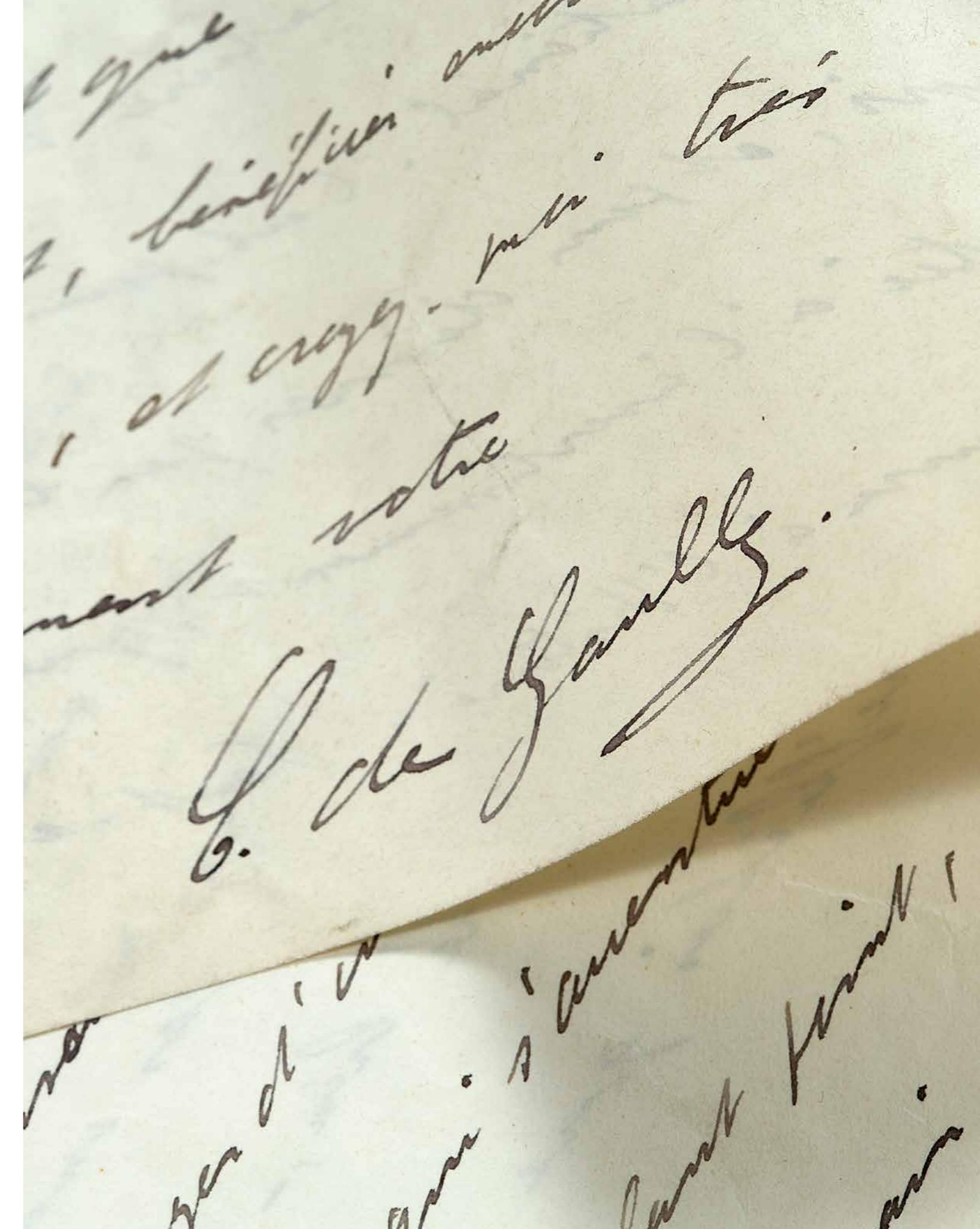
LITTÉRATURE

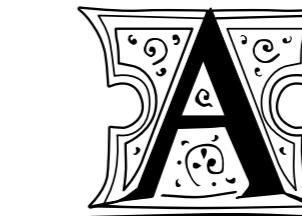
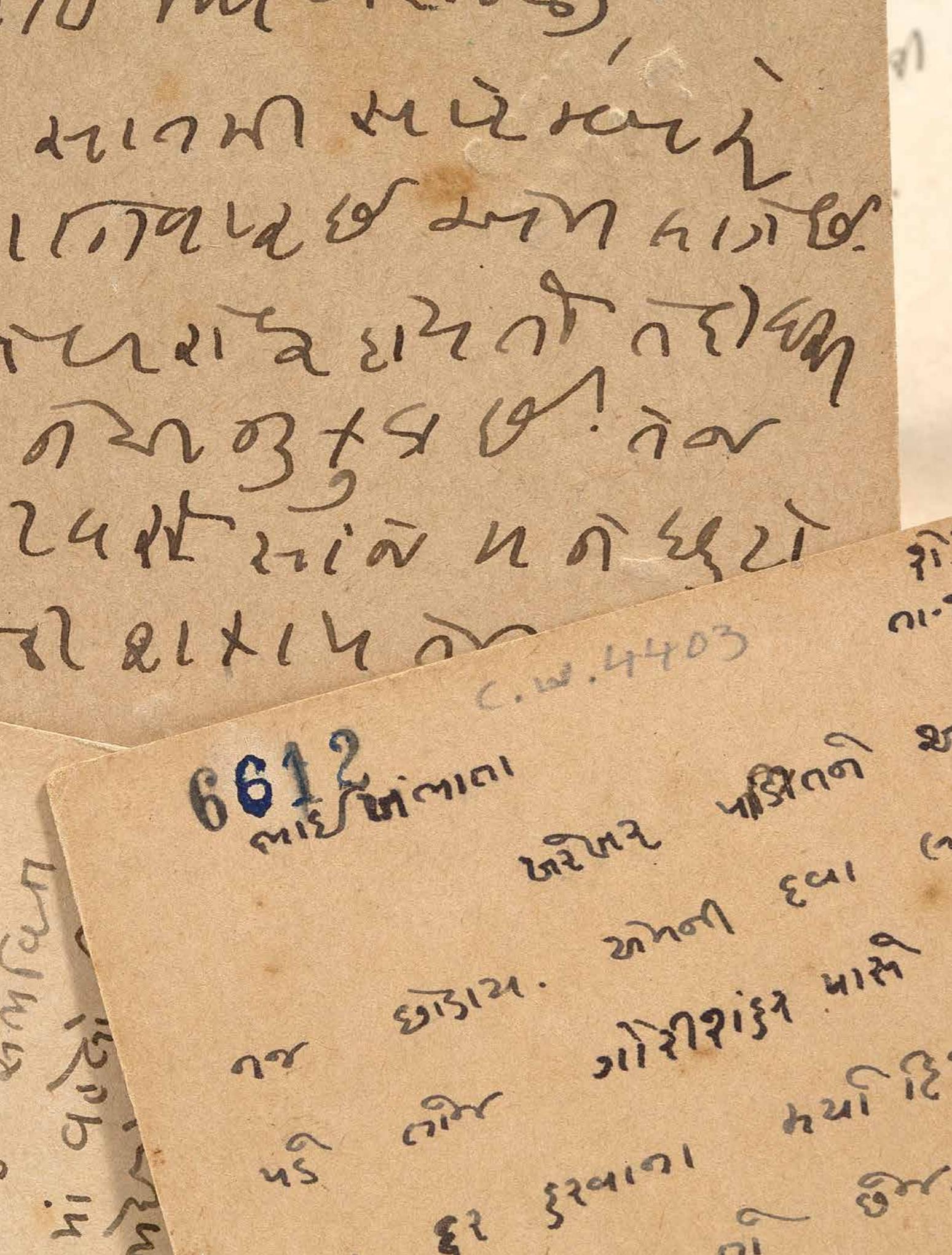


MUSIQUE



SCIENCES





HISTOIRE

JEUDI 19 NOVEMBRE 2020, 16H15



GLOSSAIRE

Lettre autographe signée (L.A.S.) : la lettre est entièrement écrite par son signataire. Celui-ci peut signer de son prénom, de ses initiales ou de son nom.

Pièce autographe signée (P.A.S.) : il s'agit de documents qui ne sont pas des lettres. Par exemple : une attestation, une ordonnance médicale, un recu, etc.

Lettre signée (L.S.) : ce terme est utilisé pour désigner une lettre simplement signée. Le corps du texte peut être dactylographié ou écrit par une autre personne.

La pièce signée (P.S.) est un document simplement signé. Le corps du texte peut être dactylographié ou écrit par une autre personne.

Une lettre autographe (L.A.) est une lettre entièrement écrite par une personne, mais non signée. Il était d'usage au XVIII^e siècle entre gens de la noblesse, de ne pas signer les lettres, le destinataire reconnaissant l'écriture, savait à qui il avait affaire. Madame de Pompadour, Marie-Antoinette, pour ne citer que les plus célèbres, ont ainsi envoyé des lettres autographes non signées.

Une pièce autographe (P.A.) est un document entièrement écrit de la main d'une personne, mais non signé. Ce terme désigne très souvent des brouillons, des manuscrits ou des annotations en marge d'un document.

Un manuscrit peut être entièrement « autographe » ou « autographe signé » ou dactylographié avec des « corrections autographes ».

ALEXANDRE II (1818-1881) Tsar de Russie

4 L.A., « S.P. » [Saint-Pétersbourg] 1/13-5/17 janvier 1868,
à Catherine DOLGOROUKI (Katia) ; 22 pages in-8 ;
en français.

4 000 / 5 000 €

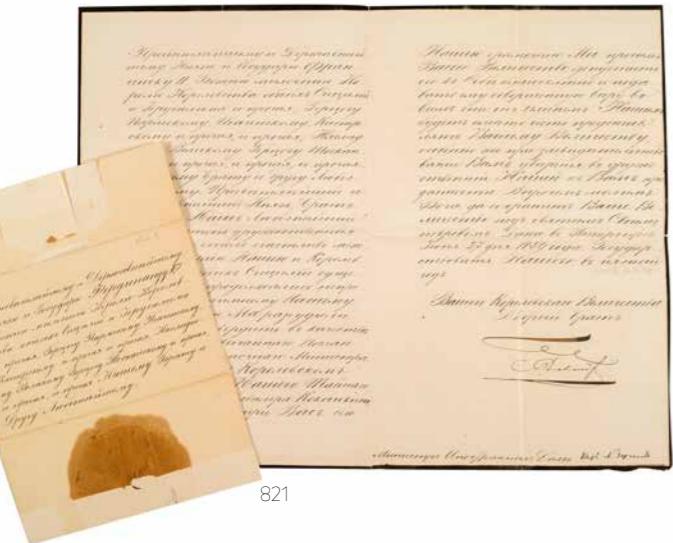
Belles lettres d'amour fou à Katia.

Cet ensemble regroupe quatre lettres de la correspondance amoureuse du Tsar Alexandre II à Catherine (Katia) Dolgorouki (1847-1922), témoins de cette extraordinaire histoire d'amour. Leur liaison débuta en 1866. Elle avait dix-huit ans, lui quarante-sept. En 1870, l'installation de Katia dans une chambre du Palais d'Hiver, au-dessus des appartements impériaux où résidait la Tsarine Marie Alexandrovna, fit un énorme scandale à la Cour. En 1872, elle lui donnait un fils, Georges, puis deux filles, Olga et Catherine. La Tsarine, depuis longtemps souffrante, mourut le 3 juin 1880, et quarante jours seulement après sa disparition, Alexandre fit de Catherine son épouse morganatique, lui conférant le titre de Princesse Yurievskaya. La vie légitime du couple fut de courte durée, car le Tsar fut victime d'un attentat à la bombe le 13 mars 1881. Ramené mortellement blessé au palais, il agonisait quelques heures plus tard dans les bras de Katia. Devenue veuve, la princesse Yurievskaya s'exila en France à Nice, où elle mourut en 1922, emportant avec elle sa précieuse correspondance que le nouveau Tsar Alexandre III avait tenté de récupérer pour la détruire.

Les lettres sont numérotées, et portent la date et l'heure, comme un journal de conversation. Elles sont rédigées principalement en français, avec quelques phrases en russe généralement dans l'alphabet latin, et un vocabulaire secret (comme les *bingerles* désignant leurs ébats érotiques). Par mesure de sécurité, elles ne comportent pas le nom de Catherine et ne sont pas signées. La formule finale en russe : « Mbou na bcerda » (à toi pour toujours), tient lieu de signature.

1er/13 janvier 1868, Lundi 9 h ½ du matin-mardi 2/14 janvier, 9 h ½ du matin, « N° 1 » (10 pages). Ses vœux sont interrompus par l'arrivée d'une adorable lettre de son ange adoré, qu'il a dévorée avec bonheur ; ils ne forment plus qu'un seul être. « Je suis heureux que notre *bingerle* de l'autre soir ne t'ait pas fait de mal et que tu aies éprouvé la même jouissance inouïe, que toi tu sais toujours me donner, mais tu comprends que je n'aime pas à jouir seul et que par contre elle redouble pour moi quand je vois et je sens que tu la partages avec l'être qui t'appartient et qui ne respire que par toi »... À 4 h. de l'après-midi il raconte ses émotions en apercevant Katia sur le pont, et en échangeant un regard sur la Fotenka (il n'a pu ensuite retenir ses larmes à la messe) ; à 11 h. du soir il récapitule la suite : dîner avec les enfants, lecture du *Drame intime*, sortie à l'Opéra pour le premier acte de *Norma* (qu'il aime beaucoup par souvenir de jeunesse), thé, travail tout en pensant à l'être cher : « je me sens tellement absorbé par mon adoration pour toi et j'éprouve une telle rage de me retrouver dans tes bras que je ne sais que devenir »... Il s'est consolé hier de son absence en passant en revue tous ses portraits et en relisant sa lettre de Naples, du jour de l'an 1867 ; leurs prières sont les mêmes ; « je sens, tous les jours davantage, que nous ne pouvons plus vivre l'un sans l'autre et la vie ne nous est chère que parce que nous voudrions la consacrer complètement l'un à l'autre. Je dois avouer que je ne me sens plus bon à rien [...] et je n'ai plus qu'une seule idée en tête - c'est *toi* et voudrais pouvoir te donner devant Dieu et les hommes le nom que je te donne dans mon cœur, depuis le 1 de juillet 1866, jour où je t'en ai fait cadeau et cela pour toujours. Tu dois comprendre, cher Ange, l'effet qu'a produit sur moi ton rêve d'avant-hier, où tu m'avais vu me couchant dans ton lit. Oh ! ce que j'aurais donné pour que cela puisse être un jour la réalité »... La confiance de Katia a fait d'elle sa conscience... « Dieu soit loué que notre *bingerle* de l'autre soir, ne t'ait pas fait de mal, car il faut avouer que nous avons été bien déraisonnables.

1 000 / 1 500 €

**ALEXANDRE II (1818-1881) Tsar de Russie**

L.S. « Alexandre », Peterhof 27 juin 1859, à FRANÇOIS II, Roi des Deux-Siciles ; contresignée par le ministre des Affaires étrangères Alexandre GORTCHAKOV (1798-1883) ; 3 pages in-fol. à son en-tête (deuil, la 1ère page lithographiée avec l'énumération de ses titres).

700 / 800 €

Il prie d'accréditer en qualité d'ambassadeur le conseiller Nikolai Alexandrovitch KOKOCHKINE (1792-1873).

On joint une enveloppe adressée à Ferdinand II, roi des Deux-Siciles.

ALEXANDRE II (1818-1881) Tsar de Russie

L.A.S. « Alexandre », Breslau 12/24 octobre 1859,
à sa « chère et bonne Cousine » [sa cousine germaine LOUISE DE PRUSSE, Grande-Duchesse de BADE ?] ;
2 pages in-8 ; en français.

1 000 / 1 500 €

Il remercie sa cousine de son aimable lettre « à l'occasion de la majorité de mon fils » ; il a été tout le temps par voies et par chemins. « L'arrivée de votre frère à Varsovie fut une véritable joie de cœur pour moi, car vous savez combien je l'aime et je suis heureux de pouvoir jouir de lui encore ici. J'ai été bien fâché d'apprendre la nouvelle indisposition de mon pauvre Oncle et qu'elle me prive du plaisir de le revoir. Je fais des vœux bien sincères pour que sa santé se rafferme et vous prie de me rappeler à son bon souvenir »...
On joint un portrait gravé du Roi de Rome.

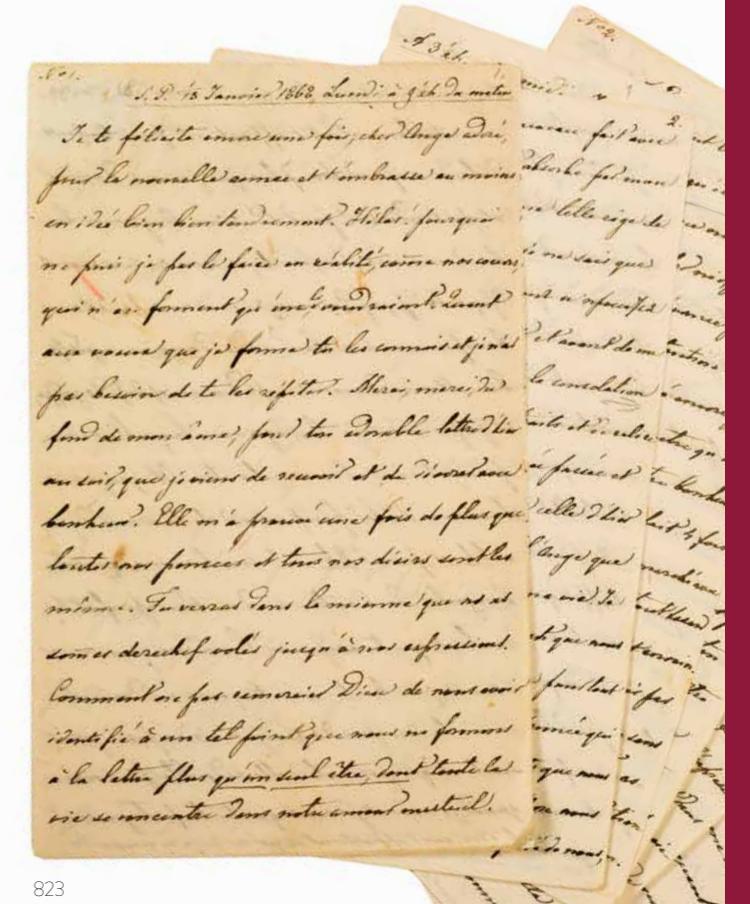
Quant à la faiblesse que tu éprouves c'est ordinairement le cas après le m.d.t. et puis malheureusement tes insomnies ont dû y contribuer aussi et hier par-dessus le marché encore cet ennuyeux bal »... Il prévoit une nouvelle rage d'être déraisonnable, demain... Le lendemain il doit assister à la messe pour les 18 ans de son fils Alexis ; il anticipe avec joie la délicieuse surprise qu'elle lui prépare : « je ne puis penser à rien d'autre qu'à notre *bingerle*, que nous adorons et qui fait notre bonheur [...] je me sens aimé comme moi je t'aime, avec passion, rage et folie »...

Mardi 2/14 janvier 1868, 11 h ½ du soir « N° 2 ». Son âme déborde d'amour et de tendresse : « je me sens tout imprégné de bonheur, après notre délicieuse soirée, où nous avons joui l'un de l'autre, et à deux reprises, comme des fous. Tu as vu et senti toi-même ce qui se passait en moi, pendant nos *bingerles*, comme je l'ai aussi vu dans l'expression de tes adorables yeux et dans tous les mouvements de ton adorable corps. Comment puis-je après cela ne pas être fou de tout ton être et ne pas me sentir heureux de m'être donné à toi corps et âme. Oh ! que j'aime aussi nos bonnes causeries après, quand tu t'établis sur moi et que je te tiens dans mes bras, et que cela me fait du bien quand je t'entends rire de si bon cœur, de toutes les idées drôles qui nous viennent en tête. Pendant ces chers moments nous pouvons vraiment dire que l'univers entier disparaît pour nous et que nous ne pensons qu'à nous deux et à notre amour, qui est devenu notre vie »... Sa lettre a dû dissiper ses idées de mauvaise volonté, à propos de leur rencontre manquée, ce matin, et de son retard involontaire après dîner. Demain, selon la température, « nous nous rencontrerons ou bien à pied, ou bien en traineau. Jeudi, si je ne vais pas à la chasse, en traineau, ainsi que vendredi et le soir à 6 h dans notre cher nid. - Je vais me coucher en te répétant le cri de mon cœur, c.-à-d. du tien : que je t'aime plus que la vie »...

Mercredi 3/15 janvier 1868, 9 h ½ du matin-6 h ½ du soir « N° 3 ». « Oh ! merci, merci, du fond de mon âme, pour toutes tes bonnes paroles et encore une fois pour la délicieuse surprise, que tu m'avais préparé dans notre cher nid et tout le bonheur que tu m'as donné et dont je me sens encore tout imprégné.

C'est bien moi qui me sens fou de tout ton être et heureux d'avoir pu te faire partager la jouissance inouïe que ton contacte me fait toujours éprouver. Rappelle-toi seulement de l'expression de mes yeux et mon bonheur d'en voir le reflet dans les tiens pendant que nous étions un. Il y a vraiment de quoi devenir fou, de devoir la plus grande jouissance, qui existe dans cette vie, à l'être aimé et de l'éprouver en commun, c'est pour cela que nous adorons nos *bingerles* et que nous sommes heureux de nous être donnés l'un à l'autre et de ne former plus qu'un être de corps et d'âme. La seule chose qui nous manque, c'est de pouvoir nous donner devant Dieu et les hommes le nom que nous nous donnons tous les deux dans nos coeurs. J'espère qu'il ne nous refusera pas ce bonheur dans l'avenir »... L'après-midi, il a le bonheur de la rencontrer en traineau, en route au ballet, et avant de se rendre à l'Institut Nicolas ; le soir, il se défend contre le reproche d'être allé au théâtre au lieu d'avoir cherché à la voir... « N'oublies pas que toute ma vie est en toi et pense un peu à nos bons moments d'hier pour te redonner du courage »...

Vendredi 5/17 janvier 1868, 11 h ½ du soir « N° 5 ». Il est « tout imprégné » de leur chère soirée, qui a passé trop vite : « ce qu'il m'en coûte quand vient l'horrible moment où nous devons nous séparer, tandis que nous voudrions ne jamais nous quitter. Oh ! que Dieu ait pitié de nous et nous accorde un jour ce bonheur, car nous sentons tous les jours davantage que nous ne pouvons plus vivre l'un sans l'autre. Tu as vu, cher Ange, tout le bonheur que tu as su de nouveau me donner et combien j'ai été surtout heureux quant à la fin je suis parvenu à te faire partager la jouissance inouïe, que tu sais toujours me faire éprouver. Je regrette seulement de n'avoir plus eu le temps de te contenter, comme je l'aurais voulu et d'avoir dû te quitter au beau milieu de notre 2^e *bingerle*. Et j'étais à peine remonté que mon fils Serge est venu me chercher pour le thé, pour lequel ma sœur nous a fait la surprise de venir.



Heureusement encore que tout s'est passé bien et sans aucune explication. J'espère que le bracelet, que je t'ai donné ce soir et que nous embrassâmes ensemble, pendant notre *bingerle*, te rappellera nos moments de délice de bonheur »... Cependant il s'interroge sur ses moments de mauvaise humeur, et ses accusations de manquer de bonne volonté lorsqu'ils ont du guignon pour se rencontrer à la promenade : « Au point où nous en sommes et nous connaissant à fond, il me semble qu'il serait temps que tu saches à quoi t'en tenir et ne pas me faire de la peine et me blesser même par ton manque de confiance, qui dans le fond n'existe pas en toi, mais que tu fais semblant de me montrer rien que par caprice. [...] Je m'aperçois de nouveau que notre *bingerle*, qui nous fait toujours oublier l'univers entier, m'a derechef fait oublier de te parler de l'affaire que je voudrais t'arranger selon tes désirs »... Il espère la voir le lendemain soir à la noce : « j'ai soif de te voir aussi dans le monde, pour jouir et être fier de mon bien, comme je l'ai éprouvé à Paris »...

ALEXANDRE II (1818-1881) Tsar de Russie

L.A., S.P. [Saint-Pétersbourg] 17/29 janvier 1868 à minuit 1/2, à Catherine DOLGOROUKI, « KATIA » ; 4 pages in-8 ; en français avec quelques mots en russe.

1 000 / 1 200 €

Très belle et longue lettre d'amour fou à Katia, évoquant leurs bingerles (ébats érotiques).

« Oh ! merci, merci, mon Ange adoré, pour tout le bonheur que tu sais toujours me donner quand nous nous retrouvons ensemble. Je sens que nos délires bingerles nous ont rendu encore plus fous l'un de l'autre et tu as vu et senti que la jouissance inouïe, que j'éprouvais de toi, était encore doublée par celle que tu partageais avec l'être qui t'appartient corps et âme et qui ne respire que par toi. [...] Tout ton être a un tel charme pour moi, qu'il y a de quoi devenir fou de toi [...] Tout ce que tu me dis, en parlant de notre triste séparation de l'année passée et de l'effet qu'elle a produit sur nous, est bien vrai.



824

Oui, elle nous a prouvé que rien ne pouvait modifier notre adoration mutuelle. Aussi je n'oublierai jamais le bonheur avec lequel nous nous retrouvâmes à Paris et ici, après notre seconde séparation, où nous éprouvâmes encore plus de tourments de tous les genres. [...] Oh ! oui, mon Ange, tu peux être sûre que si nous devons hélas ! passer par toutes les angoisses d'une nouvelle séparation, je ne cesserai jamais de me regarder comme ton bien [...] Le froid commence à diminuer, et il partira peut-être au matin à la chasse. Il attend le moment de se retrouver dans ses bras : « Je prierai que nous aurons de nouveau la rage de nos bingerles. [...] Hélas ! pourquoi ne pouvons-nous pas nous coucher ensemble. Malgré la fatigue que nous éprouvons l'un de l'autre nous n'aurions pourtant pas pu nous empêcher d'être de nouveau bien deraisonnables »...

825

ALEXANDRE II (1818-1881) Tsar de Russie

L.A., S.P. [Saint-Pétersbourg] 17/29 et 18/30 janvier 1868, à Catherine DOLGOROUKI, « KATIA » ; 10 pages in-8 à son chiffre couronné ; en français avec quelques mots en russe en alphabet latin.

1 300 / 1 500 €

Très belle et longue lettre d'amour fou à Katia, évoquant leurs bingerles (ébats érotiques).

Mercredi à 9 h. 1/2 du matin. Leur soirée d'hier leur a laissé la même impression : « Nous adorons nos bingerles et ils nous rendent chaque fois encore plus fous l'un de l'autre. À en juger d'après ma propre figure, la tienne ne doit être guère plus présentable que la mienne, mais nous aimons de retrouver sur nous les traces de la jouissance inouïe que nous nous donnons réciproquement »... 4 h. après midi. « Il faut être des fous comme nous pour promener par un temps comme aujourd'hui, rien que pour pouvoir causer un instant et nous serrer la main et je sens que nous en avons été également heureux et étions sur le point d'oublier tout et de nous jeter dans nos bras »... Il commente ce dilemme en russe, puis raconte des visites : « tranquillise-toi, cela s'est passé sans embrassades, dont je ne me soucie nullement, comme je l'ai dit tantôt. Oh ! que cela m'a fait plaisir, ce que tu m'as dit à ce propos toi-même : que tu savais que les autres femmes n'existaient plus pour moi. [...] Le sentiment d'être devenu ta propriété de corps et d'âme, fait mon bonheur et j'en suis fier et jaloux pour toi, car je ne me regarde plus que comme ton bien, dont toi seule tu peux disposer à ta guise »... Il déplore qu'ils ne soient pas toujours ensemble. « Oh ! si nous avions le bonheur de nous coucher ensemble je ne crois pas que nous le serions restés et nous n'aurions pas pu nous empêcher de recommencer nos bingerles que nous adorons »... Jeudi à 11 h. du matin. « Tout ce que tu me dis à propos de la visite de Morag Delgi est bien ce que j'ai éprouvé. C'est toi seule que j'aurais voulu voir jour et nuit dans ma chambre, et nous aurions passé notre temps juste comme tu me l'as écrit. [...] Et nous aurions certes pu nous appliquer tout ce que tu dis des oiseaux inséparables »... Il promet de lui raconter à ce propos un incident de son enfance, pour lequel il fut bien grondé. « Oui nous savons comprendre, par l'expression de nos yeux, ce qui se passe dans nos coeurs et sommes heureux de nous sentir si complètement absorbés l'un par l'autre. Oh ! avec quelle impatience j'attends le moment de notre rencontre à la promenade [...] et puis celui où nous nous retrouverons dans notre cher nid, pour oublier tout et jouir de nos bingerles comme des fous »... 3 h. « Dès que je t'aperçois tout change en moi et je me sens inondé de soleil. Il y a déjà deux ans de cela que j'ai commencé à l'éprouver, chaque fois que j'avais le bonheur de te rencontrer, [...] mais je ne l'ai véritablement compris que le 1 Juillet, quand tu me prouvais, que ce que je n'avais pris que pour de la sympathie de ta part pour moi, était aussi de l'amour »... Il avoue à son adorable lutin qu'il a de nouveau la rage de faire bingerle : « quand je me retrouve avec toi il me semble que je n'ai que 20 ans »...

825



Il faut savoir que nous sommes deux fous qui ressentent que c'est de toutes les façons de continuer. Nous imaginons les réflexions que Michel et Louis auront fait sur cette conférence nous concernant l'après-midi. Maintenant je veux me refaire jusqu'à ce que nous soyons fous pour faire ta cache que je me sens forcément fatigué. Je t'en ai fait une figure et je suis fatigué. Nous sommes évidemment dans la même situation que nous étions hier. Tu as toujours le talent de donner de la jouissance et j'en suis jaloux, car il faut que je fasse de l'effort pour être tout aussi bon. Longtemps ! Longtemps ! Si nous l'avons fait, nous sommes sûrs que nous sommes fous. Nous sommes fous. Tu sais, cher Ange de mon âme, que je sens le besoin de profiter de chaque moment libre pour venir avec toi et c'est une telle consolation quand je ne suis pas avec toi, que c'est ma vie. Je ne suis pas moi-même content mais je suis toujours ravi de nos partouz. Tantôt je suis triste et jaloux, tantôt je suis content avec mon double lutin, tantôt je suis plus amoureux que jamais. On profite bien, alors quoi ?

1039. S. P. à son ange, 19 Janvier 1868 à 9 h. du matin.

Grâce à toi, cher Ange, que j'aurais presque la vie, j'ai admirablement dormi et après avoir fait ma toilette matinale, j'ai eu le plaisir de recevoir la visite de mon ange et j'aurais été très content qu'il me dise que j'étais dans une forme impeccable. C'est de notre côté à lui. Quant à moi, je me sens encore tout imprégné de nos bingerles, car tu as toujours le talent de donner de la jouissance et j'en suis jaloux, car il faut que je fasse de l'effort pour être tout aussi bon. Longtemps ! Longtemps ! Si nous l'avons fait, nous sommes sûrs que nous sommes fous. Nous sommes fous. Tu sais, cher Ange de mon âme, que je sens le besoin de profiter de chaque moment libre pour venir avec toi et c'est une telle consolation quand je ne suis pas avec toi, que c'est ma vie. Je ne suis pas moi-même content mais je suis toujours ravi de nos partouz. Tantôt je suis triste et jaloux, tantôt je suis content avec mon double lutin, tantôt je suis plus amoureux que jamais. On profite bien, alors quoi ?

11 h. du matin. Tu sais, cher Ange de mon âme, que je sens le besoin de profiter de chaque moment libre pour venir avec toi et c'est une telle consolation quand je ne suis pas avec toi, que c'est ma vie. Je ne suis pas moi-même content mais je suis toujours ravi de nos partouz. Tantôt je suis triste et jaloux, tantôt je suis content avec mon double lutin, tantôt je suis plus amoureux que jamais. On profite bien, alors quoi ?

826

ALEXANDRE II (1818-1881) Tsar de Russie

L.A., S.P. [Saint-Pétersbourg] 19/31 janvier et 20 janvier/1^{er} février 1868, à Catherine DOLGOROUKI, « KATIA » ; 12 pages in-8 à son chiffre couronné ; en français avec quelques mots en russe en alphabet latin.

1 300 / 1 500 €

Très belle et longue lettre d'amour fou à Katia, évoquant leurs bingerles (ébats érotiques).

Vendredi 9 h. 1/2 du matin. Grâce à son ange qu'il aime plus que la vie, il a admirablement dormi et se sent encore « tout imprégné de nos bingerles »... 11 h. du matin. « Il me semble que je n'ai pas su assez t'exprimer hier, tout ce qui débordait d'amour et de tendresse pour toi, dans ce cœur qui t'appartient à tout jamais et qui ne respire que pour toi. [...] n'oublie pas que ce n'est que toi, mon tout, qui me rattache à la vie, dans l'espérance de pouvoir te la consacrer un jour en entier. [...] Oh ! merci, merci pour la confiance que tu as en moi et ma vie te prouvera que j'en suis digne. Celle que j'ai en toi est aussi illimité. Que Dieu ait pitié de nous et ne nous abandonne pas »... 3 h. 1/2 après midi. Elle était tellement ravissante tout à l'heure lorsqu'ils se rencontrèrent qu'il eut toutes les peines du monde à ne pas se jeter à son cou... Il raconte une conversation qu'il a eue avec la sœur de Katia, qui lui parla de leurs bingerles : « Il faut avouer que nous sommes deux fous qui ne pensent qu'à jouir de toutes les façons de notre amour »... 9 h. du soir.

827

ALEXANDRE II (1818-1881) Tsar de Russie

L.A., S.P. [Saint-Pétersbourg] 21 janvier/2 février,
22 janvier/3 février et 23 janvier/4 février 1868,
à Catherine DOLGOROUKI, « KATIA » ; 15 pages et demie
in-8 à son chiffre couronné ; en français avec quelques
mots en russe en alphabet latin

1 300 / 1 500 €

Longue lettre d'amour, où il tente de calmer une crise de jalousie de Katia.

Dimanche 9 h. du matin. Leurs bingerles [terme désignant leurs ébats érotiques] délirants les ont fait jouir comme des fous hier soir... 3 h. 1/2 après midi. Il ne veut pas qu'elle se laisse aller à des idées noires. « Le moment de nous arracher l'un à l'autre nous sera certes pénible, mais Dieu aura pitié de nous comme l'année passée »... Minuit 1/2 : « Tous les détails de notre délicieuse soirée d'hier me hantent sans cesse [...]. et de faire des visites, m'est devenue bâtarde et tout ce que j'aurais voulu c'est de disparaître avec toi, pour qu'on nous oublie et que je puisse me consacrer à toi seule »... Mardi 9 h 1/2 du matin. Sa lettre l'a rendu encore plus triste : « dans ta jalouse injuste tu te crées des choses qui n'existent que dans ton imagination. [...] Tu es ma joie, mon bonheur, ma consolation, mon courage et je suis heureux, heureux, heureux, entends-tu d'être complètement absorbé par moi »...

LES COLLECTIONS ARISTOPHIL

828

828

ALEXANDRE II (1818-1881) Tsar de Russie

L.A., S.P. [Saint-Pétersbourg] 25 janvier/6 février 1868,
à Catherine DOLGOROUKI, « KATIA » ; 4 pages in-8
à son chiffre couronné (pli central fendu) ; en français
avec quelques mots en russe en alphabet latin.

1 000 / 1 200 €

Lettre d'amour fou à Katia, évoquant leurs bingeries (ébats érotiques) alors que Katia a ses règles

La lettre est commencée à 11 h. ½ du matin : « Grâce à toi, mon Ange adoré, je me sens de nouveau tout imprégné de notre bon soleil. Tu as bien raison de dire : que lorsque on s'aime comme nous, on a toujours quelque chose à se dire et c'est notre seule consolation de causer par écrit quand nous ne pouvons pas être ensemble. [...] Rien, ni personne ne pourra m'arracher de toi »... À 4 h. de l'après-midi, il dit son bonheur d'avoir rencontré Katia en voiture : « Nos mouchoirs ont su nous exprimer tout ce qui débordait de nos coeurs, qui n'en forment qu'un et l'expression adorable de tes chers yeux m'a encore plus ensorcelé. [...] c'est *toi* seule qui me rattache à la vie, car je voudrais vivre pour me consacrer un jour à *toi* complètement. [...] Je me sens tout nerveux d'impatience de me jeter dans tes bras et je dois t'avouer que j'ai la rage de faire bingerle, mais je prévois hélas ! que nous devrons nous en priver, à moins de devenir par trop déraisonnables »... À minuit ½, de retour du spectacle auquel il n'a fait aucune attention : « Mes pensées étaient ailleurs et je n'ai pas besoin de te dire où. Je me sens tout imprégné de notre bonne soirée, où tu as été un véritable Ange pour moi »... Ils vont se retrouver samedi « dans notre cher nid et faire bingerle, ce qui nous manque horriblement quand nous en sommes privés. Tu es pourtant parvenue à me faire jouir encore aujourd'hui »...

820

829

ALEXANDRE II (1818-1881)

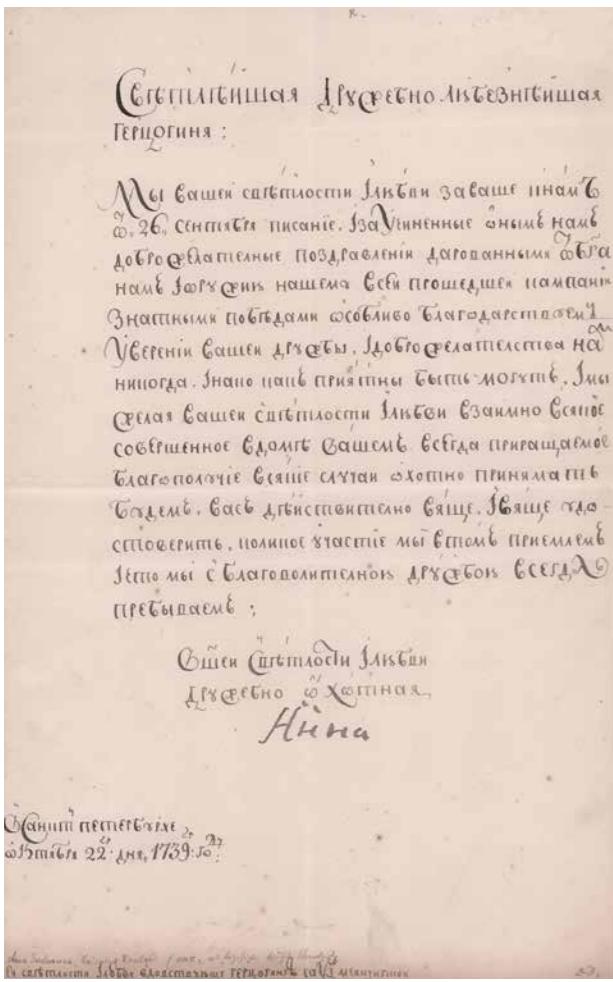
[Tsar de Russie]
DOLGOROUKI Katia (1847-1922)

L.A., S.P. [Saint-Pétersbourg] 1/13 novembre 1871,
à ALEXANDRE II (note autographe du Tsar en tête) ;
4 pages in-8 en français avec quelques mots en russe
en alphabet latin.

800 / 1 000 €

Lettre d'amour

Elle rentre d'une petite promenade « par une neige affreuse et avant te dire cher ange adoré de mon âme, ma vie, mon bonheur, mon tout, que ta bonne lettre m'a rempli de soleil et est le reflet de ce que j'éprouves. Je t'aimes à la folie, tu es ma seule consolation, ma joie aussi ne cesserais-je jamais de remercier Dieu pour ce culte qu'il nous a inspiré et qui forme notre courage [...] Personne ne peut comprendre et apprécier ce bonheur comme nous qui formons une exception sacrée. [...] Je sens que tu es plus fou amoureux que jamais de moi, et que cela déborde en nous plus que jamais. Notre bonne journée nous a laissé la même délicieuse impression et certes c'est un délice de jouir comme nous, et ne former qu'un seul morceau sacré de cœur, d'âme et de corps. Oh ! ce que j'aurais donné pour que tu passes la nuit dans mes bras et te réveilles par un baiser de ta petite femme qui t'adore »... À minuit ¼, elle revient sur les souvenirs de la « bonne journée [...] Oh ! que j'ai joui de toi sous cette couverture qui te deviendra sacrée depuis que nous l'avons employée, ce délice n'a vraiment pas de nom aussi je m'en sens toute imprégnée. Merci cher mari délivrant pour les charmants souvenirs que tu m'as donné et qui me plaisent beaucoup, tu sais combien tout cela m'est sacré et que chaque attention me touche »...Le mardi matin à 10h. : « Bonjour cher ange je t'aimes et te félicite pour cet anniversaires qui t'es cher car Dieu m'a créé pour former ton bonheur. Puisse-t-il ne pas nous abandonner »...



830

832

BARRÈS Maurice (1862-1923) écrivain

MANUSCRIT autographe (incomplet), [Adieu à Moréas], 1910] ; 5 pages in-fol. à l'encre violette avec ratures et corrections, rel. percaline orange avec pièce de titre au dos (G. Gauché).

800 / 1 000 €

Hommage à Jean Moréas, prononcé au Père-Lachaise le 2 mai 1910.

« J'apporte à Jean Moréas l'adieu des compagnons de sa jeunesse. Je l'ai connu, il y a plus d'un quart de siècle ; nous avons passé côté à côté plusieurs années au Quartier latin, et, depuis, que de fois ne suis-je pas venu, par de belles après-midi, le retrouver dans le jardin du Luxembourg et causer avec lui de littérature, comme nous avons fait encore, ces jours derniers, paisiblement, affectueusement, dans cette chambre où il attendait la mort avec une si calme fierté. À vingt ans, j'ai entendu Moréas scander ses premiers poèmes, du même accent dont il me disait, il y a peu, les plus beaux fragments de l'Ajax et du Philoctète que le mal vient d'interrompre. Ainsi la vie de notre ami est toute au clair dans ma mémoire... Manque à ce manuscrit le dernier tiers, environ, du texte qui parut quelques jours plus tard chez Émile-Paul.

830

ANNA DE RUSSIE (1693-1740) Tsarine de Russie (1730-1740), nièce de Pierre le Grand

L.S. « Anna », Saint-Pétersbourg 22 octobre 1739, à S.A.S. Louise-Dorothée, duchesse de SAXE-MEININGEN ; 1 page in-fol. ; en russe.

1 500 / 2 000 €

Elle voudrait pouvoir exprimer la joie que lui a faite sa lettre du 26 septembre. Si elle est sensible à l'honneur de ses bienveillantes félicitations quant aux illustres victoires obtenues lors des dernières campagnes, elle n'est pas moins reconnaissante aux marques de bonté et d'amitié que Son Altesse témoigne. Éprouvant les mêmes sentiments à l'égard de Son Altesse, elle a le plaisir de lui adresser des voeux de bonheur et de prospérité...

831

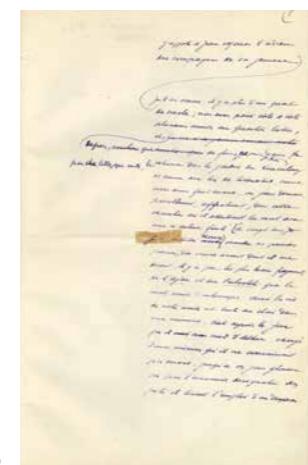
BARRAS Paul (1755-1829) homme politique, conventionnel (Var), membre du Directoire

L.A.S. « P. Barras », aux Aigalades près Marseille, 24 septembre 1808, à Victor GRAND ; 1 page in-4.

200 / 300 €

Il a reçu sa lettre relative à la vente de ses bois : « M^r BERTHIER avoit désiré les aquerir. J'avois envoyé une procuration à M^r le m^{me} Lefèvre à ce sujet, il paroit que M^r le prince Berthier est occupé d'autres objets. Si vous trouvés a vendre mes bois au prix que je vous ai mandé vous pouvés vous lier, même pour un dedit. J'approuverai ce que vous aurés fait et vous enverrai de suite ma procuration à cet effet...

On joint 6 P.S. par des militaires, 1668-1679 (vélin oblong in-8 chaque), quittances par des capitaines : du Bousquet, Bricel, Brossard « dit la Perle canonnière », du Coudray, Desloges, d'Estignac ; la plupart proviennent de la collection de VILLENAVE qui les a annotées.



832

On joint divers documents, dont une émouvante lettre à Karl Boës sur les derniers instants de Moréas, les numéros des Hommes d'aujourd'hui sur Moréas par F. Fénelon et sur Barrès par Moréas, des coupures de presse et des notes d'André Schück.

PROVENANCE

André SCHÜCK (ex-libris).

833

BEN-GURION David (1886-1973) homme politique et Premier ministre d'Israël

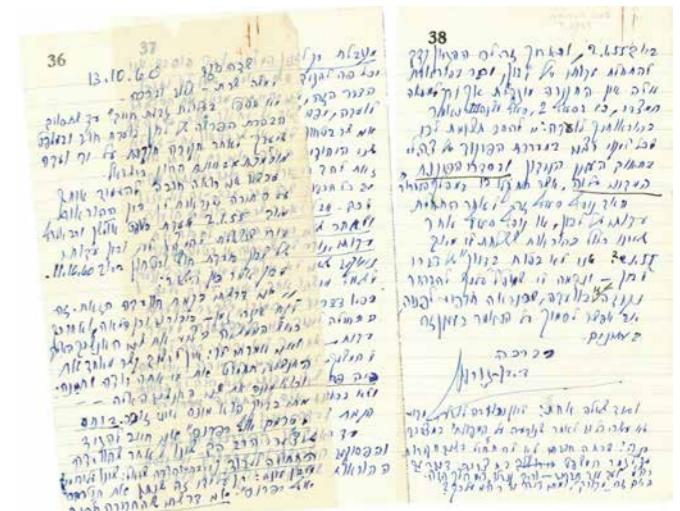
L.A.S. « D. Ben-Gourion », 13 octobre 1960, à Moshe SHARETT ; 3 pages in-8 sur papier pelure ligné (petite marque de rouille d'une agrafe) ; en hébreu.

1 500 / 1 800 €

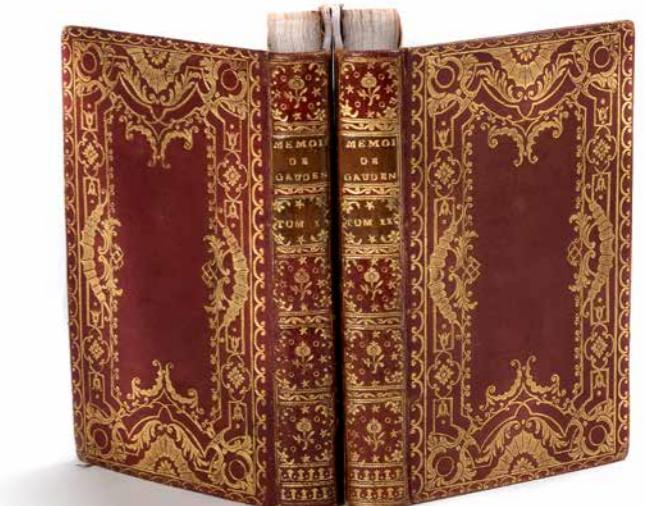
À propos de l'affaire LAVON (du nom de l'ancien ministre de la Défense), à l'ancien Premier ministre, alors directeur de l'Agence juive pour Israël.

[Ce scandale, impliquant les services spéciaux israéliens, qui avaient organisé, au milieu des années 1950, des attentats en Égypte pour discréter le régime égyptien et empêcher le retrait des troupes britanniques de la zone du canal de Suez, connut un rebondissement en 1960 qui mit en cause Ben-Gourion, et leva des soupçons pesant sur Lavon.]

Il ne s'occupera pas de la calomnie concernant l'affaire à Guivat Haim tant que l'affaire Lavon n'aura pas été éclairée. L'affaire Lavon est brûlante, et doit être réglée par une procédure judiciaire après enquête fouillée par une commission officielle mise sur pied suivant les lois de l'État d'Israël. Maintenant, il est obligé d'attirer son attention sur un conflit entre les instructions données le 2 janvier 1955 à la commission d'enquête Olshan-Dori que Sharett mit sur pied, et le témoignage de Lavon devant la Commission des affaires étrangères. Lavon déclara, parmi d'autres choses, avoir demandé une commission d'enquête, mais que le Premier ministre [Sharett] nomma ces deux hommes. Ben-Gourion se rappelle cette nomination, et quelques autres détails, mais l'enquête devait se borner à l'affaire égyptienne. Il ne veut pas s'appesantir sur les interprétations de Sharett, mais souligne que la portée de l'enquête a changé. Les citations de Lavon ne s'accordent ni avec les termes ni avec les intentions de ceux qui ont mis en place la commission Olshan-Dori, le 2 janvier 1955, date qui précède le début des ennuis de Lavon ; Ben-Gourion cite le paragraphe 2 des instructions de Sharett. Ce paragraphe fut-il ajouté après le début du témoignage de Lavon ? Ben-Gourion s'interroge sur des possibilités, ne faisant nullement confiance à l'exactitude des déclarations de Lavon...



833



834

BERINGTON Simon (1680-1755)

Mémoires de Gaudence de Luques, prisonnier de l'Inquisition ; Augmentés de plusieurs Cahiers qui avoient été perdus à la Douanne de Marseille (Amsterdam, 1753) ; 4 parties en 2 volumes in-12 (158 x 94 mm), 4 figures et vignettes gravées par Fessard, d'après Le Lorrain, datées 1752.

Reliure de l'époque : maroquin rouge, large plaque d'encadrement de Pierre-Paul DUBUISSON, à fers en toile d'araignée, fleurs et feuillage (Rahir 197 ; Gruel II, pp. 69-70, pl. B), dos lisse orné de fleurs de pavot, étoiles et cercles, pièces de titre et tomaison de maroquin fauve, tranches dorées sur marbrure, gardes de papier blanc gaufré à décor floral doré (quelques coins habilement restaurés).

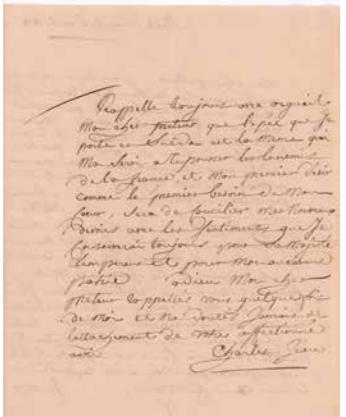
1 000 / 1 500 €

Première édition illustrée de ce roman utopiste anonyme dont le héros porte un nom italien, Gaudentio di Lucca, mais dont l'auteur serait l'anglais Simon Berington, que l'on tint longtemps pour le traducteur de la première édition en anglais (1737). D'inspiration socialiste, le roman décrit Mezzoramia, paradis dont Gaudence de Luques découvre l'accès, et dans lequel il réside durant 25 années.

Il décrit une société patriarcale de laquelle ont été bannis la compétition et l'égoïsme, et où l'on a instauré l'égalité des richesses et l'esprit de communauté. Le roman fut remanié une première fois en 1746 lors de sa première traduction française par le chevalier de Saint-Germain, et augmenté en une version définitive en 1753 par Jean-Baptiste Dupuy-Dempertes.

Bel exemplaire dans une reliure de maroquin de grande qualité, ornée d'une très jolie plaque rocallie. On trouve cette plaque sur deux exemplaires d'Heures imprimées en 1743, frappés aux armes de Louis XV, tous deux portant l'étiquette de Dubuisson.

Ex-libris Michel WITTOCK.



836

BERTRAND Henri (1773-1844)

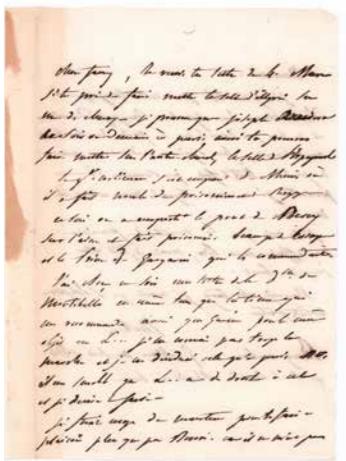
général, Grand-Maréchal du Palais, fidèle compagnon de Napoléon à Elbe et Sainte-Hélène

L.A.S. « Bertrand », Sprottdorf près Sprottau 27 juillet [1813], à sa femme, Fanny BERTRAND ; 2 pages in-4 (petite fente à un pli, onglet).

200 / 300 €

« Chère Fanny, tes lettres avaient hier une teinte de tristesse qui m'a peiné, et elles n'étaient pas trop raisonnables. Prends sur toi chère Fanny, ne t'abandonne pas à tes tristes idées, soigne tes jolis enfants et lorsque les circonstances permettront de nous réunir, alors nous en jouirons complètement »... M. de Fitz [Édouard de Fitz-James, le beau-frère de Fanny] est émerveillé de leurs enfants ; Bertrand aurait du plaisir à l'amener à plus de raison politique. « Lorsque l'Empereur aura rétabli les survivances, nous pourrons lui en demander une pour ton fils, si place d'aide de camp lui est aussi favorable qu'à moi il ne sera pas à plaindre. Je pense que lorsque vous allez à la Malmaison, vous n'oublierez pas de présenter mes respects à l'Impératrice »... Il approuve ses décisions d'économie... « Crois que je ne t'ai jamais plus tendrement aimée et que je suis toujours pour toi le meilleur des maris »...

835



837

BERTRAND Henri (1773-1844)

général, Grand-Maréchal du Palais, fidèle compagnon de Napoléon à Elbe et Sainte-Hélène

L.A.S. « Bertr. », Berry-au-Bac « sur la route de Rheims à Laon » 5 mars 1814 au soir, à sa femme, Fanny BERTRAND ; 2 pages in-8.

300 / 400 €

Campagne de France.

« Le g^{al} CORBINEAU s'est emparé de Rheims où il a fait nombre de prisonniers et de baggages. Ce soir on a emporté le pont de Berry sur l'Aisne et fait prisonniers beaucoup de Cosaques et le Prince de GAGARIN qui les commandait. [...] Je ne me lève pas cette campagne à d'autant bonne heure que la campagne dernière, et ne suis pas dans le cas de prendre du chocolat aussi souvent, pour déjeuner ordinairement avant de partir. Toutes les fois que l'occasion s'est présentée, je m'en suis régale. Mais cela a été rare »...

838

BISMARCK Otto von (1815-1898)

le grand homme d'État prussien

PHOTOGRAPHIE signée « vBismarck » avec date autographe, Friedrichsruh 17 décembre 1893 ; 26,5 x 21,5 cm montée sur carte 40,5 x 30,5 cm. (légères traces d'encadrement sur les marges du carton).

800 / 900 €

Grand portrait de l'ex-chancelier, assis de face, sa canne entre les jambes (photographie par K. HAHN avec tampon sec du photographe en bas à droite). Bismarck a signé et daté de sa main sous la photo, sur le carton, de Friedrichsruh où il s'était retiré après sa démission des fonctions de chancelier en 1890 : « vBismarck Friedrichsruh 17 December 1893 ».



838

839

BLOCH Ernst (1885-1977) philosophe allemandTAPUSCRIT signé « Ernst Bloch » avec additions et corrections autographes, **Jüdische Jugendbewegung** ?, [1924], avec L.A.S. d'envoi, Köln (Cologne) 19 août 1924, à sa secrétaire Erna KLUG à Ludwigshafen ; 7 pages in-fol., et 2 pages et demie oblong in-12 avec adresse (Postkarte) ; en allemand.

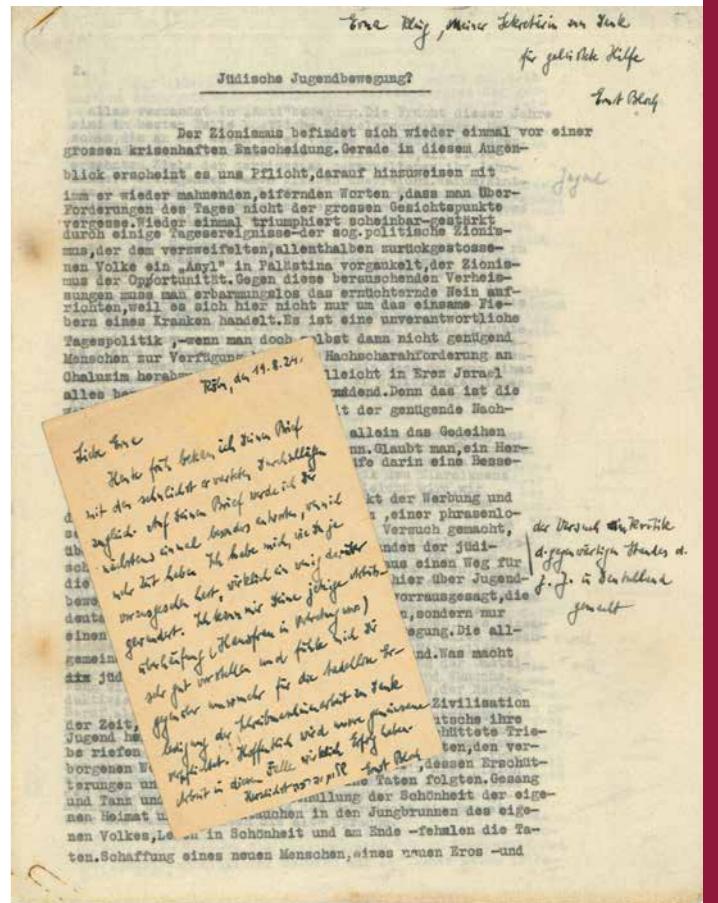
700 / 800 €

Examen détaillé du mouvement de la jeunesse juive en Allemagne au début des années 1920.

Dans sa carte à Erna Klug, Bloch espère que leur travail commun aboutira (« Hoffentlich wird unsere gemeinsame Arbeit in diesem Falle wirklich Erfolg haben »), et il l'encourage dans son apprentissage de l'hébreu...

Le tapuscrit porte en tête cet envoi autographe : « Erna Klug, meiner Sekretärin zum Danke für geleistete Hilfe Ernst Bloch ».

Dans l'ensemble, Bloch est insatisfait de la "Hachsharah", la préparation des jeunes Juifs à une vie de "Chaluzim", pionniers, en Palestine. Il parle d'une grande décision de crise (« grossen krisenhaften Entscheidung ») du sionisme à l'égard de la nouvelle génération de colons juifs. Il critique l'identification des groupes de jeunes juifs avec des mouvements allemands comparables. Les Allemands croyaient arracher leur jeunesse à la crise de l'Europe et à la misère des masses, en suscitant des pulsions et en réveillant une fois de plus le Werther caché, ce tragique épouvantail (« den verborgenen Werther, den tragischen Schwärmer »), par le chant, la danse, les randonnées, la révélation de la beauté de la patrie, etc. On pensait créer, en plongeant le peuple allemand dans les fontaines de sa jeunesse, un nouvel homme, un nouvel éros ; dans un esprit petit-bourgeois, on croyait – en adaptant la grande communauté à sa propre petite image – pouvoir renouveler la société en communautés, et finalement on comprenait qu'on n'avait créé qu'un nouvel égoïsme communautaire au lieu des égoïsmes individuels. (« In kleinbürgerlicher Auffassung, glaubte man - mit Anpassung der grossen Gemeinschaft an das eigene kleine Bild - in Gemeinschaften die Gesellschaft erneuern zu können und sah schliesslich ein, dass man nur einen neuen Gemeinschaftsegoismus statt der Individualegoismen geschaffen hatte. »)



835

BERNADOTTE Jean (1764-1844)

maréchal d'Empire, Roi de Suède

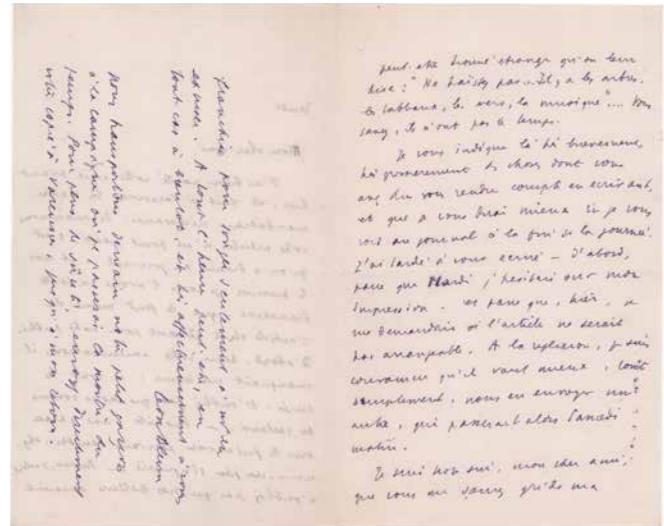
L.A.S. « Charles Jean », Stockholm 6 avril 1811, à « Mon cher preteur » ; 2 pages in-4.

1 000 / 1 200 €

Belle lettre du Prince héritaire de Suède.

Lejean part, entièrement rétabli : « il pourra vous dire ma position et tout ce que j'ai souffert par suite de mes-entendus qui ont existé entre la patrie qui m'a adopté et celle que j'ai défendu si longtemps : tout me porte à croire que ces difficultés n'auraient pas eu lieu si l'on avoit été, ici, conciliant et sans passion ; les choses a la vérité commencent un peu à s'éclaircir, mais il n'en est pas moins vrai qu'on les avoit d'abord présentées sous des rapports facheux ; jamais une conversation, une discussion d'intérêt n'a été coulée à fonds, et cependant tel désir exprimé par moi a été rapporté comme une condition... Je me rappelle toujours avec orgueil, mon cher preteur que l'épée que je porte en Suède est la même qui ma servi a repousser les ennemis de la France, et mon premier désir comme le premier besoin de mon cœur, sera de concilier mes nouveaux devoirs avec les sentiments que je conserverai toujours pour sa majesté l'empereur et pour mon ancienne patrie »...

On joint une L.A.S. de Clémentine d'ORLÉANS Princesse de Saxe-COBOURG (1817-1907) à la maréchale de Mac-Mahon, Paris 23 février 1894.



840

BLUM Léon (1872-1950) homme politique

L.A.S. « Léon Blum », Jeudi [1904, à Georges LECOMTE] ; 3 pages in-8.

200 / 250 €

Aux débuts du journal *L'Humanité*. « Si néanmoins votre article n'est point passé, c'est qu'on a trouvé au journal - et moi le premier, je vous l'avoue en toute franchise - que le fond même de l'article était gênant pour notre public. D'abord, dans votre énumération, il manquait un terme : ce sont les curés. N'oubliez pas que nous sommes des sectaires. - Ensuite, une phrase sur les financiers pouvait sembler, chez nous, un peu singulière. - Enfin, surtout, n'oubliez pas que nos lecteurs auraient peut-être trouvé étrange qu'on leur dise : "Ne haïssez pas... Il y a les arbres, les tableaux, les vers, la musique"... Vous savez, ils n'ont pas le temps... Il vaudrait mieux envoyer un autre article... »

841

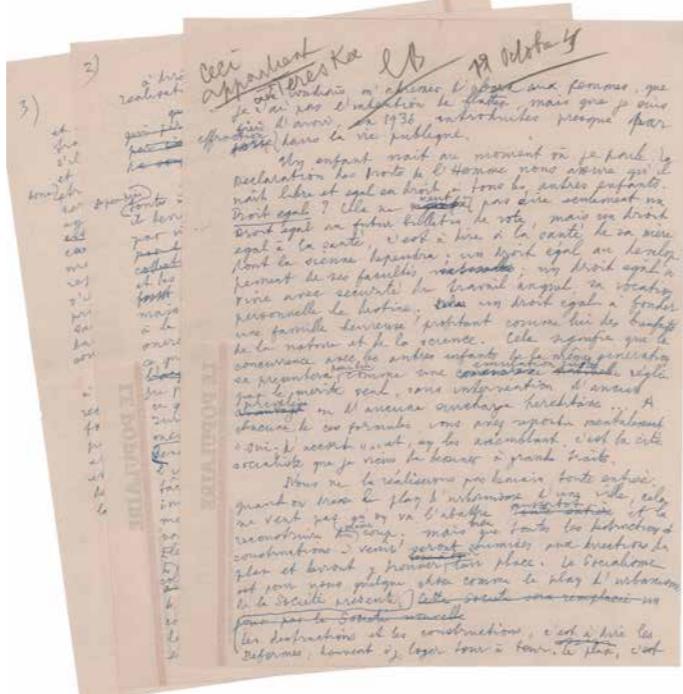
BLUM Léon (1872-1950) homme politiqueMANUSCRIT autographe, signé en tête « LB », octobre 1945 ; 3 pages in-4, avec ratures et corrections, au verso de feuillets à en-tête du journal *Le Populaire*.

400 / 500 €

Sur la reconstruction nationale après la guerre.

S'adressant tout d'abord aux femmes qu'il est fier d'avoir introduites dans la vie publique dès 1936, et pensant aux enfants qui doivent naître libres et égaux en droit, Blum dessine les grands traits de « la cité socialiste », où tous doivent avoir un droit égal à la santé, « un droit égal à vivre avec sécurité du travail auquel sa vocation personnelle le destine ; un droit égal à fonder une famille heureuse profitant comme lui des bienfaits de la nature et de la science. [...] Le Socialisme est pour nous quelque chose comme le plan d'urbanisme de la société présente. Les destructions et les constructions, c'est à dire les réformes, doivent y loger tour à tour. Le plan, c'est à dire le but final, reste invariable ; et l'ordre des réalisations partielles est déterminé par l'urgence... Mais ces réalisations ne pourront progresser qu'à travers la nationalisation des industries et des entreprises-clés (mines, électricité, transports, matières premières, industries chimiques, engrangements, crédit et assurances), et par la collaboration active des ouvriers et des paysans. La base saine nécessaire à cette construction devra être une administration simple, solide et probe, une réorganisation des services publics : « Refonte et épuration administratives, consolidation monétaire sont des opérations préalables qui conditionnent toutes les autres »...

Blum a signé et daté (12 octobre 1945) en tête, au crayon, son manuscrit, précisant qu'il appartenait à Tereska (l'épouse de son beau-fils Georges Torrès).



842

BOLIVAR Simon (1783-1830)

« El Libertador », héros et libérateur d'Amérique du Sud

L.S. « Bolívar », Bogota 8 novembre 1828, à son ami José Angel ALAMO, à Caracas ; 2 pages in-4, adresse (papier bruni, fentes) ; en espagnol.

2 500 / 3 000 €

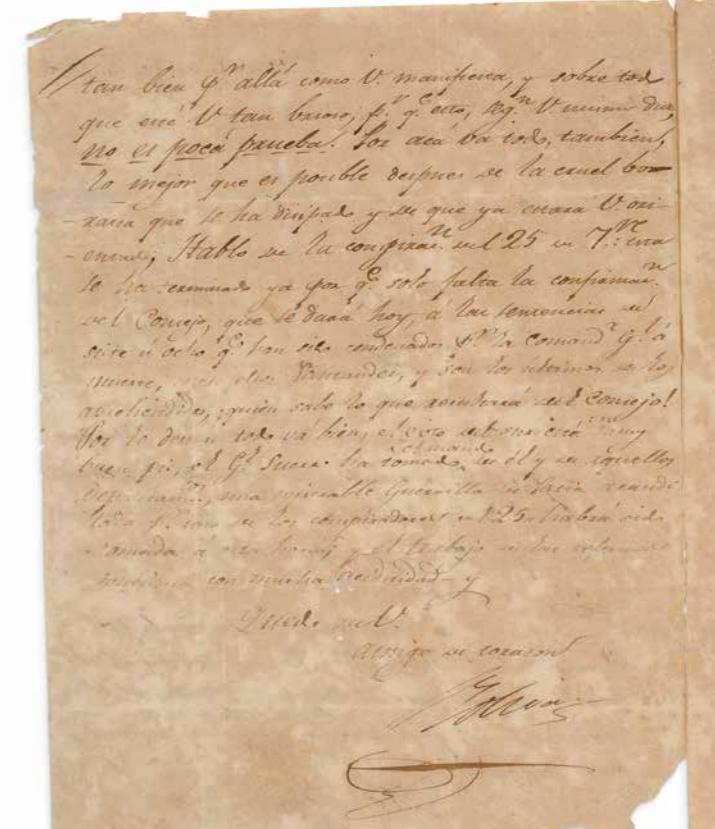
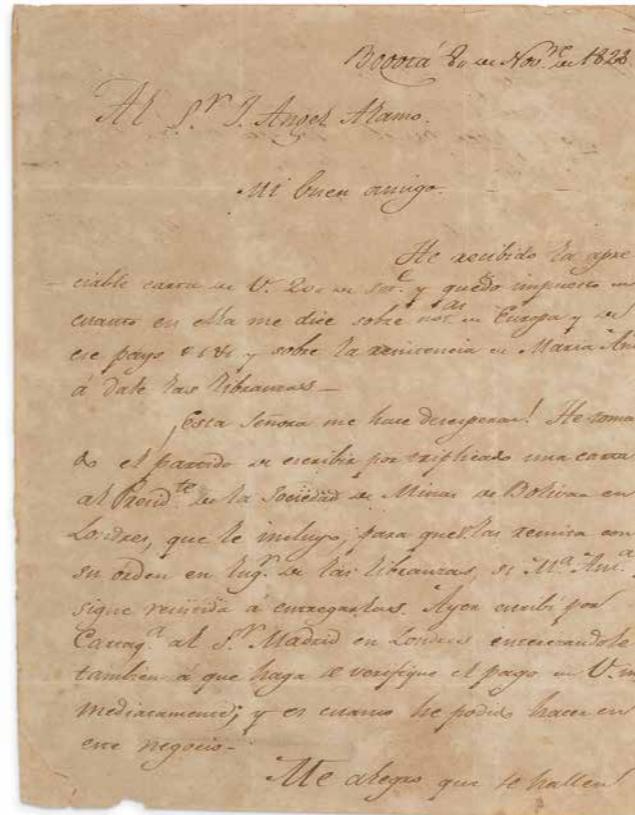
Sur les suites de la Conspiration de Septembre, ses mines d'or et d'argent, et sa fille ainée María Antonia.

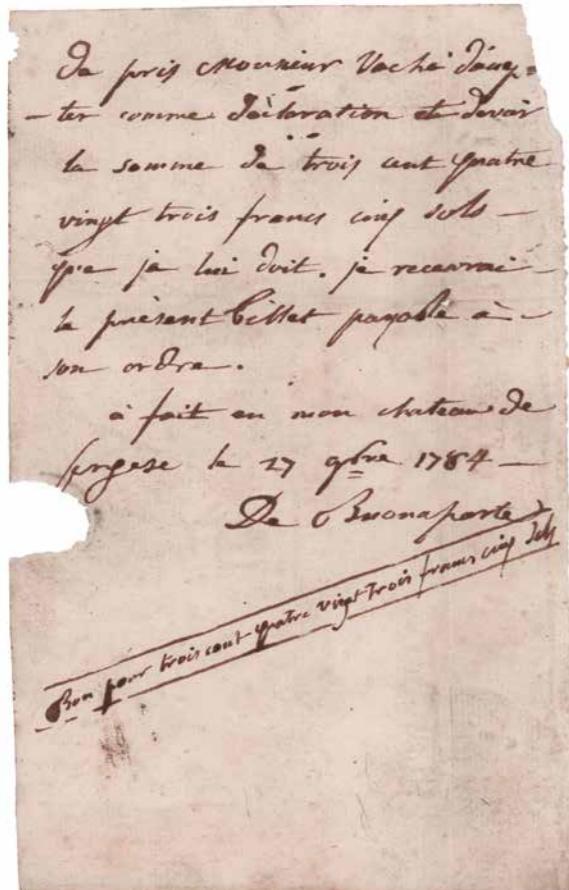
Il a reçu sa lettre du 20 septembre qui l'informe des nouvelles d'Europe et de ce pays, et de la résistance de María Antonia à donner les ordres de paiement (« la resistencia de María Antonia á darle las libranzas »). Cette femme le désespère (« Esta señora me hace desesperar ! »). Il a pris le parti d'écrire au Président de la Société des Mines de Bolívar à Londres, afin qu'Alamo puisse donner les ordres de paiement si María Antonia s'obstine à les refuser...

Il se réjouit de le savoir bien et si fougueux... C'est que là tout va aussi pour le mieux possible, après la cruelle tempête qui s'est dissipée, c'est-à-dire la conspiration du 25 septembre, maintenant terminée, car la seule chose qui manque est la confirmation du Conseil,

qui sera donnée ce jour, aux peines des sept à huit qui ont été condamnés à mort, parmi lesquels Santander, et les derniers arrêtés ; qui sait ce qui sortira du Conseil ! Pour le reste, tout va bien, l'armée du Sud est très bonne ; le général SUCRE en a pris le commandement, ainsi que des départements ; une misérable guérilla à Patia, conduite par l'un des conspirateurs du 25, aura été écrasée à cette heure ; et le travail des réformes se poursuit de manière très assidue...

« Me alegro que se hallen tan bien por allá como U. manifiesta, y sobre todo que esté U. tan brioso, porque esto, segun U. mismo dice, no es poca prueba. Por acá va todo, tambien, lo mejor que es posible, despues de la cruel borrasca que se ha disipado y de que ya estará U. orientado ; hablo de la conspiracion del 25 en 7^{ta}. Esta se ha terminado ya porque solo falta la confirmation del Consejo, que se dará hoy, á las sentencias de siete á ocho que han sido condenados por la Comand[anci]a G[eneral] á muerte, entre ellos Santander, y son los ultimos delos aprehendidos ; quien sabe lo que resultará del Consejo ! Por lo demás todo va bien, el ejercito del Sur está muy bien pie ; el G[eneral] Sucre ha tomado el mando de él y de aquellos Departamentos, una miserable guerrilla en Patia acaudillada por uno de los conspiradores del 25 habrá sido tomada á esta hora ; y el trabajo de las reformas continuá con mucha asiduidad »... Cartas del Libertador. Memorias del general O'Leary, t. XXXI, p. 234.





843

BONAPARTE Charles (1746-1785)

député d'Ajaccio à l'Assemblée provinciale de Corse, père de Napoléon Bonaparte

L.A.S. « De Buonaparte », « en mon chateau de Cargese » 17 novembre 1784, à M. VACHÉ ; 1 page in-8 (coin sup. droit légèrement rogné, petit manque de papier par bris de cachet sans perte de texte).

1 500 / 2 000 €

Rarissime document du père de Napoléon.

« Je pris Monsieur Vaché d'accepter comme déclaration et devoir la somme de trois cent quatre vingt trois francs cinq sols que je lui doit. Je recevrai le présent billet payable à son ordre »...

844

BONAPARTE Lucien (1775-1840) frère de Napoléon, artisan du coup d'État du 18 brumaire, il fut ministre de l'Intérieur mais se brouilla avec Napoléon

L.A.S. « L. Buonaparte », Malines 15 germinal IV [4 avril 1796], à Jean-André MOLTEDO ; 2 pages in-4, papier à son en-tête Armée du Nord... BUONAPARTE, Commissaire des guerres, vignette (petites fentes sur un bord) ; en italien.

400 / 500 €

Belle lettre sur le mariage de Napoléon et Joséphine, et la situation critique de la France.

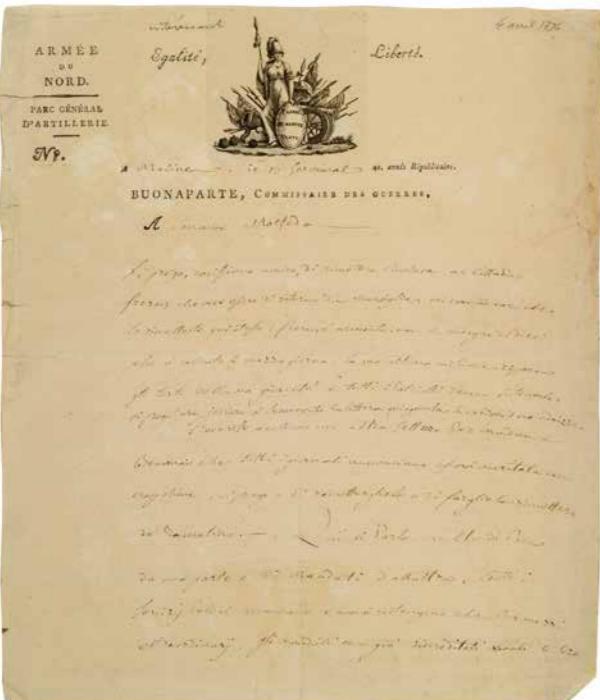
[Jean-André MOLTEDO (1751-1829) a été député de la Corse à la Convention ; il siège alors au Conseil des Cinq-Cents.]

Lucien charge Moltedo de transmettre une lettre au citoyen FRÉRON qui doit être de retour à Marseille, et dont il prend la défense : il a sauvé le Midi, sa dernière mission a réparé les torts de sa jeunesse, et tous les patriotes doivent le soutenir (« non ho bisogno di dirvi che à salvato il mezzogiorno ; la sua ultima missione ripara gli torti della sua gioventù e tutti i Patriotti devono sostenerlo »)... Il le charge aussi de transmettre une lettre à Joséphine de BEAUVARNAIS (« Madame Beaurnais »), dont le mariage avec son frère est dans tous les journaux (« che tutti i giornali annunciano essersi maritata con Napolione »)... Puis il brosse le tableau d'une France exsangue, au bord de la banqueroute et minée par les mouvements royalistes : « Qui si parla molto di pace da una parte e da mandati dall'altra. Tutti i servizi pubblici mancano e non si sostengono che per mezzi straordinari : gli mandati sono già discreditati avanti la loro emissione ». Si la paix ne se fait pas, il faudra une nouvelle terreur, non celle qui a dressé mille guillotines, mais un mouvement populaire qui interdira aux ennemis publics, aux agitateurs et aux royalistes de lever superbement leur front ; il reproche au Conseil des Cinq-Cents d'avoir écouté les mensonges d'Isnard ou Jourdan ; les conspirations contre la liberté doivent cesser : « Credo che se non abbiamo la pace, bisognerà il terrore per salvare la Republica ; non il terrore che aveva drizzato mille guillotine, ma il terrore che aveva impresso un tel movimento alla machina che i nemici pubblici, gli agiotori, i Réalisti non ardivano più alzare uno fronte superbo. Come avete voluto voi altri del Consiglio ascoltare di sangue freddo le orrende mensogne d'Isnard et di Jourdan... che impudenza ! che falsità ! Non verrà egli il tempo di terminare la pugna de conspiratori contra la libertà. - In che stato è la Francia ! »...

PROVENANCE

Bibliothèque impériale de Dominique de VILLEPIN (19 mars 2008, n° 174).

843



844

845

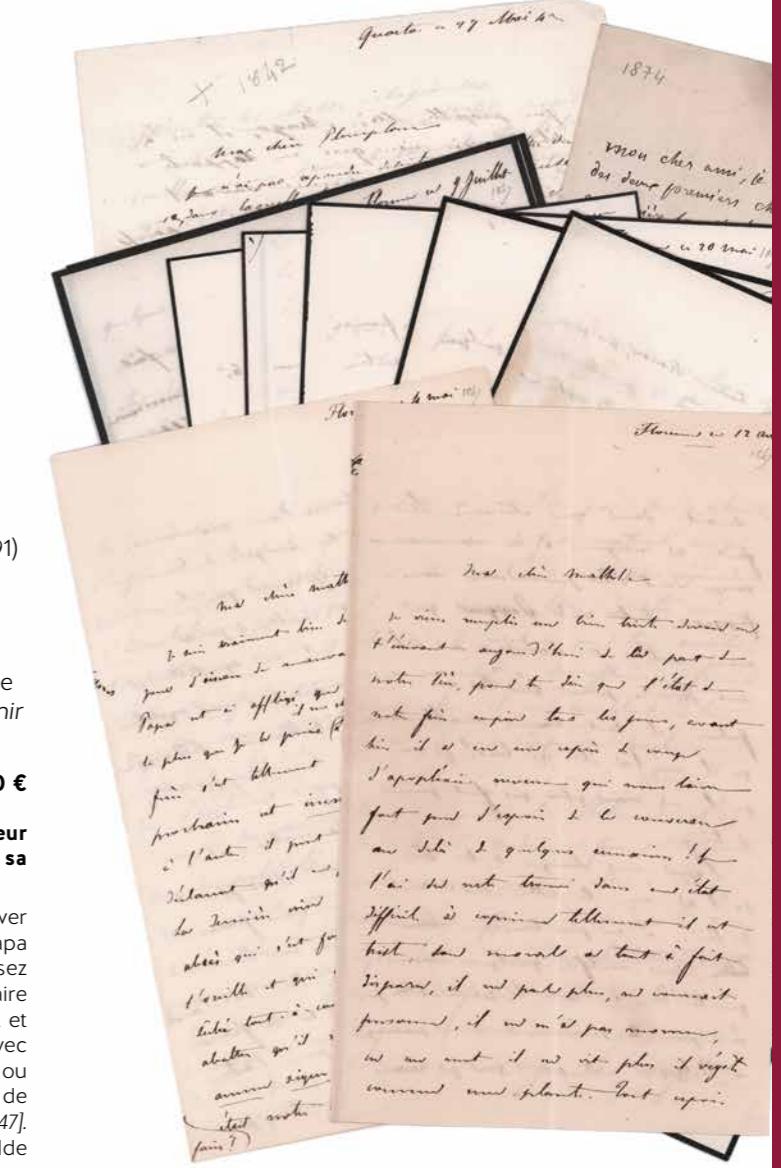
BONAPARTE Napoléon, dit le PRINCE NAPOLÉON (1802-1891) fils de Jérôme Bonaparte, homme politique démocrate

10 L.A.S. « Napoléon Bonaparte », « Nap. B. », « Nap. » ou « N.B. », Quarto 1842 et Florence 1847, à sa sœur la princesse MATHILDE ; 39 pages in-8, la 1^{re} avec adresse et cachet de cire rouge à la devise Honneur Bonté Souvenir (la plupart sur papier petit deuil).

1 000 / 1 500 €

Correspondance en grande partie consacrée aux efforts de leur père, ex-roi de Westphalie, afin d'obtenir l'autorisation pour sa famille de rentrer en France, et sur la mort de leur frère aîné.

27 mai 1842. En réponse à une demande d'Arago, il doute de trouver quelque chose qui se rapporte à l'Empereur et les sciences. « Papa n'a dans ses papiers que deux époques de l'empire qui sont assez intéressantes la 1^{re} c'est la campagne de Silésie en 1807 toute militaire [...] 2^{re} l'époque de 1815 », et leur oncle Joseph n'a de complet et d'intéressant que sa correspondance de Naples et de Madrid avec son frère, et « rien qui se rapporte à l'empereur comme savant ou académicien »... 12 avril [1847]. L'état de leur frère [Jérôme, prince de MONTFORT, qui mourra le 12 mai] empire tous les jours... 4 mai [1847]. La mort de Jérôme est imminent (détails)... Leur père prie Mathilde d'aider l'avocat PIÉTRI dans sa mission ; il est « très-décidé à ne pas l'arrêter et à poursuivre son but devant les Chambres, dans la presse, par la publicité, par tous les moyens enfin qui pourront faire connaître notre persécution indigne »... 13 mai. La mort de Jérôme est au moins en partie due au refus du gouvernement français de laisser aller leur frère aux eaux dans les Pyrénées. « Heureusement que Papa par sa pétition fait connaître la vérité et en appelle au pays »... Instructions pour en faire part à son mari DEMIDOFF, aux duchesses Decrès et d'Albufera, aux Clary, Joachim et ses cousins, et la princesse de Wagram... 16 mai. À propos de la cérémonie funéraire, en attendant de savoir si le gouvernement donne la permission de faire transporter le défunt à Saint-Mars. Il avait fait prévenir Demidoff qu'il pouvait rendre ses devoirs à son beau-frère, mais que « cette rencontre sur un cercueil ne pouvait pas changer nos positions respectives, que je n'entendais pas le saluer sans prononcer une seule parole, sans lui toucher la main, sans aucune démonstration de rapprochement »... 19 mai. Introduction chaleureuse du Dr FARINI, qui a soigné Jérôme, pour le présenter à THIERS... 20 mai. Il faut pousser au succès de la pétition, et trouver un secrétaire pour Pietri. « Chauffe un peu ton ami M^r Thiers. Je crains qu'il ne soit très-froid pour la pétition, il se croit déjà sur les marchés du ministère et cela le rend peureux. Quelle idée que Papa écrive au Roi ! Du reste je suis enchanté de voir mon Père aussi décidé dans la voie qu'il a entreprise ! »... 8 juin. Longue explication du refus de leur père d'écrire à LOUIS-PHILIPPE :



ni le roi ni les ministres n'ont répondu à sa première demande, une supplique serait inutile et indigne, etc. « Louis [futur Napoléon III] pour sa sortie de prison a écrit au Roi une lettre que le ministre de l'intérieur avait approuvée et corrigée qu'en est-il résulté ? Que sa captivité a été plus dure et que sa seule chance de salut a été dans une évasion »... 15 juin. En attendant la discussion de la pétition à la Chambre des Pairs, il a retrouvé des copies des lettres que leur père adressa vainement en 1840 à Thiers, président du Conseil, et en 1844, au Roi : « il faut les mettre sous les yeux de M^r Thiers et de ses amis »... 9 juillet. Ils attendent prochainement des nouvelles de la discussion de la pétition ; lui-même s'étonne parfois d'attacher tant d'importance à un résultat qui ne changera pas leur position pour le moment. « Cette affaire ne fait que commencer il faut la poursuivre, la manœuvrer à l'outrance [...]. Depuis quelques temps surtout je suis si dégoté de la marche des affaires chez nous, je trouve que nous sommes tellement couverts de boue, de honte, d'infamie, qu'une profonde tristesse m'a saisi en voyant ce que la France supporte d'escrocs et de misérables à notre tête »... Etc.

On joint une L.A.S. de Jules SIMON sur l'avancement d'un ouvrage (1874 ; 1 p. in-12).



846

BORGIA César (1475-1507) Prince et condottiere italien, modèle du Prince de Machiavel

P.S. « Cesar », Rome au Palais apostolique [Vatican] 17 juillet 1503 ; contresignée « Abasyt » (?) et grand sceau manuel ; 1 page grand in-fol. (46,7 x 34,2 cm), sceau aux armes sous papier (brunissures et jaunissures, quelques lacunes comblées dont deux dans le texte, fentes restaurées) ; en italien.

4 000 / 5 000 €

Très rare et précieux document du Prince au sommet de sa puissance.

[César Borgia se prépare alors à conquérir la Toscane, mais un mois après ce document, son père et protecteur, le Pape Alexandre VI, meurt, provoquant la chute de César.]

« Caesar Borgia de Francia », duc de Romagne et de Valentinois, prince d'Andria et Venafro, Gonfalonier et Capitaine général de la Sainte Église Romaine, informe les commandants des citadelles (« Castellani delle nostre Rocche ») dans ses états de Romagne et d'Urbino, qu'il a nommé son chancelier Herculano TORELLI commissaire en charge des comptes et de l'inventaire des armes, artillerie, munitions, provisions (grains et victuailles), et gens de garde dans ces citadelles. Les commandants sont priés d'apporter à Torelli toute l'aide nécessaire pour mettre en œuvre ce comptage, avec interdiction de diminuer des forces et ressources, « sotto pena del doppio & de la nostra indignatione »...

EXPOSITION

Les Borgia (Musée Maillol, septembre 2014-février 2015).

847

BOROTRA Jean (1898-1994) joueur de tennis

L.S. « Jean », Paris 2 septembre 1938, à Yves-Georges PRADE ; 1 page in-4 dactylographiée à son en-tête.

100 / 120 €

À son ami, ancien journaliste sportif, vice-président du Conseil général de la Seine et administrateur de sociétés, à propos du Tennis Club de Paris.

Le T.C.P. tient à remplir ses engagements envers la Ville pour « la diffusion du tennis, en particulier parmi les élèves de la Ville de Paris, mais également et d'une façon toute bénévole si j'ose dire à apporter sa contribution au développement de la culture physique »... Malgré des difficultés financières, le budget prévoit l'organisation de séances d'éducation physique dans les deux stades, et Borotra voudrait « que cette organisation soit faite en plein accord avec toi et avec la Commission Permanente, si possible même en association avec elle, étant donné surtout que FLEISCHMANN peut sans doute, s'il en a l'autorisation, jouer un rôle important dans cette organisation »...

848

CARTE

Tableau géographique de la navigation intérieure du territoire républicain français : offrant le cours soit, de ses fleuves, rivières et ruisseaux ; soit de ses canaux, tant exécutés que projetés, dans ses 86 départements, par le citoyen DUPAIN-TRIEL, 1795 ; grande carte gravée à l'encre bistre, entoilée sur toile saumon (environ 114 x 136 cm), cachet encre rouge Dépôt général de la Guerre, étui cartonné titré au dos.

500 / 600 €

En marge de cette carte de Jean-Louis Dupain-Triels (1722-1805 ?), figure un *Etat actuel et général de la navigation intérieure de la France, distribué, par ordre alphabétique, en ses 83 départements*, précisant les noms des rivières et canaux navigables, les lieux où ils commencent à porter bateaux (eaux hautes et basses), leurs débouchés, leur longueur, la grandeur et la charge des bateaux, etc. En carton, « Département de l'île de la Corse ».

849

CHAILLÉ-LONG Charles (1842-1917) officier américain, il servit dans l'armée égyptienne, explora l'Ouganda et le bassin du Nil, puis devint avocat et fut consul général en Corée

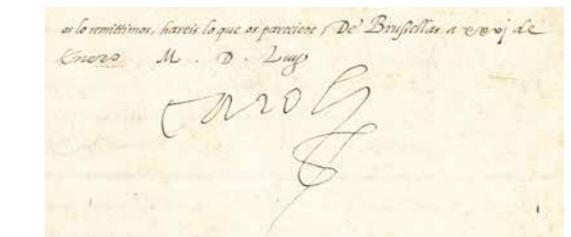
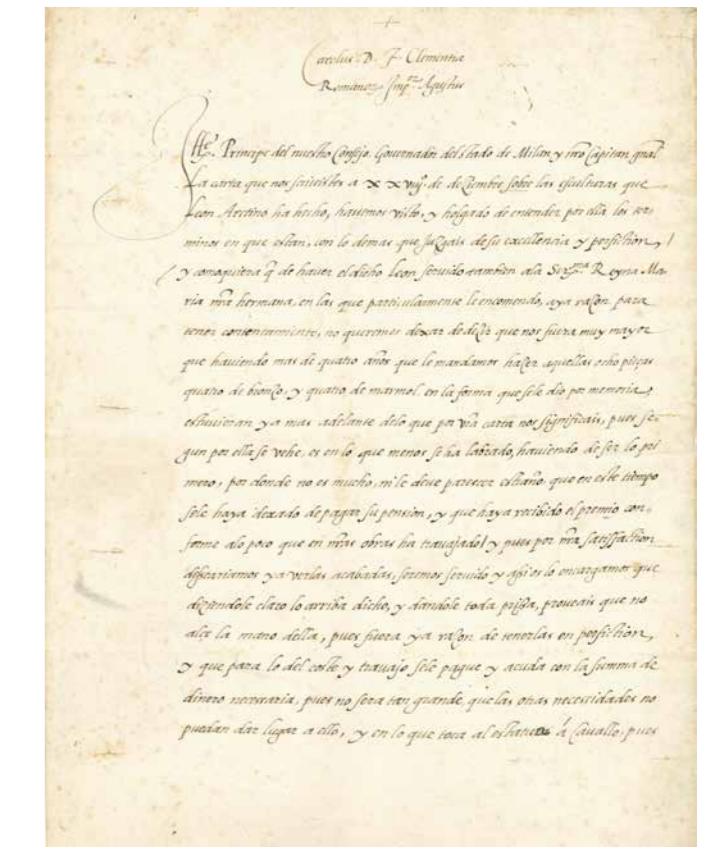
MANUSCRIT autographe signé « Ch^s Chaillé-Long » d'une lettre à l'éditeur du journal londonien *The Standard*, 1^{er} décembre 1890 ; 5 pages in-4 ; en anglais.

200 / 300 €

Réponse de l'explorateur aux attaques de Henry M. STANLEY.

À la suite d'erreurs à son sujet dans un numéro du *Matin*, reproduites dans *The Standard*, la victime des « préventions vulgaires et ridicules » de H.M. STANLEY adresse à l'éditeur londonien des rectifications. Ancien chef d'état-major du général GORDON dans le Soudan, il cite une lettre du général au *New York Herald* et à la Royal Geographical Society rappelant les découvertes que Chaillé-Long fit, en 1874, « au péril de sa vie ». Il se demande pourquoi on n'a pas accordé à ces faits l'importance qu'ils méritaient ; les préventions de Stanley ont prévalu chez le grand public, mais non chez les sociétés scientifiques qui ont trouvé ses écrits « sensationnels et suspects »... Il cite avec indignation une déclaration vantarde de ce « piéton lourdaud », qui a sur les mains le sang d'innombrables sauvages sans défense... Puis il donne un extrait d'une lettre de Sir Richard BURTON, qui estime que Chaillé-Long ne sera jamais reconnu pour sa part dans la solution du mystère du Nil : il a contre lui la jalouse du colonel GRANT, l'ignorance du public anglais, et le voeu de la Royal Geographical Society de ne pas troubler l'Afrique... Il rappelle enfin le rôle primordial qu'il joua en 1882, lors du bombardement, la destruction et l'occupation d'Alexandrie...

On joint 2 L.A.S. en français, Paris et Marseille 1890 (5 p. in-8), à un consul et à M. Hippéau.



850

850

CHARLES QUINT (1500-1558) Roi des Espagnes et Empereur du Saint-Empire

L.S. « Carolus », Bruxelles 31 janvier 1554, à Fernando de GONZAGA, prince de Molfetta, gouverneur du Milanais ; contresignée par Francisco de VARGAS ; 2 pages in-fol., adresse avec trace de cachet de cire rouge ; en espagnol.

5 000 / 7 000 €

Belle lettre sur son goût pour les arts et les sculptures commandées à Leone Leoni.

Sculpteur éminent de la Renaissance italienne, Leone LEONI (1509-1590) dit Leone Aretino (sa famille était originaire d'Arezzo) s'établit à Milan en 1542, et, grâce à la protection de Ferrante I ou Fernando GONZAGA (1507-1557), gouverneur du Milanais, il devint sculpteur personnel de l'Empereur Charles Quint, dont il sculpta ou fondit de nombreux portraits. En 1549, l'Empereur lui passa l'importante commande dont il est question ici, mais Leone Leoni prit du retard en travaillant d'abord pour d'autres grands mécènes, comme la sœur de Charles Quint Marie de Habsbourg, ancienne Reine de Hongrie qui fut gouverneur des Pays-Bas.]

Charles Quint se dit ici furieux du retard que met Leone Leoni à livrer les huit œuvres qu'il lui a commandées, quatre en bronze et quatre en marbre, et qu'il attend depuis plus de quatre ans ; c'est pour cela qu'il a interrompu le paiement de sa pension à l'artiste.

Il a vu la lettre de Gonzaga du 28 décembre sur les sculptures que Leoni a faites (« las esculturas que Leone Aretino ha hecho »), et il se réjouit d'apprendre l'état d'achèvement où elles sont, ainsi que leur excellence et perfection (« su excellencia y perficion »). Et bien qu'il soit satisfait que Leoni ait servi sa sœur Reine Maria, il est très grandement furieux de ce que, bien que cela fait plus de quatre ans que ces huit pièces, quatre de bronze et quatre de marbre, lui ont été commandées, elles dussent être plus avancées qu'elles ne le sont. Charles voit bien par la lettre de Gonzaga que Leoni y a le moins travaillé alors que cela aurait dû être le plus. (« nos fueran muy mayor que haviendo mas de quatro años que le mandamos hacer aquellas ocho piezas cuatro de bronce, y cuatro de marmol, en la forma que se le dio por memoria, estuvieran ya mas adelante delo que por vra carta nos significais, pues segun por essa se vehe, es en lo que menos se ha labrado, haviendo de ser lo primero ») Cela ne doit donc pas paraître étrange qu'il cesse de payer sa pension au sculpteur, et qu'il ne reçoive qu'un prix conforme au peu qu'il a travaillé sur ces œuvres (« haya recibido el premio conforme al poco que en nras obras ha trabajado »)...

851

[CHARLES VII (1403-1461) Roi de France]
BADEN Charles 1^{er} marquis de (1425-1475),
margrave de Baden (1454-1475)

L.S. « Charles de Baude », Saint-Dié 24 avril 1445, à « treshault très excellant puissant prince et tresredoubté Seigneur le Roy » CHARLES VII ; 1 page oblong in4 sur papier, adresse au verso (réparations aux bords et au dos).

800 / 1 000 €

Après la détrousse de l'armée du Dauphin Louis au Val de Lièpvre et le vol de l'artillerie royale.

[Pour débarrasser la France des bandes armées, devenues inutiles après la paix de Tours avec l'Angleterre, Charles VII avait envoyé à l'automne 1444 son fils le Dauphin (futur Louis XI) à la tête d'une armée de routiers ou « Écorcheurs » combattre les Confédérés helvétiques qui menaçaient en Allemagne et en Alsace les intérêts de l'Empereur d'Autriche, et mener une expédition contre Bâle ; en novembre, le Dauphin avait mis son artillerie en dépôt chez le marquis de Bade, au château de Sainte-Croix-aux-Mines. Au printemps 1445, ayant décidé d'évacuer l'Alsace, l'armée du Dauphin se dirige vers la Lorraine, quand une colonne est sauvagement attaquée et détroussée dans le Val de Lièpvre, à Musloch, le 20 mars, par des Alsaciens qui se vengent ainsi des terribles exactions qu'ils avaient dû subir. Forts de leur succès, ils s'emparent du château de Sainte-Croix et de l'artillerie française.]

Le marquis répond à la lettre de Charles VII écrite de Nancy le 4 avril 1445 (voir vente Aristophil 19, n° 1007). Il proteste de son innocence et demande au Roi d'octroyer « une lettre de seurte en la personne de mon Bailli et d'autres de mon hostel jusques au nombre de vingt personnes et chevaux pour ceulx mandez devers vostre majesté à proposer bien au vray la verité du fait, et mavoir pour yceulx commandant tousjours voz bons plesirs, pour iceulx accomplir de tresbon cuer à mon povoir » ...

852

COLONIES ET ESCLAVAGE

Environ 65 lettres et documents et 13 imprimés sur les colonies et l'esclavage, 1723-1868 (défaits à quelques documents).

5 000 / 7 000 €

Important ensemble sur la traite et les esclaves dans les colonies.

Lettres d'affaires, familiales ou amicales, relatives au don, à l'achat ou la vente d'esclaves : entre Sauvage à Saint-Domingue et Daubé à Bordeaux, 1723-1726 ; Dominique Garderet à Saint-Marc au chevalier Dequeux à Port-au-Prince, 1755 ; Dargent de Frenoy au Morne rouge, 1789...



852

Circulaire concernant la perte d'un bateau négrier enlevé par les Portugais (Bordeaux 1745).

Procuration pour la ferme d'une habitation au Bouassin à Saint-Domingue (Bordeaux 1746).

5 actes de vente de propriétés à Saint-Domingue avec leurs esclaves, 1770-1786 : au Cap Français, à Saint-Marc (par les frères de Marq au S. Guillebet de la Tour), dans les hauts de l'Artibonite (par les Dubergé à Jean Jolly dit Lagranderaque), à la Grande Rivière, à Jérémie (par le chevalier de Boutier de la Cardonne aux sieurs Clément et Boutinot Desrivaux).

Bordereaux fiscaux (Bordeaux 1777, Port-au-Prince 1778).

Testament de François-Toussaint Gouvin à la Grande Rivière, ordonnant la libération d'esclaves à qui il fait divers dons (Saint-Domingue 1788).

Inventaire d'une habitation avec sucrerie et raffinerie à Ouanaminthe (Saint-Domingue) après décès de Jean-Élie Sans, juin-juillet 1789 : détail et prisée des bâtiments, terrains, meubles, outils, bétail, etc., et de longues listes de nègres, nègresses, nègrillons, nègrittes (118 p., taches et mouillures, manque au dernier feuillet).

Lettres d'affaires concernant l'organisation de la traite : Guieu & Bion de Port-au-Prince aux frères de Lacombe à Bordeaux (1789) ; aux frères Foache au Havre en octobre 1789 par J. Desguetz (Saint-Malo), Baudouin (Nantes), et Labalmondière (Dunkerque).

Inventaire des biens et papiers du citoyen Dumagen, dans son habitation à Saint-Louis et sa plantation de café au Morne Saint-Louis : bâtiments, terrains, meubles, esclaves, etc. (Saint-Domingue an XI).

Dossier avec inventaires, pétitions et réclamations pour indemnisation concernant les habitations Fondin de Bayardel, paroisse de Jérémie, Saint-Domingue 1791-1825.

Lettre d'E. Dillon à Mr Hitton au Mangé Lamentin en Martinique, sur la nécessité d'« augmenter le nombre de nègres » pour mettre en valeur les propriétés (1808).

Dossier de correspondance concernant l'armement d'un navire négrier par le négociant bordelais Dupuch, sous pavillon espagnol et au départ de La Corogne, pour la traite de 400 noirs de la côte d'Afrique à destination de La Havane (1816).

Lettre au commandant Haragli, à Marseille, l'avisant de la vente de ses deux Abyssiniennes à un Arménien (Le Caire 1841).

Imprimés : *Déclaration du Roy, concernant les nègres esclaves des colonies (1738)* ; *Exemptions et priviléges accordez par le Roy aux RR. Pères de Notre-Dame de La Mercy [...] pour la Redemption des Esclaves entre les mains des Turcs & Infidèles (1739)* ; *Arrêt du Conseil d'État du Roi, concernant le commerce des Noirs à la côte d'Afrique (1767)* ; affiche d'un arrêt contre l'*Association de commerce maritime (1768)* ; *Lettre aux Bailliages de France, contre la société « Les Amis des Noirs (1789)* ; *Décrets de la Convention nationale supprimant les primes pour la traite des esclaves, et abolissant l'esclavage dans les colonies (1793-1794)*. *Cabichui*, périodique satirique illustré de gravures sur bois, imprimé à San Fernando (Paraguay, 1868). Etc.

853



853

COMPANS Dominique (1769-1845)
 général de la Révolution et de l'Empire

105 L.A.S. « le g^{al} comte D^e Compans », mars 1812 – septembre 1814, à SA FEMME ; 213 pages in-4 ou in-8, quelques adresses (petites déchirures à quelques lettres).

5 000 / 7 000 €

Importante correspondance à sa jeune femme, notamment pendant la campagne et la retraite de Russie.

Ces pages remplies de tendresses, de souvenirs, et de curiosité pour son fils, Dominique-Napoléon, né depuis son départ, marquent aussi les étapes de la campagne de Russie. Nous ne pouvons en donner ici qu'un rapide aperçu.

1812. Ancham 4 mars, il annonce son arrivée... Stettin 7 mars, il a dîné hier chez le gouverneur, et dînera ce soir chez le général DESAILLY... Stargard 18 mars, il demande le premier volume de Pinkerton, qui contient « l'article de la Russie d'Europe »... Falkenburg 1^{er} avril, il voyage de château en château : ce soir chez une châtelaine avec qui il avait dîné chez le maréchal KALKREUTH à Königsberg, après-demain chez le frère du commissaire du gouvernement prussien... Schlochau 5 avril 1812, leur mouvement s'effectue très lentement... Marienwerder 11 avril, il est accablé d'affaires pour l'établissement de sa division et de comptes à rendre à DAVOUT... 26 avril, il encourage sa femme à cultiver la princesse d'ECKMÜHL, qui rentre à Paris, la duchesse de DALMATIE montre aussi de l'intérêt et de l'estime pour lui... 1^{er} mai, il parle de son traitement de la Légion d'honneur, de ses revenus de la Westphalie, du Hanovre et de la Haute-Garonne, et de la vente de l'emplacement du château de Luchow... Elbing 25 mai, il va demander à l'Empereur de tenir leur fils sur les fonts baptismaux... Brandenburg 2 juin, dans « trois petites marches je serai assez près des russes pour leur envoyer des balles et des boulets »... Kallgen près Königsberg 9 juin, il indique les prochains mouvements : Waldau, Topiau, Sallau, Insterburg sur le Pregel... Gumbinnen 16 juin, les généraux LECLERC et GUYARDET se sont querellés pour un partage de pain, de farine et de pois pour leurs divisions... Rive droite du Niémen près de Kowno 24 juin, l'armée a passé le Niémen sans rencontrer de résistance... Minsk 11 juillet, malgré leurs marches forcées, ils n'atteignent toujours pas les Russes... Selets près de Moghilev 25 juillet, il raconte une affaire « assés chaude » de la veille, « un vigoureux combat auquel deux régts de la division DESSAIX et un des miens, le 61^e, ont eu seuls part »... Smolensk 18 août, il raconte la brillante attaque de l'Empereur... À 4 lieues en arrière de Ghjat et à 44 lieues de Moscou 1^{er} septembre, sa division, qui marchait en tête de l'infanterie et soutenait l'avant-garde de cavalerie aux ordres du Roi de Naples [MURAT], est maintenant sous les ordres directs de Sa Majesté... Mojaïsk 15 septembre, il a hâte de guérir [blessé à la Moskowa le 7] pour rendre de nouveaux services à l'Empereur : « quand on l'aime comme moi [...] on prend plaisir à lui faire des sacrifices »... Moscou 25 septembre, ses fourgons sont tombés dans les mains des Cosaques ; il a perdu 16 chevaux... 28 septembre, il court toujours pour trouver des fourrures à sa femme, mais il est arrivé trop tard pour les schalls...

À 8 lieues de Moscou 20 octobre, le corps d'armée a quitté Moscou avant-hier soir sur un ordre subit : il a été douze heures sur pied. « Ma blessure va mieux que je n'aurais osé l'espérer après la crise occasionnée par la revue de l'empereur »... Mojaïsk 29 octobre, il raconte la bataille du 24, commandée par le Vice-Roi d'Italie... Smolensk 14 novembre, ils avancent très lentement dans un froid très vif ; il décrit son accoutrement, qui l'a fait surnommer « le Tartare »... Thorn 27 décembre, l'histoire de toutes ses pertes serait très fastidieuse ; depuis la Bérézina, il porte tout avec lui, c'est à dire son seul costume de Tartare...

1813. Wraclawieck 13 janvier, il part à l'instant avec sa division... Berlin 1^{er} février, il est en route pour Mayence, où il la prie de se rendre avec leur fils... Reichenbach 22 mai, il raconte la bataille glorieuse de BAUTZEN, où sa division a fait sa part « sous les yeux de l'empereur qui m'a donné lui-même la direction des points d'attaque »... Gros Krausche 14 août, l'armistice a été dénoncé, les hostilités recommencent le 17, leurs espérances de se revoir sont évanouies, mais il est plein de confiance, quel que soit le nombre des ennemis... Dippolditzwalda 29 août, les journaux auront appris leurs brillants succès sur l'armée autrichienne, russe et prussienne [bataille de DRESDE] ; hier soir sa division a eu un combat très chaud qui a mis l'ennemi en déroute... La Ferté sous Jouarre 4 novembre, il la reverra avec une joie inexprimable : « J'en ai l'ame toute pleine depuis plusieurs jours et cela va croissant à mesure que j'approche de Paris »... etc.

On joint une L.A.S. de sa femme, Ris 1^{er} octobre 1813 ; et la copie a.s. d'une lettre à son beau-frère Octave Lecoq, Rostock 1^{er} mars 1812.

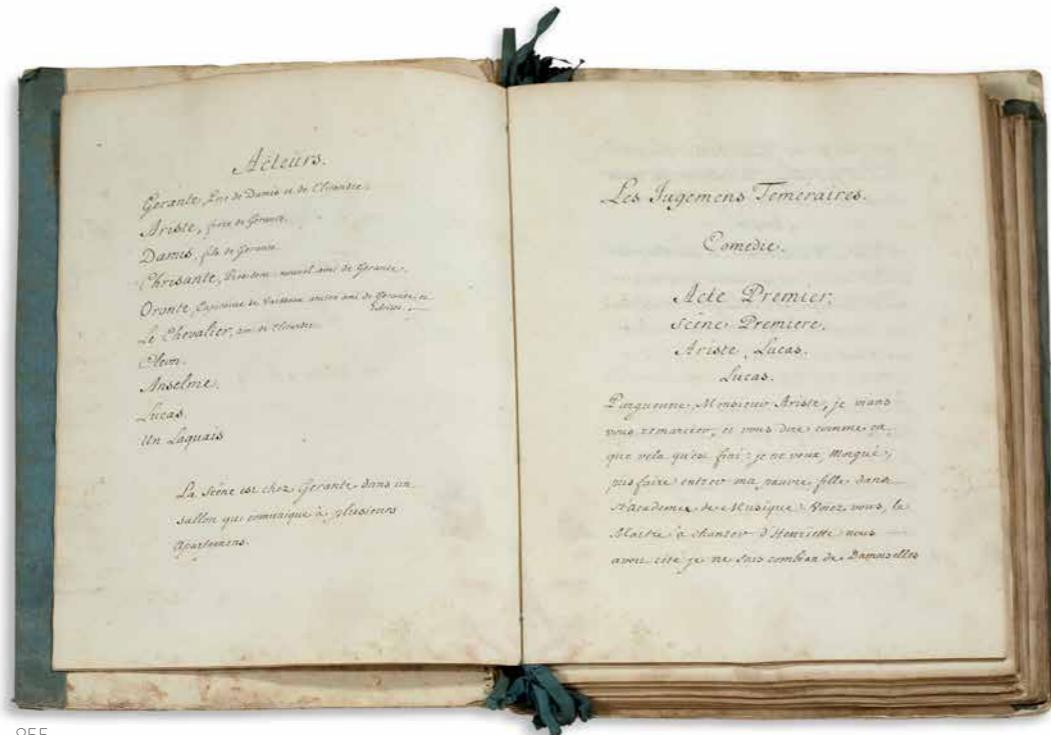
854

CONDORCET Jean-Antoine-Nicolas Caritat, marquis de (1743-1794) mathématicien, philosophe et économiste ; député, conventionnel (Aisne), il fut arrêté comme Girondin et s'empoisonna

L.A.S. « De Condorcet », mercredi [1776-1777 ?], à l'abbé de SAUSIN, au séminaire Saint-Sulpice ; 1 page in-8, adresse (petite déchirure à bras du cachet réparée).

1 000 / 1 500 €

« Je suis bien fâché, monsieur, mon cher cousin, de la peine que vous avez prise inutilement. J'ai presque toujours été à la campagne, et j'y retourne encore le soir. Mais je serai à vos ordres samedi toute la matinée : et je serai enchanté de renouveler connaissance avec vous. Je me flatte que lorsque le tems du séminaire sera passé, vous aurez plus de liberté et que nous pourrons avoir le plaisir de nous rencontrer plus souvent »...



855

COYPEL Charles-Antoine
(1694-1752) peintre, graveur, et auteur dramatique

2 MANUSCRITS, *Les Jugemens teméraires* ; 152 pages in-4 (plus qqs ff. blancs) en 7 cahiers cousus d'un ruban bleu, tranches dorées, et 160 pages in-8 en 7 cahiers cousus, tranches dorées (quelques mouillures).

2 000 / 2 500 €

Deux manuscrits complets de cette pièce inédite.

Le peintre et graveur Charles-Antoine Coypel était aussi auteur dramatique, et fut directeur de l'Académie royale de musique ; une seule de la quarantaine de ses pièces fut publiée, *Les Folies de Cardenio*.

Le duc de La Vallière possédait un manuscrit du Théâtre de Charles Coypel, en 6 volumes in-4, rassemblant 21 pièces (n° 3463), dont *Les Jugemens littéraires* :

856

[DEBRÉ Michel (1912-1996)
homme politique]

Plus de 180 cartes ou lettres, la plupart autographes signées, à lui adressées par des hommes politiques, administrateurs, diplomates, généraux, industriels, journalistes etc., 1950-1980.

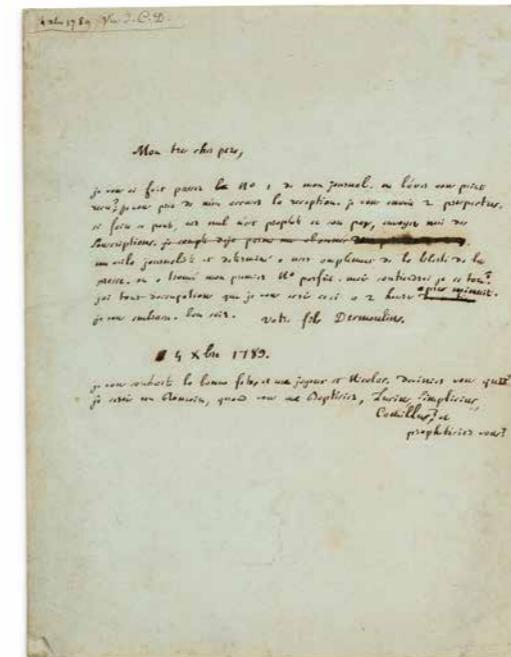
1 000 / 1 500 €

« Toutes ces pièces de Charles Coypel, d'une famille fertile en Peintres, mort en 1752, n'ont pas été imprimées. Il étoit fort jaloux de ne pas les rendre publiques, & c'est par une preuve de la plus grande confiance que M le Duc de la Vallière a eu une copie de toutes celles qu'il avouoit. »

Belles copies mises au net de cette comédie en 3 actes, en prose, restée inédite, et mettant en scène des frères, des amis et des rivalités, sur le chemin de la noce.

La seconde copie porte en tête une épître dédicatoire à l'abbé de ROTHELIN [Charles d'Orléans, abbé de Rothelin (1691-1744) numismate, théologien et littérateur, membre de l'Académie française], où l'auteur fait savoir que « Monsieur l'Abbé de Rothelin lui même prévenu en faveur de mes écrits a daigné me donner ses avis pour épurer mon style ; et que j'ai eu le bonheur d'être aimé de celui dont j'ai tâché de peindre le caractère dans le personnage d'Ariste »...

On joint une L.A.S. de Michel Debré, 1934, 2 ex. de ses voeux autographiés pour 1979, et une photographie dédicacée de Jean-Marie Le Pen (à A. Boulet). Plus environ 45 cartes impr. sans inscription.



858

857
DESCHANEL Paul (1855-1922)
homme d'État,
Président de la République

5 L.A.S. « Paul Deschanel », [1897]-1918 ; 13 pages in-8.

100 / 150 €

11 mai [1897, à Georges de GROUCHY]. Au fond d'une campagne quand la catastrophe s'est produite [l'incendie du Bazar de la Charité], « j'apprends seulement aujourd'hui que Madame de Grouchy a reçu des brûlures » ; il demande des nouvelles et souhaite une prompte guérison... 21 avril 1913, [à Renée de BRIMONT] : en lisant ses Tablettes de cire, il passe « des moments divins ! »... 21 février 1914, à un « très honoré confrère » qu'il désire voir... 27 mai 1916, à son ami Jean LÉRY : « Je lis votre Bataille dans la forêt avec une émotion croissante. C'est un admirable récit, d'une vie et d'un mouvement intenses, digne de cette guerre héroïque ! »... 5 septembre 1918, à son confrère Georges GOYAU, sur son ouvrage sur la Belgique [L'Unité belge et l'Allemagne], « et l'hommage à la mémoire de mon père, qui me va au cœur. J'ai relu, pendant ces trop courtes vacances, votre livre si intéressant : Humanitarisme et patriotisme ; vous y parlez du fils comme vous parlez du père ; je vous remercie pour les deux, de tout cœur »...



858
DESMOULINS Camille (1760-1794)
journaliste et orateur révolutionnaire, conventionnel (Paris), ardent Montagnard, guillotiné avec Danton

L.A.S. « votre fils Desmoulin », 4 décembre 1789, à SON PÈRE M. DESMOULINS, lieutenant général à Guise ; sur 1 page in-4, adresse avec cachet de cire rouge à son chiffre.

2 000 / 3 000 €

Précieuse et rare lettre à son père sur ses débuts de rédacteur des Révolutions de Paris.

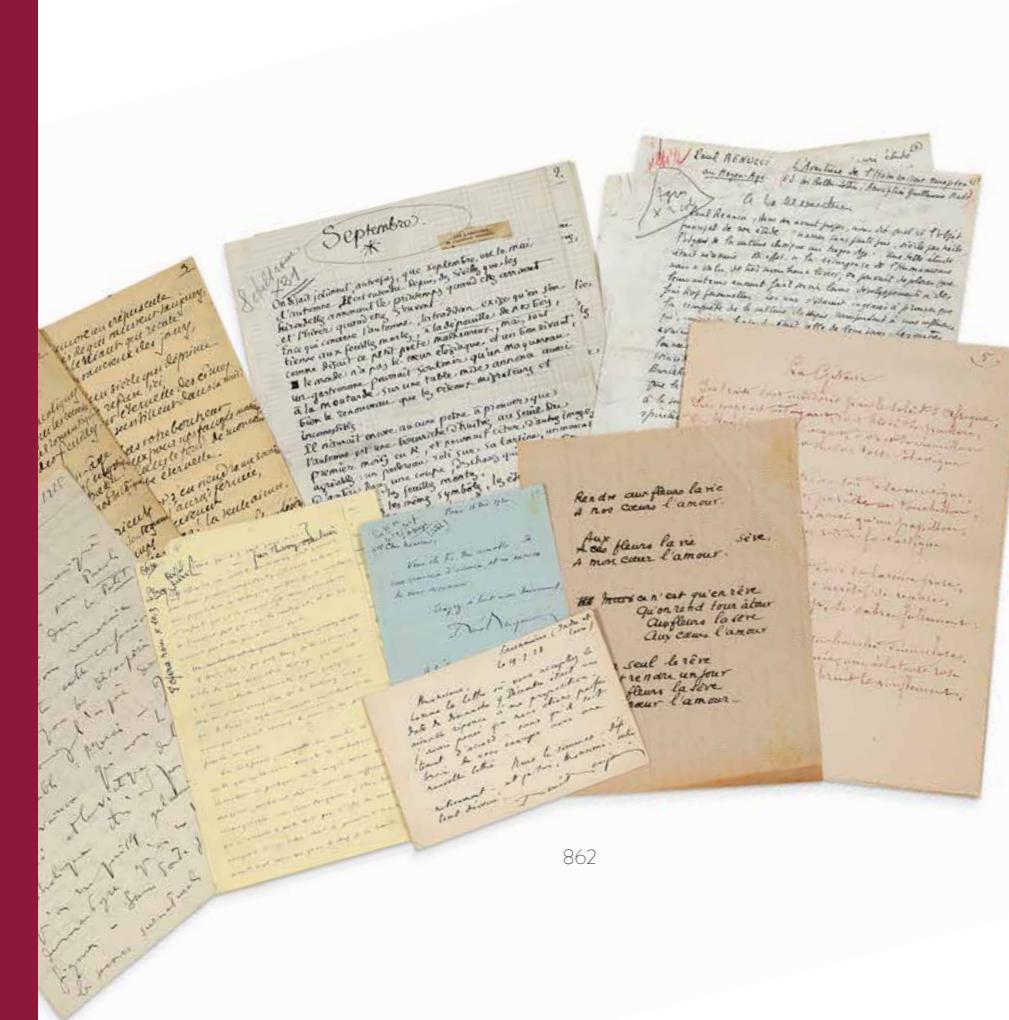
« Mon tres cher pere, Je vous ai fait passer le n° 1 de mon journal. Ne l'avez vous point reçu ? Je vous prie de m'en accuser la reception. Je vous envoie 2 prospectus. Si faire se peut, car nul n'est prophète en son pays, envoyez moi des souscriptions. [Phrase barrée : Je compte déjà parmi mes abonnés deux princes du sang.] Me voilà journaliste et déterminé à user amplement de la liberté de la presse. On a trouvé mon premier n° parfait. Mais soutiendrai je ce ton ? »... En post-scriptum, il demande : « Deviniez vous que je serois un Romain, quand vous me baptisiez, Lucius, Simplicius, Camillus ? et prophétisiez vous ? »

859
DIVERS

17 lettres ou pièces, la plupart L.A.S. d'écrivains.

150 / 200 €

Georges CAIN (avec dessin), comtesse DASH, Maurice DONNAY (2 à Lucien Descaves), Auguste DORCHAIN (poème), Henri DUVERNOIS (3), Jean d'ESME (2), Francis de MIOMANDRE (à Léon Hennique), Martin NADAUD, PIGAULT-LEBRUN (ms extrait d'une pièce), Guy de POURTALES, Paul REBOUX (2), Francisque SARCEY ; plus un portrait gravé d'Alphonse Esquiros.



862

DIVERS

29 lettres ou manuscrits, la plupart L.A.S. ou manuscrits autographes signés.

800 / 1 000 €

Jacques d'ARNOUX, Henri BARBUSSE, Maurice BEDEL, René BENJAMIN (2), Henri BÉRAUD (2), Henry BORDEAUX, Francis CARCO, Guy des CARS, Louis GALLET (3 poèmes), Jean-Jacques GAUTIER (5 mss de critique théâtrale, sur Gérard Philipe dans *Le Cid* au T.N.P., la Médée d'Anouilh, etc.), Pierre GAXOTTE (2 mss d'articles, plus un datycl.), Jacques de LACRETELLE (2 articles, dont un dicté), Léo LARGUIER (2 mss), André LEBEY (poème), Robert MALLET (article), Thierry MAULNIER (ms d'article), Marcel PAGNOL (brouillon de poème).

800 / 1 000 €

861

DIVERS

16 et 34 lettres ou pièces, la plupart L.A.S.

200 / 300 €

Edmond ABOUT, Octave FEUILLET, comte de GOYON (préfet de l'Eure 1818), H.S. LEWIS (à Sophie Duvauzel), Wilfrid LUCAS, Princesse MATHILDE, Pauline de METTERNICH, Paul REUMERT, Gustave SIMON, Robert SINGER, etc., dont plusieurs adressées à Cécile Sorel comtesse G. de Ségur.

Correspondance (34 lettres) adressée à l'abbé Maurice MOREL (1908-1991), avec l.a.s. de l'abbé : A. Baud-Bovy, Y. Becker, P. Bermezat, H. Bernès, J. Bouler, J. Boussac-Termier, G.F. Reber, G. Rodis-Lewis, G. Rossi, G. de Salaberry, H. Sarda, etc.

863
DIVERS

18 lettres ou pièces, la plupart L.A.S., et un dossier de manuscrits et documents.

800 / 1 000 €

Cécile ALDIN, Pierre BENOIT, Jean-Richard BLOCH, Frédéric BOGINO, Henri BONNEROT, Adrien de BONTIN (3), Michel BRÉAL, Joseph CHAILLEY, CHAMPFLEURY, Jules CHAPLAIN, Édouard CHARTON (10), Armand DAYOT, Léon DESHAIRS, Maurice FOMBEURE (poème), Loïe FULLER (longue lettre sur ses projets de spectacles), Jean FOURASTIÉ (3 mss d'articles), Louis GABRIEL-ROBINET (article sur la campagne électorale de 1969), Louis GALLET (poème), Jean-Jacques GAUTIER (4 mss de critique théâtrale), Pierre GAXOTTE (article), Jean GUITTON (2 articles), François JOUINOT-GAMBETTA, Francis JOURDAIN, Jacques de LACRETELLE (article nécrologique sur Jean Schlumberger), Charles LEPÈRE (8), Charles MOINIER, Joseph NAUDET, PAULIN-MÉRY, André PÉRATÉ, PONSON DU TERRAIL, RACHILDE, Henry ROUJON, Jean-François de SAINT-LAMBERT, Gérard SEGUIN, Edmond TIERSOT, etc.

Important dossier de manuscrits et notes autographes de Daniel BERTHELOT (1865-1927) sur l'électricité et les centrales électriques, notamment celle de Saint-Denis (environ 135 pages), plus documents joints.



864

DROUOT Antoine (1774-1847)
général, compagnon d'exil de Napoléon à l'île d'Elbe

33 L.A.S. et 4 L.S. « Drouot », Portoferraio puis Nancy 1814-1840, à André PONS DE L'HÉRAULT ; 55 pages in-4, nombreuses adresses.

1 500 / 2 000 €

Intéressante correspondance, depuis l'époque où Drouot était gouverneur de l'île d'Elbe, et Pons administrateur des mines de fer à Rio Marina, jusqu'au milieu de la monarchie de Juillet.

Nous ne pouvons donner ici qu'un bref aperçu de cette riche correspondance.

Portoferraio 13 juillet 1814 : après la scène scandaleuse occasionnée « par les discours imprudents de l'ouvrier Scaldighi et par l'insolence effrénée de ses camarades qui ont poussé l'audace jusqu'à blesser des gendarmes à coups de pierres », des arrestations auront lieu, mais il paraît inutile d'envoyer à Rio un renfort de troupes... 20 décembre, présentation de Jules de Klaproth, « naturaliste et fils du célèbre chymiste prussien »...

Nancy 11 mai 1822, réponses de Drouot aux questions de Pons en vue de son *Essai sur le règne de Napoléon* : débarquement de l'Empereur à l'île d'Elbe, organisation du système militaire de l'île, travaux faits aux fortifications, projet de l'Empereur de faire un lazaret, séjour de l'Empereur à Marciana... 7 juillet 1824, remerciement admiratif d'une lettre en vers : « ce langage des dieux m'est inconnu »... 18 juillet 1825, il charge Pons de remercier le maréchal SUCHET de son bon souvenir ; il se réjouit de sa guérison... 30 octobre : le Congrès de Châlons justifie pleinement l'Empereur d'avoir refusé la paix, « mais vous accusez bien sévèrement le duc de Vicence [CAULAINCOURT] qui, j'en suis bien convaincu, était animé du plus vif désir de procurer la paix à la France. Je crains bien que cette accusation n'amène des discussions qui soient un sujet de joie pour tous les ennemis de notre patrie »... Drouot est affligé de ce que « l'Hercule du mont Cassel » [Jérôme Bonaparte] a dit de lui... 22 novembre 1826. Il a reçu les deux portraits lithographiés du général MICHEL, son ancien compagnon d'armes, mais ne sait quel est le général habitant Nancy auquel se destine le second... 11 janvier 1828, cela fait 54 ans qu'il a commencé le voyage de la vie ;

il prie son vieil ami d'accepter la quittance des 5500 francs qu'il lui a prêtés (quittance jointe)... 15 octobre, il signale « une grosse erreur » dans *De la bataille et de la capitulation de Paris* : « Vous dites qu'il y avoit à Grenelle trois cent mille quintaux de poudre. J'ai ouï dire dans le temps qu'il y en avoit trois cent mille livres c'est-à-dire cent fois moins »... 14 juin 1831, il regrette que Pons soit rappelé de la préfecture du Jura... 8 juin 1836, liste des grades qu'il a « parcourus », précisions sur ses décorations, titres et dignités... 9 juillet, il renvoie l'épreuve (jointe) de sa notice biographique, avec des corrections et suppressions à faire, dont un passage évoquant les ingrats et les félons. Lui-même a brûlé ses notes et matériaux « sur les grands évennemens qui ont précédés l'année 1816 » : ils étaient incomplets et inexacts et il était incapable de s'élever à « la hauteur du sujet »... Ailleurs, il est question des procès et ennuis financiers de Pons, de visites du général Bertrand et d'Eusèbe Salverte, etc.

On joint une L.A.S. de son frère François DROUOT, 4 L.A.S. du baron d'Haussez, et une de Félix Duvert (à Antoine Coupart) ; plus un fac-similé.



865

DUPLESSIS Robert (1857-1929) général

28 CARNETS autographes signés « R. Duplessis », plus photographies et documents joints, 1914-1917 ; 28 carnets in-12 ou petit in-8, à couverture cartonnée ou toilee ou en moleskine noire, environ 1500 feuillets la plupart recto-verso, plus de nombreux documents joints.

15 000 / 20 000 €

Important témoignage au jour le jour sur la guerre de 1914-1918 par un général qui se montre très critique.

[Chef de bataillon au 149^e Régiment d'Infanterie à Épinal en 1901, Duplessis devient successivement commandant du 5^e bataillon de chasseurs à pied à Remiremont, lieutenant-colonel au 35^e R.I. à Belfort, colonel du 69^e à Nancy. Général de brigade en 1913, il est promu provisoirement général divisionnaire pendant la bataille de la Marne, il dirige la 3^e brigade d'infanterie, composée du 33^e R.I. (Arras) et du 73^e (Béthune), appartenant à la 2^e Division d'infanterie (Arras), commandée successivement par les généraux Deligny, Garnier-Duplessis, Brulard et Guignabaudet, et faisant partie de la V^e Armée. En retraite à Dijon, il deviendra vice-président de l'Académie des Sciences, Arts et Belles Lettres de cette ville.]

Entre les jours qui précèdent la mobilisation et l'été 1917, ce brillant général « consigne au jour le jour, heure après heure, pendant plus de deux ans, ses actes et ses états d'âme dans vingt-cinq petits carnets de tranchée qui sont régulièrement envoyés à ses proches par des voies sûres, évitant la censure ou le regard d'autrui. Désirant rédiger à terme ses mémoires - « Si Dieu me permet de revenir de cette guerre, je reprendrai ces notes, et tâcherai d'en faire quelque chose ! » -, Robert Duplessis raconte de sa belle écriture les détails quotidiens des grandes batailles où il est impliqué avec ses hommes : la Marne, la Champagne, Reims, Verdun et la reprise du village de Douaumont, la Somme.

Ses carnets sont truffés de photographies, de croquis, de coupures de presse, de plans, de cartes géographiques, de cartes postales, d'ordres, de rapports de ses officiers, de documents d'archives, de lettres reçues ou envoyées. Ils sont accompagnés de chemises documentaires et de copies du journal de marche de sa brigade. Dans ses écrits, Robert Duplessis se montre toujours très soucieux, très respectueux du sort et de la vie des hommes qu'il commande, qu'ils soient officiers ou simples poilus, et très critique à l'égard de certains de ses collègues, généraux d'opérette incompétents, mesquins, ambitieux et carriéristes qui encombrent les états-majors en temps de paix comme en temps de guerre ». (Jean-Pierre Guéno).

Détail des carnets. * N° 1. Auvillers-les-Forges (dans les Ardennes), Rocroi, Teignes (Belgique), Morville, Dinant, Sommières, Montigny, Beaume, Agnincourt, Pontavert, 5 août-10 octobre 1914. Sur la 1^{re} page, cette note : « Campagne de 1914. - Simples notes prises au jour le jour ». * N° 2. Pontavert, 11-30 octobre 1914. * N° 3. Pontavert, 30 octobre-8 décembre 1914. * N° 4. Pontavert, Magneux, Saponay, Cuperly, Suippes, Vadenay, La Cheppe, Laval, Wargemoulin, Saint-Rémy-sur-Bussy, 8 décembre 1914-22 janvier 1915. * N° 5. Saint-Rémy-sur-Bussy, Somme-Tourbe, Courtisols Maison-neuve, Saint-Martin-sur-le-Pré, Oiry, Chardogne, 23 janvier-16 février et 11-29 mars 1915. * N° 6. Champagne, 16 février-11 mars 1915. * N° 7. Chardogne, Rembercourt-aux-Pots, Fleury-sur-Aire, Thierville, Braquis (près de Verdun), Landrecourt, Lemmes, 30 mars-21 avril 1915. * N° 8. Lemmes, Condé, La Neuville-aux-Bois, Vignot (près de Commercy), Croix Saint-Jean (secteur du Bois d'Ailly), Sorcy, Unchair, 22 avril-21 mai 1915. * N° 9. Pontavert, 23 mai-16 juin 1915. * N° 10. Pontavert, 17 juin-11 juillet 1915. * N° 11. Pontavert, Roucy, 12 juillet-4 août 1915. * N° 12. Pontavert, 5-31 août 1915. * N° 13. Pontavert, Rosnay, Bouffignereux, Bois des Geais (Berry-au-Bac), 1^{er} septembre-8 octobre 1915. * N° 14. Bois des Geais, 9 octobre-11 novembre 1915. * N° 15. Bois des Geais, Ventelay, 12 novembre-25 décembre 1915. * N° 16. Pontavert, 26 décembre 1915-19 janvier 1916. * N° 17. Pontavert, Prouilly, Ville-en-Tardenois, 20 janvier-20 février 1916. * N° 18. Cumières, Possesse, Glorieux (faubourg de Verdun), fort de Souville, Fleury, 21 février-7 mars 1916.



PHOTOTYPIE BAUER, MARCHET ET C°, DIJON

Notre tâche de Campagne !

15 Septembre
d'anniversaire
Tout à lui au
ment que je
arrête depuis
je value
toujours en
croire en
Le fut une
feu !... —
très calme...
par notre
maintenant de
ne meut prépar
Voici une de
AMST...
jour au
les Flan...
« Not...
née mai...
le poin...
paix est...

Je trouve en
mais ce n'est pas
toute des truc...



* ° 19. Sommières (devant Bar-le-Duc), Taunois, Erize, Ligny en Barrois, Cumières, Verneuil, 8 mars-8 avril 1916. N° 20. Bourg (près de Fismes), Ferme Lécuyer, 16 avril-10 juin 1916. * N° 21. Ferme Lécuyer (près de Fismes), Longeval, 11 juin-16 juillet 1916. * N° 22. Bourg et Comin, Lagery, Bastieux-sur-Chatillon, Guignemicourt, camps 13 et 14 au nord de Chipilly-sur-Somme, 17 juillet-26 août 1916. * N° 23. Camps 13 et 14 dits de Gressaire (ouest de Bray-sur-Somme), Bois de Maricourt, Maurepas, P.C. du Calvaire, 27 août-15 septembre 1916. * N° 24. Est de Maurepas (poste de commandement 620), PC de la tranchée de Brody, Bois de Leuze, Camp du Bois Billon, 16 septembre-1^{er} octobre 1916. * N° 25. Poste de commandement de la ferme de Bronfay (Bois Billon), Bussy de Poix, Quevauvillers, cantonnement de Somme-Vesle, Courtisols 2-15 octobre 1916 [Duplessis part alors en convalescence à Dijon]. * [N° 26]. Poitiers et Parthenay, 25 avril-18 août 1917. * 1915. Braquis (inachevé). * Retraite des Allemands dans l'Est africain, mars-juin 1916 (nombreuses coupures de presse collées).

Nous ne pouvons en citer ici que quelques trop brefs extraits. Sur la mobilisation (5 août 1914) : « C'est le quatrième jour de la mobilisation et l'état-major de la troisième brigade s'embarque à six heures neuf du matin avec le deuxième bataillon du 33^e régiment d'infanterie. L'embarquement se fait avec rapidité, discipline et entrain. Nous partons à l'heure exacte et nous dirigeons sur Hirson en passant par Valenciennes et Avesnes. Les hommes ne cessent de chanter la Marseillaise, le Chant du départ. Partout on nous acclame, on nous salue... Vive la France ! »... 1^{er} novembre 1914 : « Vicissitude des attaques partielles : avance, recul... Ce sont les fluctuations de la bataille. Que sortira-t-il de tout cela ? À mon humble avis, ce n'est qu'en Allemagne que se fera la décision, en Allemagne, sous la pression des masses russes.

Nous avons pour nous en France la rapidité d'organisation, les hommes, et les moyens de transport et de ravitaillement. Mais comme

...

c'est surtout une guerre non politique, mais une guerre de race, elle durera longtemps, jusqu'au moment où l'un des deux adversaires sera ruiné, anéanti, à bout de ressources, d'hommes, de chevaux, de matériel, et d'argent ! Voilà pourquoi, à mon avis, la guerre durera longtemps »... Sur les tranchées : « Il faut cacher nos hommes, nos canons, nos chevaux, nos malades, et le problème se complique de plus en plus. C'est presque une question de vie et de mort. Nous nous installons dans les tranchées. Nous les creusons, nous les renforçons par des parados, des pare-éclats, des traverses et des toitures, en planches, en rondins, recouverts de terre, de manière à mettre les habitants à l'abri tout au moins des éclats de projectiles de campagne »... « Il pleut atrocement [...] et ma pensée émue va à mes petits soldats qui dans leurs tranchées, assis ou accroupis sur un sac à terre, le doigt sur la détente de leur fusil, continuent à avoir l'œil aux aguets et fixé sur l'horizon !... Ils ont comme un toit, des rondins, une toile de tente, une couverture... C'est affreux ! mais la blague finit par l'emporter. Alors on rit et l'on est désarmé ! »... 8 octobre 1916 : « Je ne peux m'empêcher de faire maintes et maintes réflexions sur le mauvais fonctionnement de certains de nos grands états-majors... Que d'ordres oubliés ou tardivement donnés, ou donnés en ignorance complète de la situation ! Que de papiers demandés d'urgence alors qu'ils sont insignifiants ! Que d'ordres actifs inexécutables... Quand cela provient du fait du bureau de nos grands états-majors, où il y a trop de jeunes officiers qui ne sont pas au courant de la situation du front et qui écrivent avec la toute-puissance de la signature P.O. (Par ordre) des choses abracadabantes.

Nous ne souffrons pas tous en première ligne et le remède serait d'envoyer au feu pas mal de ces paperassiers [...] Mais je ne connais rien de plus difficile que de débusquer un embusqué !... « Attaque vers la Ville-aux-Bois, le 33^e progresse, mais est arrêté en avant du village par un réseau de fils de fer [...] Le barrage de fils de fer a 2 m de haut ; c'est un treillage de cage à poules, amplifié, augmenté par des fils se croisant en tous sens ! Bref c'est inextricable, [...] 2 m de haut, 5 à 6 m de profondeur ! C'est à devenir fou ! [...] Combien de nos chers petits soldats sont-ils tombés devant ces réseaux effroyables ! »... Etc.

On joint :

2 carnets par un secrétaire (avec quelques notes autogr. de Duplessis) : * Campagne de 1914-1915-1916. Journal de marche de l'Etat-Major de la 3^e Brigade d'Infe. Copie authentique ; * Campagne de 1914-1915-1916. Journal de marche de l'Etat-Major de la 3^e Brigade d'Infe.

5 carnets ou cahiers autographes antérieurs à la guerre. * Grandes Manœuvres 1881. Notes et Souvenirs, comme sous-lieutenant au 130^e à Chartres. * Carnet de dessins de Robert Duplessis Lieutenant d'Etat-Major, Constantine, Alger, 1888-1889. * Brigade géodésique (Province de Constantine). Campagne de Janvier-Avril 1891. * 2 cahiers de dessins faits en Algérie, 1891 et 1892-1893.

Un carnet autographhe : Les loisirs de la retraite d'un vieux soldat !, Dijon 1928 (cahier de travaux historiques sur la guerre de 1870).

Tapuscrit et notes autographes : **Souvenirs de guerre 1914** (75 p., plus environ 20 p. autogr.) sous 5 chemises : I « De la mobilisation à la veille du combat de Dinant (Belgique) » (4-14 août), II « Bataille de Dinant-Veille de Charleroi » (15-22 août), III « Bataille de Charleroi-Veille de la Bat.

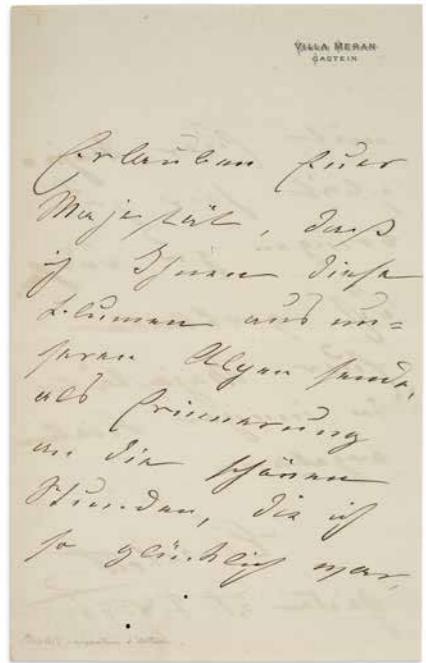
De la Marne » (23 août-5 septembre), IV « Bataille de la Marne » (6-18 septembre), V du 19 septembre (« le lendemain du départ de Reims) au 30 septembre.

Outre les nombreux documents et photos joints aux carnets (et mis sous pochettes pour des raisons de conservation), on relève : une carte entoilée de la Province de Constantine ; un dossier de 15 cartes d'état-major de Verdun et ses environs (plusieurs annotées), plus 11 photos aériennes ; un dossier de 5 cartes ronéotées (3 annotées) sous chemise autogr. : « Devant Tahure. 1^{re} Bataille de Champagne (février-mars 1915). Cartes et croquis du terrain des attaques. Ce furent les seuls documents cartographiques remarquables par leur imprécision que nous eûmes à notre disposition pour procéder aux nombreuses attaques qui eurent lieu du 16 février au 11 mars » (d'autres notes de Duplessis sont très sévères), plus un petit dossier de photos et documents avec annotations ; un album photographique sur la guerre (plus 12 photos volantes, et un diplôme de la Croix-Rouge) ; un cahier de coupures de presse photographiques, Dessins-Cartes, Campagne de 1914-1915-1916 ; une pochette de 20 cartes postales de la revue passée par Duplessis à Poitiers le 14 juillet 1917 (commentées au dos) ; un ensemble d'environ 160 photographies et cartes postales diverses de Duplessis, de groupes d'officiers, de revues et prises d'armes, etc., de 1886 à 1917, plus quelques documents joints.

BIBLIOGRAPHIE

Jean-Pierre Guéno, Gérard Lhéritier, *Entre les lignes et les tranchées* (Gallimard/Musée des lettres et manuscrits, 2014, p. 28 sqq.).





866

866

ELISABETH (1837-1898) dite Sissi, Impératrice d'Autriche, reine de Hongrie et de Bohême, assassinée par un anarchiste italien

L.A.S. « Elisabeth », Gastein 21 août 1886, à une Majesté ; 2 pages in-8, en-tête Villa Meran, Gastein ; en allemand.

2 500 / 3 000 €

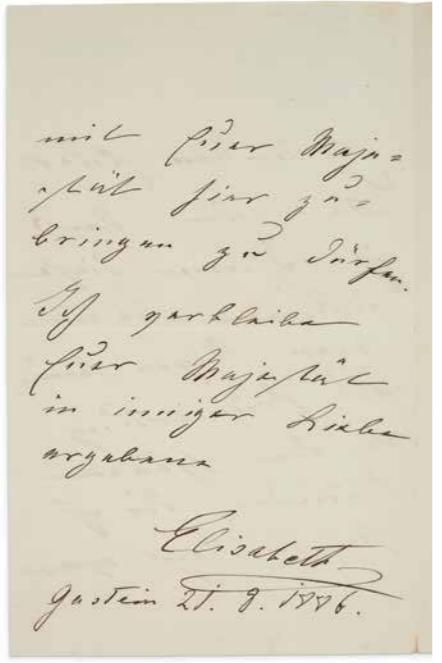
Elle envoie à Sa Majesté des fleurs des Alpes en souvenir des belles heures passées ensemble à Gastein où elle a été heureuse (« als Erinnerung an die schönen Stunden, die ja glücklich war, mit Euer Majestät »)...

867

FAVRE Jules (1809-1880) homme politique, vice-président et ministre du gouvernement de la Défense nationale

MANUSCRIT autographe, [février 1871] ; 2 pages in-4 découpées pour l'impression et remontées sur carte (marques au crayon de l'imprimeur).

250 / 300 €



867

Sur le ravitaillement de Paris après le siège, à la suite de la convention d'armistice qu'il avait signée, comme ministre des Affaires étrangères, le 28 janvier 1871, avec BISMARCK.

Le ministre des Affaires étrangères a passé la journée à Versailles avec le ministre des Travaux publics et les directeurs des chemins de fer, pour arrêter avec la commission des chemins de fer allemands un arrangement pour l'arrivée de marchandises ; il a ensuite échangé des télégrammes avec Londres pour organiser l'approvisionnement via le port de Dieppe, le seul qui soit en communication avec des lignes ferrées qui n'ont pas été dévastées. Des vivres accumulés à Bruxelles seront dirigés sur Dunkerque. « Nous croyons donc pouvoir engager nos concitoyens à bannir toute inquiétude - ils ont encore quelques mauvais jours à passer, des souffrances à endurer. Hélas ! Tous nous voudrions qu'elles fussent plus vives encore et après les terribles réalités qui nous accablent pussent nous être épargnées. Au moins, dans notre légitime douleur, pouvons-nous tous nous rendre ce témoignage que nous avons été au-delà de ce que commandait le devoir »... Un manque de moyens aurait exposé à « une catastrophe sans précédent dans l'histoire. Nous en avons bravé le péril pour défendre jusqu'au bout notre chère patrie, et ce n'est pas parmi les habitants de Paris que nous rencontrerons quelqu'un qui nous reproche cette témérité »...

868

FRANÇOIS I^{er} (1494-1547)
Roi de France

7 L.S. « Francoys », Rouen janvier et Saint-Germain-en-Laye février [1522 ?], au Premier Président Jean de SELVE ; contresignées par Florimond ROBERTET (la 1^{re} par Nicolas de NEUFVILLE, la 6^e par Robert GEDOYN) ; 1 page in-4 ou in-fol. chaque, adresses.

4 000 / 5 000 €

Rouen 17 janvier. Il est averti « que soubz umbre de quelque prest que ma liberallement fait maistre Charles de LOUVIERS, et que contre verité on a mis en avant que cestoit pour lachapt de l'office de mon conseiller clerc en ma court de parlement » ; il demande qu'en vertu des lettres de don on reçoive Louviers dans son office.

Saint-Germain-en-Laye 5 février. Il veut que soient délivrées sans délai au Sieur de BOISY [Claude GOUFFIER] les lettres d'assiette qu'il lui a baillées « pour recompense des **deniers et vaissele dor que jay prins de feu mon cousin le grant maistre son père** ».

9 février. Il demande de hâter la publication de ses lettres en forme d'édit « par lesquelles je exemte separe et eclipse de la **jurisdiction de mon prevost de Paris et lieutenant civil** toutes les causes matieres et proces pour le faict de la conservation dont il souloit et avoit accoustumé de congoistre comme conservateur desdits privilleiges, et cree ung bally lieutenant et autres officiers pour doresnavant en congoistre »...

9 février. Il presse « la publication de **ledit de lerection des vingt conseilliers que jay avisé de mettre en ma court de parlement** », afin de pouvoir nommer les personnages qui occuperont ces offices.

10 février. Il demande la publication immédiate de son édit de création de vingt conseillers au Parlement.

24 février. Il presse la tenue du procès « entre le viconte et seigneur de MONTFORT prochain parent de mon cousin le duc de Gueldres, et Yolande de LUXEMBOURG et ses consors en matiere de partage »...

28 février. Il convoque Selve et quatre conseillers de la cour du Parlement, avec les pièces et sacs du procès, afin de l'informer « du proces pendant en madite court entre maistres Seraphin et Jehan du TILLET freres, pour raison du greffe civil dicelle »...

[Le Président Jean de SELVE (1475-1529) magistrat et diplomate. Premier Président des Parlements de Rouen puis de Bordeaux, Vice-Chancelier de Milan, puis Premier Président du Parlement de Paris,



868

869

FRANÇOIS I^{er} (1494-1547)
Roi de France

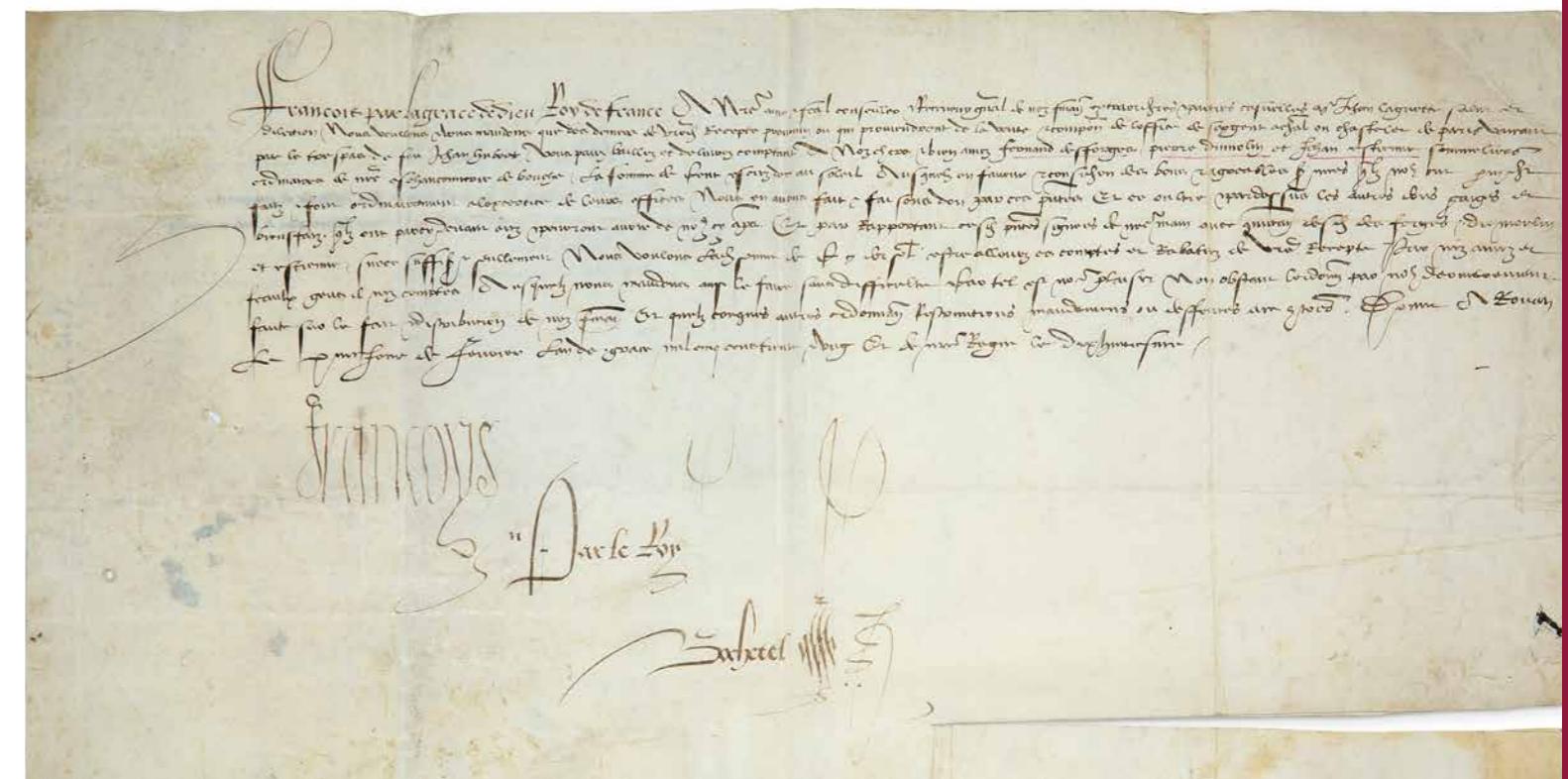
P.S. « Francoys », Rouen 13 février 1531 ; contresignée par Jacques BOCHETEL ; vélin oblong in-fol.

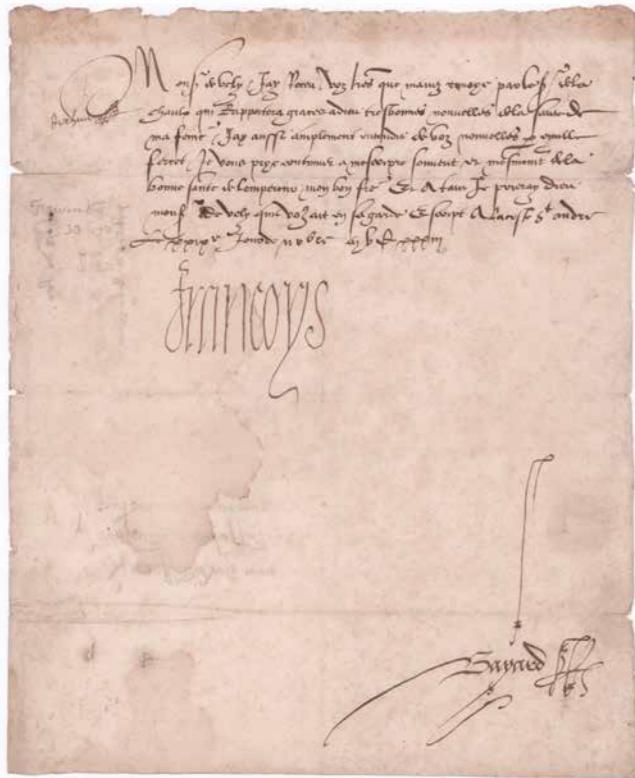
1 000 / 1 200 €

Ordre à Jehan CAGUETTE, receveur général des Finances extraordinaires et parties casuelles, de payer, sur les deniers provenus

ou qui proviendront de la vente de l'office de sergent à cheval au Chastelet de Paris vacant par le trépas de feu Jehan Hubert, à Fernand Desforges, Pierre Dumolin et Jehan Estienne, « sommeliers ordinaires de nostre eschanconnerie de bouche, la somme de cent escuz dor au soleil », en faveur et considération de leurs « bons & agreeables services »...

869





870

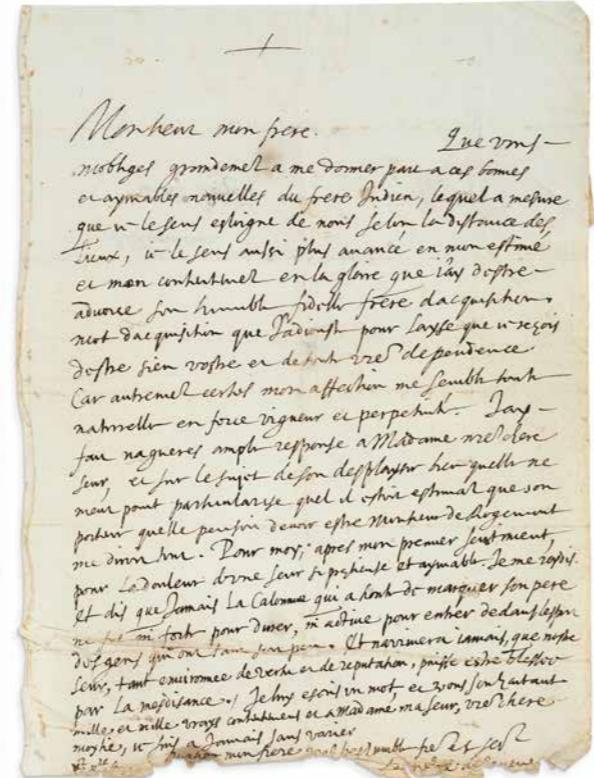
870

FRANÇOIS I^{er} (1494-1547)
Roi de France

L.S. « Françoys », La Côte Saint-André 29 novembre 1533, à Claude Dodieu sieur de VELY, « mon conseiller & ambassadeur par-devers l'empereur » ; contresignée par Gilbert BAYARD ; 1 page in-4, adresse au verso légère mouillure).

800 / 1 000 €

Il a reçu ses lettres envoyées par le Sieur de LA CHAUX « qui rapportera graces a Dieu tresbonnes nouvelles de la santé de ma feme. Jay aussi amplement entendu de voz nouvelles par Emille Ferret. Je vous prie continuer a mescrirre souvent et mesmement de la bonne santé de lempereur, mon bon frere »...



871

FRANÇOIS DE SALES Saint (1567-1622) évêque de Genève, fondateur de l'ordre de la Visitation, auteur de l'*Introduction à la vie dévote* et du *Traité de l'amour de Dieu*

L.A.S. « Franc^s E. de Geneve », [Annecy] 1^{er} décembre 1613, à « Monsieur de Pezieu » [Balthazard de PEYSIEU] ; 1 page petit in-fol., adresse au dos (un peu froissée, bas de la lettre effrangé affectant la signature).

4 000 / 5 000 €

Belle lettre familiale, condamnant vivement les calomnies.

[Balthazard de PEYSIEU était le fils aîné de Françoise de Disimieu, épouse de François-Philibert de Longecombe de PEYSIEU ; elle était apparentée à François de Sales par le mariage d'une des aïeules de François avec un François de Longecombe, et François de Sales, qui l'appelait sa « très chère mère », considérait ses fils comme des « frères ». Deux frères de Balthazard furent religieux : Jacques, qui fut vicaire général du prieuré de Nantua, et Louis, cité dans cette lettre, capucin missionnaire, qui sera tué au Brésil en 1614 sur l'île de Maragnan, lors d'une attaque des Portugais.]

872

FRANÇOIS-JOSEPH I^{er} (1830-1916)
Empereur d'Autriche

PHOTOGRAPHIE signée « François Joseph » ; 20 x 10,5 cm à vue (signature un peu pâlie), sous verre biseauté (deux éclats aux coins) dans un important cadre orné (32 x 18,5 cm), avec son écrin en maroquin noir (35 x 22 cm).

1 000 / 1 500 €

Grande photographie de l'Empereur en pied en uniforme, portant ses décorations.

Important cadre en bronze doré à décor de frise perlée et d'émaux ; il porte dans les deux coins supérieurs le chiffre FJ en argent découpé et émaillé rouge, et dans les deux coins inférieurs deux médaillons ovales en argent ciselé des armoiries de l'Empire autrichien enrichies d'émail rouge et blanc. L'ensemble est surmonté d'une imposante couronne impériale en argent ciselé, enrichie d'émail (petits éclats à l'émail, accidents au verre). Chevalet métallique au dos. Dans son écrin en maroquin noir en forme, fermant par deux attaches en bronze doré, à couvercle et fond garni de soie ivoire, avec marque à l'or de l'orfèvre viennois Josef KLINKOSCK.



GAMBETTA Léon (1838-1882) homme politique

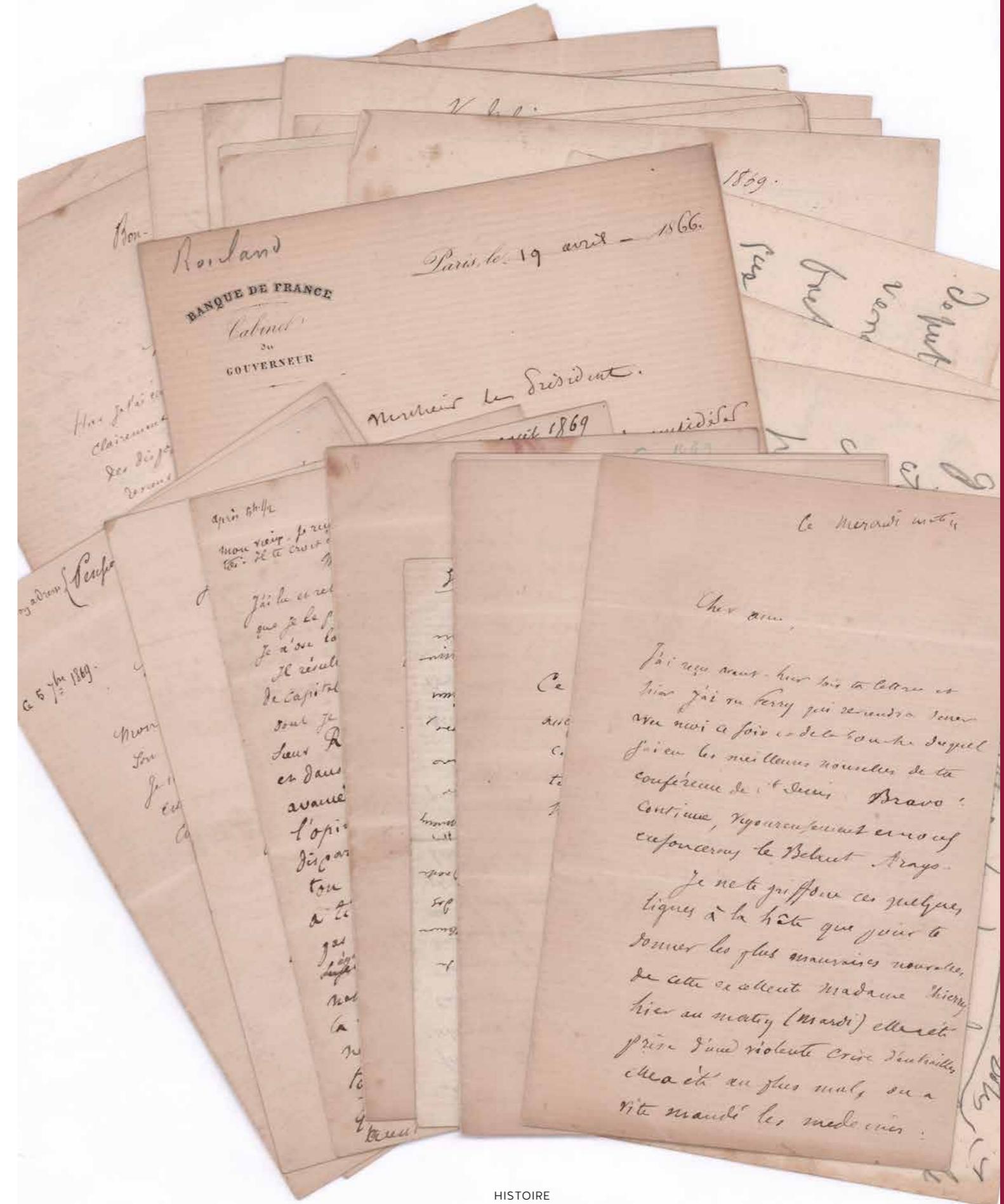
14 L.A.S. « L. Gambetta » ou « Léon Gambetta », Ems, Wiesbaden, Villeneuve (Vaud) août-octobre 1869, à son ami André LAVERTUJON ; 62 pages in-8.

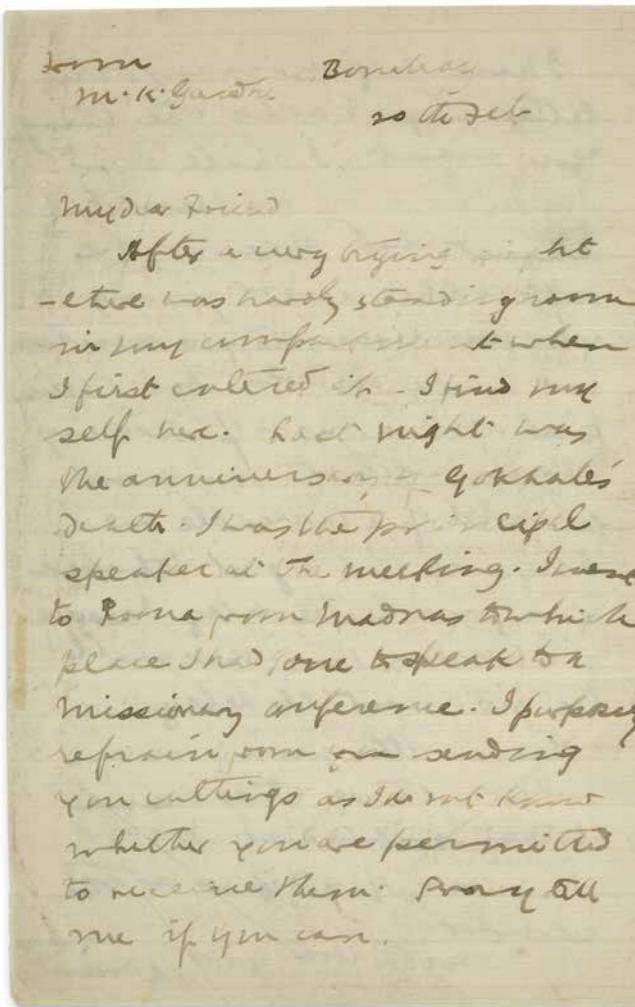
2 000 / 2 500 €

Très intéressante correspondance politique au journaliste républicain André LAVERTUJON (1827-1914), rédacteur en chef de *La Gironde*, et l'un des rédacteurs de la nouvelle *Tribune française, politique et littéraire*. [Il sera secrétaire général du gouvernement de la Défense nationale, et plus tard, sénateur.]

[Ems vers le 10 août 1869]. « Plus que jamais, les temps sont propices ; mais ce n'est point le manifeste de FERRY que je n'ai pas lu qui peut m'être un argument. J'ai vu la réponse de NEFFTZER, elle me paraît trop allemande. Ferry n'a pu me procurer son article. J'ai lu une réponse qu'il a envoyé au *Temps*, depuis qu'il est ici. [...] il a tort d'écrire si souvent »... Il ne faut pas s'alarmer de l'incident judiciaire de Bordeaux... 12 août. Il se méfie de Lacroix et Rasetti, comme commanditaires. En résumé : « aucune confiance, se faire supplier, dire qu'on veut six cent mille francs au bas mot, les voir et les toucher, faire une charte inviolable et ne céder qu'à prix d'or »... [Wiesbaden 16 août]. À la suite d'une lettre du Dr FIEZAL à Lavertujon, évoquant la santé de Gambetta, celui-ci assure qu'il va beaucoup mieux... Villeneuve 30 août. Il persiste à croire que l'élection de Lavertujon n'est pas aussi compromise qu'il le croit, face à ARAGO ; la conférence organisée à Saint-Denis doit être décisive, et Gambetta en indique précisément la teneur, concernant les obligations de l'État « une fois démocratiquement organisé », qui sera « social, initiateur et protecteur », et sans réaction excessive contre le despotisme du régime déchu ; il développe ses idées d'une éducation « absolument civile & laïque » par des instituteurs laïques et « étrangers au célibat », propose de lui fournir un tableau comparatif du budget de l'instruction depuis 1802, et recommande de conclure que cette réforme est liée à « la refonte même de l'organisation politique »... Et de passer en revue d'éventuels candidats à la présidence de la réunion : Henri Martin, Vacherot, Michelet, Pelletan, André Rousselle, Carnot, Jourdan, etc. « Mais Ferry jamais. - Il n'a pas assez d'action sur le populo »... Bonport-sous-Montreux (Vaud) 5 septembre. Il conseille de multiplier les réunions, dont il explique tout l'intérêt ; il en a beaucoup usé, « surtout avec les électeurs de la nuance modérée », avec d'énormes résultats. Il croit à des élections partielles en novembre, et persiste à penser à une dissolution du Parlement : « cette persistance vient chez moi de l'attitude de Jérôme au Sénat » ; il demande ce qu'on en dit à Paris. « Quid des candidatures des anciens proscrits ? »... Il émet des doutes quant à d'éventuelles sources de financement de leur feuille politique... 9 septembre. Réflexions sur l'intérêt que porte M. Dubochet à leur projet de journal, et commentaires sur des faits du jour : la rumeur d'une grave maladie de BONAPARTE, le discours de Jérôme et le programme du 19 janvier 1870.

On joint une note autographe de Lavertujon sur les lettres de Gambetta ; et une l.a.s. de Gustave ROULAND (Banque de France, 1866).





874

GANDHI Mohandas Karamchand (1869-1948) le grand philosophe et patriote de l'Inde

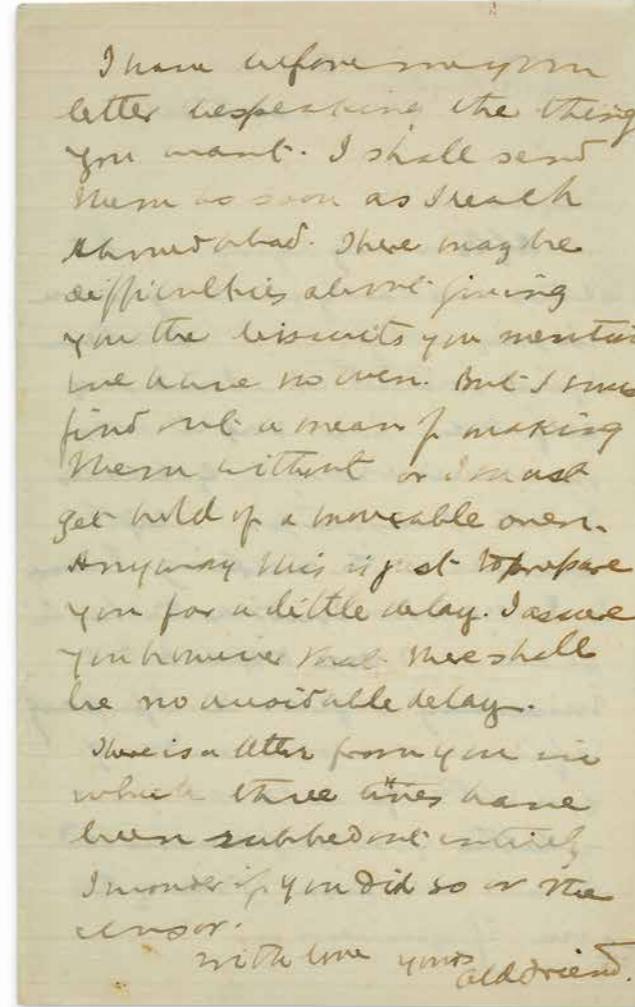
L.A.S. signée (en tête) « M.K. Gandhi » et à la fin, « Old friend », Bombay 20 février [1916, à son ami Hermann KALLENBACH] ; 2 pages in-8 ; en anglais.

5 000 / 6 000 €

Lettre à un ami prisonnier, évoquant l'un des grands partisans de l'indépendance de l'Inde, Gopal Krishna Gokhale.

[Hermann Kallenbach, d'origine allemande, était alors détenu dans un camp en Angleterre.]

Après une nuit très éprouvante - il y avait à peine de la place pour se tenir debout dans son compartiment lorsqu'il y est entré - il se trouve à Bombay. La nuit dernière était l'anniversaire de la mort de GOKHALE. Gandhi était le principal orateur au meeting. Il est allé de Madras à Rama, où il devait parler à une conférence de missionnaires. Il s'abstient de lui envoyer des coupures, ne sachant pas si son ami a le droit de les recevoir. Il a devant lui sa lettre évoquant les choses qui lui manquent. Il les enverra dès qu'il sera à Ahmedabad.



875

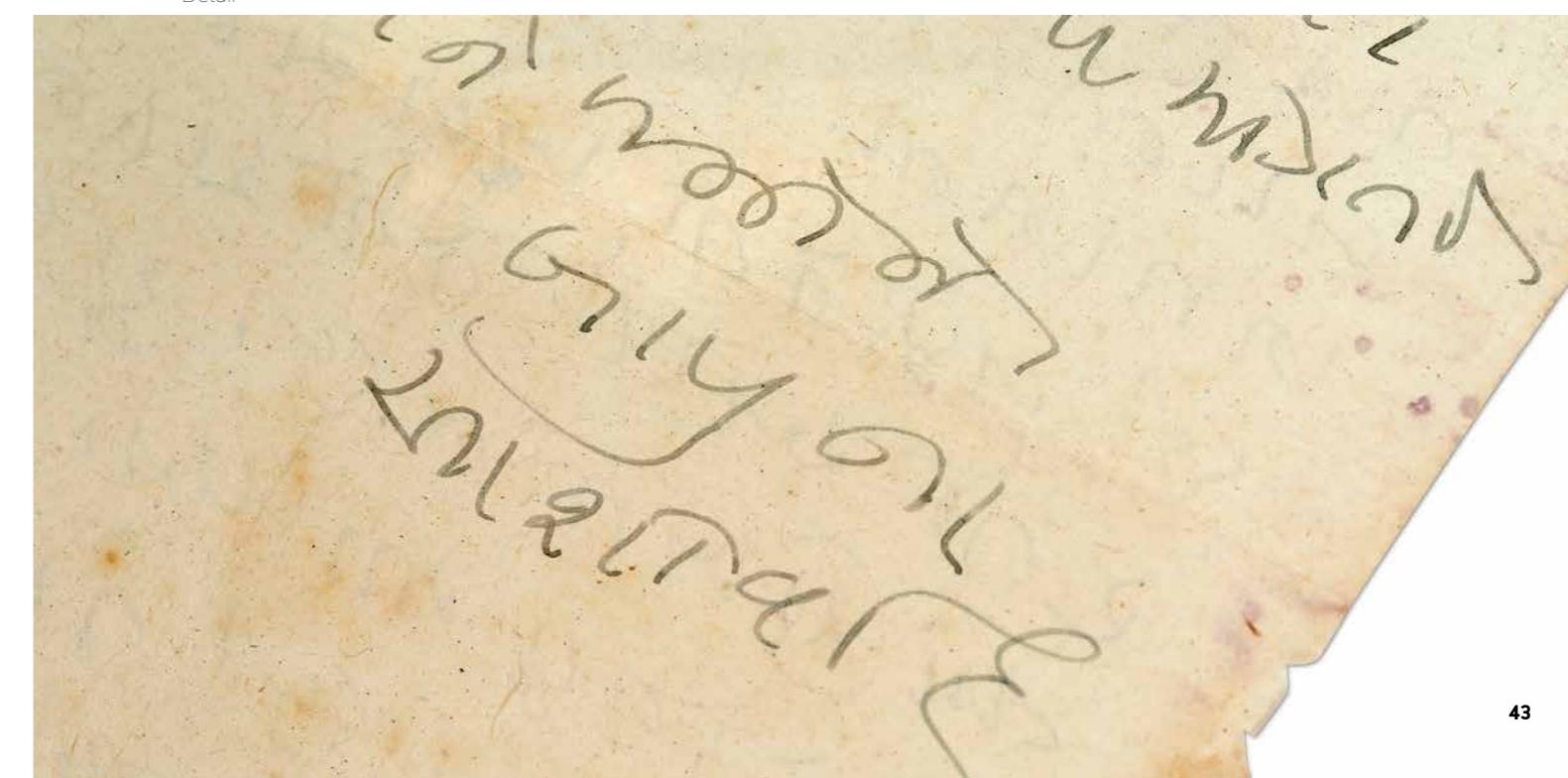
GANDHI Mohandas Karamchand (1869-1948) le grand philosophe et patriote de l'Inde

L.A.S., 20 avril 1926, à son ami Behram Navroji KHAMBATTA ; 2 pages in-8 carré, cachet encre 7540 ; en gujarati.

2 000 / 2 500 €

À un proche ami et disciple, en gujarati.

Détail



GANDHI Mohandas Karamchand (1869-1948)
le grand philosophe et patriote de l'Inde

11 L.A.S. « Mohandas Gandhi », « Bapu » ou « Mohandas »,
dont 10 sur cartes postales, 1926-1937, à son ami Behram
Navroji KHAMBATTA ; 10 pages in-8 ou in-12, la plupart
avec adresse, cachets encre (de 6582 à 7543) ; en gujarati
(traduction anglaise jointe).

15 000 / 20 000 €

Bel ensemble de lettres adressées à son proche ami Khambatta.
Elles sont écrites de l'Ashram de Sabarmati, Wardha, Segar, Ranikhet
et de la prison de Yeravada.

Gandhi conseille à son ami de s'occuper de sa santé, autant que possible, et de consulter un médecin qui pourra lui donner un vrai traitement à suivre. Il n'y a aucun mal à s'occuper de sa santé, mais Gandhi considère qu'abandonner la religion pour des raisons physiques est un péché sérieux. Qu'il considère le corps comme un instrument pour soulager l'âme, et qu'il n'essaye que les remèdes sans effets secondaires (23 mai 1926)... Qu'il consulte Ganri Shankar seulement s'il est convaincu que son médicament est inefficace. Il est de notre devoir d'éliminer de notre corps les maladies. La douleur vient seulement pour nous éprouver. Sachant cela, nous devrions essayer de la supporter de bon cœur (12 février 1937)... Il a reçu le livre que son ami lui a envoyé pendant qu'il voyageait. Malheureusement il ne le comprend pas parce que le livre est écrit en italien. Comment lui faire savoir son opinion ? (22 janvier 1929)... Il évoque aussi des transactions financières, des rendez-vous, son état physique...



c 60 S 214
7538

7566
hier steht
etwa 80 % davon
blauviolett
oder - grünlich
- orangefarben
usw. und so
manche sind
eher weißlich
oder weißlich

29 Mayenne, 11, Mars 1923
Mon cher Camarade,
Je ne puis vous dire à quel point m'a été sensible la lecture que vous avez bien voulu me faire. Le témoignage d'un esprit tel que le votre, dont cette lecture prouve la neutralité, la valeur et l'éternité ne peut m'être que précieux, et je n'attache pas moins d'importance, - croire le bon, - une observation réfléchie que vous m'adressez.

877
877
GANDHI Mohandas Karamchand
(1869-1948) le grand philosophe
et patriote de l'Inde
L.S. « MK Gandhi », Ashram
de Sabarmati 6 avril 1928, à son ami
Behram Navroji KHAMBATTA ; 1 pag
in-8 dactylographiée, cachet encre
7538 ; en anglais

878
GANDHI Mohandas Karamchand
(1869-1948) le grand philosophe
et patriote de l'Inde

L.A. [à son ami Behram Navroji
KHAMBATTA] ; ¼ page in-8 au crayon
timbre numéroté 7566 en tête (papier
bruni, quelques légères fentes) ; en
gujarati.

2 000 / 2 500

Il espère recevoir quelque chose dans un joi

Il espère recevoir quelque chose dans un jour ou deux. Beaucoup sont à Ahmedabad. Il ne faudrait que des petits, de couleur safran, comme ceux portés la veille par la sœur (il s'agit probablement de saris). Il ordonne de se taire et ne pas se battre...

Il a eu son message d'Aden par radio, mais il a envoyé un télégramme à son adresse à Bombay. M. Kapadia en a accusé réception. Il espère que Jal a fait un bon voyage et que lui et eux tous, en ont profité. Il lui envoie une lettre à des amis autrichiens qui l'aideront dans le choix d'un médecin, s'il décide de faire faire l'opération à Vienne...

879
GARIBALDI Giuseppe (1807-1882)
patriote italien
P.S. « G. Garibaldi », Naples
14 septembre 1860 ; demi-page in-4.

400 / 500 €

Sur Alexandre DUMAS. « M. Alexandre Dumas est autorisé de rester d'aujourd'hui en un an, au petit Palais Chiaramone, comme directeur des fouilles & Musées »...

Naples 14 Septembre 1785

M. Alphonse de Beauvois est
arrivé de cette Napolitaine
en un an, au petit Palais
Chrétienement comme l'indique
des feuilles de service
C. Carabaldi

général, Président de la République
...A.S. « C. de Gaulle », Mayence
2 mars 1925, à son « cher camarade »
Lucien NACHIN] : 4 pages in-8.

3 000 / 3 500 €

Il assure son « camarade » de sa sensibilité au « témoignage d'un esprit tel que le vôtre », et à ses « observations réfléchies ». Sa « modeste étude » fut dictée par ses réflexions personnelles d'élève récent de l'École de Guerre. Tout en rendant à cette noble et nécessaire institution la justice qu'elle mérite, j'ai cru devoir signaler aux esprits qui peuvent réfléchir par eux-mêmes, le danger d'une doctrine trop dogmatique, et qui s'accentue. Ne voulant point, pour le moment, quitter le terrain tactique, je n'ai pas parlé des tendances du même genre que vous observez justement dans le domaine de l'organisation. Pourtant, à cet égard, je partage absolument votre avis. Je suis profondément convaincu que cet ordre de la pensée militaire française tient à la nature même de notre esprit national. C'est pour faire voir, et pour donner par là plus de portée à l'avertissement, que j'ai recouru à l'Histoire. Peut-être [...] cette invocation n'a-t-elle pas renforcé la thèse. En ce cas, je le regretterai, car : persuader ou, tout au moins, faire réfléchir était mon seul but »...

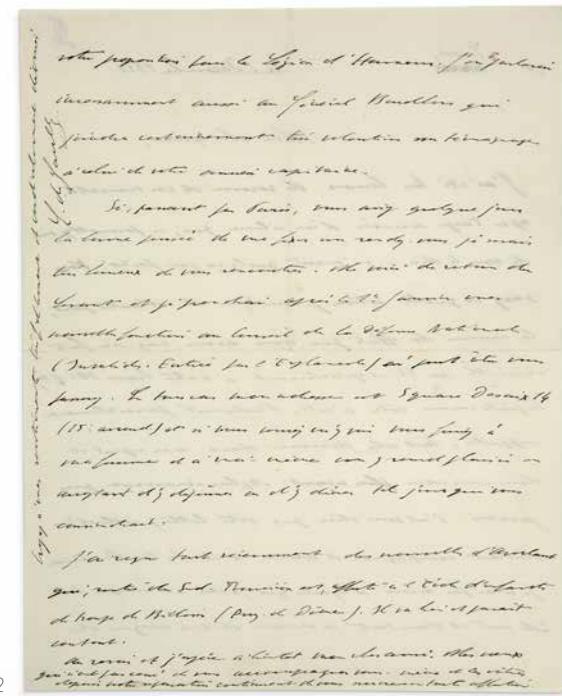
881
GAULLE Charles de (1890-1970)
général, Président de la République

L.A.S. « C. de Gaulle », Paris 12 janvier
1926, à son « cher camarade » [Lucien
NACHIN] ; 4 pages in-8, en-tête
*Le Maréchal de France Inspecteur
général de l'Armée Vice-président
du Conseil supérieur de la Guerre.
Cabinet.*

5 000 / 7 000 €

Les observations de Nachin au sujet de l'étude sur le "Rôle de nos places" sont toutes judicieuses. « Nous sommes d'accord, me semble-t-il, quant à la manière de juger Vauban, Gouyon St Cyr et même Séré de Rivières. Chacun de ces hommes doit être loué pour avoir su faire la synthèse des conditions de la défense nationale à leurs époques ;

tous trois ont cru nécessaire [...] de dresser un système défensif du territoire. Mais, peut-être ne voyons-nous pas tout à fait les choses sous le même angle, pensant aux nécessités d'aujourd'hui ; vous paraissiez inquiet d'une organisation défensive qui enchaînerait le plan du commandement. Aussi ne faut-il pas, à mon humble avis, que l'organisation défensive soit, - comme beaucoup le souhaitent, - fonction du plan d'opérations. L'organisation défensive, nécessaire en permanence, et qui tient aux conditions géographiques, politiques, morales mêmes où se trouve le pays est une affaire de gouvernement. Le plan d'opérations est l'affaire du commandement. Celui-ci fait entrer les places (quelle que soit leur forme) dans ses projets à titre de moyens, exactement comme il fait entrer les effectifs, le matériel, la puissance économique. Si j'ai quelque jour la bonne fortune de vous rencontrer, je préciserais, si vous le voulez bien, ce qu'on pourrait faire aujourd'hui »...



882

GAULLE Charles de (1890-1970)
général, Président de la République

L.A.S. « C. de Gaulle », Paris 2 décembre 1932, à un ami ; 2 pages in-4 à en-tête raturé S.P. 601.

2 000 / 2 500 €

Belle lettre à un compagnon d'armes.

Il a été heureux de recevoir de ses nouvelles après treize ans. « Vous savez en quelle estime je vous tiens et, d'autre part, le souvenir des efforts que nous avons naguère faits ensemble au 33^e et spécialement à notre brave 10^e C^{ie}, les périls courus côté à côté, l'adversité pareillement supportée, tout cela demeure dans mon esprit et dans mon cœur plus vivant et plus émouvant que jamais. C'est dire que votre lettre, celle d'un vaillant compagnon d'armes, a été la très bienvenue ». Il va faire le nécessaire pour le proposer à la Légion d'Honneur. « J'en parlerai incessamment aussi au Général BOUDHORS qui joindra certainement très volontiers son témoignage à celui de votre ancien capitaine »... Il invite son ami à venir le voir quand il passera à Paris : « Me voici de retour du Levant et je prendrai après le 1^{er} janvier mes nouvelles fonctions au Conseil de la Défense »...

PROVENANCE

Ancienne collection Robert GÉRARD (1996, n° 353).

883

GAULLE Charles de (1890-1970)
général, Président de la République

L.A.S. « C. de Gaulle », Colombey-les-Deux-Églises 20 septembre 1935, à un ami ; 2 pages oblong in-12.

1 000 / 1 200 €

« J'ai été très sensible à votre aimable souvenir et d'autant plus qu'il y a pas mal de temps que je n'ai eu le plaisir de vous voir. Je rentrerai à Paris au début de la semaine prochaine [...] et nous parlerons, j'espère, dès que possible, de bien des choses, notamment de vous dont l'action, l'esprit et l'avenir m'intéressent et me touchent au plus haut point »...

884

GAULLE Charles de (1890-1970)
général, Président de la République

NOTE autographe signée en tête « Le Lt Colonel de Gaulle » (à la 3^e personne), [vers décembre 1937] ; 2 pages petit in-4.

1 000 / 1 500 €

Mémorandum sur son éventuelle promotion au grade de colonel, à l'intention du sénateur Paul-Boncour.

« Le Lt Colonel de Gaulle, du Secrétariat du Conseil Supérieur de la Défense Nationale, est proposé pour le grade de Colonel (le Tableau d'avancement sera signé vers le 20 décembre par le Ministre de la Guerre). En raison de ses conditions d'ancienneté (promu l'colonel en décembre 1933) et d'âge (né le 22 novembre 1890), le Lt Colonel de Gaulle ne saurait être inscrit cette année sans une décision particulière du Ministre de la Guerre. Des décisions de cet ordre ont été prises les années précédentes en faveur d'officiers placés dans des conditions identiques. M. Paul-Boncour, à des titres multiples et évidents, notamment comme Président de la Commission d'Études de la Défense Nationale, pourrait, - s'il le jugeait à propos, - attirer l'attention de M. Fabry, personnellement, sur l'intéressé. Dans ce cas, il serait nécessaire que la démarche fût pressante et très urgente. » En bas, il a noté au crayon : « (ne pas se dessaisir de l'original de ce papier) ».

885

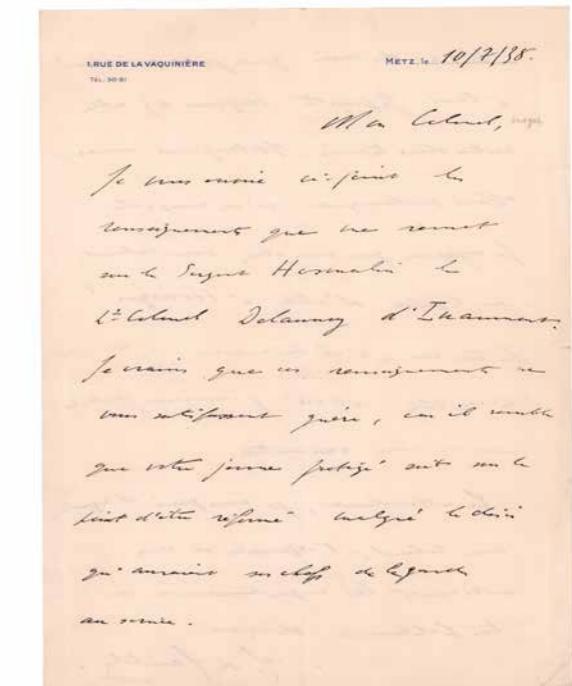
GAULLE Charles de (1890-1970)
général, Président de la République

L.A.S. « C. de Gaulle », Metz 10 juillet 1938, au colonel Émile MAYER ; 2 pages in-4 à son adresse 1, rue de la Vaquinière.

1 200 / 1 500 €

Il lui envoie des renseignements sur le Lieutenant Colonel DELAUNAY D'INAUMONT. « Je crains que ces renseignements ne vous satisfassent guère, car il semble que votre jeune protégé soit sur le point d'être réformé malgré le désir qu'auraient ses chefs de le garder au service »... Il y a des mois qu'il n'est passé à Paris. « Je projette toujours d'y aller entre deux trains. Et toujours une affaire quelconque m'en empêche. Je suppose que vous êtes, mon colonel, sur le point d'aller à Hossegor ? En tous cas, s'il m'arrive de traverser la capitale cet été j'essaierai certainement de vous rencontrer »...

On joint une photographie de la maison habitée par De Gaulle à Montigny-lès-Metz.



886

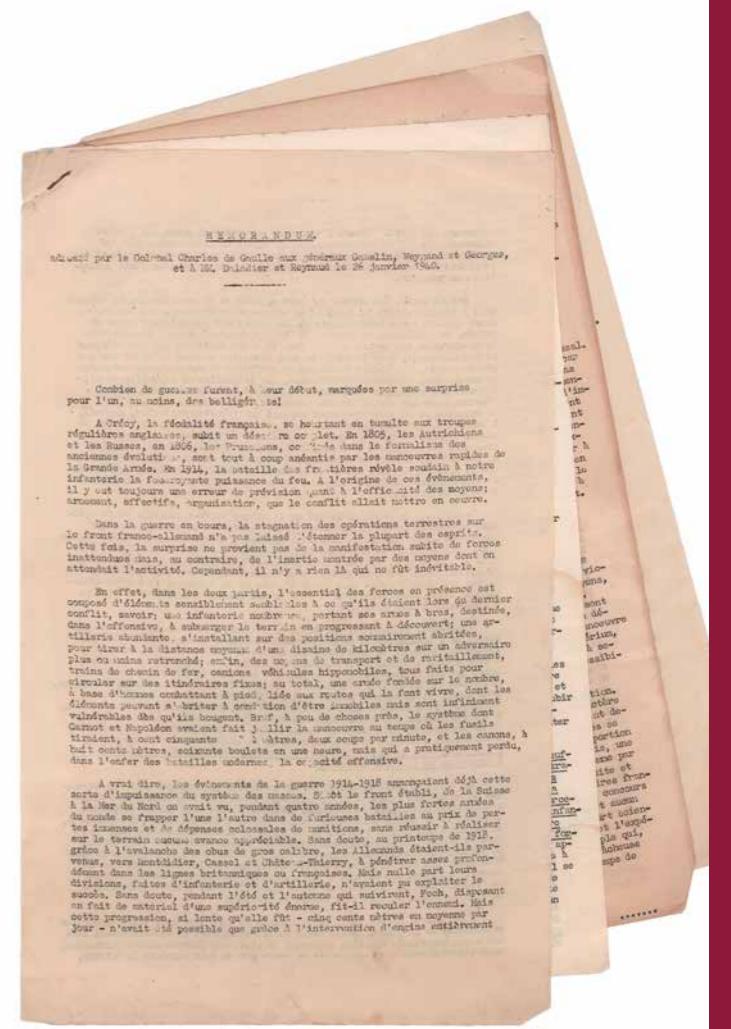
GAULLE Charles de (1890-1970)
général, Président de la République

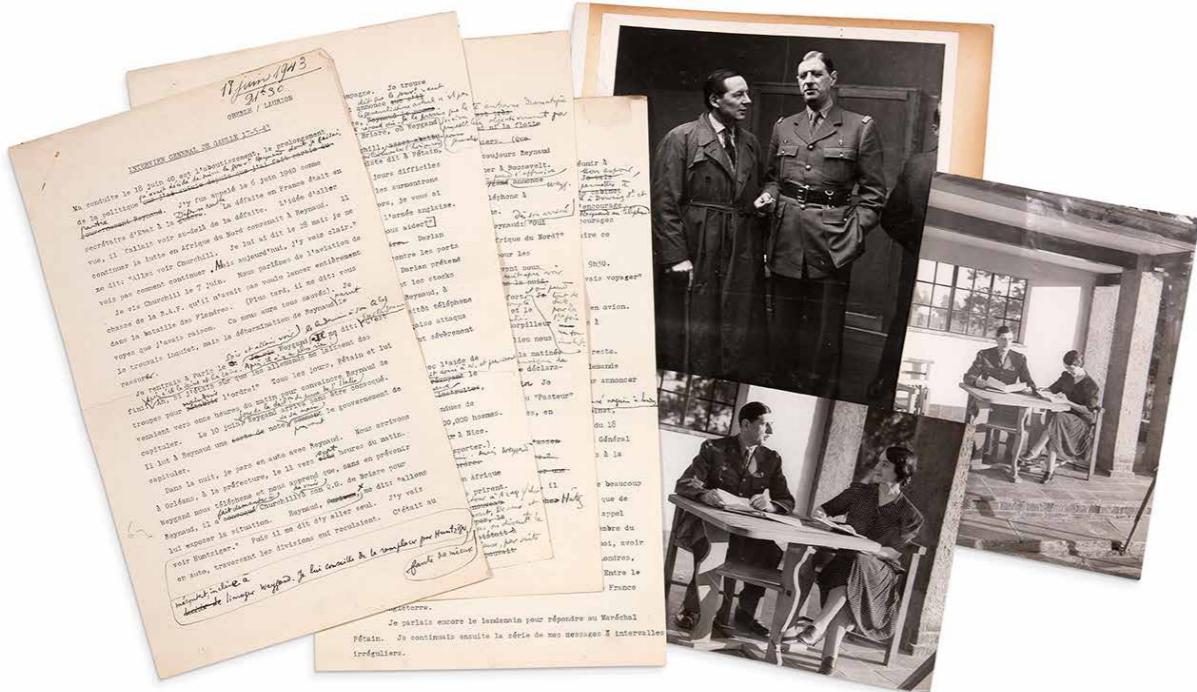
TAPUSCRIT, Mémorandum adressé par le Colonel Charles de Gaulle aux généraux Gamelin, Weygand et Georges, et à MM. Daladier et Reynaud le 26 janvier 1940 ; 6 pages et demie in-fol. ronéotypées.

400 / 500 €

Appel prophétique à la réforme de l'armée et de ses moyens mécaniques, à quelques mois de l'invasion.

L'inertie de « la guerre en cours » ressemble fort à ce qu'on vit dans la dernière guerre : une armée fondée sur le nombre, à base d'hommes combattant à pied, vulnérables dès qu'ils bougent, donnant une « sorte d'impuissance du système des masses ». Le Char, l'Avion, le Cuirassé ont changé la donne. « Il n'y a plus, dans la guerre moderne, d'entreprise active, que par le moyen et à la mesure de la force mécanique. » En deux semaines, l'Allemagne a foudroyé la Pologne ; un peu mieux équipée, elle aurait écrasé la France, si attachée « aux antiques conceptions » et à la fortification de ses frontières... Seule la force mécanique permettrait de se préserver d'attaques, et aujourd'hui, les chefs et la nation semblent atteints d'un « obscur sentiment d'impuissance », alors que le besoin de techniciens et de main-d'œuvre presse. « Jadis la guerre des nations armées exigeait la masse au combat. Aujourd'hui, la guerre totale exige la masse au travail »... De Gaulle plaide pour la multiplication et l'autonomie d'engins puissants, et met en garde contre une nouvelle forme de guerre, fondée sur la puissance des armes. « Ne nous y trompons pas ! Le conflit qui est commencé pourrait bien être le plus étendu, le plus complexe, le plus violent, de tous qui ravaugèrent la terre. La crise politique, économique, sociale, morale, dont il est issu, revêt une telle profondeur et présente un tel caractère d'ubiquité qu'elle aboutira fatallement à un bouleversement complet de la situation des peuples et de la structure des États. Or, l'obscur harmonie des choses procure à cette révolution un instrument militaire - l'armée des machines - exactement proportionné à ses colossales dimensions. Il est grand temps que la France en tire la conclusion. Comme toujours, c'est du creuset des batailles que sortira l'ordre nouveau et il sera finalement rendu à chaque nation suivant les œuvres de ses armes »...





887

GAULLE Charles de (1890-1970)
général, Président de la République

TAPUSCRIT original avec corrections par Jean OBERLÉ,
Interview Général de Gaulle, 17 mai 1943 ; 4 pages in-4.

2 500 / 3 000 €

Important témoignage sur son action en juin 1940 et l'Appel du 18 Juin.

[Jean OBERLÉ (1900-1961) illustrateur, fut un des animateurs de la radio de la France Libre sur Radio Londres. Il était présent dans les studios de la Broadcasting House quand De Gaulle prononça l'Appel du 18 juin.]

À la demande de Jean Oberlé, le général de Gaulle accepte le 17 mai 1943 une interview, afin de consigner pour la postérité son témoignage sur le mois de juin 1940. Le texte – tenant compte des corrections et ajouts d'Oberlé – est partiellement reproduit dans *Jean Oberlé vous parle* (1945). Ce texte devait être lu à la radio le 18 juin 1943 (date inscrite en tête du tapuscrit), mais ne le sera pas.

Il est généralement admis que le texte définitif a été revu et corrigé par de Gaulle lui-même ; or toutes les corrections et ajouts sont de la main de Jean Oberlé, peut-être sous la dictée du Général.

« Ma conduite le 18 juin 40 est l'aboutissement, le prolongement de la politique qu'avait décidé de suivre le gouv' Reynaud dont je faisais partie. J'y fus appelé le 6 juin 1940 comme secrétaire d'État à la Défense Nat^e. La défaite en France était en vue, il fallait voir au-delà de la défaite. L'idée d'aller continuer la lutte en Afrique du Nord convenait à Reynaud ». De Gaulle raconte son entrevue avec Churchill, avec le général Huntziger, les manœuvres de Pétain et Weygand pour obtenir la capitulation... De Gaulle, replié à Bordeaux, part pour Londres où il arrive le 15 juin, déjeune avec Churchill, repart pour Bordeaux où Reynaud a démissionné : « Je repars pour Londres en avion. Ma décision est prise : Je sais Pétain et Weygand décidés à capituler. Le 17, je vois Churchill. Je l'informe que je reste.

Il est décidé à tout. À une heure, nous apprenons la demande d'armistice. [...] Le matin du 18 juin je rédige un message aux Français. [...] À 6 heures, je vais à la BBC et lance mon appel. En lançant cet appel aux Français, j'espérais que beaucoup d'entre eux pourraient venir en Angleterre. [...] J'espérais que cet appel porterait sur l'esprit français. [...] J'espérais pouvoir constituer à Londres, un comité national avec des personnalités importantes ».

On joint 4 photographies : 2 photographies de Charles et Yvonne de Gaulle dans leur maison à Londres (tampon *Planet News, London, 20,5 x 15 cm*) ; De Gaulle et Jean Oberlé (25 x 19 cm), avec la mention ms « Greenock avril 1943 » ; Jean Oberlé dédicacant Jean Oberlé vous parle (Bruxelles janvier 1947, cliché Sado, 18 x 24,5 cm) ; plus 2 autres photographies d'Oberlé (février-mars 1944).

888

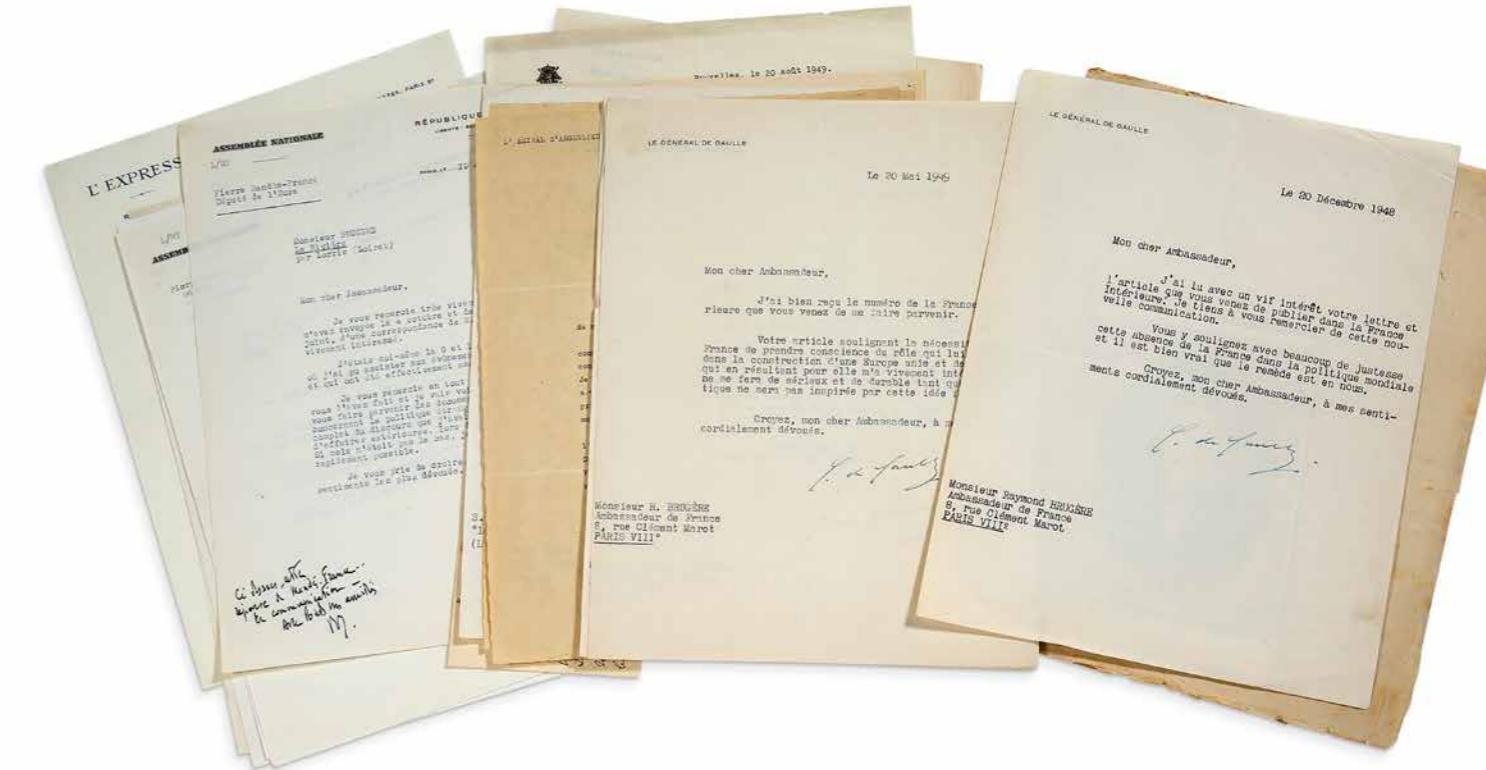
GAULLE Charles de (1890-1970)
général, Président de la République

L.S. « C. de Gaulle » et carte de visite a.s. « C.G. », 1946 et s.d., à Michel DEBRÉ ; 1 page in-4 dactylographiée à son en-tête *Le Général de Gaulle*, et carte de visite au nom *Général de Gaulle* avec 5 lignes autographes.

1 000 / 1 200 €

Colombey 8 juin 1946. Il a lu sa dernière lettre avec la plus vive attention : « C'est également avec intérêt que je prendrai connaissance de l'étude que vous m'annoncez. Je pense que les difficultés que vous me signalez, et que je connais bien, sont susceptibles d'être résolues. Peut-être exprimerai-je un jour publiquement ma façon de penser à ce sujet »...

« Merci, mon cher ami, de votre très intéressante communication. Bien cordialement C.G. »



889

GAULLE Charles de (1890-1970)
général, Président de la République

3 L.A.S. et 12 L.S. « C. de Gaulle » (une avec compliment autographie), 1948-1960, à Raymond BRUGÈRE, ambassadeur de France ; 18 pages in-4 ou in-8 à son en-tête *Le Général De Gaulle*.

7 000 / 8 000 €

Intéressante correspondance à un ancien ambassadeur, membre fondateur du R.P.F.

Raymond BRUGÈRE (1885-1966) a fait une belle carrière dans la diplomatie ; il démissionna en juin 1940, refusant de servir le gouvernement de Vichy, qui le fit interner de 1942 à 1944 ; il termina sa carrière diplomatique comme ambassadeur de France en Belgique (1944-1947).]

20 décembre 1948, sur un article dans *La France intérieure* : « Vous y soulignez avec beaucoup de justesse cette absence de la France dans la politique mondiale et il est bien vrai que le remède est en nous »... 20 mai 1949, sur son article « soulignant la nécessité pour la France de prendre conscience du rôle qui lui revient dans la construction d'une Europe unie et des obligations qui en résultent pour elle [...] ». Rien ne se fera de sérieux et de durable tant que notre politique ne sera pas inspirée par cette idée fondamentale »... 24 juin 1950. « Le rapport de Monsieur Aron et l'exposé que vous me faites des règles de travail adoptées par la Commission des Affaires Étrangères, m'ont permis de constater combien pourraient être féconds les échanges de vues que vous avez décidé de faire à intervalles réguliers »... 20 juin 1950. Le projet de constitution du comité de libération européenne est trop important pour être lancé « aux feux des Assises » sans avoir été étudié au préalable... 4 juillet. « Conformément à l'Instruction sur l'organisation du Rassemblement du peuple français du 13 Novembre 1947, je vous ai désigné comme membre du Conseil National »...

11 août, L.A.S. invitant Brugère à déjeuner à Colombe : « Nous aurons ainsi l'occasion de causer un peu à loisir »... 9 septembre, L.A.S. : « Entendu pour le 30 Septembre. Je recevrai la délégation belge à 15 heures. Mais je compte absolument sur mes visiteurs pour qu'il n'y ait aucune publicité d'aucune sorte »... 28 septembre. Le concours de Brugère avec ceux qui forment l'Union privée est utile pour l'action au service du pays, et touche le général. « Les événements se précipitent. Pour nous, Français, tout est en suspens. Je crois que rien ne saurait compter en comparaison du devoir de redresser notre pays »... 29 décembre. « Je n'oublie pas votre projet et me propose de vous en reparler à l'occasion d'un de mes prochains passages à Paris »... 25 janvier 1951. Vœux de nouvel an ; il a lu l'article avec intérêt... 13 octobre 1955. « Les réflexions de Monsieur MAUREL sur les récents incidents gréco-turcs et sur l'Islam en général, m'ont beaucoup intéressé »... 7 août 1956. « Ce que Monsieur PETROVITCH vous écrit concernant l'évolution de l'opinion américaine m'a vivement intéressé »... 31 décembre 1957, L.A.S. « Votre opuscule sur l'Ambassade de Choiseul-Gouffier à Constantinople m'a beaucoup intéressé : je l'ai lu après avoir, précisément, lu les Mémoires de Talleyrand où il est question de votre sujet. Ce que vous en dites est vibrant et piquant et m'a appris bien des choses »... 12 avril 1960. « Votre lettre et les aimables appréciations qu'elle m'apporte m'ont touché »...

On joint un ensemble de 8 L.A.S. et 14 L.S., au même, de diplomates, administrateurs, officiers supérieurs etc. : Georges Thierry d'Argenlieu, Gaston de Bonneval, Georges Catroux, François Charles-Roux, Paul Claudel, Malcolm Douglas-Hamilton (minute de réponse jointe), Eugénie Éboué-Tell, Gaston Eyskens, Franz Hellens, Marie-Pierre Koenig, Jacques Kosciusko-Morizet, la princesse Marie de Grèce, Pierre Mendès-France (6), Jacques Nantet, Georges Oudard, Antoine Pinay, Jean-Jacques Servan-Schreiber... **Plus** une photo dédicacée de Jules GRÉVY au général Joseph Brugère, et une longue L.S. justificative du général Alexandre PERCIN (25 décembre 1914).

890

GAULLE Charles de (1890-1970)
général, Président de la République

L.S. « C. de Gaulle », [Paris] 12 mai 1949, à Bor N. GAVRILOVITCH, à Montreux ; 1 page in-4 dactylographiée, à son en-tête Le Général de Gaulle, enveloppe (fentes au pli).

200 / 300 €

« Je ne pouvais être que très touché des termes en lesquels vous vous êtes exprimé à mon égard à l'occasion du succès remporté par le Rassemblement aux élections cantonales. Profondément sensible à cette nouvelle marque de sympathie d'un Serbe dont je connais les sentiments pour la France, je vous en remercie bien sincèrement »...

On joint une L.A.S. du maréchal Louis FRANCHET D'ESPÈREY (1856-1942), 24 juin 1922, de retour d'un voyage à Belgrade (2 pages et demie in-8 à son en-tête).

891

GAULLE Charles de (1890-1970)
général, Président de la République

L.S. et P.S. « C. de Gaulle », 25 janvier 1952, à Michel DEBRÉ ; 2 pages in-4 à son en-tête Le Général de Gaulle, dactylographiées.

600 / 800 €

Nomination de Michel Debré à la direction du R.P.F. [Le Général, bien qu'ayant longtemps refusé de fonder un parti, s'était déclaré inquiet de la situation internationale et de l'avenir de la France ; il avait donc créé le Rassemblement du Peuple Français (R.P.F.) en avril 1947.]

« Mon cher Debré, J'ai le plaisir de vous informer que je vous ai nommé Membre du Conseil de Direction du Rassemblement du peuple français ». Il lui envoie la décision « qui a été prise après délibération du Conseil de direction »...

« DÉCISION. Monsieur Michel DEBRÉ, Sénateur de l'Indre et Loire, est nommé membre du Conseil de Direction du Rassemblement. »

On joint une L.S. au général INGOLD, [6 mai 1946], le remerciant de ses livres qui « témoignent de façon éclatante pour la France victorieuse » (1 p. in-4 à son en-tête, enveloppe).

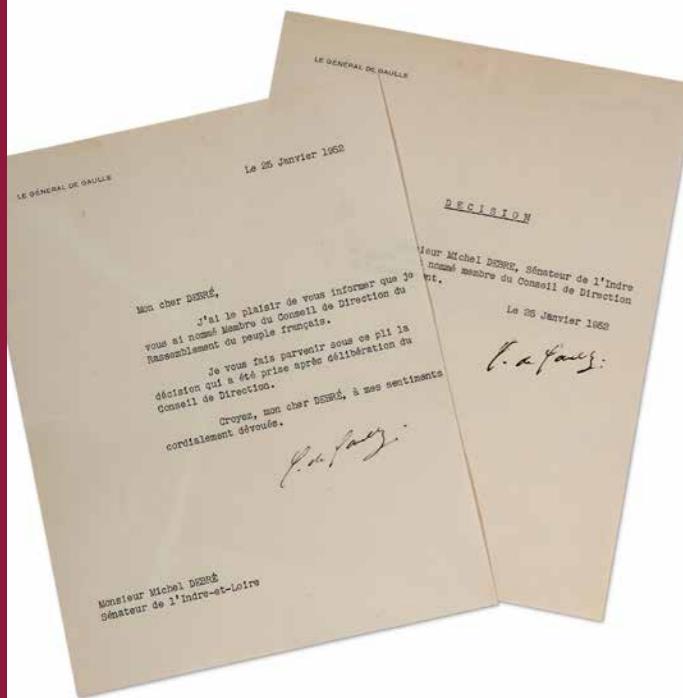
892

GAULLE Charles de (1890-1970)
général, Président de la République

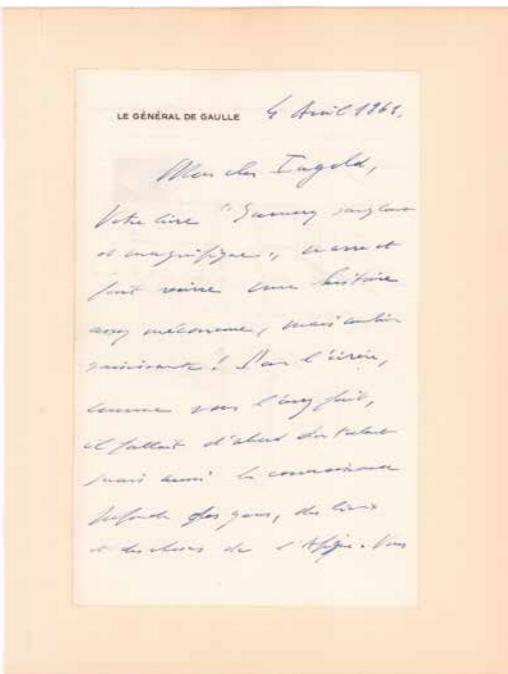
L.A.S. « C. de Gaulle », [Paris] 4 avril 1961, au général François INGOLD ; 1 page et demie in-8 à son en-tête Le Général de Gaulle (montée sur onglets sur carte), enveloppe.

1 000 / 1 500 €

« Votre livre Samory sanglant et magnifique narre et fait revivre une histoire assez méconnue mais combien saisissante ! Pour l'écrire, comme vous l'avez fait, il fallait d'abord du talent mais aussi la connaissance profonde des gens, des lieux et des choses de l'Afrique. Vous aviez ceci et cela. Votre ouvrage est donc une réussite dont je vous fais mon bien sincère compliment. Soyez assuré, mon cher Ingold, de mes sentiments de fidèle amitié »...



891



892



893

893

GAULLE Charles de (1890-1970)
général, Président de la République

4 L.A.S. « C. de Gaulle », 1962, à son cousin Marc LAMI ; 5 pages et demie in-8 à son en-tête Le Général de Gaulle, enveloppes (petite fente).

2 000 / 2 500 €

4 janvier, lui adressant ses vœux : « Tandis que finissait l'an dernier, j'ai particulièrement porté ma pensée sur le souvenir de votre chère Maman, dont ce fut le terme de sa vie ». Il lui promet de « faire ce qu'il faut » pour Henri BUSSER. 15 avril : « Vous m'avez fait honneur et plaisir. Je vous remercie de ce nouvel encouragement »... 10 septembre : il rentre d'Allemagne, « où la visite a déchaîné un concours populaire vraiment très grand ». Il le remercie de sa pensée affectueuse lors de l'attentat du Petit-Clamart (22 août 1962) : « L'attentat était très bien monté et aurait dû "réussir" »... 2 décembre : « Le résultat du référendum n'atteignait pas mon espoir. Celui des élections l'a dépassé ! »...



894

894

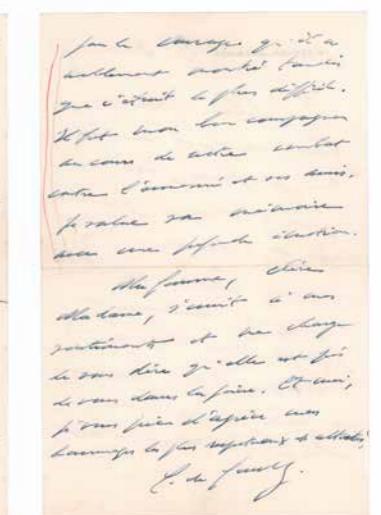
GAULLE Charles de (1890-1970)
général, Président de la République

L.A.S. « C. de Gaulle », 23 octobre 1963, à Mme Francisque GAY ; 2 pages in-8 à son en-tête, enveloppe (quelques traits marginaux à l'encre rouge).

1 000 / 1 200 €

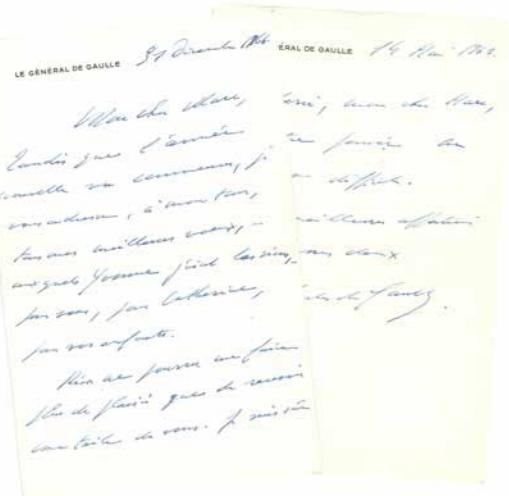
Hommage à Francisque GAY (1885-1963).

« C'est du fond du cœur que je prends part au si grand chagrin qui vous frappe et frappe les vôtres. Vous savez quelle très haute et, j'ajoute, amicale estime j'avais pour le Président Francisque Gay, pour ses éminentes qualités de champion d'idées et d'action, pour le courage qu'il a noblement montré tandis que c'était le plus difficile. Il fut mon bon compagnon au cours de notre combat contre l'ennemi et ses amis. Je salue sa mémoire avec une profonde émotion »...



895

GAULLE Charles de (1890-1970)
général, Président de la République



895

2 L.A.S. « C. de Gaulle » et « Charles de Gaulle », 1966-1967, à son cousin Marc LAMI ; 2 pages et 3/4 page in-8, à son en-tête Le Général de Gaulle, une enveloppe.

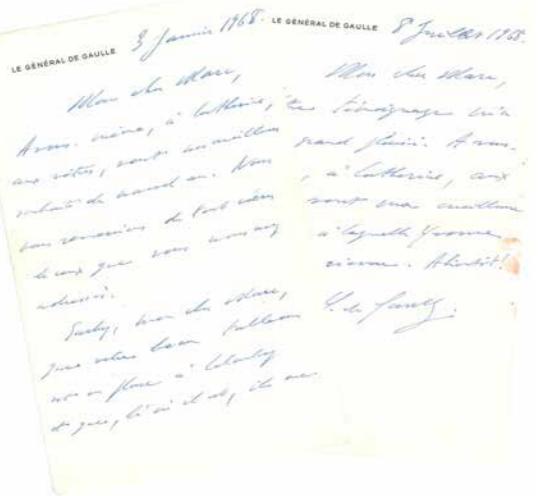
500 / 700 €

31 décembre 1966, il lui adresse ses vœux : « Rien ne pourra me faire plus de plaisir que de recevoir une toile de vous. Je suis sûr qu'elle est belle étant donné votre talent. En outre, ce sera pour moi un très précieux souvenir du cher Marc Lami »... 14 mai 1967 : « Merci, mon cher Marc, de votre pensée au moment difficile »...

On joint une l.a.s. du capitaine de vaisseau Philippe de Gaulle (1967) ; un carton d'invitation à un dîner à l'Élysée (23 mai 1962) ; la dactylographie d'un discours du général.

896

GAULLE Charles de (1890-1970)
général, Président de la République

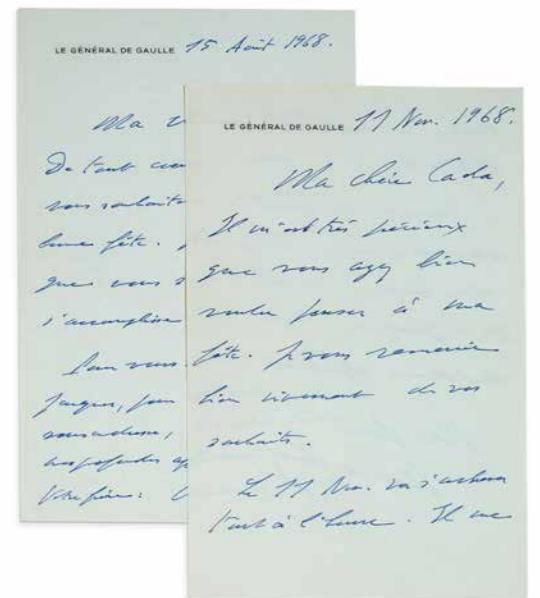


896

2 L.A.S. « C. de Gaulle », janvier-juillet 1968, à son cousin Marc LAMI ; 2 et 1 pages in-8, à son en-tête Le Général de Gaulle, enveloppes.

1 000 / 1 500 €

3 janvier : lettre de vœux ; « votre beau tableau est en place à Colombey [...] là où il est, il me plaît un peu plus encore chaque fois que je le vois, c'est-à-dire plusieurs fois par jour »... 8 juillet : il le remercie de son témoignage...



897

GAULLE Charles de (1890-1970)
général, Président de la République

2 L.A.S. « Votre frère Charles de Gaulle », août-novembre 1968, à sa belle-sœur Marie VENDROUX (« Cada ») ; 1 et 2 pages in-8 à en-tête Le Général de Gaulle.

1 000 / 1 500 €

15 août : « De tout cœur, nous vous souhaitons une bonne fête. Que tout ce que vous souhaitez s'accomplisse ! »...

11 novembre : « Il m'est très précieux que vous ayez bien voulu penser à ma fête. Je vous remercie bien vivement de vos souhaits. Le 11 Nov. va s'achever tout à l'heure. Il me reste à aller à l'Étoile »...

On joint une l.a.s. de Maurice BARRÈS à l'abbé Renard (3 pages in-4 à en-tête Chambre des députés). « Je suis, j'ai été, je serai pas mal injurié. Mais ma part demeure belle, quand des sympathies comme la vôtre me traitent avec tant de générosité. Je sais, avec une grande confusion, que jusqu'à cette heure je suis un des favorisés de la vie et par là je me fais l'effet, presque douloureux parfois, d'un homme injuste »...

898

GRÉGOIRE Henri (1750-1831) prêtre, député du clergé aux États Généraux, évêque constitutionnel de Blois, Conventionnel (Loir-et-Cher), il luta pour l'émancipation des Juifs et l'abolition de l'esclavage

L.A.S. « Gregoire Eveq. », Paris 26 janvier 1825, à Jacques de NORVINS ; 1 page in-4, adresse.

200 / 300 €

Sur sa collaboration à la Biographie nouvelle des contemporains (20 vol., Librairie historique, 1820-1825).

« J'ai remis à M^r Plassan (il y a environ deux mois) une notice biographique en anglais très détaillée concernant Nelson non pas le marin, mais l'un des patriotes irlandais les plus distingués. Il l'a sans doute communiquée à M^r les redacteurs de la biographie des contemporains. Un respectable vieillard de Besançon M^r Grappin ancien secrétaire de l'académie de cette ville, m'envoie quelques notices imprimées sur des hommes dignes de trouver place dans la biographie, je les transmets à M^r de Norvins »... Prévoyant aussi un supplément, il enverra à Norvins quelques notes, « si cela peut lui être agréable »...

899

GUISE François de Lorraine, duc de (1519-1563) lieutenant général de France, il défendit la France contre Charles-Quint et prit la tête des armées catholiques pendant les guerres de religion ; il fut assassiné devant Orléans

L.A.S. « Francoys de Lorraine », Paris 16 mai [1556, à son beau-père Hercule II d'ESTE, duc de FERRARE (1508-1560)] ; 4 pages in-fol.

1 000 / 1 500 €

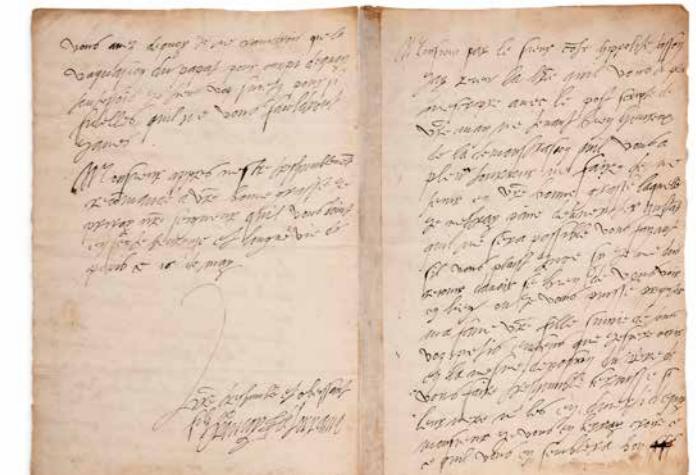
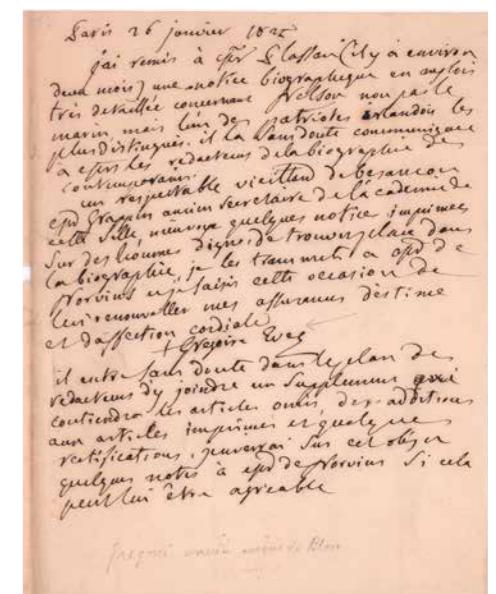
Longue et importante lettre à la veille de la nouvelle campagne d'Italie.

Il assure longuement le duc de ses sentiments d'affection et de dévouement et de ceux de sa femme, fille du duc [Anne d'Este, épousée en 1548]. Puis il tente de le dissuader de son projet de voyage en France : « Il me semble que vre voyage de dessus ne vous est seulement utile mais nécessaire pour plusieurs resons [...] et nia que unique chose principalle de quoys monsieur vre filz [Alphonse II (1533-1597)] ma fame et moy serons en grande peine si entreprenez le voyage cest que pour la longuer du chemin assez mauves et en temps des chaleurs et pour navoir de long temps porté ung seul travail vous fassiez tort a vre santé que nous dezirons estre aultant et plus conservée que les nres mesmes et que noz vies [...] et quant a la sureté de vre estat durant vre absance il eust esté fort bon que mond. Sgr vre filz i fust demoré mais nen ayant seu vre voulonté quapres la publiquaison du tournoy ou sa magesté la nommé avec lui lung des tenens qui lui a prié ne labandoner il na peu parti suivant vre commandement »... Guise est certain cependant que le duc saura tenir en son état « l'ordre et sureté nécessaire avant vre partement comme a chose qui vous importe du tout et de quoys ne pouvez estre trop jaloux considerant mesmes quez voisins vous avez de quoys je ne craindrois que la vaquaison du Papat pour Carpi de quoys toutefois je tiens voz sujetz pour si fidelles quil ne vous fauldront james »...

[Deux mois plus tard, la guerre ayant repris entre les Espagnols et le Pape Paul IV, Henri II confiera le commandement de la nouvelle expédition en Italie au duc de Guise, et associera le duc de Ferrare à la ligue avec le Pape.]

PROVENANCE

Ancienne collection L.-A. BARBET (15-16 novembre 1932, n° 116).



HAUSSMANN Georges (1809-1891)

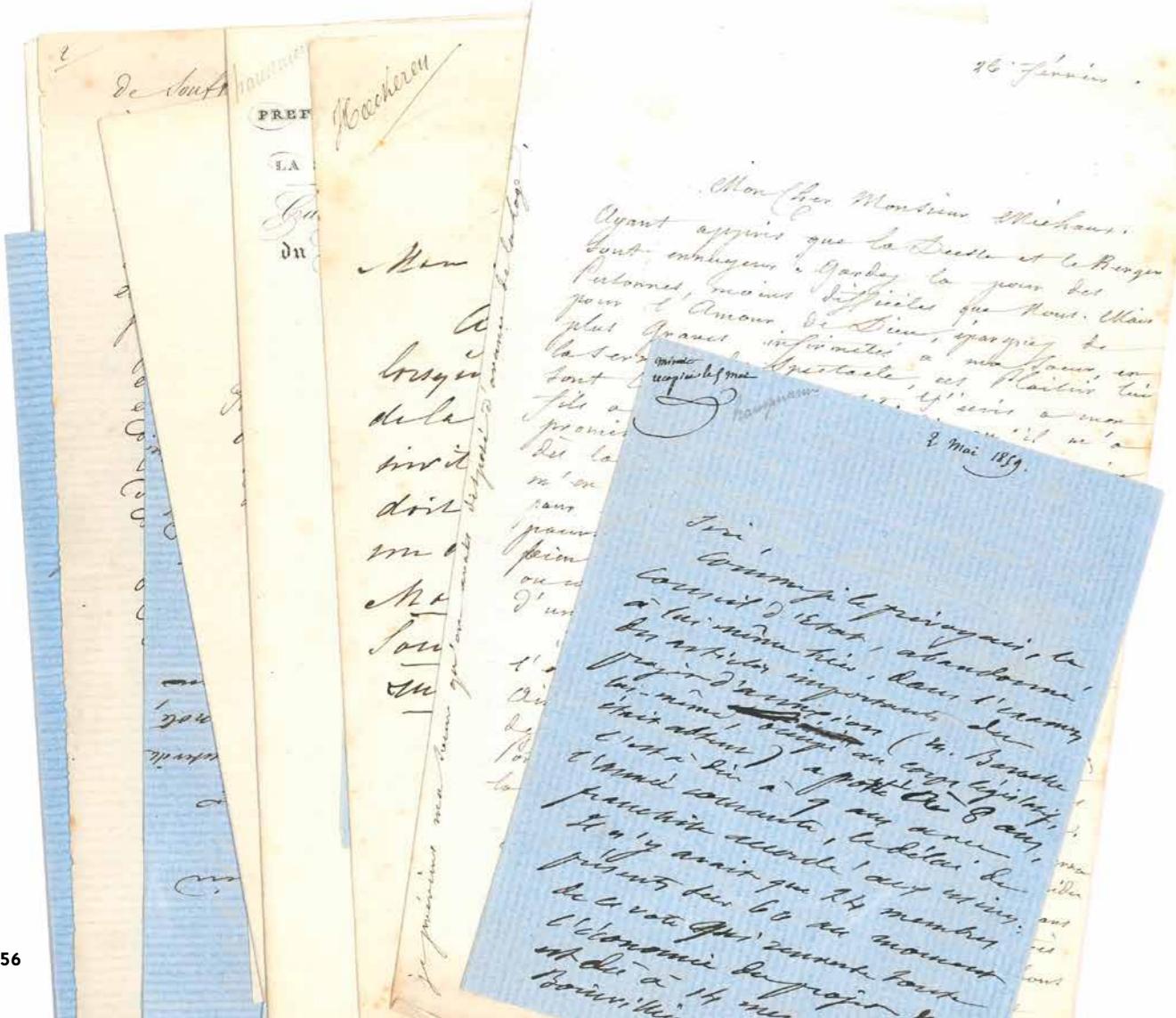
Préfet de la Seine sous Napoléon III, il transforma Paris

50 L.A.S. « G. B. Haussmann » (ou initiales), Cestas et Nice 1868-1887 et s.d., à Lucien MICHAUX ; 119 pages in-8 ou in-12, la plupart à son chiffre couronné ou à ses adresses Château de Cestas par Pessac (Gironde) et Villa Montboron, Nice, une enveloppe.

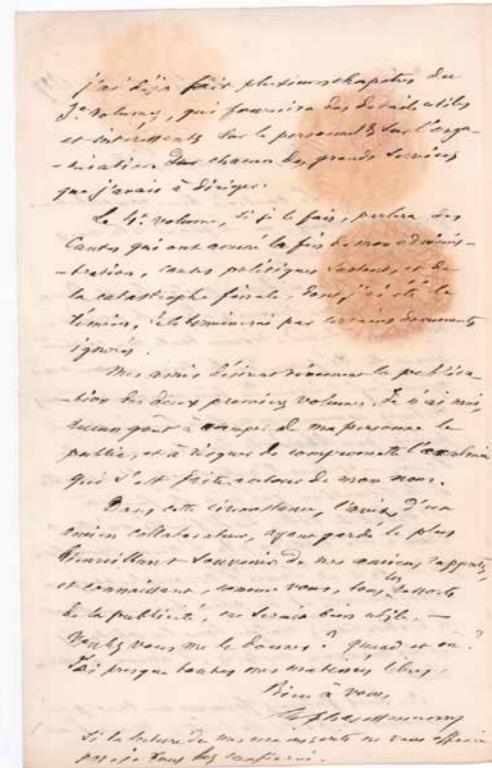
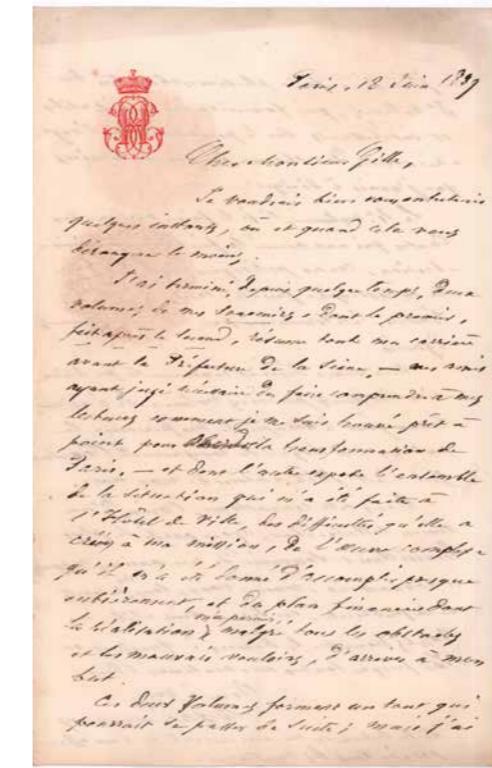
2 500 / 3 000 €

Importante correspondance à son homme de confiance.

[Lucien MICHAUX était chef du Bureau des Beaux-arts, fêtes et réceptions à la Préfecture de la Seine, et un ami proche du baron Haussmann, qui, de son château de Cestas ou de sa villa niçoise, le charge de nombreuses commissions ; il lui parle souvent de sa famille, y compris de sa fille naturelle, Francine-Eugénie Cellier, née en 1859 d'une actrice de l'Opéra, Francine Cellier. Nous ne pouvons donner ici qu'un rapide aperçu de cette riche correspondance.]



Les premières lettres concernent les dégâts de rouille aux « quatre statues candélabres (Carrier-Belleuse) » de son perron, qui n'ont pas été cuivrées par Oudry, MM. Baltard et Durenne ayant employé un autre procédé (16 septembre 1868) ; la « sottise » de BALTARD coûtera cher à réparer, mais Adolphe Alphand suggère une peinture au cuivre (21 septembre 1868)... Il est très mécontent de son portrait par Henri LEHMANN, et des photos qui en ont été faites, ainsi que des photos de lui-même par Léon Crémière (29 septembre 1868)... Gratitude pour les bons procédés des Michaux pour Francine, « cette pauvre petite, qui est bien isolée pendant mon absence » (27 mars 1870)... Crainches pour ses objets de valeur pendant le siège et la Commune de Paris ; remarques narquoises concernant l'éventuelle nomination aux fonctions de préfet de Charles MERRUAU ou Léon SAY (31 mai 1871)... Il répond longuement à l'idée de se présenter sur une liste électorale de conciliation : « J'admetts que mon nom soit un moyen énergique de protestation contre la tentative de destruction de Paris, que tous mes efforts ont tendu à rendre digne du rôle de capitale du monde civilisé ; je suppose qu'aucune haine, envie ni prévention n'ait survécu, contre moi, à la catastrophe du 4 sept^e dont le 8 mars a été le dernier acte et l'incendie de l'Hôtel de Ville le dénouement ;

**HAUSSMANN Georges (1809-1891)**

Préfet de la Seine sous Napoléon III, il transforma Paris

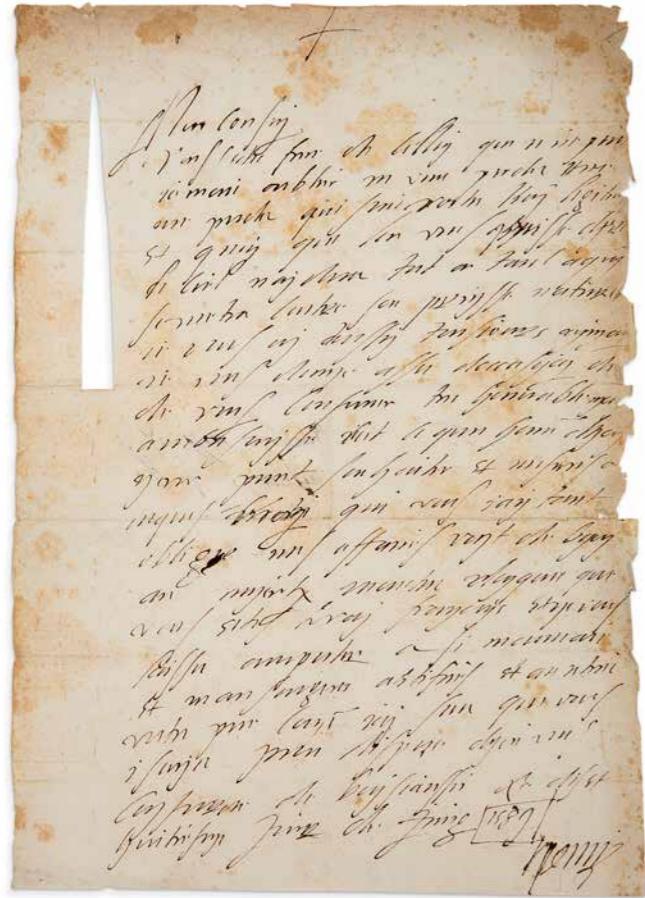
L.A.S. « G. B. Haussmann », Paris 18 juin 1889, à Philippe GILLE, au Figaro ; 2 pages in-8 à son chiffre couronné, enveloppe avec contreseing (2 légères rousseurs).

300 / 400 €

je crois qu'on doit bien reconnaître maintenant que mes grandes artères étaient des voies de stratégie, préparées en prévision d'un soulèvement des faubourgs par les intrigues socialistes et internationales, et non pas, comme on le disait, de fastueux et inutiles embellissements »... Il a d'ailleurs défendu l'enceinte de Paris contre des projets financiers, maintenu les servitudes militaires, veillé à l'approvisionnement de la capitale et aux transports, etc. ; mais il faudrait que cette candidature soit proposée par un grand journal non suspect de bonapartisme (12 juin 1871)... Suite du projet de candidature à la députation, où il est question du baron Poisson, Paillard de Villeneuve, Émile de Girardin, Henry de Pène, puis de Rouher, Thiers, Léon Say (23 juin 1871)... Dans les années 1880, il charge Michaux de surveiller ses affaires financières, évoquant le Crédit foncier, le Comptoir foncier, le Sous-comptoir des Entrepreneurs, la Société immobilière de Montmartre, la Compagnie du Sphynx, la Foncière de France, la Rente foncière, la Banque parisienne, la Société générale... Préparant ses Mémoires, il parle de ses lectures de procès-verbaux du Conseil général de la Seine pendant son administration, et pose des questions à son ancien collaborateur, réclamant des informations et des documents sur des ingénieurs, des routes, l'Exposition universelle, les anciens conseillers de préfecture et d'arrondissement, députés, etc.

On joint 2 L.A.S. à Marie Michaux ou à M. Grandval, et des brouillons autographes de 5 lettres (dont 2 à NAPOLEON III) ; les manuscrits autographes de 5 discours (un au Conseil général en décembre 1868, un incomplet sur les démolitions) ou toasts, d'une note pour le secrétaire de service, d'un communiqué de presse, et un croquis au crayon d'une pièce d'orfèvrerie. Plus un ensemble de lettres à Michaux par diverses personnes de la famille Haussmann : sa mère, née Caroline Dentzel (1) ; sa femme Octavie de Laharpe baronne Haussman (2, plus la copie d'une lettre politique de son mari, 29 juin 1871) ; leur fille Valentine, vicomtesse Pernety, puis Mme Georges Renouard (19) ; ses gendres Joseph Pernety (1), et Camille Dollfus (5) ; son neveu Emmanuel Artaud-Haussmann (2) ; sa maîtresse Francine Cellier (6), son ancien chef de cabinet et directeur de la Caisse des Travaux de Paris, Benjamin Laurand (1), etc.

Sur ses Mémoires. Il souhaite s'entretenir avec lui de ses Souvenirs, dont il a terminé deux volumes : « le premier, fait après le second, résume toute ma carrière avant la Préfecture de la Seine, [...] l'autre expose l'ensemble de la situation qui m'a été faite à l'Hôtel de Ville, des difficultés qu'elle a créées à ma mission, de l'œuvre complexe qu'il m'a été donné d'accomplir presque entièrement, et du plan financier dont la réalisation m'a permis, malgré tous les obstacles et les mauvais vouloirs, d'arriver à mon but »... Il a fait plusieurs chapitres du troisième volume, et un quatrième, s'il le fait, « parlera des causes qui ont amené la fin de mon administration, causes politiques surtout, et de la catastrophe finale, dont j'ai été le témoin. Je le terminerai par certains documents ignorés »... Répugnant à « risquer de compromettre l'accalmie qui s'est faite autour de mon nom », il sollicite l'avis d'un ancien collaborateur qui connaît « tous les rapports de la publicité ».



902

HENRI III (1551-1589) Roi de France

L.A.S. « Henry », 18 juin 1589, à Antoine-Scipion duc de JOYEUSE ; 1 page in-fol., adresse (un bord un peu effrangé).

2 000 / 2 500 €

Lettre importante pour l'histoire de la Ligue.

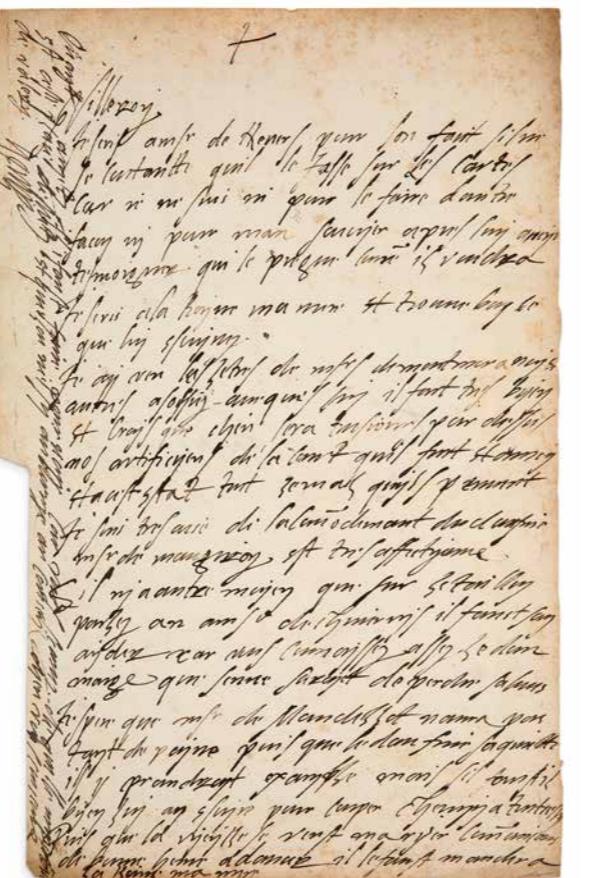
[Le Roi fait ici appel à la loyauté du frère de son favori Anne de Joyeuse, tué à la bataille de Coutras le 20 octobre 1587. Il lui annonce l'amélioration de ses affaires grâce à sa réconciliation avec Henri de Navarre en avril 1589, les deux princes étant désormais unis contre les Ligueurs.]

« Mon cousin, Vous estes frere de celluy que je ne puis jamais oublier ni veus perdre vous un proche qui suis vostre Roy legitime et quoy que lon vous puisse dyre le ciel naydera tost ou tard ce quy se metra contre son prinsse naturel. Je vous ay aussy tousjours aymay je vous donne asses doccasyon de vous conserver tres honorablement a mon servis. Cest ce qun homme dhonneur peust souhaiter [...] Mes affaires vont de byen an myeulx, monstres donc que vous estes vray francoys et ne vous laisses amporter a si mauvais et mansongiers artifices »...

PROVENANCE

Ancienne collection Jean DAVRAY (n° 27).

On joint 2 l.a.s. par Jules MICHELET (19 février 1869) et Raymond POINCARÉ.



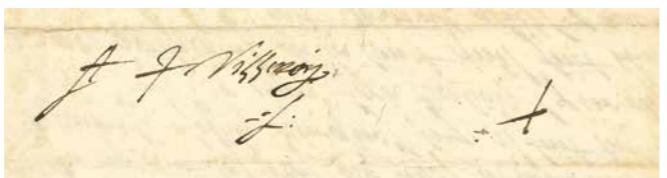
903

HENRI III (1551-1589) Roi de France

L.A.S. « Henry », Valéry [s.d.], à son secrétaire d'État Nicolas de Neufville, sieur de VILLEROY ; 1 page in-fol., adresse.

2 000 / 2 500 €

Il écrit à M. de NEVERS pour son fait... « Jescris a la Royne ma mere [CATHERINE DE MEDICIS] et trouve bon ce que lui escrirez. Je ay veu les lettres de Msr de MONTMORANCY [...] il fait tres byen et crois que Dieu sera tousjours par dessus nos artificyers de la court qil font et a moy et a cest estat tout le mal quyls peuvent. Je suis tres aise de lacommomedant du dauphin. Msr de MAUGIRON est tres affectyonne. Sil n'y a autre moyen que sur le taillon parlez an a Msr de CHEVERNY il faust san ayder car vous connoysssez assez le dommaige que same saroyct de perdre Saluns. Jespere que Msr de MANDELLOT naura pas tant de peyne puisque le Dauphiné saquicte. [...] Quant a Metz il i faust faire pourvoir car vous scavez de quelle importance est ceste place de Metz »...



Détail



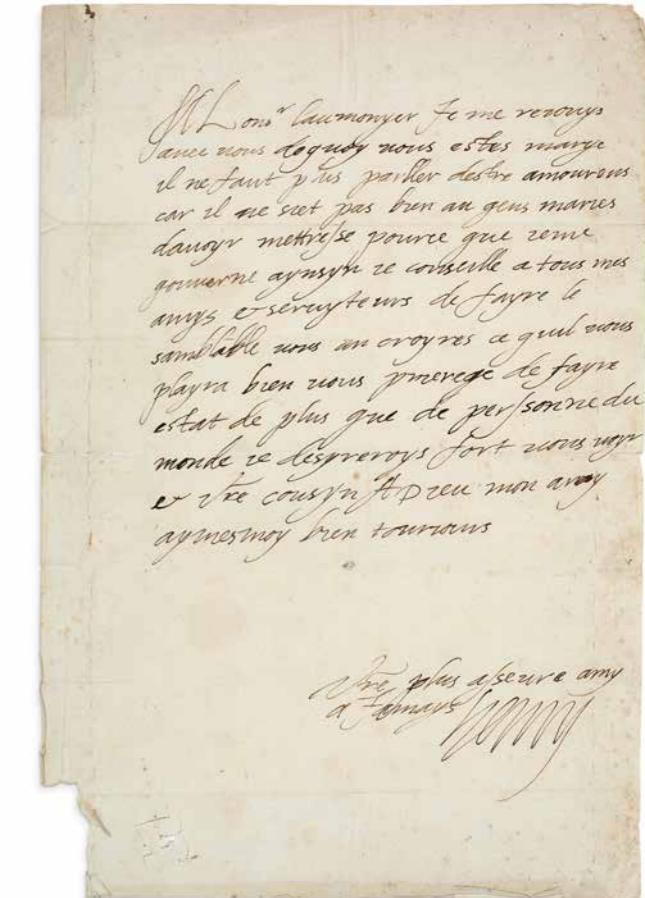
904

HENRI IV (1553-1610) Roi de France

L.S. « Henry », au camp du Pont St Pierre 10 octobre 1590, au comte de ROYBOUS ; contresignée par son secrétaire d'État Louis de REVOL (1531-1594) ; 1 page in-fol., adresse au verso.

500 / 700 €

Il espère recevoir des secours d'Allemagne où il a envoyé son cousin le vicomte de TURENNE : « Je luy ay particulierement donné charge de vous y appeller et employer pour mondit service selon que la commodité y sera m'assurant que laffection que vous y avez tesmoignee par le passé demeure tousjors entiere et disposee a produire nouveaux effects de vostre vertu ». Il recommande à Roybous d'obéir aux ordres que lui donneront de sa part Turenne et le S. de Tempel...



905

HENRI IV (1553-1610) Roi de France

L.A.S. « Henry », à Louis de SAINT-GELAIS ; 1 page in-fol., adresse en p. 4 (petite déchirure à un angle avec quelques trous de vers sans toucher le texte).

5 000 / 7 000 €

Piquante lettre du « Vert Galant » relative aux relations extra-conjugales.

« Mons laumonyer Je me rejouys avec vous dequoy vous estes mary il ne faut plus parler destre amoureus car il ne siet pas bien au gens mariés davoyr mettrise pource que rene gouverne aymay re conseille a tous mes amys et servyteurs de fayre le samblable vous an oroyres ce quil vous playra bien vous prierede de fayre estat de plus que de personne du monde re desyneroys fort vous voyr et vtre cousin St Preu mon amy aymes moy bien tousjors. Vostre plus asseuré amy a jamays »...

PROVENANCE

François-René de CHATEAUBRIAND, qui la publia dans son Congrès de Vérone en 1838, afin d'en proposer la comparaison flatteuse avec des lettres que lui-même avait reçues des souverains de son temps : « nous aimierons mieux avoir reçu de Henri IV, ce billet dont nous possérons l'original [...]. Le Béarnais ne se prend pas au sérieux, comme les potentats nos illustres correspondants : il se moque de lui, de ses légèretés et de ses couronnes » (t. II, p. 202).



908

JOINVILLE François d'Orléans, prince de
(1818-1900) fils de Louis-Philippe ; vice-amiral, il s'illustra en Algérie et au Maroc, et ramena en France les cendres de Napoléon

2 L.A.S. « Fr. d'Orléans » et « Fr. O. » (la première incomplète du début) avec DESSINS aquarellés originaux, Francfort et Genève 1852-1868 ; 9 pages in-8 (manque le bifeuillet du début) et 4 pages in-4.

1 500 / 2 000 €

Belles lettres illustrées d'aquarelles.

Francfort 24 octobre 1852, à une dame. Après de premières impressions décevantes de la Suisse, il y a trouvé du charme ; en témoignent quatre jolis dessins aquarellés : paysan avec sa vache, vue de Berne, paysanne avec sa coiffe, portrait de femme en tenue de ville. Mais le canton de Vaud est sans intérêt, « un club démocratique dans un pays complètement démocratisé avec les dehors hypocrites et cafards du protestantisme »... L'avenir de la France le chagrine ; un débarquement sur les côtes de l'Angleterre, « seule grande entreprise devant laquelle le premier Napoléon ait reculé », pourrait lancer « une guerre qui n'exige pas de connaissances militaires et qui peut se préparer dans la même officine qui a tramé le coup de main du deux-décembre », et l'Empire proclamé, « ce qui arrivera d'ici deux mois », la première partie du spectacle sera jouée... Joinville se console cependant de la conviction que lorsqu'il reviendra au vrai, au juste et au raisonnable, « il reviendra à nous. [...] Mon Père avait 41 ans lorsqu'il a revu sa patrie ce qui ne l'a pas empêché d'y fournir une longue et belle carrière »...

908

906

HISTOIRE ET HISTORIENS

17 L.A.S. et 1 L.S., XIX^e siècle.

300 / 400 €

Historiens, hommes politiques et militaires : maréchal Victor de Castellane, Charles-Emmanuel et Charles-Henri Dambray, André Dupin ainé (2), maréchal Rémy-Joseph Exelmans, Auguste Mignet (3), Charles de Montalembert, Marie-Clotilde de Savoie Princesse Napoléon, Émile Ollivier (2), comte Philippe-Paul de Ségur, Albert Sorel (2), William Waddington (2, une de 1876 concernant le vote des frais de déplacement et représentation du Président de la République).

907

JAURÈS Jean (1859-1914) homme politique

MANUSCRIT autographe, [début juin 1902] ; 4 pages grand in-fol. sous chemise avec étiquette du Sénat signée par Gustave RIVET, questeur.

800 / 1 000 €

Notes pour un discours lors d'une interpellation sur la politique générale du cabinet Combes (formé le 7 juin 1902).

Jaurès reconnaît que les conditions sont idéales pour permettre à la majorité d'atteindre ses objectifs : « plan de travail à peu près suffisant - équilibre budgétaire - pas diversion - journaux modérés et associations - Regrette écarte monopole universitaire devoir national - enseignement laïque. Seize mai - Boulangisme. - Service deux ans étape : ce qui nous plaît. Déjouerons manœuvre réaction. - Dans un an tout cela pourra être fait si sagesse et méthode [...] ». Forte de cet élan majorité abordera d'autres réformes - séparation Église et État - impôt sur revenu - il faut retraites ouvrières : politique radicale et socialiste. - Au-delà politique proprement socialiste : transformation nécessaire propriété - que signifie propriété propriété individuelle ? »... Et d'évoquer les services publics et la nationalisation d'industries et de l'agriculture. « C'est parce que notre idéal est dans le sens de la vie que nous pouvons réaliser notre idéal »...

On joint un fragment autographe de commentaire politique (1 p. et demie in-4 sur papier à en-tête Chambre des Députés retourné), et une photographie par Paul Nadar.

907



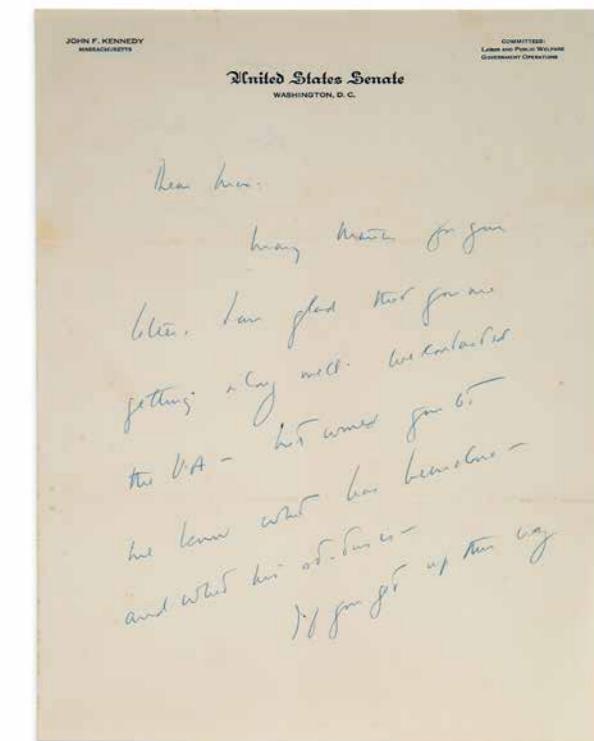
909

KENNEDY John Fitzgerald (1917-1963)
Président des États-Unis d'Amérique

L.A.S. « Jack », [12 septembre 1954], à John MCGUIRE, à l'Etna Finance Company, à Jacksonville (Floride) ; 1 page et quart petit in-4 à en-tête United States Senate et à son nom, enveloppe autographe avec sa griffe ; en anglais.

2 000 / 2 500 €

Il remercie son ancien camarade d'armes pour sa lettre, et se réjouit qu'il aille bien. Ils ont contacté l'administration des anciens combattants, mais il voudrait savoir ce qui a été fait, et les adresses...



910

KENNEDY John Fitzgerald (1917-1963)

MANUSCRIT autographe (fragment), [1960] ; 1 page in-8 au crayon ; en anglais.

500 / 700 €

Fragment de brouillon d'une déclaration de désistement de la primaire du Parti démocrate en Californie, lors de la campagne présidentielle de 1960, avec référence au très populaire gouverneur démocrate de cet État, Pat BROWN. Kennedy invoque l'éventualité de désunion causée par une primaire contestée : pour cette raison et seulement cette raison, il a décidé d'accéder à leurs vœux et ne concourra pas dans l'élection primaire. Toutefois, si un candidat autre que le fils préféré, Mr. Brown, devait entrer en lice, il se sentirait obligé d'en faire autant (« However, if another candidate other than the favorite son Mr. Brown should enter I shall feel obliged to enter also »)...

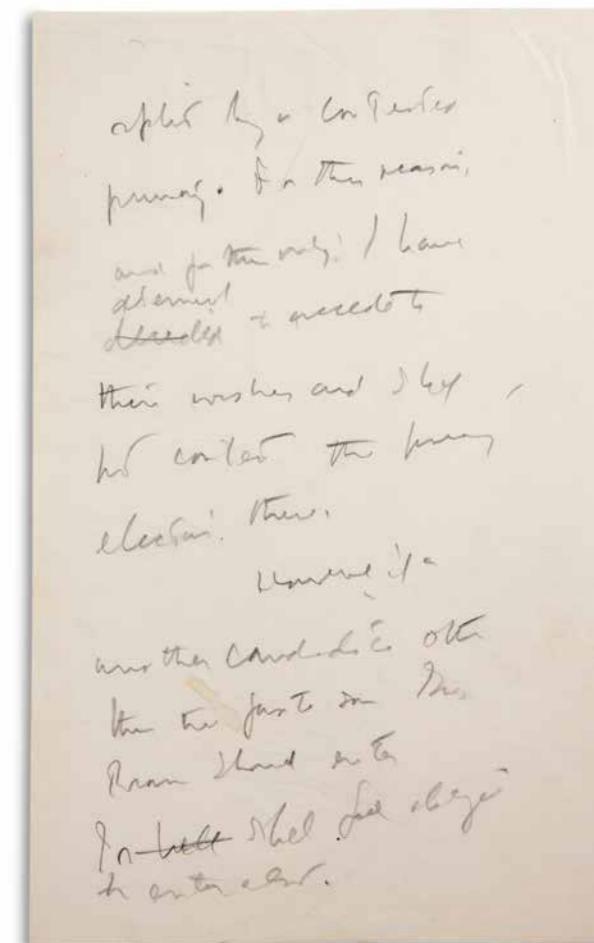
911

KLÉBER Jean-Baptiste (1753-1800) général

L.A.S. d'un parent ou homonyme « Kleber », Spire 21 ventose III (11 mars 1795), au citoyen Isaac Schneegans, inspecteur de routes des subsistances militaires, section de la viande, à Strasbourg ; 2 pages in-4, adresse avec marque postale Armée du Bas Rhin 2^e Div^{on}.

100 / 150 €

Au lieu d'aller à Meissenheim, il a été obligé d'aller jusqu'à Guermesheim pour faire avancer les bœufs. Il se propose « d'aller voir la chère Citoyenne T. pour lui témoigner de plus en plus l'amitié que je sens pour elle. Si elle a l'attention de répondre, soyez sur que je n'échapperai pas le moment de le saisir »... Puis il s'en retournera à Alzey, et propose à son ami de le retrouver dimanche à Candel : « le premier arrivé attendra l'autre, alors nous causerons ensemble de divers objets »... **Belle signature maçonnique.**





912

LAFAYETTE Marie-Joseph de (1757-1834)
général et homme politique

2 L.A.S. « Lafayette » et « Lf », 1828-1833 ; demi-page in-4 avec adresse, 4 pages in-4 très remplies.

3 000 / 4 000 €

Importante lettre politique à sa petite-fille Nathalie.

La Grange 21 septembre 1828, au journaliste libéral Joseph MASCLAT, dit « Eleuthère ». Lasteyrie lui aura donné de ses nouvelles : « je ne compte pas aller à Paris avant la session prochaine à moins que je n'y fasse un séjour de quelques heures en revenant d'un dîner auquel plusieurs de mes commettants de Meaux ont bien voulu m'inviter. Je n'y verrais que la famille Maubourg justement désolée de la mort du g^{al} Andreossy, le ministre américain, et vous dont je voudrais voir par moi-même l'état après le premier essay des eaux »...

Paris 29 mai 1833, à sa petite-fille Nathalie, Mme Adolphe PÉRIER. Longue lettre parlant de leurs proches, mais aussi d'affaires politiques : la mairie de Carpentras ; le républicanisme conventionnel opposé à l'école du républicanisme américain ; l'espionnage dont il a été l'objet ; des conflits sociaux... « La maxime du gouvernement est de dévoiler, et de tromper comme la mienne était d'éclairer et de réunir »... Sa doctrine est celle « des droits naturels et sociaux, de la souveraineté du peuple, et ce peuple armé tout entier et nommant ses officiers, regardant l'élection de toutes les magistratures et surtout de la présidence comme le complément de l'ordre social [...] ».



913

LAMENNAIS Félicité de (1782-1854)

prêtre, écrivain et philosophe

6 L.A.S. « F. Lamennais », « F.L. » ou « Lamennais », 1843-1846 et s.d. ; 11 pages in-8 ou in-12, 3 adresses.

300 / 400 €

Paris 23 octobre 1843. Gratitude pour l'éloge que le frère de son correspondant a fait de lui : « Il a voulu sans doute moins juger les œuvres, qu'encourager les bons désirs et les intentions droites »... Mercredi [mai 1843], à Mme YEMENIZ. « Ne venez point me chercher aujourd'hui ; j'ai mal à la tête, mal à la gorge, et j'ai eu la fièvre toute la nuit »... 7 juin [1844], à François ARAGO]. « Béranger me dit hier, mon cher ami, qu'aux obsèques de ce pauvre M. Lafitte, vous lui aviez parlé de moi avec une affection qui l'avait touché. Elle me touche encore plus par tous les bons et doux souvenirs qu'elle me rappelle, et c'est pourquoi je me hâte de vous en renouveler. Nous lui renouvelâmes aussi l'offre si obligante

914

LANGUEDOC

6 L.A.S. et 5 L.S., Montpellier, Romans et Saint-Andéol 1706-1747, adressées à François-Joseph de Pavée, marquis de VILLEVIEILLE, lieutenant-général, capitaine au régiment du Roi-infanterie, lieutenant du Roi à Sommières.

200 / 300 €

Lettres du marquis de La Fare-Laugières, J.-B. Roquefeuille, D. Lesage (secrétaire du duc de Roquelaure), etc. : envoi d'un procès-verbal avec ordonnance et d'une requête ; invitation à fournir du gibier à un repas à l'occasion du rétablissement de la santé du Roi (1721) ; félicitations de l'heureux accouchement de sa belle-fille née de La Fare de Montclar ; affaires, vœux, remerciements...

915

LA PÉROUSE Jean-François de Galaup de
(1714-1788) navigateur

MANUSCRIT autographe, [novembre 1780] ; 2 pages in-fol.

4 000 / 5 000 €

Rarissime fragment du journal de bord de La Pérouse revenant de Newport (États-Unis) vers Brest, du 7 au 14 novembre 1780.

[Le 28 octobre 1780, la frégate L'Amazone quitte Newport (au sud de Boston) sous le commandement du lieutenant de vaisseau La Pérouse (promu capitaine de vaisseau le 4 avril 1780, il sera effectivement nommé le 9 mai 1781) avec, à son bord, le colonel de Rochambeau, 20 ans, fils du général. Il est accompagné de La Surveillante et de L'Hermione. Les marins capturent un bateau anglais chargé de vin de Porto qu'ils vont vendre à Plymouth, petit port au sud de Boston. Du 7 au 14 novembre, L'Amazone se trouve à la hauteur de la Nouvelle Écosse, faisant route vers le nord-est. La Pérouse arrivera à Brest le 6 décembre 1780.]

916

LA ROCHEFOUCAULD François VI,
prince de Marcillac, duc de (1613-1680)

écrivain, auteur des *Maximes* ; il participa à la Fronde

L.A.S. « laRochefoucauld », 21 décembre [1663, à COLBERT] ; 1 page in-fol.

5 000 / 7 000 €

Très rare lettre à propos du privilège royal accordé pour les Maximes.

... « Outre l'avantage que je reçoy de la grace qu'il a pleu au Roy de me faire, ce m'en est un sy grand d'avoir eu en cette rencontre des marques particulières de vostre bonté que je ne puis m'empescher de vous professer que personne ne les peut jamais ressentir plus véritablement que moy, je suis bien honteux monsieur de ne pouvoir vous tesmoigner ma reconnaissance que par un compliment innutile, j'essayeray avec tout le soin possible de vous en donner dautres preuves [...]»

[Des copies des *Maximes* circulaient en France dans l'entourage de Mme de Sablé. Une de ces copies passe en Hollande et est publiée à la fin de 1663 sous le titre *Sentences et Maximes de morale* (La Haye, 1664). Pour empêcher toute autre publication clandestine de son œuvre, La Rochefoucauld sollicite un privilège du Roi. Le privilège est daté du 14 janvier 1664 et la première édition des *Réflexions ou Sentences et Maximes morales* est achevée d'imprimer le 27 octobre suivant (Barbin, 1665).]

916

LA ROCHEFOUCAULD François VI,
prince de Marcillac, duc de (1613-1680)

écrivain, auteur des *Maximes* ; il participa à la Fronde

L.A.S. « laRochefoucauld », 21 décembre [1663, à COLBERT] ; 1 page in-fol.

5 000 / 7 000 €

Très rare lettre à propos du privilège royal accordé pour les Maximes.

... « Outre l'avantage que je reçoy de la grace qu'il a pleu au Roy de me faire, ce m'en est un sy grand d'avoir eu en cette rencontre des marques particulières de vostre bonté que je ne puis m'empescher de vous professer que personne ne les peut jamais ressentir plus véritablement que moy, je suis bien honteux monsieur de ne pouvoir vous tesmoigner ma reconnaissance que par un compliment innutile, j'essayeray avec tout le soin possible de vous en donner dautres preuves [...]»

[Des copies des *Maximes* circulaient en France dans l'entourage de Mme de Sablé. Une de ces copies passe en Hollande et est publiée à la fin de 1663 sous le titre *Sentences et Maximes de morale* (La Haye, 1664). Pour empêcher toute autre publication clandestine de son œuvre, La Rochefoucauld sollicite un privilège du Roi. Le privilège est daté du 14 janvier 1664 et la première édition des *Réflexions ou Sentences et Maximes morales* est achevée d'imprimer le 27 octobre suivant (Barbin, 1665).]

916

LA ROCHEFOUCAULD François VI,
prince de Marcillac, duc de (1613-1680)

écrivain, auteur des *Maximes* ; il participa à la Fronde

L.A.S. « laRochefoucauld », 21 décembre [1663, à COLBERT] ; 1 page in-fol.

5 000 / 7 000 €

Très rare lettre à propos du privilège royal accordé pour les Maximes.

... « Outre l'avantage que je reçoy de la grace qu'il a pleu au Roy de me faire, ce m'en est un sy grand d'avoir eu en cette rencontre des marques particulières de vostre bonté que je ne puis m'empescher de vous professer que personne ne les peut jamais ressentir plus véritablement que moy, je suis bien honteux monsieur de ne pouvoir vous tesmoigner ma reconnaissance que par un compliment innutile, j'essayeray avec tout le soin possible de vous en donner dautres preuves [...]»

[Des copies des *Maximes* circulaient en France dans l'entourage de Mme de Sablé. Une de ces copies passe en Hollande et est publiée à la fin de 1663 sous le titre *Sentences et Maximes de morale* (La Haye, 1664). Pour empêcher toute autre publication clandestine de son œuvre, La Rochefoucauld sollicite un privilège du Roi. Le privilège est daté du 14 janvier 1664 et la première édition des *Réflexions ou Sentences et Maximes morales* est achevée d'imprimer le 27 octobre suivant (Barbin, 1665).]

916

LA ROCHEFOUCAULD François VI,
prince de Marcillac, duc de (1613-1680)

écrivain, auteur des *Maximes* ; il participa à la Fronde

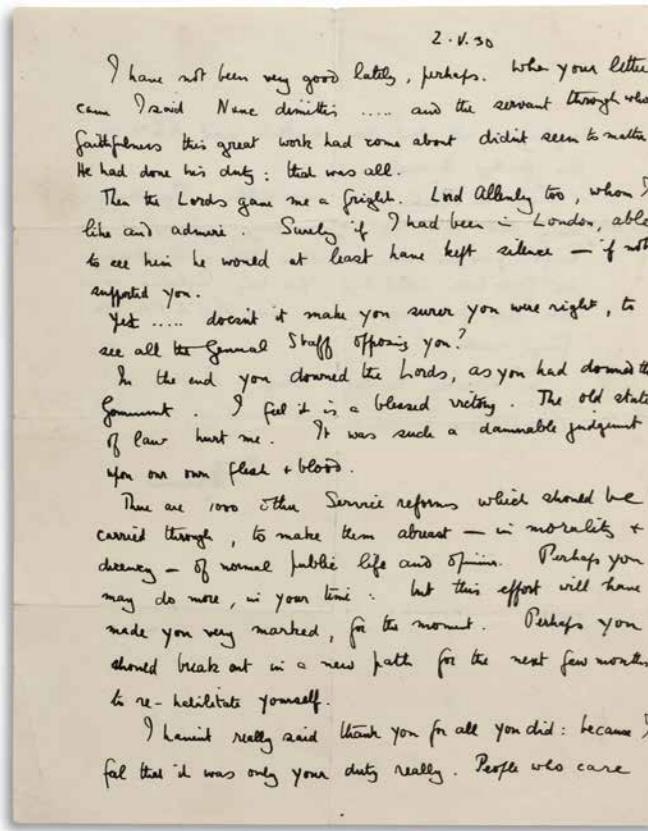
L.A.S. « laRochefoucauld », 21 décembre [1663, à COLBERT] ; 1 page in-fol.

5 000 / 7 000 €

Très rare lettre à propos du privilège royal accordé pour les Maximes.

... « Outre l'avantage que je reçoy de la grace qu'il a pleu au Roy de me faire, ce m'en est un sy grand d'avoir eu en cette rencontre des marques particulières de vostre bonté que je ne puis m'empescher de vous professer que personne ne les peut jamais ressentir plus véritablement que moy, je suis bien honteux monsieur de ne pouvoir vous tesmoigner ma reconnaissance que par un compliment innutile, j'essayeray avec tout le soin possible de vous en donner dautres preuves [...]»

[Des copies des *Maximes* circulaient en France dans l'entourage de Mme de Sablé. Une de ces copies passe en Hollande et est publiée à la fin de 1663 sous le titre *Sentences et Maximes de morale* (La Haye, 1664). Pour empêcher toute autre publication clandestine de son œuvre, La Rochefoucauld sollicite un privilège du Roi. Le privilège est daté du 14 janvier 1664 et la première édition des *Réflexions ou Sentences et Maximes morales* est achevée d'imprimer le 27 octobre suivant (Barbin, 1665).]



917

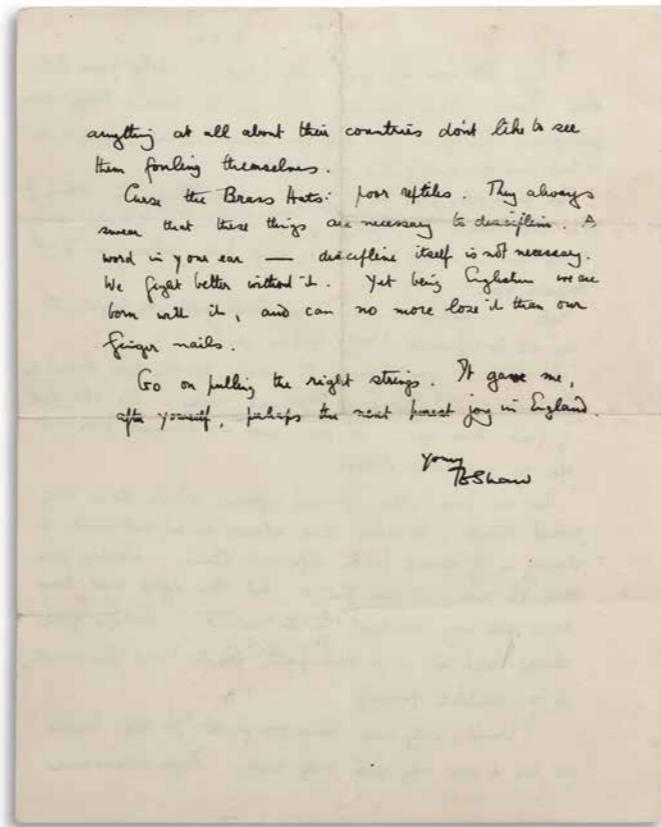
LAWRENCE Thomas Edward (1888-1935)
explorateur, orientaliste, agent politique et écrivain anglais
[LAWRENCE D'ARABIE]
L.A.S. de son pseudonyme « TEShaw », 2 mai 1930,
[à Ernest THURTLE] ; 1 page et demie in-4 (traces de plis) ;
en anglais.

1 500 / 2 000 €

Belle lettre sur l'abolition de la peine de mort pour lâcheté, dans l'armée britannique.

[Ernest THURTLE (1884-1954), parlementaire du Labour, avait mené campagne pour l'abolition de la peine de mort pour lâcheté dans l'armée britannique. Sa proposition, approuvée par la Chambre des Communes, fut farouchement combattue par le maréchal Allenby et rejetée par la Chambre des Lords, mais imposée par les Communes.]

Quand la lettre de Thurtle est arrivée, T.E. dit *Nunc dimittis*, et le serviteur dont le dévouement permit cette grande œuvre ne semblait pas importer. Il avait fait son devoir : voilà tout. Puis les Lords lui ont fait peur. Lord ALLENBY aussi, qu'il aime et admire. Sans doute, s'il avait été à Londres et avait pu le voir, Allenby aurait gardé le silence, sinon soutenu l'auteur de la proposition. Et pourtant, est-ce que cela ne confirme pas sa justesse, que tout l'état-général s'y oppose ? À la fin, il a vaincu les Lords comme il a vaincu le gouvernement. C'est une victoire bénie. L'ancienne loi lui faisait mal. C'était un jugement horrible sur leurs frères dans la chair et le sang. Il y aurait mille autres réformes du service à réaliser, pour en arriver à la moralité et à la décence élémentaire de la vie et de l'opinion publiques normales.



Peut-être Thurtle fera-t-il davantage encore dans sa vie, mais cet effort l'aura distingué... Lawrence ne l'a pas remercié de tout ce qu'il a fait : en fait, c'était seulement son devoir. Ceux qui aiment leurs pays un tant soit peu n'aiment pas les voir se souiller. Maudits soient les hauts gradés, pauvres reptiles ! Ils jurent toujours que ces choses sont nécessaires pour la discipline... Un mot, en confidence : la discipline elle-même n'est pas nécessaire. On combat mieux sans. Pourtant les Anglais naissent avec elle, et ne peuvent pas plus la perdre que leurs ongles...

« When your letter came I said *Nunc dimittis* ... and the servant through whose faithfulness this great work had come about didn't seem to matter. He had done his duty: that was all. Then the Lords gave me a fright. Lord Allenby too, whom I like and admire. Surely if I had been in London, able to see him, he would at least have kept silence - if not supported you. Yet doesn't it make you surer you were right, to see all the General Staff opposing you? In the end you downed the Lords, as you had downed the Government. I feel it is a blessed victory. The old state of law hurt me. It was such a damnable judgement upon our own flesh and blood. There are 1000 other Service reforms which should be carried through, to make them abreast - in morality and decency - of normal public life and opinion. [...] I haven't really said thank you for all you did : because I feel that it was only your duty really. People who care anything at all about their countries don't like to see them fouling themselves. Curse the Brass Hats: poor reptiles. They always swear that these things are necessary to discipline. [...] discipline itself is not necessary. We fight better without it. Yet being Englishmen we are born with it, and can no more lose it than our finger nails »...

918

LE BRIX Joseph (1889-1931) aviateur

L.A.S. « LeBrix », Paris 7 septembre [1930],
à Jean MERMOZ ; 2 pages in-4 (fentes aux plis, réparations,
légères salissures).

800 / 1 000 €

Intéressante lettre, que Mermoz dut garder longtemps pliée dans son portefeuille.

Il a appris l'accident de Mermoz et son « sauvetage miraculeux » [lors d'un essai du Laté 28-8, l'appareil éclata en vol, et Mermoz fut sauvé par le parachute que Didier Daurat lui avait ordonné de prendre], et il le félicite pour son mariage. « J'ai beaucoup pensé à vous quand vous étiez sur la flotte et à deux reprises en lutte contre la mauvaise visibilité et les grains du pot au Noir »... Il a des projets « avec une belle machine que j'aurais été très heureux de vous confier car je sais que vous en auriez tiré le maximum. Malheureusement [...] un autre pilote, très sympathique d'ailleurs est imposé. Néanmoins, je ne désespère pas d'avoir l'occasion de vous retrouver pour réaliser des choses sensationnelles dans un avenir prochain quand la machine sera libre [...] COSTES et BELLONTE ont réalisé un vol magnifique qui vous tentait certainement. Pour ma part j'y pensais depuis 26. Enfin qui sait peut-être est-il possible de faire mieux ? En tout cas ce sont des Français sur un brillant matériel français qui ont traversé. C'est là l'essentiel »...

PROVENANCE

Aéronautique, Lettres et manuscrits de Jean Mermoz (Artcurial, 13 octobre 2008, M56).

919

LEFEBVRE François-Joseph (1755-1820)
maréchal d'Empire, duc de Dantzig

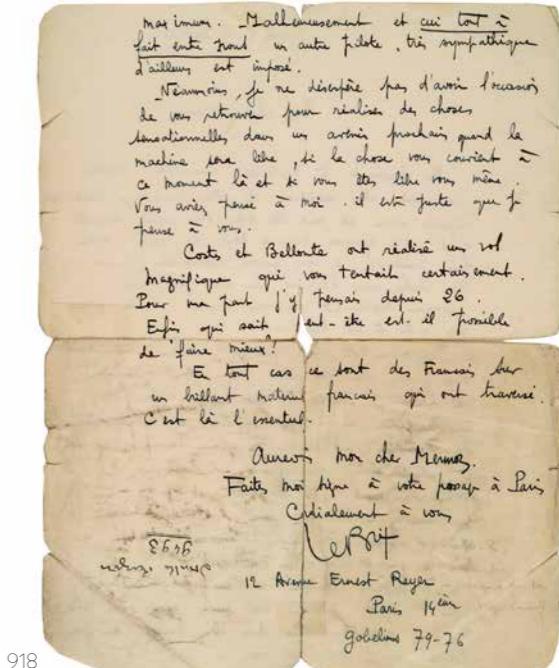
MANUSCRIT avec 12 APOSTILLES autographes signées « Lefebvre », **Armée de Sambre et Meuse. Avant-Garde**. Renseignements sur le compte des Généraux de B^{de} adjoints généraux adjoints & aides de camp employés à l'Avant-Garde, 5 prairial V (24 mai 1797) ; cahier in-fol. de 14 pages.

300 / 400 €

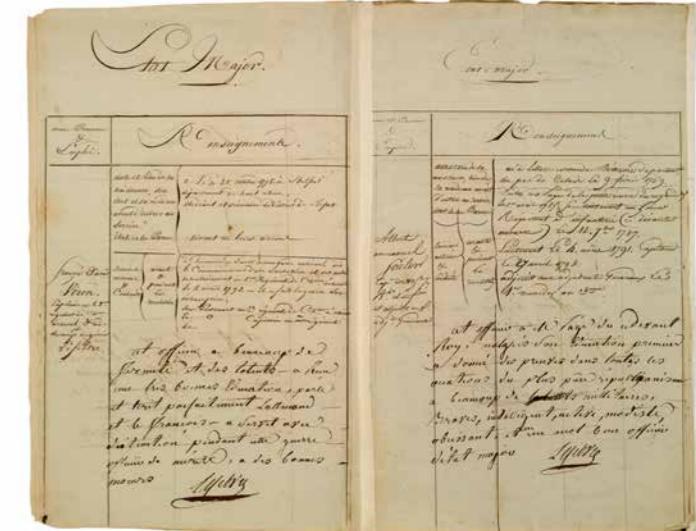
Important mémoire sur les membres de l'État-Major de l'Armée de Sambre et Meuse, abondamment annoté par Lefebvre.

Chaque page présente un rapport sur un officier, récapitulant les états de services, auquel Lefebvre ajoute un commentaire personnel, qu'il signe chaque fois : MORTIER, DESCHAMPS, STROLZ, WERLÉ, BEKLER, VIRON, SOULERS, RENAUD, LABORDE, RAMEAU, PATEL, DROUET.

Au sujet d'Édouard MORTIER, adjudant général : « Cet officier possède aussi également les talents d'un officier d'état-major, a rempli pendant la dernière campagne les fonctions de g^{al} de Brigade, et a commandé mes avants postes, tant d'infanterie que de cavalerie » ; sur Maximilien-Louis-Joseph DESCHAMPS : « Cet officier est de bonnes mœurs, a reçu une excellente éducation, a beaucoup de connaissances, mais a besoin d'être stimulé ». Lefebvre insiste sur l'instruction des officiers, leurs qualités au terrain ou dans le bureau ; il souligne la bravoure de Bekler, qui lui a servi d'officier ingénieur, la fermeté et les talents du capitaine Viron, l'intégrité du lieutenant Laborde, « bon officier de troupes légères », l'intelligence de Jean-Baptiste DROUET, qui « possède les talents d'un officier d'état-major », rappelle que Soulers a été le « Page du cidevant roy, malgré son éducation première à sonné des preuves dans toutes les occasions du plus pur républicanisme, a beaucoup de talents militaires, brave, intelligent, actif, modeste, obéissant et en un mot bon officier d'état major », etc.



918



919

920

LESSEPS Ferdinand de (1805-1894)
ingénieur et diplomate, il fit construire le canal de Suez

P.A.S. « Ferd. de Lesseps », 1887 ; 1 page oblong in-12.

200 / 250 €

« Proverbe oriental : "Une once de crainte fait plus qu'un quintal d'amitié." - Sentence chrétienne : "Aimez-vous les uns les autres !" »...

On joint une L.A.S. de son fils Charles-Aimé de LESSEPS (1840-1923), vice-président de la Compagnie du canal de Suez, à bord du *Washington* 14 février 1883, à M. Astor, relative à son protégé M. Guignet, et aux emplois disponibles dans l'administration de la Compagnie.

LETTRES DE SOLDAT. ROBERT Pascal Jacques

41 L.A.S. « Robert », 1803-1806, à sa famille ; environ 120 pages la plupart in-4 avec adresses et marques postales (déchirure à une lettre avec manque), le tout monté sur onglets en un volume in-4 demi-maroquin aubergine à grain long avec coins, dos à nerfs orné de caissons de filets dorés (reliure de la fin du XIX^e siècle).

4 000 / 5 000 €

Remarquable correspondance d'un soldat de la Grande Armée à sa famille, du camp de Boulogne à Austerlitz et la Pologne.

Pascal Jacques ROBERT, jeune officier sorti de l'École spéciale militaire de Fontainebleau, écrit à son jeune frère Victor, étudiant à Amiens, et surtout à sa mère Mme Robert, à Auteuil et Paris (12 rue de Tournon). Très vite, la signature ou les feuillets d'adresse portent des signes maçonniques. Nous ne pouvons donner qu'un rapide aperçu de cette passionnante correspondance, d'un grand intérêt historique, à l'aide de quelques citations.

Les premières lettres datent de l'entrée du jeune homme à l'école de Fontainebleau. Il en sort sous-lieutenant et part pour le camp de Boulogne, en vue d'une invasion de l'Angleterre. Il rejoint ensuite à marche forcée la Grande Armée sur le Rhin, dans le 34^e régiment de ligne, corps d'armée du maréchal Lannes, et participe à la bataille d'Austerlitz. Il passe l'hiver, le printemps, puis l'été dans un long cantonnement en Moravie ; l'ennui le gagne, la solde n'arrive pas, les espoirs de retour en France sont toujours démentis. La campagne reprend en octobre 1806. Robert entre en Pologne et l'Empereur le nomme lieutenant...

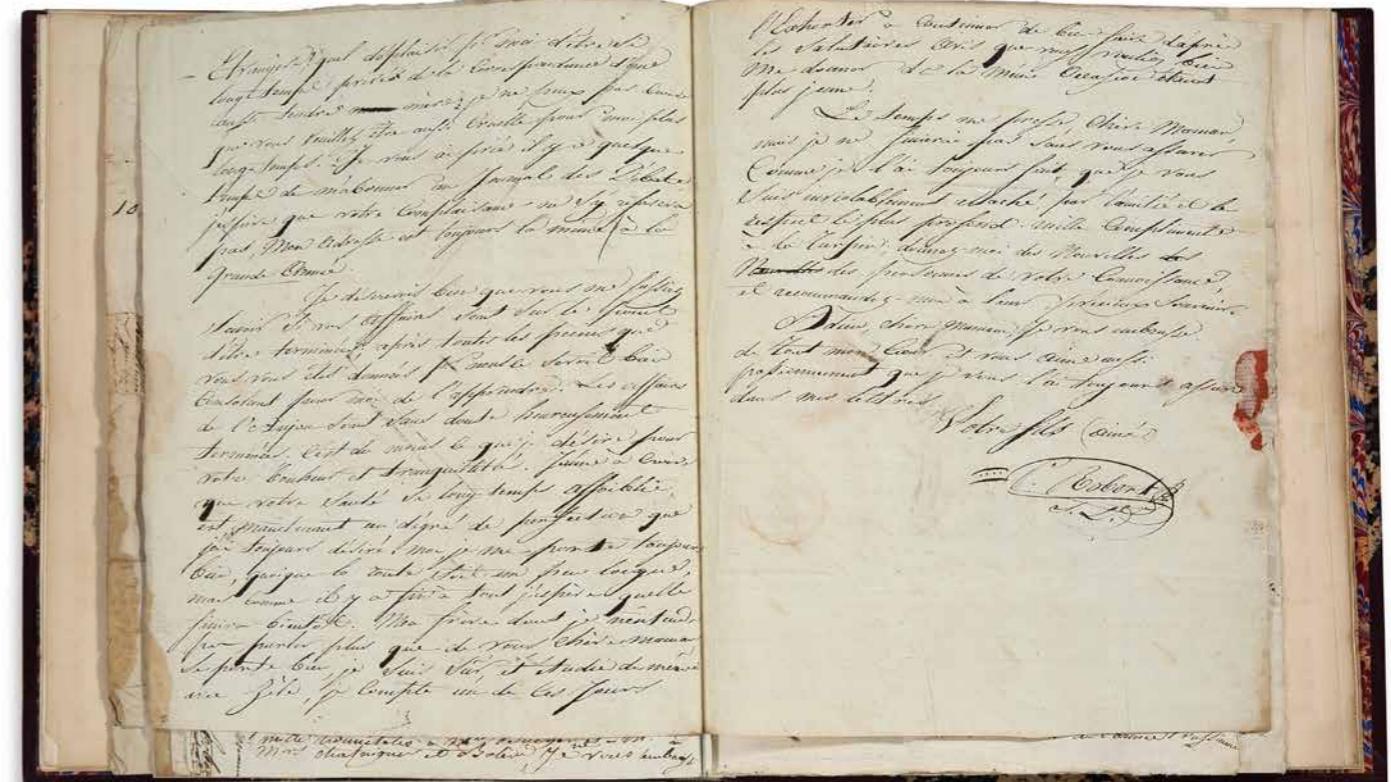
Fontainebleau 21 floréal XII (11 mai 1804) : « Nous travaillons beaucoup à nos exercices militaires, nous faisons l'exercice à feu au fusil et au canon, nous faisons souvent des marches forcées »...

Camp de Saint-Omer 13 thermidor XIII (1er août 1805) : « Tendre mère, pourquoi vous inquiétez de mon sort, en est-il un maintenant plus heureux que le mien, étant prêt à embarquer au premier ordre pour l'Angleterre »... 4 fructidor (22 août) : « Vous ne devez pas ignorer, ma chère maman, le séjour de notre souverain au milieu de nous. Dès son arrivée, il a commencé à passer en revue à la marée basse et devant les Anglais, toute la troupe de ligne et d'infanterie légère, qui font partie du camp. [...] L'expédition, si elle doit avoir lieu, s'exécutera bientôt, car hier pour faire l'expérience de l'ordre qui doit y régner, on a fait battre la générale à 2 heures de la nuit, et nous sommes allés embarquer de suite à Boulogne.

L'embarcation s'est faite avec beaucoup de promptitude, et l'Empereur qui s'est promené long-temps sur son canot, est venu nous jeter un coup d'œil d'approbation »... 10 fructidor (28 août) : « Nous venons de recevoir ordre de partir le 12 au matin pour nous rendre d'abord à Strasbourg »... 28 fructidor (15 septembre) : « J'ai déjà fait bien du chemin [...] Je suis dans ce moment à Charleville où nous avons séjourné. [...] Nous souffrons presque tous les jours de la pluie, de chemins de traverses abominables, et dans lesquels je tomberai deux cent fois par jour sans le secours d'une troisième jambe qui me sert de point d'appui dans des endroits aussi difficiles »...

À trente deux lieues de Vienne 16 brumaire XIV (7 novembre 1805) : « Après avoir traversé une partie de la France, passé le Rhin à Spire où nous nous imaginions de trouver l'ennemi ; le Danube pour la première fois [...] sans entendre encore parler d'eux, nous nous portâmes le long du fleuve en prenant la route de Ulm. C'est dans les environs de cette ville, sur les hauteurs qui la dominent, que nous les avons enfin rencontrés »... Wischau en Moravie 14 frimaire (5 décembre). Relation de la bataille d'**Austerlitz** (qui n'est pas nommée) : « Notre régiment étoit comme à l'ordinaire de l'avant garde et a été dès lors très exposé. Faisant partie du corps du Mar^{al} LANNES, nous nous sommes rendus dignes d'un tel chef. [...] J'ai vu pour la première fois ce jour la mort voler à mes côtés, je n'ai point eu de coup de feu dans mes habits, mais j'ai vu tomber mes voisins et ceux qui étoient devant moi. Pendant une heure trois pièces d'artillerie chargées à mitraille étoient dirigées contre notre régiment et le cribloient et du coup nous les avons reçus l'arme au bras sans coup férir. La cavalerie chargeoit devant nous et nous étions pour la soutenir. Cette fière contenance de notre part les a intimidés [...] à la fin nous les avons chargé et la cavalerie les a hachés par morceaux »...

Lintz 5 février 1806 : « Il n'y a rien de beau dans le pays où nous sommes cantonnés à deux ou trois lieues de la ville, chez de malheureux paysans dont on a bien de la peine à se faire entendre »... **Ansbach** 8 mars-22 avril : « Nous avons quitté Ingolstadt, et nous sommes maintenant cantonnés, jusqu'à nouvel ordre, sous la principauté d'Ansbach [...] Tous les jours on nous berce par l'espérance de repasser le Rhin, et le moment heureux n'arrive jamais »... 1er mai : « N'êtes-vous pas dans l'étonnement de voir s'opérer tant de changement, depuis la Bataille d'Austerlitz qui est notre ouvrage ? Des rois et des princes à l'infini. Ces messieurs certainement ne pouvaient pas compter sur leur fortune présente, et nous qui sommes les acteurs, on nous paye de promesses. Nous devions être au mois de mai à Paris, chose qui n'est pas encore faite, puisque c'est impossible, et les 100.000 qu'on devait donner à l'armée en gratification, on n'en parle plus »... 9 mai : « Depuis le 1^{er} de l'an nous ne sommes pas payés, et nos officiers-payeurs sont à Strasbourg [...] C'est qu'il me manque beaucoup de choses nécessaires et entièrement usées dans la Campagne, telles que bottes, chapeau et particulièrement de chemises »...



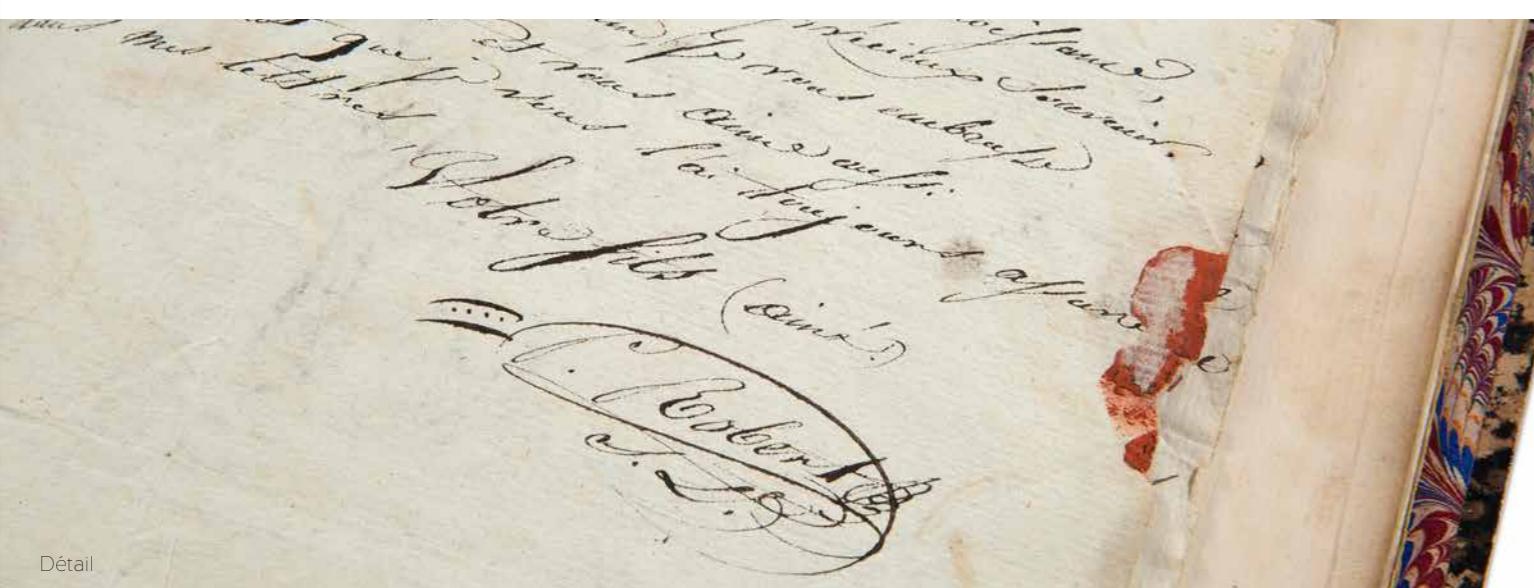
24 juin : « Maintenant que je me porte bien, chère Maman, je ne vous cacherai pas que j'ai été gravement malade, j'ai eu pendant un mois au moins la jaunisse qui en me rendant aussi jaune qu'un citron, m'avait assez affaibli »... 16 septembre : « On parle beaucoup de la Prusse, de la Suède, et de la Russie [...] si cela existe, avant un mois nous prenons nos cantonnements à Berlin, et St Petersbourg mérite aussi notre curiosité »... [Dessau 8 ?] octobre : « Nous sommes à un quart de lieu de l'Elbe et nous sommes assurés de le passer demain sans aucun obstacle. Les Prussiens ont brûlé tous les ponts pour protéger leur fuite »... Paswaldt en Prusse 1er novembre : « Nous avons passé l'Elbe, fait plus de 100.000 prisonniers et conquis la Prusse jusqu'à l'Oder. Je désirerais bien que nos conquêtes futures fussent déjà terminées, mais il nous reste encore un ennemi qui n'est pas content d'avoir été vaincu et pardonné à Austerlitz. Les Russes viennent en grand nombre : nous allons leur épargner une partie des frais de la route »... Dam en Poméranie 3 novembre : « Tout est soumis, tout est vaincu, et cependant notre voyage ne finit point. L'armée prussienne déroutée a son point de ralliement à plus de 100 lieux de nous, il nous reste dès lors encore bien du chemin à faire. L'Empereur nous a prévenus que nous marcherions au devant des Russes, mais nous n'avons encore aucune véritable certitude de la guerre »... Des bords de la Vistule 19 novembre : « Depuis trois jours nous sommes sur les bords de la Vistule, vis-à-vis la ville de Thorn. Nous ne pouvons la traverser parce que les Prussiens en ont brûlé le pont. Cela ne laisse pas de nous embarrasser un peu. Hier dans la journée et cette nuit nous n'avons cessé de tirer sur la ville. [...] Nos forces commencent à se réunir. Le Mar^{al} DAVOUST est déjà avec nous »... 6 décembre : « Nous sommes aux portes de Varsovie et nous devons y entrer demain. Le prince MURAT y est depuis 8 jours, un grand nombre de nos troupes à déjà passé la Vistule [...] La marche forcée que nous avons faite ne laisse pas que de nous causer de grandes fatigues, qui sont surtout très sensibles dans l'infanterie. Je trouve que malgré tout l'honneur qu'il y a à servir dans cette arme, il y a aussi trop de morts »...

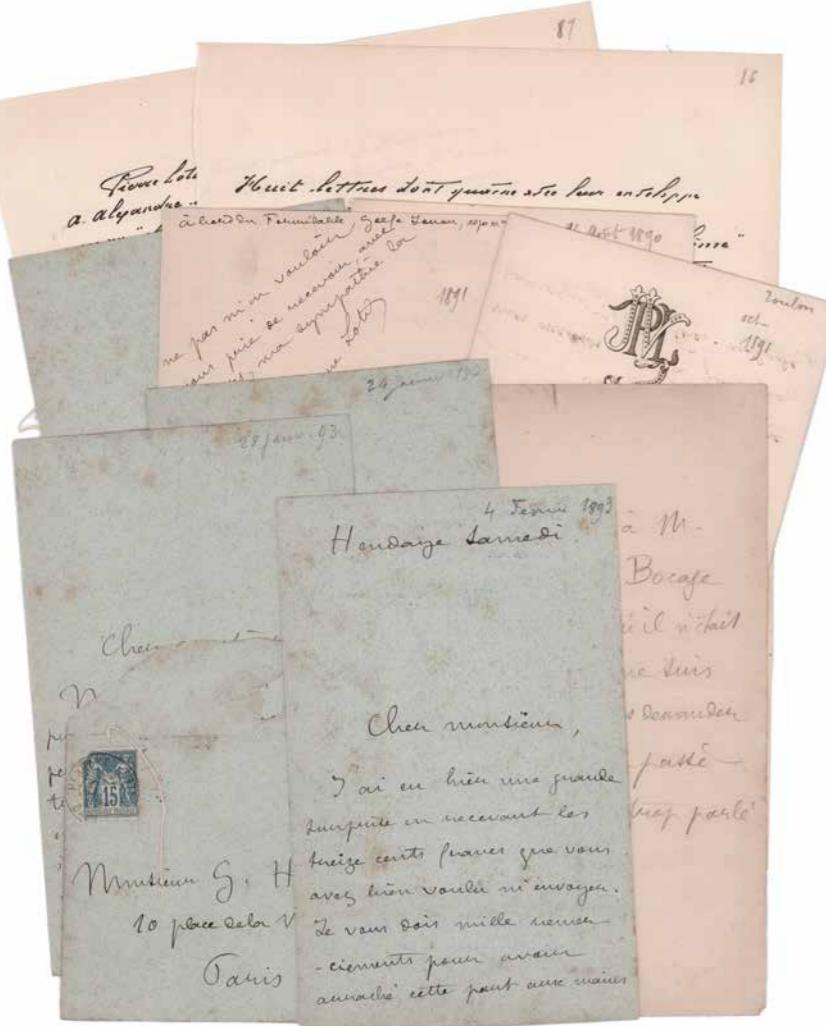
Varsovie 14 décembre : « Nous avons remporté hier un léger succès sur les Cosaques et Russes réunis, en attendant la grande affaire qui se prépare. Nous sommes vainqueurs, chère maman, il n'y a pas de doute, et n'ayant plus d'ennemis à vaincre nous sommes assurés d'avoir une paix durable. Le résultat de nos grandes opérations en Pologne est, dit-on, que le prince Murat sera roi »... À 25 lieues de Varsovie 31 décembre : « Je vous avais écrit en partant de Varsovie, et je vous marquais que l'Empereur, dans la revue qu'il avait passé de notre division, m'avait nommé Lieutenant. Au moment de mon départ, j'ai égaré la lettre, ce qui m'a fait bien de la peine. Je vous parlois alors de nos positions respectives avec les Russes, mais depuis ce temps-là, nous nous sommes emparés d'abord de leurs fortes positions, et gagné sur eux une bataille bien sanglante. S'ils ont perdu beaucoup de monde, notre pays a aussi bien des François à regretter. Toute la Garde impériale a donné et perdu bien des braves. Notre régiment a eu plus des trois quarts des officiers ou soldats tués ou blessés. J'ai eu le bonheur d'échapper à ce danger, moi 19^e commandant la compagnie ; le bataillon où je suis a d'abord culbuté les Russes de toutes parts, et a été ensuite repoussé par le trop grand nombre. Il n'y a point de résistance à faire contre une force trop supérieure. Néanmoins nous nous sommes emparés du champ de bataille »...

On a joint 3 documents administratifs du début de la carrière de Pascal-Jacques Robert : son admission à l'École supérieure militaire de Fontainebleau, signée par le maréchal BERTHIER (17 nivôse XII) ; convocation à se rendre à l'École, 21 nivôse XII ; diplôme de nomination au grade de sous-lieutenant au 34^e régiment, 10 germinal XIII, signé par le maréchal BERTHIER.

PROVENANCE

Bibliothèque impériale de Dominique de VILLEPIN (19 mars 2008, n° 214, ex-libris).





922

LOTI Pierre (1850-1923)
écrivain et officier de marine

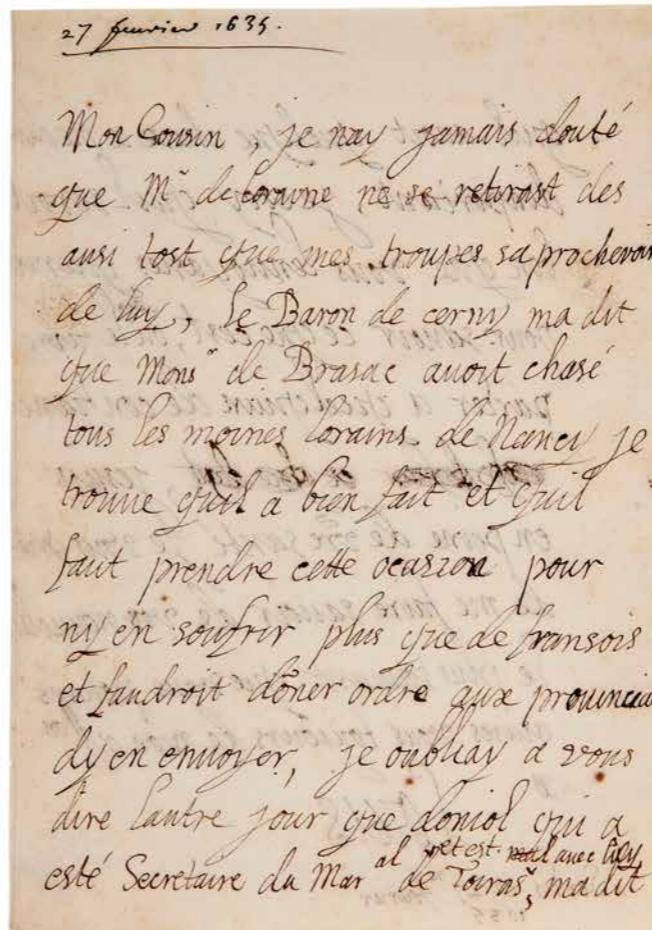
8 L.A.S. « Pierre Loti » ou « P. Loti », 1890-1893, à Georges HARTMANN ; 22 pages in8, 4 enveloppes (petite déchirure à une lettre).

800 / 1 000 €

Intéressante correspondance sur l'adaptation de Madame Chrysanthème en comédie lyrique, par les librettistes Georges Hartmann et André Alexandre, pour André MESSAGER (créeée au Théâtre de la Renaissance le 30 janvier 1893).

26 août 1890, il accepte la proposition avec plaisir : « Rien en pouvait m'être plus agréable que de faire quelque chose avec M. MASSENET pour lequel j'ai une admiration extrême »... [1891], « à bord du Formidable, Golfe Jouan » : « J'écrirai à CARVALHO, j'irai même le voir s'il le faut [...] »

je ferai tout ce que vous désirerez pour le succès de notre pièce » ; mais il craint d'avoir commis une erreur fatale, ayant oublié qu'il avait signé les droits de *Chrysanthème* à un certain Bocage en 1888, qui se rappelle à lui : « j'avais à ce moment-là de terribles préoccupations personnelles ». Il propose à Hartmann d'aller voir Bocage et de lui proposer un arrangement « où je sois seul à perdre », en lui cédant une partie, ou même la totalité de ses propres droits sur ce projet. Il est navré et fera tout son possible « pour vous éviter une déception et une perte ». [Toulon octobre 1891], il a eu « une piqûre de mauvaise mouche sur la joue, qui a nécessité des charcutages et m'a donné la grosse fièvre ». Il espère que tout cela n'empêchera pas Carvalho de « jeter de suite les yeux sur *Chrysanthème* »... - Il a dit un mot de « l'affaire Bocage » à MESSAGER, qui n'était pas au courant ; « Je suis désolé si j'ai trop parlé »... [24 janvier 1893]. Il a demandé à Detroyat des places pour la première de *Chrysanthème*. [...]



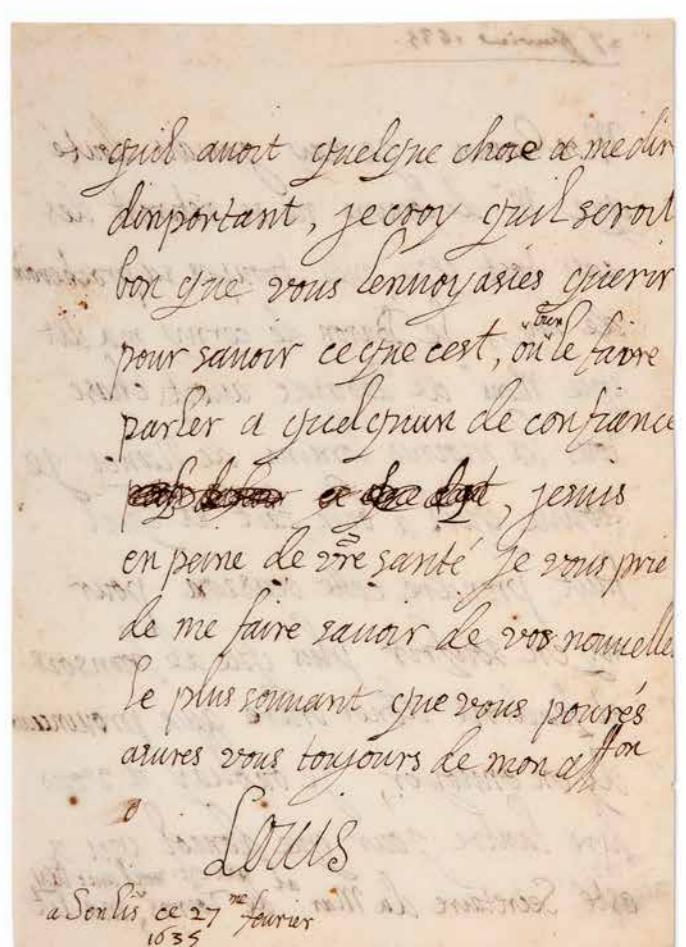
923

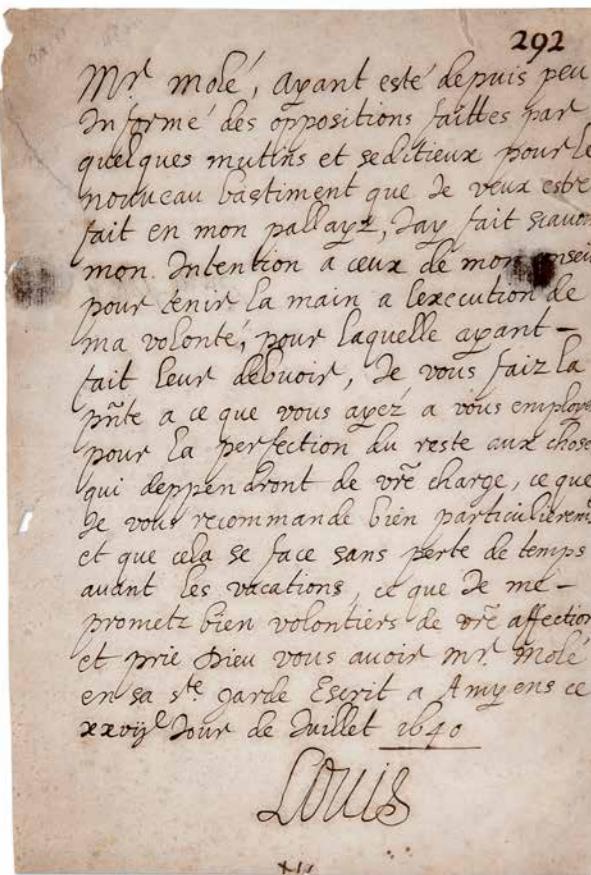
LOUIS XIII (1601-1643) Roi de France
L.A.S. « Louis », Senlis 27 février 1635, à « Mon Cousin » ; 2 pages petit in-4.

4 000 / 5 000 €

Sur l'occupation de la Lorraine.

« Mon Cousin, je nay jamais douté que M^r de Loraine ne se retirast des ausi tost que mes troupes saprocheroint de luy, le Baron de Cerny ma dit que Mons^r de Brasac avoit chasé tous les moines lorains de Nancy je trouve qu'il a bien fait et qu'il faut prendre cette occasion pour ny en souffrir plus que de fransois et faudroit donner ordre aux provinciaux dy en envooyer, je oubliai a vous dire l'autre jour que Doniol qui a esté secretaire du Mar^{al} de Toiras, ma dit





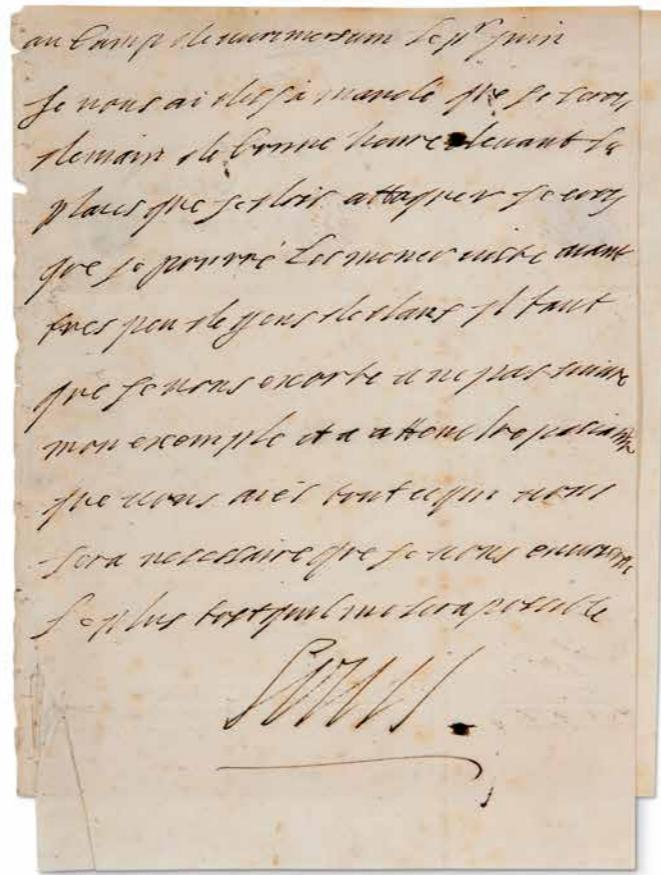
924

LOUIS XIII (1601-1643) Roi de France

L.A.S. « Louis », Amiens 27 juillet 1640, à Mathieu MOLÉ ; 1 page petit in-4, adresse au verso avec cachets de cire rouge aux armes sur lacs de soie bleue (petite fente réparée).

2 500 / 3 000 €

« M^r Molé, ayant été depuis peu informé des oppositions faites par quelques mutins et séditieux pour le nouveau bastiment que je veux estre fait en mon pallays, jay fait scavoir mon intention a ceux de mon conseil pour tenir la main a l'exécution de ma volonté, pour laquelle ayant fait leur debvoir, je vous faiz la p^{re}te a ce que vous ayez a vous employer pour la perfection du reste aux choses qui deppendront de v^{re} charge, ce que je vous recommande bien particulierem^t et que cela se face sans perte de temps avant les vacations, ce que de me promet bien volontiers de v^{re} affection et prie Dieu vous avoir M^r Molé en sa s^{te} garde Ecrit a Amiens ce 22^{me} Dour de Juillet 1640

LOUIS

925

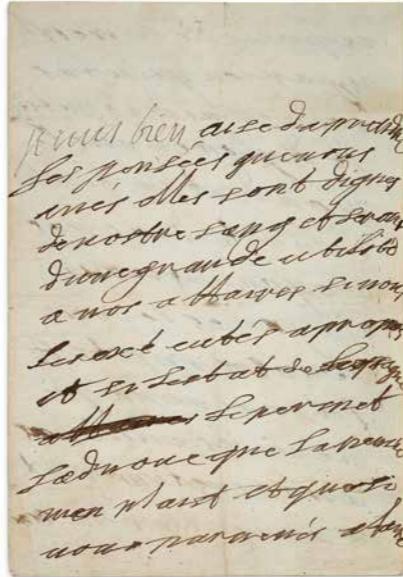
LOUIS XIV (1638-1715) Roi de France

L.A.S. « Louis », au camp de Nurmersum 1^{er} juin [1672], « a mon cousin le prince de CONDÉ » ; 1 page petit in-4, adresse avec cachets de cire rouge (brisés ; trace de reliure sur le bord gauche).

5 000 / 7 000 €

Préparatifs pour le célèbre passage du Rhin (12 juin 1672), pendant la campagne de Hollande.

« Je vous ai desja mandé que je seroy demain de bonne heure devant les places que je dois attaquer je croy que je pourré les mener viste aint tres peu de gens dedans il faut que je vous exorte a ne pas suivre mon exemple et a attendre pasiasment que vous aiés tout ce qui vous sera nécessaire que je vous envoirai le plus tôt quil me sera possible »...



926

LOUIS XIV (1638-1715) Roi de France

L.A. (minute), [vers 1705, à PHILIPPE V d'Espagne] ; 3 pages petit in-4 avec quelques ratures.

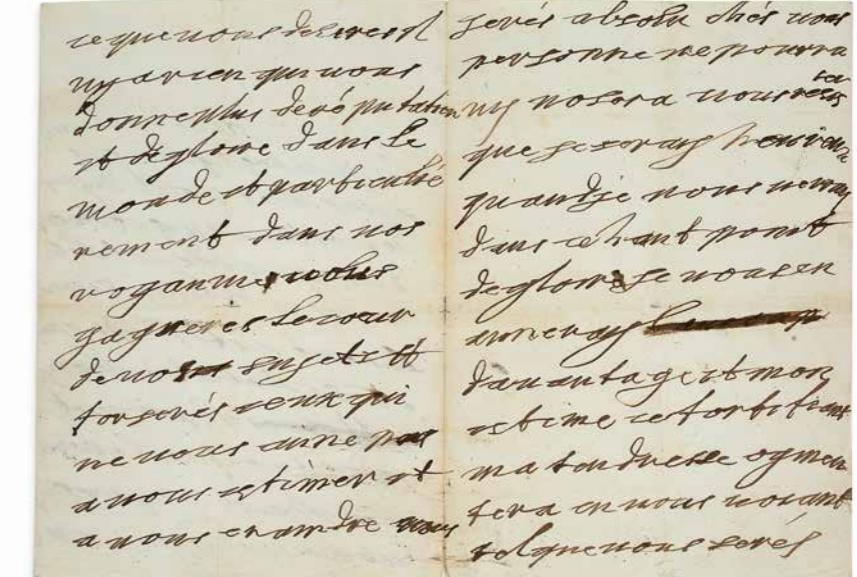
6 000 / 8 000 €

Très belle lettre de conseils du vieux monarque au jeune Roi d'Espagne, son petit-fils.

« Je suis bien aise dapprandre les pensées que vous avés elles sont dignes de vostre sang et seront dune grande utilité a vos affaires si vous les exécutés apropos et si lestat de l'Espagne le permet. Jadvoue que la pensée men plaist et que si vous parvenés a faire ce que vous desirés il ny a rien qui vous donne plus de réputation et de gloire dans le monde et particulierement dans nos royaumes vous gagnerés le cœur de vos sujets et forserés ceux qui ne vous aime pas a vous estimer et a vous craindre vous serés absolu chés vous personne ne pourra ny nosera vous resister. Que je seray heureux quand je vous verray dans ce haut point de gloire je vous en aimeray davantage et mon estime se fortifiant ma tendresse ogmentera en vous voiant tel que vous serés ».

PROVENANCE

Ancienne collection L.-A. BARBET (15-16 novembre 1932, n° 186).



927

LOUIS XV (1710-1774) Roi de France

P.S. « Louis » (secrétaire), Versailles 5 avril 1735 ; contresignée par Jean-Frédéric Phélypeaux de MAUREPAS ; vélin oblong grand in-fol., fragment de sceau de cire brune aux armes pendant sur queue (brisé) (légère mouillure, et petit manque dans la marge sup.).

300 / 400 €

Renouvellement de provisions de gouverneur du fort et château de Saint-André de Villeneuve lès Avignon, pour le sieur de MONTALEMBERT, pour, « sous l'autorité du gouverneur et n^e Lieutenant general ou Commandant pour nous en Languedoc, y commander pendant trois années a compter de ce jour d'hu... »



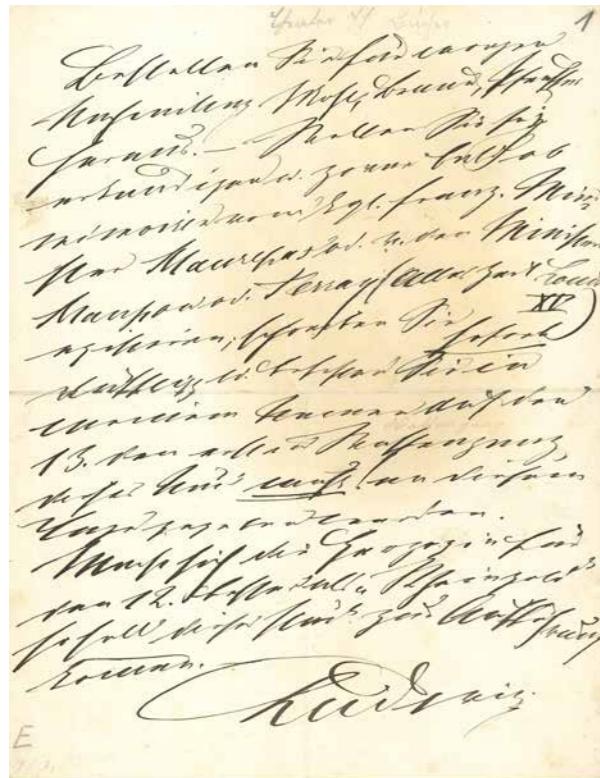
928

LOUIS XV (1710-1774) Roi de France

L.S. « Louis » (secrétaire), Versailles 12 septembre 1767, à M. de RAINCHEVAL DUPONCHEL ; griffe du duc de Choiseul ; 1 page in-fol. en partie impr., adresse au verso.

60 / 80 €

Convocation à se rendre aux États généraux « de mon Pays et Comté d'Artois », le 12 octobre « en ma Ville d'Arras »...



929

929

LOUIS II (1845-1886)
Roi de Bavière, protecteur de Wagner

L.A.S. « Ludwig », [après 1880 ?];
1 page petit in-4 ; en allemand.

1500 / 2000 €

Il demande un renseignement au sujet de mémoires concernant le comte de Maurepas, ou Maupeou ou Terray, ministres de Louis XV... Il faut écrire à son secrétaire de Cour Lorenz DÜFFLIPP et lui ordonner en son nom de faire jouer le 13 Les Premières Armes de Richelieu (comédie de Bayard et Dumanoir). Il se demande si la Herzog [la soprano Emilie HERZOG (1856-1923)] sera prête pour le 12, et pense qu'il vaut mieux faire représenter la pièce plutôt que le Rheingold...

« [...] befehlen Sie in meinem Namen auf den 13. den ersten Waffengang, dieses Stück muss an diesem Tage gegeben werden. Macht sich die Herzogin für den 12. bestens als Rheingold so soll dieses Stück zur Aufführung kommen »...

74

930

LOUIS DE FRANCE (1661-1711)
le Grand Dauphin, fils de Louis XIV

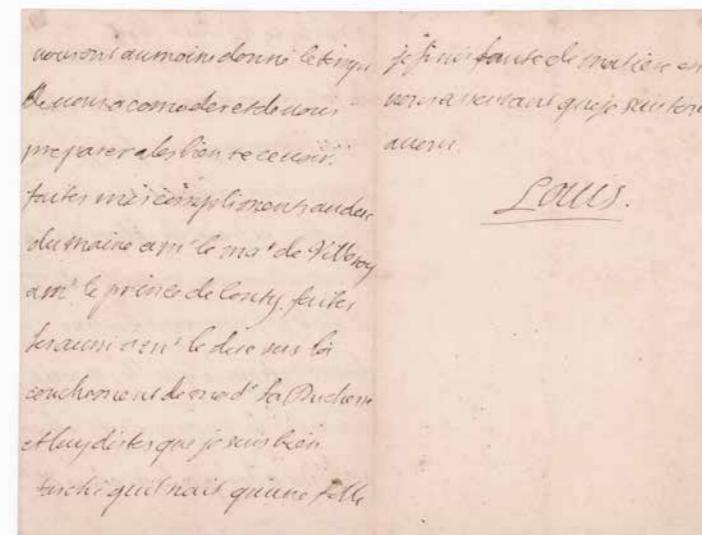
L.A.S. « Louis », Marly 24 juin 1695,
à « Mon frere et cousin Monsieur
le Conte de Toulouse » [Louis-
Alexandre de Bourbon, comte de

TOULOUSE] ; 2 pages et demie in-8,
enveloppe avec cachet de cire rouge
aux armes.

1000 / 1500 €

À son demi-frère, fils légitimé de Louis XIV, amiral de France (1678-1737).

« Je fais reponse par celle cy a vos deux lettres, car je suis fort paresseux pour escrire quand je ne suis pas dans ce train la. Il ny a pas de novelles a vous mander de ce pais icy nous en atendons du vostre jespere quelles seront bonnes si les ennemis veulent entreprendre quelque chose ils nous ont au moins donné le temps de nous acomoder et de nous preparer a les bien recevoir. Faites mes compliments au duc du Maine a M^{me} le ma^{re} de Villeroy a M^{me} le prince de Conty. Faites les aussi a M^{me} le duc sur l'acouchement de mad^e la Duchesse et luy distes que je suis bien fasché quil n'ait qu'une fille. Je finis faute de matiere en vous assurant que je suis tout a vous »...



930

931

LOUISE DE SAVOIE (1476-1536)
mère de François I^{er}, régente
de France pendant la captivité
de son fils

P.S. « Loyse », Blois 22 septembre
1523 ; contresignée par HÉDOIN ;
vélin oblong in-fol. (quelques petits
trous avec perte de deux lettres,
un bord bruni).

800 / 1000 €

Mandement de la mère du Roi et Régente de France aux généraux des finances de faire payer par le trésorier général des finances en Normandie Guillaume Prudhomme, sur les deniers provenant « de layde et subvencion demandée [...] aux gens deglise », la somme de 3750 livres tournois à Maistre Marc de LA RUE, conseiller et argentier du Roi, en remboursement « de sembable somme qu'il a nagueres prestee comptant » au Roi...

932

LOUISE-MARIE DE FRANCE
(1737-1787) dernière fille de Louis
XV, elle entra en religion au Carmel
de Saint-Denis

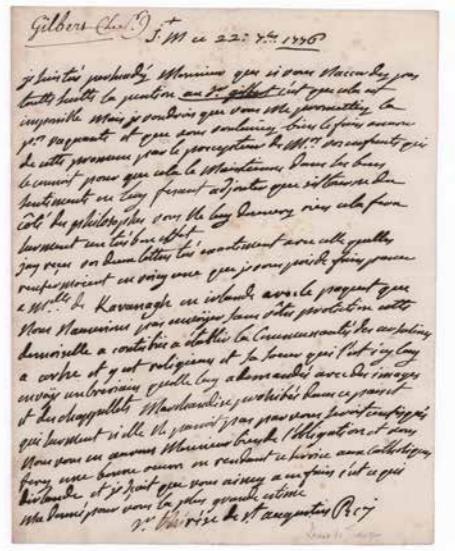
L.A.S. « S^r Thérèse de S^t Augustin
Rcj », 22 septembre 1776, [à Charles
Gravier de VERGENNES, secrétaire
d'Etat des Affaires étrangères] ; 1 page
in-4.

600 / 800 €

Demande de secours pour le poète Gilbert, et envoi de chapelets en contrebande aux catholiques d'Irlande.

Elle voudrait qu'il lui promette la prochaine pension vacante pour le sieur GILBERT, et qu'il la lui fasse avoir « par le precepteur de M^s vos enfants qui le connoît pour que cela le maintienne dans les bons sentiments en luy fesant adjouter que sil tourne du côté des philosophes vous ne luy donnerez rien cela fera surment un très bon effet »... Elle a reçu ses lettres et celle qui fut renfermée là-dedans : « en voicy une que je vous prie de faire passer a M^{me} de Kavanagh en Irlande avec le paquet que nous nauserions pas envoyer sans votre protection cette demoiselle a contribué à établir la Communautés des ursulines a Corke et y est religieuse et sa sœur qui

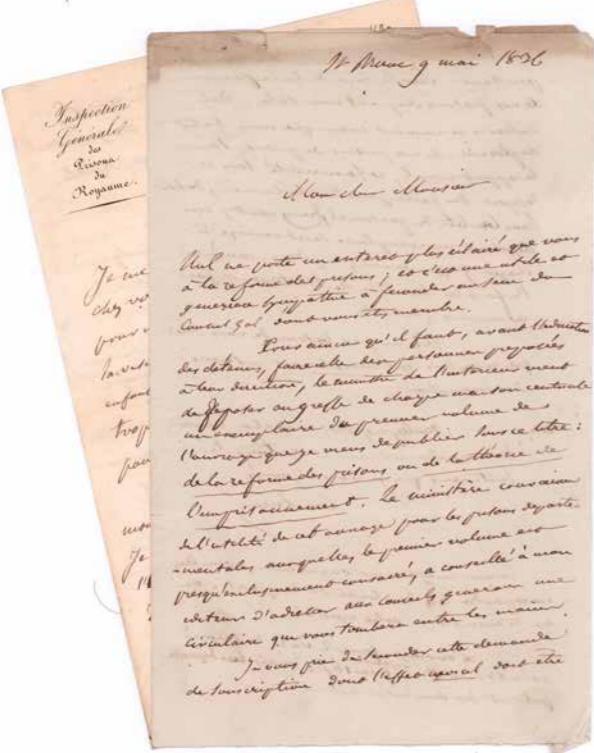
l'est icy luy envoye un breviaire quelle luy a demandés avec des images et des chappellets marchandise prohibés dans ce pais et qui surment si elle ne passoit pas par vous seroit confisqués. Nous vous en avons Monsieur bien de l'obligation et vous ferez une bonne œuvre en rendant ce service aux Catholiques d'Irlande et je sçait que vous aimez a en faire c'est ce qui ma donné pour vous la plus grande estime »...



932

Angoulême 1523. Louise mere du Roi Régente de France 1523

Le mercredi 20 du mois de Juillet 1523 et au Roi de France et au Roi de Navarre et au Roi de Bretagne et au Roi de Portugal et au Roi de Castille et au Roi de Naples et au Roi de Sicile et au Roi de Sardaigne et au Roi de Majorque et au Roi de Saxe et au Roi de Bohême et au Roi de Hongrie et au Roi de Pologne et au Roi de Lituanie et au Roi de Russie et au Roi de Roumanie et au Roi de Moldavie et au Roi de Valachie et au Roi de Grèce et au Roi de Sicile et au Roi de Sardaigne et au Roi de Majorque et au Roi de Naples et au Roi de Sicile et au Roi de Pologne et au Roi de Hongrie et au Roi de Lituanie et au Roi de Russie et au Roi de Roumanie et au Roi de Valachie et au Roi de Grèce et au Roi de Sicile et au Roi de Sardaigne et au Roi de Majorque et au Roi de Naples et au Roi de Sicile et au Roi de Pologne et au Roi de Hongrie et au Roi de Lituanie et au Roi de Russie et au Roi de Roumanie et au Roi de Valachie et au Roi de Grèce et au Roi de Sicile et au Roi de Sardaigne et au Roi de Majorque et au Roi de Naples et au Roi de Sicile et au Roi de Pologne et au Roi de Hongrie et au Roi de Lituanie et au Roi de Russie et au Roi de Roumanie et au Roi de Valachie et au Roi de Grèce et au Roi de Sicile et au Roi de Sardaigne et au Roi de Majorque et au Roi de Naples et au Roi de Sicile et au Roi de Pologne et au Roi de Hongrie et au Roi de Lituanie et au Roi de Russie et au Roi de Roumanie et au Roi de Valachie et au Roi de Grèce et au Roi de Sicile et au Roi de Sardaigne et au Roi de Majorque et au Roi de Naples et au Roi de Sicile et au Roi de Pologne et au Roi de Hongrie et au Roi de Lituanie et au Roi de Russie et au Roi de Roumanie et au Roi de Valachie et au Roi de Grèce et au Roi de Sicile et au Roi de Sardaigne et au Roi de Majorque et au Roi de Naples et au Roi de Sicile et au Roi de Pologne et au Roi de Hongrie et au Roi de Lituanie et au Roi de Russie et au Roi de Roumanie et au Roi de Valachie et au Roi de Grèce et au Roi de Sicile et au Roi de Sardaigne et au Roi de Majorque et au Roi de Naples et au Roi de Sicile et au Roi de Pologne et au Roi de Hongrie et au Roi de Lituanie et au Roi de Russie et au Roi de Roumanie et au Roi de Valachie et au Roi de Grèce et au Roi de Sicile et au Roi de Sardaigne et au Roi de Majorque et au Roi de Naples et au Roi de Sicile et au Roi de Pologne et au Roi de Hongrie et au Roi de Lituanie et au Roi de Russie et au Roi de Roumanie et au Roi de Valachie et au Roi de Grèce et au Roi de Sicile et au Roi de Sardaigne et au Roi de Majorque et au Roi de Naples et au Roi de Sicile et au Roi de Pologne et au Roi de Hongrie et au Roi de Lituanie et au Roi de Russie et au Roi de Roumanie et au Roi de Valachie et au Roi de Grèce et au Roi de Sicile et au Roi de Sardaigne et au Roi de Majorque et au Roi de Naples et au Roi de Sicile et au Roi de Pologne et au Roi de Hongrie et au Roi de Lituanie et au Roi de Russie et au Roi de Roumanie et au Roi de Valachie et au Roi de Grèce et au Roi de Sicile et au Roi de Sardaigne et au Roi de Majorque et au Roi de Naples et au Roi de Sicile et au Roi de Pologne et au Roi de Hongrie et au Roi de Lituanie et au Roi de Russie et au Roi de Roumanie et au Roi de Valachie et au Roi de Grèce et au Roi de Sicile et au Roi de Sardaigne et au Roi de Majorque et au Roi de Naples et au Roi de Sicile et au Roi de Pologne et au Roi de Hongrie et au Roi de Lituanie et au Roi de Russie et au Roi de Roumanie et au Roi de Valachie et au Roi de Grèce et au Roi de Sicile et au Roi de Sardaigne et au Roi de Majorque et au Roi de Naples et au Roi de Sicile et au Roi de Pologne et au Roi de Hongrie et au Roi de Lituanie et au Roi de Russie et au Roi de Roumanie et au Roi de Valachie et au Roi de Grèce et au Roi de Sicile et au Roi de Sardaigne et au Roi de Majorque et au Roi de Naples et au Roi de Sicile et au Roi de Pologne et au Roi de Hongrie et au Roi de Lituanie et au Roi de Russie et au Roi de Roumanie et au Roi de Valachie et au Roi de Grèce et au Roi de Sicile et au Roi de Sardaigne et au Roi de Majorque et au Roi de Naples et au Roi de Sicile et au Roi de Pologne et au Roi de Hongrie et au Roi de Lituanie et au Roi de Russie et au Roi de Roumanie et au Roi de Valachie et au Roi de Grèce et au Roi de Sicile et au Roi de Sardaigne et au Roi de Majorque et au Roi de Naples et au Roi de Sicile et au Roi de Pologne et au Roi de Hongrie et au Roi de Lituanie et au Roi de Russie et au Roi de Roumanie et au Roi de Valachie et au Roi de Grèce et au Roi de Sicile et au Roi de Sardaigne et au Roi de Majorque et au Roi de Naples et au Roi de Sicile et au Roi de Pologne et au Roi de Hongrie et au Roi de Lituanie et au Roi de Russie et au Roi de Roumanie et au Roi de Valachie et au Roi de Grèce et au Roi de Sicile et au Roi de Sardaigne et au Roi de Majorque et au Roi de Naples et au Roi de Sicile et au Roi de Pologne et au Roi de Hongrie et au Roi de Lituanie et au Roi de Russie et au Roi de Roumanie et au Roi de Valachie et au Roi de Grèce et au Roi de Sicile et au Roi de Sardaigne et au Roi de Majorque et au Roi de Naples et au Roi de Sicile et au Roi de Pologne et au Roi de Hongrie et au Roi de Lituanie et au Roi de Russie et au Roi de Roumanie et au Roi de Valachie et au Roi de Grèce et au Roi de Sicile et au Roi de Sardaigne et au Roi de Majorque et au Roi de Naples et au Roi de Sicile et au Roi de Pologne et au Roi de Hongrie et au Roi de Lituanie et au Roi de Russie et au Roi de Roumanie et au Roi de Valachie et au Roi de Grèce et au Roi de Sicile et au Roi de Sardaigne et au Roi de Majorque et au Roi de Naples et au Roi de Sicile et au Roi de Pologne et au Roi de Hongrie et au Roi de Lituanie et au Roi de Russie et au Roi de Roumanie et au Roi de Valachie et au Roi de Grèce et au Roi de Sicile et au Roi de Sardaigne et au Roi de Majorque et au Roi de Naples et au Roi de Sicile et au Roi de Pologne et au Roi de Hongrie et au Roi de Lituanie et au Roi de Russie et au Roi de Roumanie et au Roi de Valachie et au Roi de Grèce et au Roi de Sicile et au Roi de Sardaigne et au Roi de Majorque et au Roi de Naples et au Roi de Sicile et au Roi de Pologne et au Roi de Hongrie et au Roi de Lituanie et au Roi de Russie et au Roi de Roumanie et au Roi de Valachie et au Roi de Grèce et au Roi de Sicile et au Roi de Sardaigne et au Roi de Majorque et au Roi de Naples et au Roi de Sicile et au Roi de Pologne et au Roi de Hongrie et au Roi de Lituanie et au Roi de Russie et au Roi de Roumanie et au Roi de Valachie et au Roi de Grèce et au Roi de Sicile et au Roi de Sardaigne et au Roi de Majorque et au Roi de Naples et au Roi de Sicile et au Roi de Pologne et au Roi de Hongrie et au Roi de Lituanie et au Roi de Russie et au Roi de Roumanie et au Roi de Valachie et au Roi de Grèce et au Roi de Sicile et au Roi de Sardaigne et au Roi de Majorque et au Roi de Naples et au Roi de Sicile et au Roi de Pologne et au Roi de Hongrie et au Roi de Lituanie et au Roi de Russie et au Roi de Roumanie et au Roi de Valachie et au Roi de Grèce et au Roi de Sicile et au Roi de Sardaigne et au Roi de Majorque et au Roi de Naples et au Roi de Sicile et au Roi de Pologne et au Roi de Hongrie et au Roi de Lituanie et au Roi de Russie et au Roi de Roumanie et au Roi de Valachie et au Roi de Grèce et au Roi de Sicile et au Roi de Sardaigne et au Roi de Majorque et au Roi de Naples et au Roi de Sicile et au Roi de Pologne et au Roi de Hongrie et au Roi de Lituanie et au Roi de Russie et au Roi de Roumanie et au Roi de Valachie et au Roi de Grèce et au Roi de Sicile et au Roi de Sardaigne et au Roi de Majorque et au Roi de Naples et au Roi de Sicile et au Roi de Pologne et au Roi de Hongrie et au Roi de Lituanie et au Roi de Russie et au Roi de Roumanie et au Roi de Valachie et au Roi de Grèce et au Roi de Sicile et au Roi de Sardaigne et au Roi de Majorque et au Roi de Naples et au Roi de Sicile et au Roi de Pologne et au Roi de Hongrie et au Roi de Lituanie et au Roi de Russie et au Roi de Roumanie et au Roi de Valachie et au Roi de Grèce et au Roi de Sicile et au Roi de Sardaigne et au Roi de Majorque et au Roi de Naples et au Roi de Sicile et au Roi de Pologne et au Roi de Hongrie et au Roi de Lituanie et au Roi de Russie et au Roi de Roumanie et au Roi de Valachie et au Roi de Grèce et au Roi de Sicile et au Roi de Sardaigne et au Roi de Majorque et au Roi de Naples et au Roi de Sicile et au Roi de Pologne et au Roi de Hongrie et au Roi de Lituanie et au Roi de Russie et au Roi de Roumanie et au Roi de Valachie et au Roi de Grèce et au Roi de Sicile et au Roi de Sardaigne et au Roi de Majorque et au Roi de Naples et au Roi de Sicile et au Roi de Pologne et au Roi de Hongrie et au Roi de Lituanie et au Roi de Russie et au Roi de Roumanie et au Roi de Valachie et au Roi de Grèce et au Roi de Sicile et au Roi de Sardaigne et au Roi de Majorque et au Roi de Naples et au Roi de Sicile et au Roi de Pologne et au Roi de Hongrie et au Roi de Lituanie et au Roi de Russie et au Roi de Roumanie et au Roi de Valachie et au Roi de Grèce et au Roi de Sicile et au Roi de Sardaigne et au Roi de Majorque et au Roi de Naples et au Roi de Sicile et au Roi de Pologne et au Roi de Hongrie et au Roi de Lituanie et au Roi de Russie et au Roi de Roumanie et au Roi de Valachie et au Roi de Grèce et au Roi de Sicile et au Roi de Sardaigne et au Roi de Majorque et au Roi de Naples et au Roi de Sicile et au Roi de Pologne et au Roi de Hongrie et au Roi de Lituanie et au Roi de Russie et au Roi de Roumanie et au Roi de Valachie et au Roi de Grèce et au Roi de Sicile et au Roi de Sardaigne et au Roi de Majorque et au Roi de Naples et au Roi de Sicile et au Roi de Pologne et au Roi de Hongrie et au Roi de Lituanie et au Roi de Russie et au Roi de Roumanie et au Roi de Valachie et au Roi de Grèce et au Roi de Sicile et au Roi de Sardaigne et au Roi de Majorque et au Roi de Naples et au Roi de Sicile et au Roi de Pologne et au Roi de Hongrie et au Roi de Lituanie et au Roi de Russie et au Roi de Roumanie et au Roi de Valachie et au Roi de Grèce et au Roi de Sicile et au Roi de Sardaigne et au Roi de Majorque et au Roi de Naples et au Roi de Sicile et au Roi de Pologne et au Roi de Hongrie et au Roi de Lituanie et au Roi de Russie et au Roi de Roumanie et au Roi de Valachie et au Roi de Grèce et au Roi de Sicile et au Roi de Sardaigne et au Roi de Majorque et au Roi de Naples et au Roi de Sicile et au Roi de Pologne et au Roi de Hongrie et au Roi de Lituanie et au Roi de Russie et au Roi de Roumanie et au Roi de Valachie et au Roi de Grèce et au Roi de Sicile et au Roi de Sardaigne et au Roi de Majorque et au Roi de Naples et au Roi de Sicile et au Roi de Pologne et au Roi de Hongrie et au Roi de Lituanie et au Roi de Russie et au Roi de Roumanie et au Roi de Valachie et au Roi de Grèce et au Roi de Sicile et au Roi de Sardaigne et au Roi de Majorque et au Roi de Naples et au Roi de Sicile et au Roi de Pologne et au Roi de Hongrie et au Roi de Lituanie et au Roi de Russie et au Roi de Roumanie et au Roi de Valachie et au Roi de Grèce et au Roi de Sicile et au Roi de Sardaigne et au Roi de Majorque et au Roi de Naples et au Roi de Sicile et au Roi de Pologne et au Roi de Hongrie et au Roi de Lituanie et au Roi de Russie et au Roi de Roumanie et au Roi de Valachie et au Roi de Grèce et au Roi de Sicile et au Roi de Sardaigne et au Roi de Majorque et au Roi de Naples et au Roi de Sicile et au Roi de Pologne et au Roi de Hongrie et au Roi de Lituanie et au Roi de Russie et au Roi de Roumanie et au Roi de Valachie et au Roi de Grèce et au Roi de Sicile et au Roi de Sardaigne et au Roi de Majorque et au Roi de Naples et au Roi de Sicile et au Roi de Pologne et au Roi de Hongrie et au Roi de Lituanie et au Roi de Russie et au Roi de Roumanie et au Roi de Valachie et au Roi de Grèce et au Roi de Sicile et au Roi de Sardaigne et au Roi de Majorque et au Roi de Naples et au Roi de Sicile et au Roi de Pologne et au Roi de Hongrie et au Roi de Lituanie et au Roi de Russie et au Roi de Roumanie et au Roi de Valachie et au Roi de Grèce et au Roi de Sicile et au Roi de Sardaigne et au Roi de Majorque et au Roi de Naples et au Roi de Sicile et au Roi de Pologne et au Roi de Hongrie et au Roi de Lituanie et au Roi de Russie et au Roi de Roumanie et au Roi de Valachie et au Roi de Grèce et au Roi de Sicile et au Roi de Sardaigne et au Roi de Majorque et au Roi de Naples et au Roi de Sicile et au Roi de Pologne et au Roi de Hongrie et au Roi de Lituanie et au Roi de Russie et au Roi de Roumanie et au Roi de Valachie et au Roi de Grèce et au Roi de Sicile et au Roi de Sardaigne et au Roi de Majorque et au Roi de Naples et au Roi de Sicile et au Roi de Pologne et au Roi de Hongrie et au Roi de Lituanie et au Roi de Russie et au Roi de Roumanie et au Roi de Valachie et au Roi de Grèce et au Roi de Sicile et au Roi de Sardaigne et au Roi de Majorque et au Roi de Naples et au Roi de Sicile et au Roi de Pologne et au Roi de Hongrie et au Roi de Lituanie et au Roi de Russie et au Roi de Roumanie et au Roi de Valachie et au Roi de Grèce et au Roi de Sicile et au Roi de Sardaigne et au Roi de Majorque et au Roi de Naples et au Roi de Sicile et au Roi de Pologne et au Roi de Hongrie et au Roi de Lituanie et au Roi de Russie et au Roi de Roumanie et au Roi de Valachie et au Roi de Grèce et au Roi de Sicile et au Roi de Sardaigne et au Roi de Majorque et au Roi de Naples et au Roi de Sicile et au Roi de Pologne et au Roi de Hongrie et au Roi de Lituanie et au Roi de Russie et au Roi de Roumanie et au Roi de Valachie et au Roi de Grèce et au Roi de Sicile et au Roi de Sardaigne et au Roi de Majorque et au Roi de Naples et au Roi de Sicile et au Roi de Pologne et au Roi de Hongrie et au Roi de Lituanie et au Roi de Russie et au Roi de Roumanie et au Roi de Valachie et au Roi de Grèce et au Roi de Sicile et au Roi de Sardaigne et au Roi de Majorque et au Roi de Naples et au Roi de Sicile et au Roi de Pologne et au Roi de Hongrie et au Roi de Lituanie et au Roi de Russie et au Roi de Roumanie et au Roi de Valachie et au Roi de Grèce et au Roi de Sicile et au Roi de Sardaigne et au Roi de Majorque et au Roi de Naples et au Roi de Sicile et au Roi de Pologne et au Roi de Hongrie et au Roi de Lituanie et au Roi de Russie et au Roi de Roumanie et au Roi de Valachie et au Roi de Grèce et au Roi de Sicile et au Roi de Sardaigne et au Roi de Majorque et au Roi de Naples et au Roi de Sicile et au Roi de Pologne et au Roi de Hongrie et au Roi de Lituanie et au Roi de Russie et au Roi de Roumanie et au Roi de Valachie et au Roi de



933

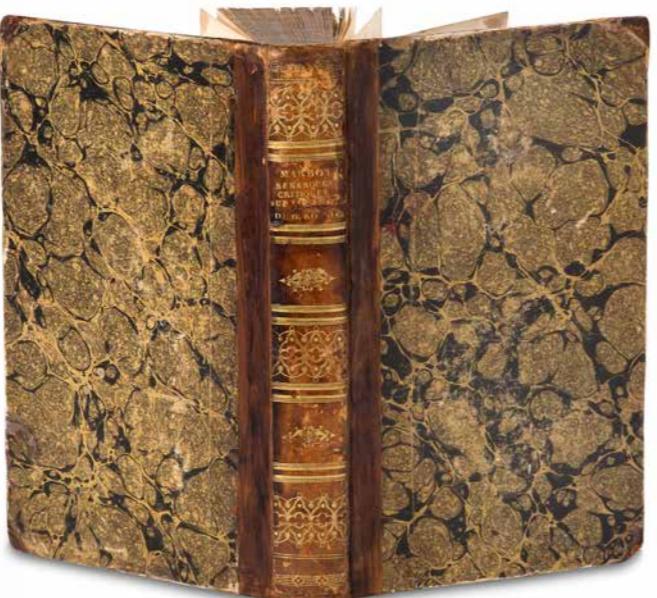
LUCAS Charles (1803-1889) juriste et économiste, inspecteur général des prisons et militant abolitionniste de la peine de mort, de l'Académie des sciences morales et politiques

2 L.A.S. « Ch. Lucas », et Paris 1836-1839 ; 2 pages et quart in-8 avec adresse, et 4 pages in-8 à en-tête *Inspection Générale des Prisons du Royaume*.

250 / 300 €

Sur la réforme des prisons.

Saint-Brieuc 9 mai 1836, à Alexis BEAU, du Conseil général de la Seine. Il connaît son intérêt éclairé à la réforme des prisons. « Convaincu qu'il faut, avant l'éducation des détenus, faire celle des personnes préposées à leur direction, le ministre de l'Intérieur vient de déposer au greffe de chaque maison centrale un exemplaire du premier volume de l'ouvrage que je viens de publier sous le titre : *De la réforme des prisons ou De la théorie de l'emprisonnement*... Il importe de souscrire à ce livre, pour un effet moral puissant, sur la réforme des prisons départementales... Paris 2 juin 1839, à un médecin. Il lui adresse son ouvrage [*De la réforme des prisons*, 3 vol., 1836-1838], dont quelques parties se rattachent à la science médicale, plus quelques brochures. « Je dois vous dire confidentiellement que les médecins les plus influens de l'Europe qui avaient eu occasion de s'occuper de l'influence de l'isolement prolongé sur le physique et le moral des détenus, avaient généralement pensé qu'au physique il y aurait étiollement, et qu'au moral il y aurait fréquemment danger d'aliénation. Grande a été la surprise, quand on a vu récemment l'Académie de médecine, sans discussion sérieuse, et après une simple causerie, adopter les conclusions d'un rapport de M. ESQUIROL que je n'ai pas encore lu, mais qui trancherait la question, au dire des journaux... Il se propose de provoquer une discussion digne de l'importance du sujet, et de la considération de l'Académie... »



934

MARBOT Marcellin (1782-1854) général

FOY Maximilien-Sébastien (1775-1825) général et homme politique

Remarques critiques sur l'ouvrage de M. le lieutenant-général Rogniat, intitulé : *Considérations sur l'art de la guerre*, par le colonel MARBOT (Paris, Anselin et Pochard, septembre 1820) ; in-8, 2 cartes dépliantes, rel. de l'époque demi-veau brun, dos lisse orné.

600 / 800 €

Exemplaire du général FOY qui l'a annoté.

Envoy autographe de Marbot au dos du faux-titre : « hommage de l'auteur à Monsieur le Général Foy ».

Notes autographes du général Foy, qui a écrit en marge de l'avant-propos (pages 1-3) : « Le Colonel Marbot m'a donné son livre. Mes occupations ne m'ont pas encore permis de le lire. Mais je le ferai aussitôt que je le pourrai. J'y suis déterminé par ce que vient de me dire le général Bertrand aujourd'hui 11 février 1823. L'ouvrage du colonel Marbot est parvenu à Sté Helene au commencement de 1821. L'Empereur Napoléon était alors fortement attaqué de la maladie qui l'a mis au tombeau. Bertrand allant le voir un matin, le trouve assis dans un grand fauteuil, la tête couverte d'un madras, le visage hâvre et l'air fatigué, tenant dans la main un livre qu'il venait de lire pendant la nuit entière : Voilà, monsieur le maréchal, le meilleur livre sur la guerre qui ait été fait depuis quarante ans. Il y a dedans une foule de choses que j'aurais dites de la même manière. L'auteur m'apprend sur la formation des corps des choses que je ne savais pas. Il a bien raison. Le chef d'un corps de huit mille hommes n'est pas un colonel. C'est un général... Marbot sait beaucoup. Oh pour celui là, si j'y étais encore, je le ferais tout de suite mon aide de camp. »

Une note autographe du général Foy, donnant des instructions au relieur, a été insérée en tête.

935

MARGUERITE D'ANGOULÈME (1492-1549)
Reine de Navarre, sœur de François I^{er}, écrivain

L.S. avec compliment autographe « La toute Vre Marguerite », Blois 19 mars [1524], au Premier Président de Paris Jean de SELVE ; 1 page petit in-4, adresse.

1 000 / 1 500 €

Au sujet des troubles religieux à Meaux.

« Je vous prie que suivant la lettre que le Roy vous escript pour aller a Meaux, vous vueillez incontinent partyr et tellement vous employer en laffaire dont il est question que l'honneur de Dieu y soy gardé encores que jentende quil ne soy besoing vous recommander telz affaires sy ayje bien voulu estimant que ma priere ny pourroyt nuyre vous en dire ce mot, supplyant nostre Seigneur mons le president vous avoir en sa tressainte garde... »

On joint la minute autographe par le Président Jean de SELVE de 2 lettres à François I^{er} et à Marguerite d'Angoulême, Paris 4 mars, exposant son enquête et information faite contre les habitants de Meaux au sujet de l'hérésie (3 pages et demie in-fol.).

PROVENANCE

Archives Jean de SELVE (vente 15 mai 2013, n° 103).

936

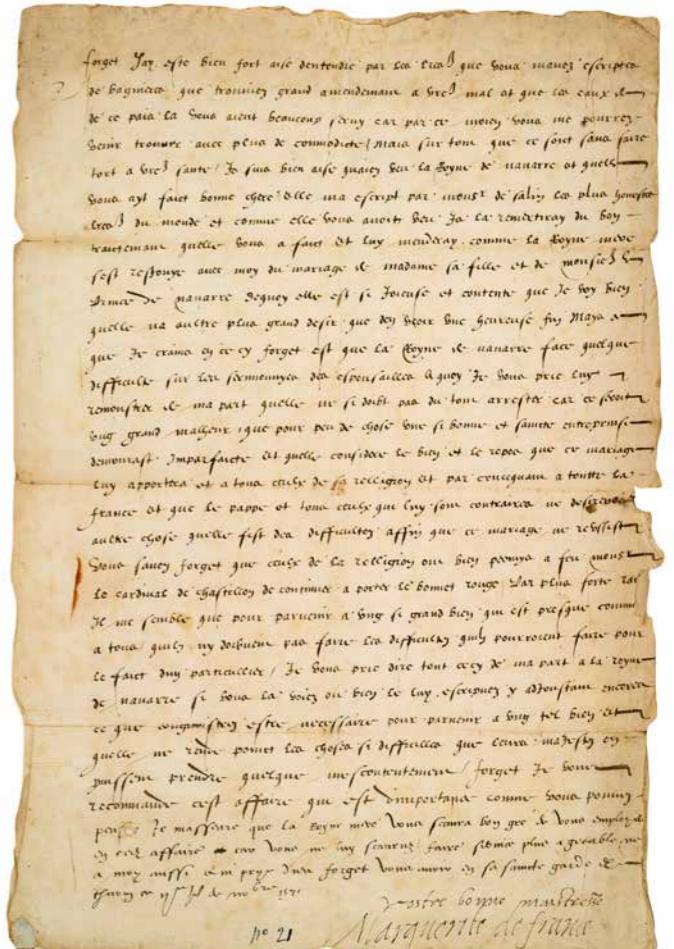
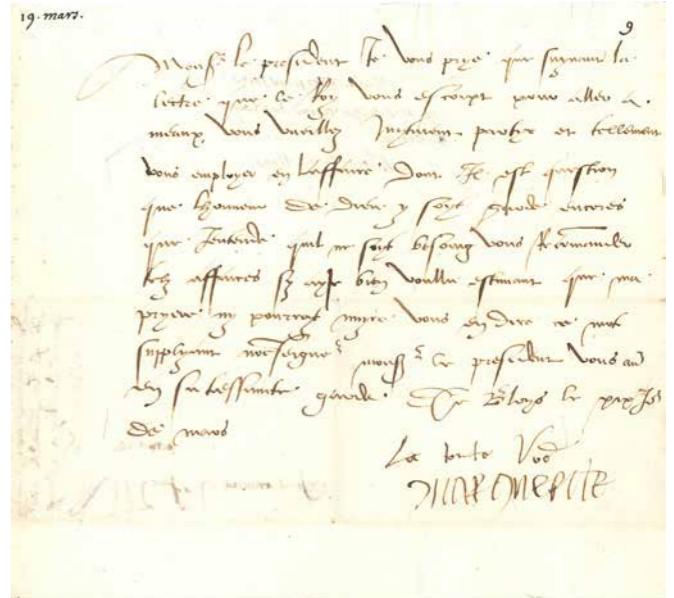
MARGUERITE DE FRANCE, duchesse de SAVOIE (1523-1574) fille de François I^{er}, épouse d'Emmanuel-Philibert, duc de Savoie

L.S. « Vostre bonne maistresse Marguerite de France », Turin 2 novembre 1571, à Pierre FORGET ; 1 page in-fol. (un bord un peu effrangé).

800 / 1 000 €

Intéressante lettre sur les négociations du mariage de Marguerite de Valois (Margot), fille de Catherine de Medicis, avec le prince de Navarre futur Henri IV, en vue de réconcilier les Catholiques et les Protestants [le mariage eut lieu en août 1572].

Elle est bien aise que Forget trouve du soulagement à son mal aux eaux de Bagnières, et qu'il ait vu la Reine de Navarre [JEANNE D'ALBRET], qui lui a écrit « les plus honestes lettres du monde » ; elle lui répondra « comme la Royne mere [CATHERINE DE MEDICIS] s'est resjouye avec moy du mariage de madame sa fille et de monsieur le Prince de Navarre [futur HENRI IV] dequoy elle est si joieuse et contente que je voy bien quelle na aultre plus grand desir que den veoir une heureuse fin ». Mais elle craint « que la Royne de Navarre face quelque difficulté sur les sermonnys des espousailles a quoy je vous prie lui remontrer de ma part quelle ne si doibt pas du tout arrester car ce seroit ung grand malheur, que pour peu de chose une si bonne et sainte entreprisne demourast imparfaict et quelle considere le bien et le repos que ce mariage luy apportera et a tous ceux de sa religion et par consequant a toute la France et que le pappe et tous ceulx qui lui sont contraires ne desireroient autre chose quelle fist des difficultez affin que ce mariage ne réussist. Vous savez Forget que ceulx de la religion ont bien permis a feu mons' le cardinal de Chastillon de continuer a porter le bonnet rouge. Par plus forte raison il me semble que pour parvenir a ung si grand bien qui est presque commun a tous, quils ny doibvent pas faire les difficultez quils pourroient faire pour le faict dun particullier. Je vous prie dire tout cecy de ma part à la royne de Navarre [...] je vous recommande cest affaire qui est importante comme vous pouvez penser »...





937

MARIE-THÉRÈSE (1717-1780) Impératrice

P.S. « Maria Theresia », Vienne 17 mai 1754 ; contresignée par le comte de KAUNITZ-RITTBERG et Frédéric de BINDER ; vélin in plano (54 x 67 cm.), **grand sceau** pendant de cire rouge aux armes dans son boîtier en bois tourné, sur cordons jaune et noir ; en latin (légères mouillures).

350 / 400 €

Lettres patentes de ministre plénipotentiaire pour le comte Florimond de MERCY-ARGENTEAU à la Cour de TURIN près de CHARLES-EMMANUEL, Roi de Sardaigne, Duc de Savoie et Prince de Piémont.

On joint une L.S. de LOUIS XV (secrétaire), contresignée par le marquis de CHAUVELIN, Versailles 2 août 1729, au marquis Bentivoglio (1 p. in-fol., adresse au dos).

938

MARTIN DE BEURNONVILLE Maurice (1826-1895)
capitaine d'infanterie, petit-neveu du maréchal de Beurnonville

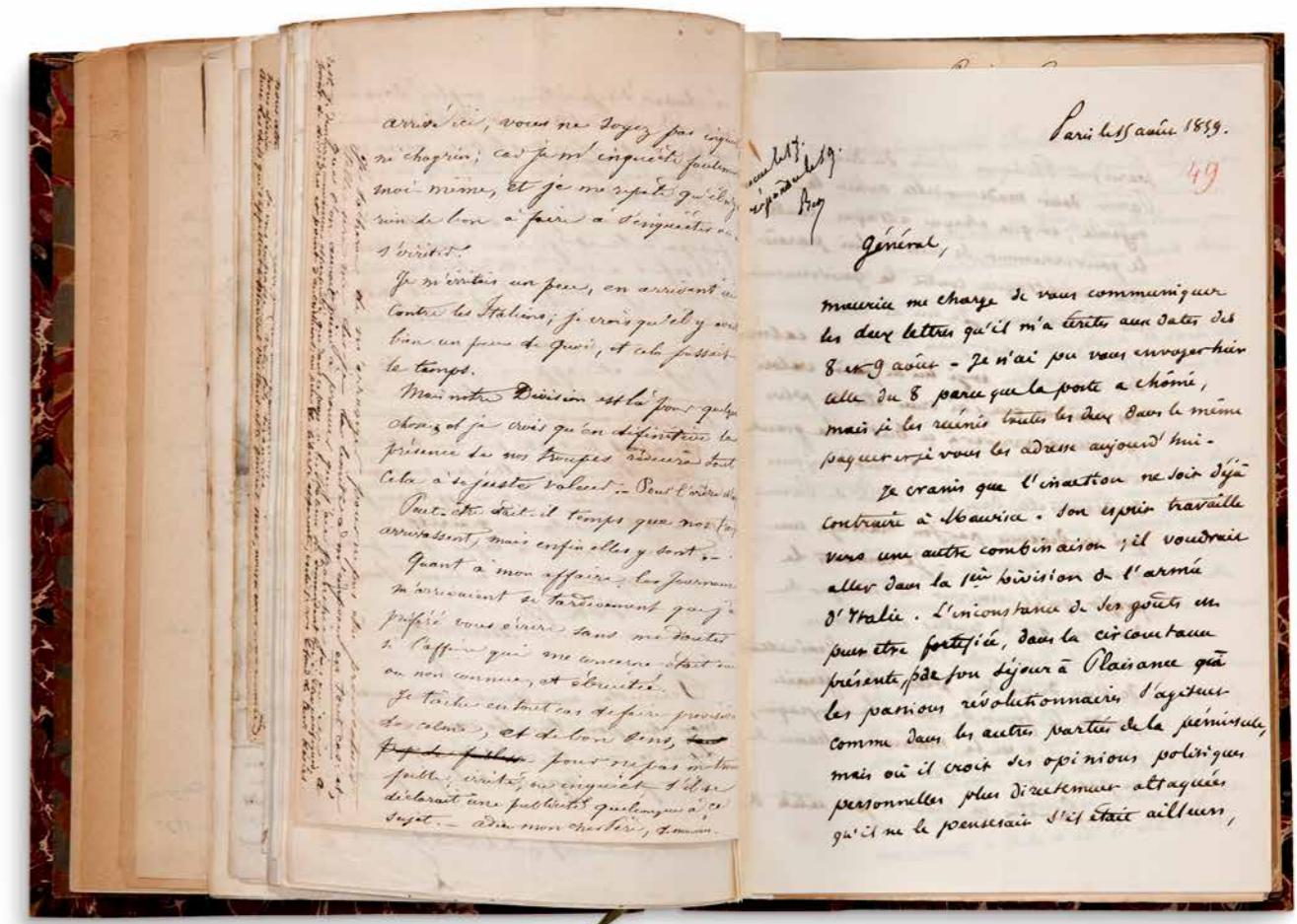
61 L.A.S. « votre fils Maurice » et 5 L.A. (une incomplète), 1859-1860, à son père, le général Étienne MARTIN DE BEURNONVILLE (3 à son frère Edmond) ; 290 pages in-8 montées sur onglets, reliure demi-chagrin rouge abîmée (plats détachés, une partie du dos manque).

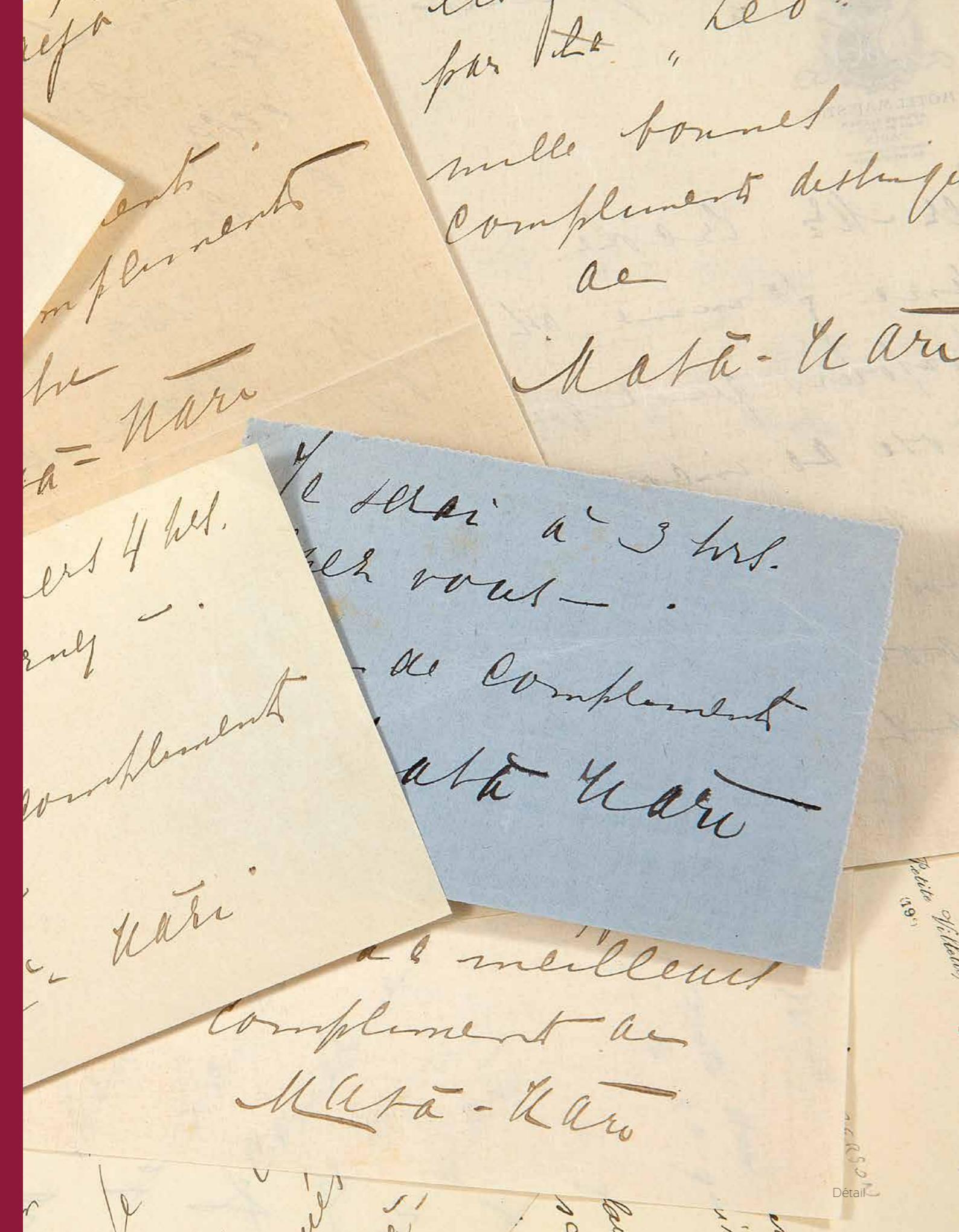
500 / 700 €

Très intéressante correspondance sur la campagne d'Italie de 1859.

Les premières lettres de ce capitaine du 4^e Corps d'Armée (général Niel), écrites de Pecetto, Sale, Fontana Fredda, Valeggio, Crémone, Plaisance, Nice, Cannes, etc., sont remplies de nouvelles militaires : arrivée de NAPOLÉON III et de nouvelles troupes réparties entre le roi de Piémont, le maréchal CANROBERT, et le général NIEL ; mouvement de retraite des Autrichiens, qui évacuent Vercell et Casteggio mais gardent la ligne de la Sesia sur la rive gauche du Pô et les places de Novara, Mortara, etc. ; positions du 4^e corps d'armée et de l'armée piémontaise ; fière attitude de la Garde Impériale ; état de préparation... Échos de la bataille de MONTEBELLO, du 20 mai 1859 (à laquelle le capitaine ne participa pas) ; doutes sur les forces et les desseins des Autrichiens ; détails sur la supériorité de l'armement des Français. L'officier rapporte ce qu'il sait ou devine des opérations : le Pô passé, on cherche à « rejeter l'ennemi au-delà du Tessin, sinon de le joindre et de le battre ; [...] on peut espérer que l'ennemi menacé sur son flanc droit par toute l'armée française qui s'appuie sur Novare (place encore susceptible d'une bonne défense, quoique démantelée), on peut espérer que l'ennemi ne trouvera rien de plus simple que de repasser le Tessin [...] car on suppose que ses forces principales sont vers Mortara, et qu'il n'y a que peu de troupes sur la route de Novare à Milan qui passe le Tessin à Buffalora. Elle se retirera sur ses places fortes, Pavie, Plaisance, le Mincio. Le but que paraît s'être proposé l'Empereur est de mettre l'armée autrichienne en demeure d'évacuer rapidement le pays et dans des conditions désavantageuses, puisque nous sommes aussi près de Milan qu'elle l'est elle-même, ou bien de nous livrer la bataille, si l'empereur d'Autriche veut se maintenir en pays ennemi ; et c'est, à ce que j'entends dire, tout ce qu'on pourrait désirer le plus vivement de notre côté : car on croit chez nous à un succès assuré [...] on pense qu'une bataille avec un succès sérieux serait un moyen plus assuré de terminer bientôt la guerre » (près Novare 2 juin 1859)... Étapes des marches forcées depuis la bataille de MAGENTA, stratégie des Autrichiens d'abandonner des positions sans les défendre, en se réservant de revenir... L'armistice de VILLAFRANCA le décroît : « en cédant aux instigations des puissances européennes probablement, l'Empereur Napoléon faisait un acte de pure générosité accepté avec empressement par l'empereur d'Autriche, et qui portera probablement ses fruits » (Fontana Fredda 9 juillet 1859)... Commentaires sur l'Italie : aspirations libérales prématuées, fermages misérables, fiscalité lourde des Tudesques, accueil de la population... Éventualité d'une occupation longue... D'août 1859 jusqu'en avril 1860, le capitaine demeure, avec toute la division, à Plaisance : sa correspondance, dès lors, tourne sur les relations avec les habitants, l'ennui qui suit « les rapsodies patriotiques » (11 août 1859), des affaires administratives, un écart de conduite qui le fait mettre aux arrêts, les dispositions du général de Failly à son égard, des manœuvres, fêtes locales et affaires familiales...

On joint 2 L.A.S. du général Martin de Beurnonville à son fils Maurice, une d'Edmond Martin de Beurnonville à son père le général, et une de Frémirey au général. Plus une Notice sur les Archives du château de Balincourt et de la famille de Beurnonville (vente aux enchères, Paris 21 février 1914, où cette correspondance figure sous le n° 14).





939

MATA-HARI Margareta Zelle, dite (1876-1917)
danseuse et espionne, elle fut fusillée

8 L.A.S. « Mata-Hari », Paris [et Berlin 1908],
à Nicol GERSON ; 17 pages et demie in-8, la plupart
à en-tête Hôtel Majestic, une adresse.

10 000 / 12 000 €

Rare correspondance à son impresario parisien.

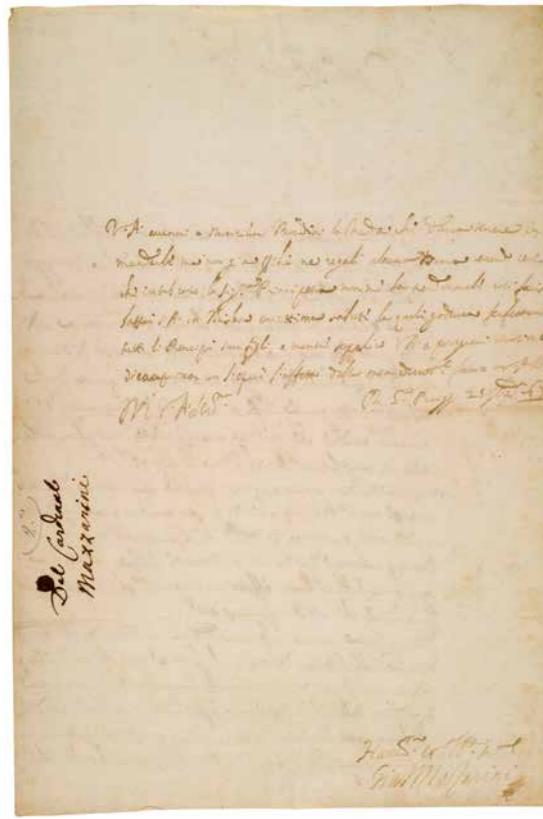
Paris 24 juin. Elle a réfléchi : « je trouve préférable de ne pas signer un engagement avec Marigny dans ces conditions. Je me brûle pour l'hiver, où je veux faire mes nouvelles créations sur les Contes personnes. Vraiment, il n'y a plus personne à Paris. [...] Je pense que le contrat a un truc, pour me faire danser seulement 8 jours. Je préfère débuter dans septembre »...

Berlin 8 juillet. « Me voilà à Berlin, et les papiers à Paris. Je les ai faits revenir par dépêche et je vous écrirai de suite [...]. Sitôt prête je retourne à Paris, où j'ai même gardé la chambre à mon hôtel »... 16 juillet. « Une femme est toujours quelque chose de inconséquent et voilà ce qui arrive. Je vois que mon argent ne me suffit pas pour tout payer avant mon départ, et si ça ne vous fait rien, je vous prie de partir avec 1000 fr. et de ne redonner le reste sitôt à Berlin.

Je vous renverrai les 500 frs. que je vous ai pris ça vous va ? [...] Voulez-vous avoir des photographies ? Je peux vous donner déjà beaucoup. Vous n'avez qu'à les faire prendre par "Leo" »...

« Voilà les photos. Prenez-en avec vous les meilleures, faites comme vous voulez. J'ai trouvé votre lettre qui n'est pas si aimable que vous-même, mais j'espère que tout est en ordre et que vous partez quand même samedi. T'aches avant tout Londres parce que je crois que c'est une grande affaire »... - « Voilà une lettre de Londres. Vous voyez, qu'il vaut mieux attendre la saison prochaine. Occupez-vous plutôt de l'affaire d'Égypte, mais soyez prudent parce que vous voyez ce que ces petites danseuses poussent comme des champignons. Londres est bien bête. Il faut faire tout l'Europe, avant, et Londres après »... - Elle réclame le retour des photos données pour les lithos. « Celle en manteau d'hermine avec la tête penchée je veux la donner au Coquelin. Vous trouverez 24 pareilles à Berlin, chez moi qui sont déjà prises »... - « Venez demain matin vers 11 h^{res}. Nous parlerons de tout ça - . Et je suis tout disposée à aller, avec vous, vers 4 h^{res} voir M. Borney »... - « Je serai à 3 hres. chez vous »...

On joint une L.A.S. du peintre et décorateur A. Ménessier à Gerson, concernant la commande d'un décor pour Mata-Hari, « fait comme grandeur pour aller sur la scène à l'Olympia » (9 juillet 1908) : plus une L.A.S. de Mme Henriette Gerson à sa sœur (New-York 1910).



940

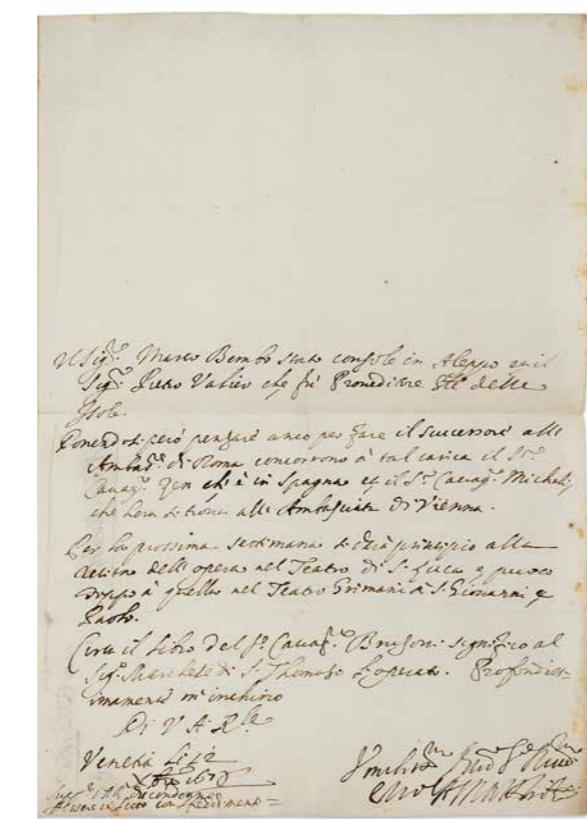
MATTIOLI Ercole (1640-1703) diplomate italien, ambassadeur du duc de Mantoue et agent double, saisi et emprisonné par les Français, c'est le « Masque de fer »

L.A.S. « Ercole Mattioli », Venise 12 décembre 1676, à « Madama Reale » ; 3 pages in-fol. (petite fente) ; en italien.

2 000 / 3 000 €

Rarissime lettre du futur « Masque de fer » donnant des nouvelles de Venise.

Mattioli proteste de son dévouement pour Son Altesse Royale. Le Sérénissime de Mantoue a loué pour quatre mois un palais à Santa Maria Formosa : « Avec les désordres continuels qu'il fait et la mauvaise santé dont il jouit, on tremble que ce ne soit pour se perdre ». Il évoque les controverses survenues entre la Maison d'Autriche et la République de Venise à la suite de l'accident de Trieste, le prochain départ de quatre ambassadeurs pour Rome. La galère Morosini Gallo, qui a conduit à Zante le cavalier VEMEDA, gouverneur des armées et des ingénieurs pour la construction des fortifications, va transporter le Provéditeur général PRIULI qui va visiter tous les lieux les plus importants, pour fortifier ceux qui sont les plus proches des Ottomans. On s'inquiète de l'indisposition du premier VIZIR et de l'attitude du Sultan et de l'armée. Avec les froids rigoureux, on a trouvé dans deux bateaux cinq personnes mortes de froid, probablement parties à la chasse aux oiseaux et prises par la glace. Pour la charge de Provéditeur général de mer, les trois candidats en lice sont Antonio BARBARO (ambassadeur à Rome), Marco BEMBO (consul à Alep) et Pietro VALIER (Provéditeur général des îles) ; le successeur de Barbaro à Rome pourrait être le cavalier ZEN qui est en Espagne, ou le cavalier MICHELI (ambassadeur à Vienne). Il annonce l'ouverture de la saison d'opéra au Teatro di S. Luca, puis au Teatro Grimani à S. Giovanni e Paolo...



941

MAZARIN Jules (1602-1661) cardinal et homme d'État

L.A.S. « GiuMazarini », Paris 25 novembre 1634, au Prince Thomas de SAVOIE-CARIGNAN ; 2 pages in-fol. ; en italien (encre un peu pâle).

1 000 / 1 200 €

Remarquable lettre du début de sa carrière, écrite la veille de son entrée solennelle à Paris comme Nonce.

[Mazarin, qui n'est encore que vice-légat en Avignon, vient d'être nommé, à trente-deux ans, Nonce extraordinaire du pape Urbain VIII à la cour de Louis XIII. C'est une étape décisive dans la carrière du jeune Monsignor, qui le rapproche du cardinal de Richelieu et du pouvoir.]

Il ne jouirait pas parfaitement des grâces de Sa Sainteté le Pape s'il ne les notifiait pas à Son Altesse, « comme à l'un de mes plus grands patrons qui m'a toujours traité si favorablement en déclarant qu'il agréait ma très humble servitude »... Aussi lui fait-il part de son arrivée en cette cour, avec le titre de Nonce extraordinaire, après avoir repris possession de la légation d'Avignon. Que Son Altesse veuille bien l'honorer de ses commandements et croire que dans cet avancement, Mazarin s'emploiera volontiers à la servir... Puis il parle d'une affaire de 1500 pistoles qu'il a avec Baunis, et il transmet au Prince une lettre de sa femme avec qui il a eu à Milan plusieurs longues conversations, « sans que ma qualité de Nonce pût me préserver des querelles accoutumées. Mais je l'ai mise en colère en lui disant que je me vengerais en envoyant à Votre Altesse de petits cadeaux de Rome pour qu'Elle les donne aux dames de Bruxelles » ; il va les lui faire envoyer par Mondini, « mais pas pour qu'Elle en fasse présent à aucune dame, car j'en suis sûr, c'est là une chose que Madame la Princesse ne me pardonnerait pas si facilement. J'ai laissé Son Altesse en parfaite santé à Milan ainsi que tous ses enfants ». Et il l'assure de son dévouement...

942

MENDÈS FRANCE Pierre (1907-1982) homme politique

L.S. « Mendès France », Paris 10 mars 1949, à Winston CHURCHILL ; 4 pages in-4 dactylographiées, à en-tête Assemblée Nationale.

1 000 / 1 200 €

Belle lettre au Premier ministre britannique, apportant quelques rectifications à ses Mémoires (livre consacré à La Chute de France) concernant les parlementaires du Massilia.

Il a lu avec émotion les extraits de ses mémoires consacrés aux événements de 1940, mais tient à compléter ses informations « en ce qui concerne les incidents qui se sont déroulés à l'occasion du déplacement d'un certain nombre de Parlementaires français, dont j'étais, à bord du Croiseur auxiliaire Le Massilia », il le doit à la mémoire de Georges MANDEL, César CAMPINCHI, Jean ZAY et Pierre VIÉNOT qui sont morts depuis, dans des conditions tragiques... Il verra dans Liberté, Liberté chérie (1943) les pages consacrées à l'affaire du Massilia, en précisant qu'il y a été volontairement incomplet, de crainte de représailles contre Mandel et Zay, « aux mains de l'ennemi », ou la famille de Viénot, alors en France... Il passe ensuite en revue des éléments inexacts du récit de Churchill. Il ne croit pas que l'embarquement d'hommes politiques fut un « guet-apens prémedité » de la part de Darlan, mais un projet « destiné à placer les représentants de la Souveraineté française hors d'atteinte de l'ennemi », le gouvernement présidé par PÉTAIN ayant décidé de transférer les Pouvoirs publics en Afrique du Nord. Plus tard, l'opportunité politique de se débarrasser des adversaires gênants fut comprise par DARLAN, LAVAL, BAUDOUIN, etc. Mendès-France rectifie aussi la chronologie en ce qui concerne les tentatives des représentants de la France et de la Grande-Bretagne de s'entendre sur la poursuite de la guerre, nommant le général Noguès, commandant en chef du théâtre des opérations en Afrique du Nord, Mandel et les chefs de la mission britannique, Alfred Duff Cooper et Lord Gort, et relevant l'erreur des parlementaires d'avoir continué à loger à bord du bateau, qui fut éloigné du quai, internant effectivement les passagers... Le retour des parlementaires en France tenait à leur désir de répondre à la campagne de presse et de dénigrement ministériel dirigée contre eux... Quelques passagers du Massilia restèrent au Maroc en raison de leurs obligations militaires, dont Zay, Viénot et Mendès-France ; ils furent arrêtés, jugés et condamnés ; Viénot et Mendès-France s'évadèrent et rallièrent l'Angleterre pour participer à la guerre, alors que Jean Zay « fut assassiné dans des conditions dramatiques encore incomplètement connues »... Que Churchill ne considère pas cette lettre comme une critique, « mais comme l'hommage d'un français qui est heureux de pouvoir contribuer très modestement, au travail que vous publiez aujourd'hui et qui évoque tant d'heures à la fois douloureuses et glorieuses pour nos deux pays »...

Des annotations en tête de la lettre témoignent du renvoi de cette lettre aux assistants littéraires de Churchill, William Deakin et Dennis Kelly, pour la révision du 2^e volume.



943

MERMOZ-GILLET Gabrielle (1880-1955) mère de Jean Mermoz

10 L.A.S. « Ta Maman », Lille mai-décembre 1923, à son fils Jean MERMOZ ; 27 pages in-8 à en-tête Ville de Lille. Hôpital de la Charité (fentes à une lettre).

1 500 / 2 000 €

Belles lettres de la mère de Mermoz à son fils, pleines de tendresse maternelle.

2 mai : détails sur son nouveau travail d'infirmière-major au Pavillon de Cure à Lille. « As-tu touché ta prime de vol ? »... 19 juin : « Alors ta demande pour le Maroc est faite, je ne puis te donner tort quand je vois la vie que tu as à Nancy. Je sais mon grand que tu dois souffrir ! »... 28 juin : sur la liquidation de son divorce, ses problèmes d'argent, etc. 13 juillet : elle regrette que l'engagement de Mermoz au Maroc ait été refusé... 24 août : « Je suis navrée de savoir que tu mènes une vie si peu conforme à tes désirs et je voudrais que tu aies une réponse favorable à l'une de tes demandes » ; elle compte sur lui en septembre pour son déménagement de Pontoise... 31 août : elle se réjouit qu'il soit content à Thionville : « Je voudrais tant te voir heureux »... 18 septembre, au sujet de son déménagement, dont Mermoz devra s'occuper seul : « J'ai tant de grands malades en ce moment, c'est la mauvaise saison qui commence pour les pauvres tuberculeux »... 24 novembre : elle est triste de savoir Mermoz aux arrêts et « en but à des tracasseries » ; elle va lui envoyer un pantalon et des bananes... 23 décembre : elle regrette de ne pas le voir et de le savoir seul et triste « des jours où l'on aime être avec ceux qui nous sont chers ! Il faut pourtant te résigner [...] Quand penses-tu avoir la réponse pour ton sursis et pour Latécoère [...] Si ces derniers envisagent déjà favorablement ta demande il y a de l'espoir ! »...

PROVENANCE

Aéronautique, Lettres et manuscrits de Jean Mermoz (Artcurial, 13 octobre 208, M14).

944

MIRABEAU Honoré-Gabriel de Riquetti, comte de (1749-1791) le grand orateur des débuts de la Révolution

L.A., [vers 1784-1785], à son ami Sir Gilbert ELLIOT, à Westminster ; 1 page in-8, adresse (adresse découpée et montée sur un feuillet sous la lettre).

250 / 300 €

Pendant son séjour en Angleterre.

« Mon Ami, nous pensons Baynes et moi qu'il seroit bon que tu envoyasses la lettre pour S^r Léger à son frère le colonel, en le priant de la faire partir par le courrier. De cette manière les bienveillans ne pourront pas douter que la lettre vienne de toi. » Il lui demande instamment « de passer chez Sir Robert Herries et de lui demander en mon nom et au tien de certifier que la relation insérée dans le Morning Post ci-joint est vraie dans tous ses points. M. Baynes t'attendra à l'heure que tu me feras dire par le porteur pour aller chez Mylord Maire »...

943

vous laissé l'affaire du duc de Fitzjames que ce a
 la bastille depuis avan hier voire ce que ce en cas que
 vous ne la trachiez pas exactement, alexandre ami de m^{me} lord
 Tirconel lui a fait avoir un congé sans que le duc de
 Fitzjames en scut rien le duc alla ches lui et lui demanda
 Il estoit vray qu'il eut fait donner un congé a m^{me} lord
 Tirconel, il n'eut pas surprenant lui dit alexandre.
 qualon faire quelque grace a un viceroy d'islande est l'heure
 le dos, ce n'eut pas ce que ce vous demander dir le duc mais
 si vous avez donne un congé a m^{me} Tirconel cest l'affaire
 dit alexandre de m^{me} Dangervilles et non pas la mienne
 et lui retourne le dos le duc le prit par le bras et lui
 faisant faire un demi tour lui dit quand un home
 come moy parle a un home come vous (vous remarquez
 que alexandre a entendu a un faquin come vous) il doit
 lui répondre et ne lui pas tourner le dos, grandes plaintes
 a m^{me} Dangervilles et a m^{me} le cardinal le duc mande
 a m^{me} et captoquer son fait a son bien et recevoir une lettre

de cache qui l'envoye a la bastille ou je vis hier
 hier le fond c'est une misere et on croit qu'il sortira
 dans deux ou trois jours en temps normale qu'il ne
 soit déjà sorti la lettre de m^{me} Dangervilles porte qu'on
 le mette dans la chambre de Mr le duc de Richelieu
 lequel come vous voyez y a la chambre marquée
 par le cardinal a ceste une lettre fort polie a mad
 la maréchale la duchesse ce qu'il y avertit de débarasser
 en quelques jours qu'il ne rentre pas dans
 son bureau qu'il ait une satisfaction de ce qu'il
 y rentra hier.
 Je crois bien envie de vous voir en Angleterre et laire
 ce que plus depuis que vous quitter et que mad de
 Bulkeley lembelit et vous desirez et tous ceux qui
 vous connoissons vous appellent le Roy que au leys
 de milady Harvey qui a fixé le mien pour m^{me}
 le duc, si pourtant elle le honneur d'auant le duc
 que ne vay plus prouesse que suis bien aise que vous
 ayez en le chevalier Schaub plus vous levenez plus vous
 laimerez, le autoz en tellement aneanti que ne plus
 peut a lui ny personne ny ses amis ny ses ennemis
 on dit que le marquis ayoit fait une aussi belle retraite
 que n'en fit jamais m^{me} Staramberg il a toujours

945

**MONTESQUIEU Charles de Secondat,
 baron de La Brède et de (1689-1755) écrivain**

L.A.S. « M » (minute), Paris 2 juin 1737, à François
 de BULKELEY à Londres ; 2 pages et demie in-4.

10 000 / 12 000 €

Longue lettre relatant l'incarcération à la Bastille du duc de Fitz-James, fils du maréchal de Berwick.

[Charles duc de FITZ-JAMES (1712-1787), futur maréchal de France et neveu de Bulkeley, avait un régiment de cavalerie irlandaise qui portait son nom, dans lequel servait Milord TYRCONNEL, dont l'oncle avait été vice-roi d'Irlande ; le duc s'était montré très insultant avec ALEXANDRE, premier commis au ministère de la Guerre.]

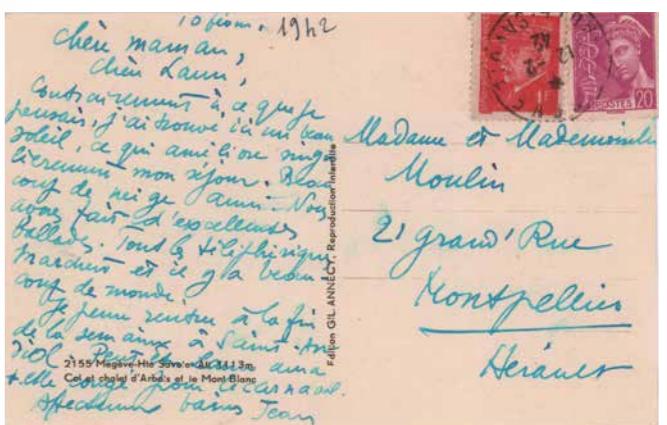
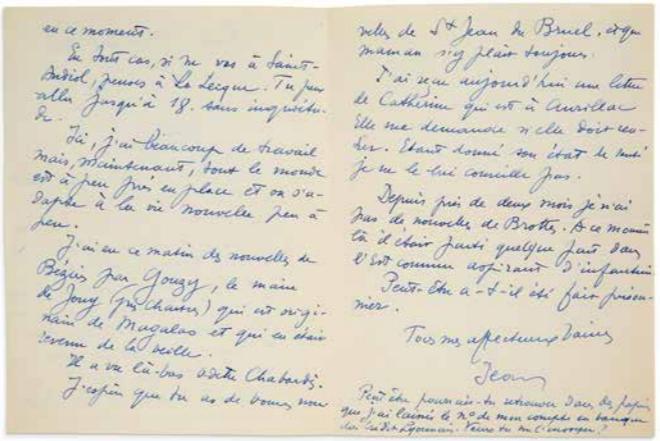
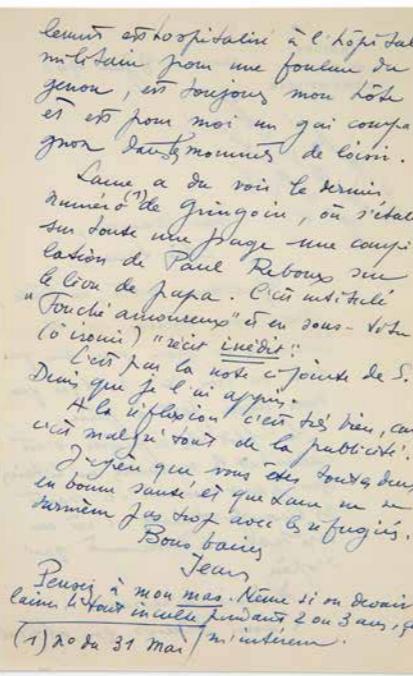
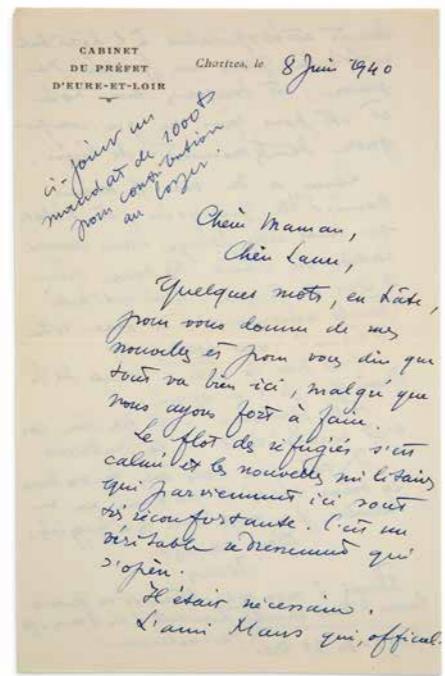
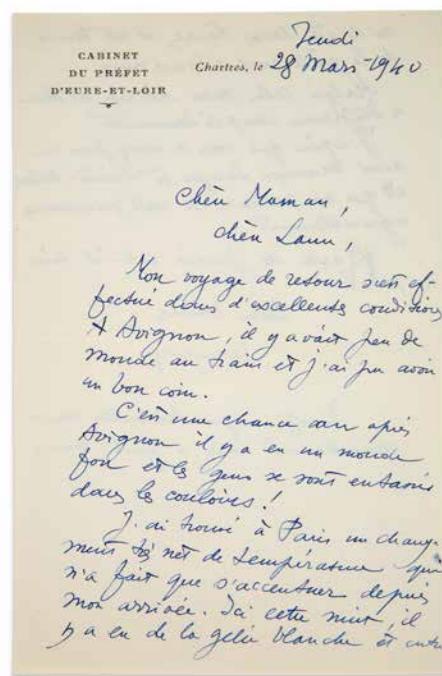
« Vous scavés l'affaire du duc de Fitzjames qui est à la Bastille depuis avant hier. [...] Alexandre ami de milord Tirconel lui a fait avoir un congé sans que le duc de Fitzjames en scut rien. Le duc alla ches lui et lui demanda sil estoit vray qu'il eut fait donner un congé à milord Tirconel. Il n'est pas surprenant lui dit Alexandre que lon fasse quelque grace à un viceroy d'Irlande et lui tourne le dos. Ce n'est pas ce que je vous demande dit le duc, mais si vous avez donné un congé à M. Tirconel. Cest l'affaire dit Alexandre de Mr d'Angerviliers et non pas la mienne, et lui retourne le dos. Le duc le prit par le bras et lui faisant faire un demi tour lui dit : Quand un home come moy parle à un home come vous (vous remarquerés qu'Alexandre a entendu à un faquin come vous) il doit lui répondre et ne lui pas tourner le dos. Grandes plaintes à Mr d'Angerviliers et à Mr le cardinal [de FLEURY].

Le duc mandé à Issy il explique son fait et fort bien. Il reçoit une lettre de cachet qui l'envoye à la Bastille où je le vis hier. Dans le fond c'est une misere et on croit qu'il sortira dans deux ou trois jours. On s'estoné même qu'il ne soit déjà sorti. La lettre de Mr d'Angerviliers porte qu'on le mette dans la chambre de Mr le duc de RICHELIEU lequel come vous voyez y a sa chambre marquée. Mr le cardinal a écrit une lettre fort polie à mad. la maréchale [de BERWICK] ladessus. Ce qu'il y avertit de débarasser cest qu'Alexandre juroit qu'il ne rentreroit pas dans son bureau qu'il n'eût reçu satisfaction. Je crois qu'il y rentra hier ».

Puis il répond à l'invitation de Bulkeley : « J'aurais bien envie de vous voir en Angleterre je laime encor plus depuis que vous y estes et que mad. de Bulkeley lembelit. Je vous desire et tous ceux qui vous connoissons vous appellent. Je crois que cest le gout de milady HARVEY qui a fixé le mien pour Mr le duc [de BOURBON], si pourtant elle le trouve beau je l'avertis que je ne vay pas jusques là. Je suis bien aise que vous ayez vu le chevalier SCHAUB plus vous le verrés plus vous laimerez. Le custos [CHAUVELIN, garde des sceaux disgracié] est tellement aneanti que je nay plus pensé à lui ny personne ny ses amis ny ses ennemis. On dit que le marquis ayoit fait une aussi belle retraite que n'en fit jamais Mr de Staramberg. Il a toujours fait cas de la vertu de la prudence. Gloire au signor ALGAROTI sil a fait la conquete de Madame de MONTAIGU. A dieu Monsieur je vous aime et honore de tout mon cœur »...

PROVENANCE

Correspondance (Œuvres complètes, t. XIX, n° 469).



946

MOULIN Jean (1889-1943) préfet et célèbre résistant

L.A.S. « Jean », Chartres jeudi 28 mars 1940, à sa mère Mme Antoine-Émile MOULIN et sa sœur Laure MOULIN ; 2 pages in-8 à en-tête du Cabinet du préfet d'Eure-et-Loir.

2 000 / 2 500 €

« Mon voyage de retour s'est effectué dans d'excellentes conditions. À Avignon, il y avait peu de monde au train et j'ai pu avoir un bon coin. C'est une chance car après Avignon il y a eu un monde fou et les gens se sont entassés dans les couloirs ! J'ai trouvé à Paris un changement très net de température qui n'a fait que s'accentuer depuis mon arrivée. Ici cette nuit, il y a eu de la gelée blanche et entre midi et deux heures il est tombé de la grêle avec abondance. Malgré cela mon début de rhume a disparu. J'espère que vous n'avez pas eu aussi mauvais temps à Saint-Andiol et que vos vacances se sont poursuivies agréablement. L'arbre de Judée a-t-il bien pris ? »...

947

MOULIN Jean (1889-1943) préfet et célèbre résistant

L.A.S. « Jean », Chartres 8 juin 1940, à sa mère Mme Antoine-Émile MOULIN et sa sœur Laure MOULIN, à Montpellier ; 2 pages in-8 à en-tête du Cabinet du Préfet d'Eure-et-Loir, enveloppe, avec une pièce jointe.

2 000 / 3 000 €

Une semaine avant l'entrée des Allemands dans Chartres, l'arrestation de Moulin et sa tentative de suicide (17 juin 1940).

« Quelques mots, en hâte, pour vous donner de mes nouvelles et pour vous dire que tout va bien ici, malgré que nous ayons fort à faire. Le flot des réfugiés s'est calmé et les nouvelles militaires qui parviennent ici sont très réconfortantes. C'est un véritable redressement qui s'opère. Il était nécessaire. L'ami Mans qui, officiellement est hospitalisé à l'hôpital militaire pour une foulure du genou, est toujours mon hôte et est pour moi un gai compagnon dans les moments de loisir. Laure a dû voir le dernier numéro de Gringoire, où s'étale sur toute une page une compilation de Paul Reboux sur le livre de papa. C'est intitulé "Fouché amoureux" et en sous-titre (ô ironie) "récit inédit". C'est par la note ci-jointe de S. Denis que je l'ai appris. À la réflexion c'est très bien, car c'est malgré tout de la publicité... Il ajoute : « Pensez à mon mas. Même si on devait laisser le tout inculte pendant 2 ou 3 ans, ça m'intéresse ».

Il a joint la coupure de presse citant Grand Amour de Fouché d'A.-E. Moulin, collée sur une feuille annotée et signée par Serge Denis.

948

MOULIN Jean (1889-1943) préfet et célèbre résistant

L.A.S. « Jean », Chartres 23 juillet 1940, à sa sœur Laure MOULIN, à Montpellier ; 3 pages in-8, enveloppe.

2 000 / 2 500 €

Lettre familiale au début de l'Occupation, alors qu'il est encore préfet d'Eure-et-Loir.

Il espère qu'elle aura pu prendre un peu de repos, avec la date officielle des vacances. « J'espère aussi qu'on vous permettra de quitter votre poste pour aller passer au moins un mois à Saint-Andiol. Je suppose que Montpellier doit être passablement chaud et surpeuplé en ce moment. [...] Ici, j'ai beaucoup de travail mais, maintenant, tout le monde est à peu près en place et on s'adapte à la vie nouvelle peu à peu. J'ai eu ce matin des nouvelles de Béziers par Gouzy, le maire de Jouy (près Chartres) qui est originaire de Magalas et qui en était revenu de la veille. Il a vu là-bas Odette Chabardès. J'espère que tu as de bonnes nouvelles de S¹ Jean du Bréau, et que maman s'y plaît toujours. J'ai une aujourd'hui une lettre de Catherine qui est à Aurillac. Elle me demande si elle doit rentrer. Étant donné son état de santé je ne le lui conseille pas. Depuis près de deux mois je n'ai pas de nouvelles de Brottes. À ce moment-là il était parti quelque part dans l'Est comme aspirant d'infanterie. Peut-être a-t-il été fait prisonnier »...

949

MOULIN Jean (1889-1943) préfet et célèbre résistant

L.A.S. « Jean », [Megève] 10 février [1942], à sa mère Mme Antoine-Émile MOULIN et sa sœur Laure MOULIN, à Montpellier ; au dos d'une carte postale photographique (Megève, le col et chalet d'Arbois et le Mont Blanc) avec adresse.

1 000 / 1 500 €

« Contrairement à ce que je pensais, j'ai trouvé ici un beau soleil, ce qui améliore singulièrement mon séjour. Beaucoup de neige aussi. Nous avons fait d'excellentes ballades. Tous les téléphériques marchent et il y a beaucoup de monde. Je pense rentrer à la fin de la semaine à Saint-Andiol. Je suppose que Montpellier doit être passablement chaud et surpeuplé.

MURAT Joachim (1767-1815) maréchal, Roi de Naples

L.A.S. « Joachim Napoleon », au Camp Royal 14 juillet 1810, au Grand Duc de Toscane (son beau-frère Félix BACCIOCHI) ; 2 pages in-4.

1 000 / 1 200 €

Importante lettre militaire sur sa lutte contre les Anglais en Calabre.

... « Je suis en Calabre depuis un mois et demi, où les retards de mes convois mettent ma patience à l'épreuve. Cependant je commence à les voir se réunir, je m'organise et me prépare à profiter du moment favorable. Ma flotte a soutenu avec succès plusieurs combats contre celle de l'ennemi ; les anglais réunissent de leur côté leurs forces, et préparent leurs moyens de défense ; ils ont appelé plusieurs gros vaisseaux et fregates &c qu'ils tiennent embossés en face de mes petits bateaux, mais pour rien au monde, je ne puis les détacher de la côte, ils ne veulent rien tenter contre moi, car je les provoque nuit et jour »...

On joint une L.A.S. de la Princesse Caroline MURAT (1833-1902), 14 septembre [1870] (1 page et demie in-8) : « j'étais vraiment inquiète en lisant les journaux et je suis bien heureuse de savoir ma tante [l'Impératrice Eugénie] en sûreté »...

mon cher frère, je vous reçois la lettre et les deux pages que tu as bien voulu me donner de la fameuse bataille d'Aspreto ; je t'envoie de cette attention et de ton souvenir. je suis au contraire depuis un mois et demi, sur les îles d'Aspreto et mes convois m'ont mis dans une position à l'heure ; j'ai appris plusieurs gros vaisseaux et fregates &c qui tiennent embossés en face de mes petits bateaux, mais pour rien au monde, je ne puis les détacher de la côte, ils ne veulent rien tenter contre moi, car je les provoque nuit et jour. Dès, mon cher frère, vous avez tout mon attention, j'espère que ce sera un souvenir à la mémoire. (Joachim Murat) au camp Royal le 14 juillet 1810. Ce sera une grande victoire, et préparent leurs moyens de défense.

NAPOLÉON I^{ER} (1769-1821)

MANUSCRIT autographe, [mars ? 1794] ; 1 page oblong petit in-4 (13 lignes).

14 000 / 16 000 €

Projet autographe pour la défense d'Ajaccio.

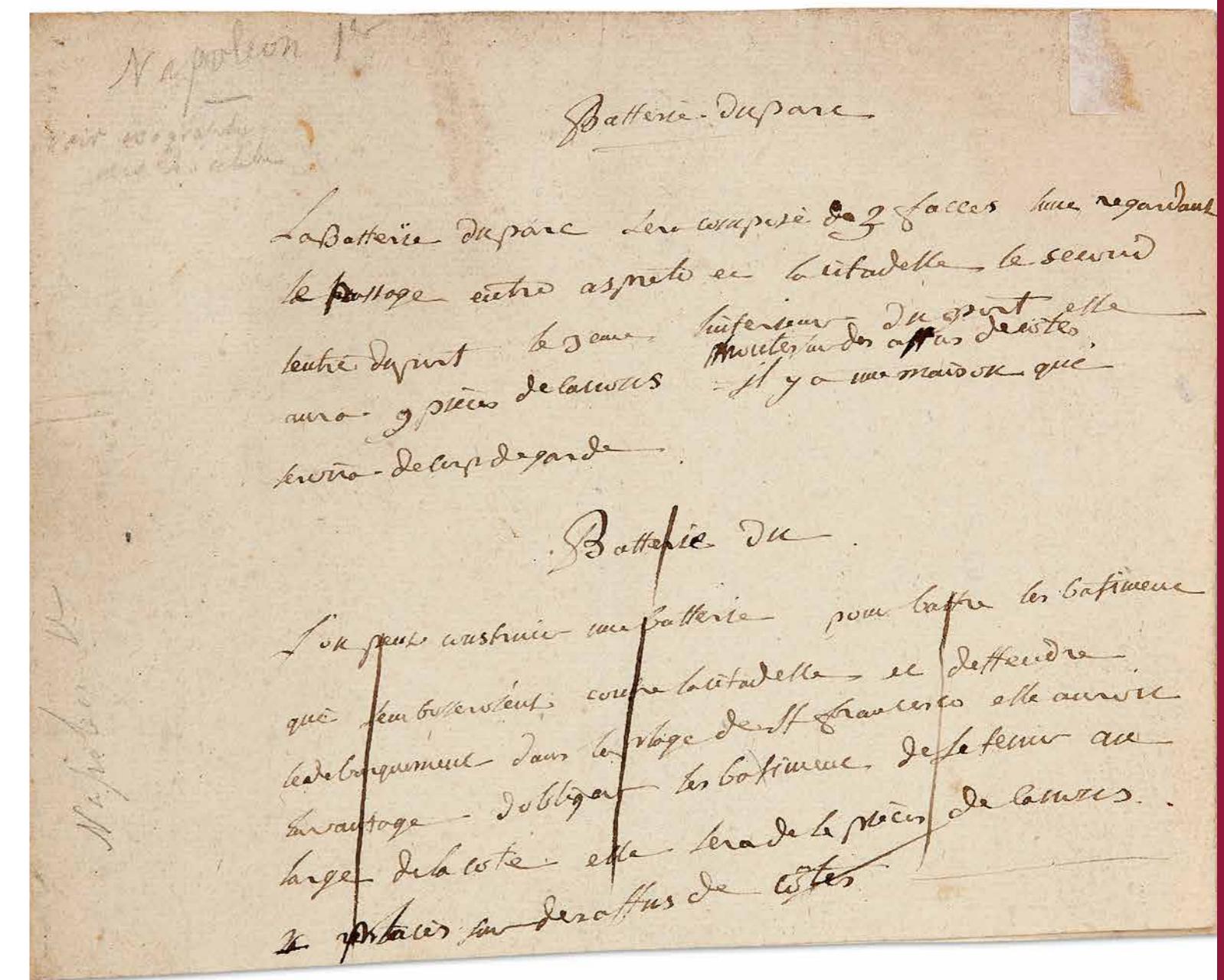
Ce manuscrit est lié au projet d'expédition sur la Corse, pour mettre l'île à l'abri d'une attaque anglaise. [Le 24 mars 1794, le Représentant du peuple Saliceti écrivait à Paris qu'il avait chargé le général Buonaparte de se rendre à Nice afin de tout préparer pour le succès de l'expédition de Corse.]

« **Batterie du Parc.** La Batterie du Parc sera composée de 3 faces l'une regardant le passage entre Aspreto et la citadelle, le second l'entrée du port, le 3^{ème} l'intérieur du port. Elle aura 9 pièces de canons montés sur des affûts de côtes. Il y a une maison qui servira de corps de garde. »

« **Batterie du** L'on peut construire une batterie pour battre les bâtimens qui s'embosseroient contre la citadelle et deffendre le débarquement dans le village de St Francesco. Elle auroit l'avantage d'obliger les bâtimens de se tenir au large de la côte. Elle sera de 4 pièces de canons placés sur des affûts de côtes. [Ce paragraphe a été biffé.]

[Situées à côté de la maison natale de Napoléon Bonaparte à Ajaccio, les collines d'Aspreto dominent la rade. C'est à Aspreto que dans des conditions rocambolesques Napoléon vint recueillir sa mère fuyant les troupes de Paoli le 31 mai 1793.]

On joint une l.a.s. de la Reine d'Espagne ISABELLE II de Bourbon, 15 mars 1875, à la maréchale de Mac-Mahon (1 page in-8 à la fleur de lys couronnée).



NAPOLÉON I^{ER} (1769-1821) Empereur

MANUSCRIT dicté avec CORRECTIONS AUTOGRAPHES, **[Notes sur le Traité des grandes opérations militaires par le général baron Jomini]**; 4 pages grand in-fol., paginées 5 à 8.

6 000 / 7 000 €

Très intéressant manuscrit sur les campagnes de 1796-1797, rectifiant les récits de Jomini.

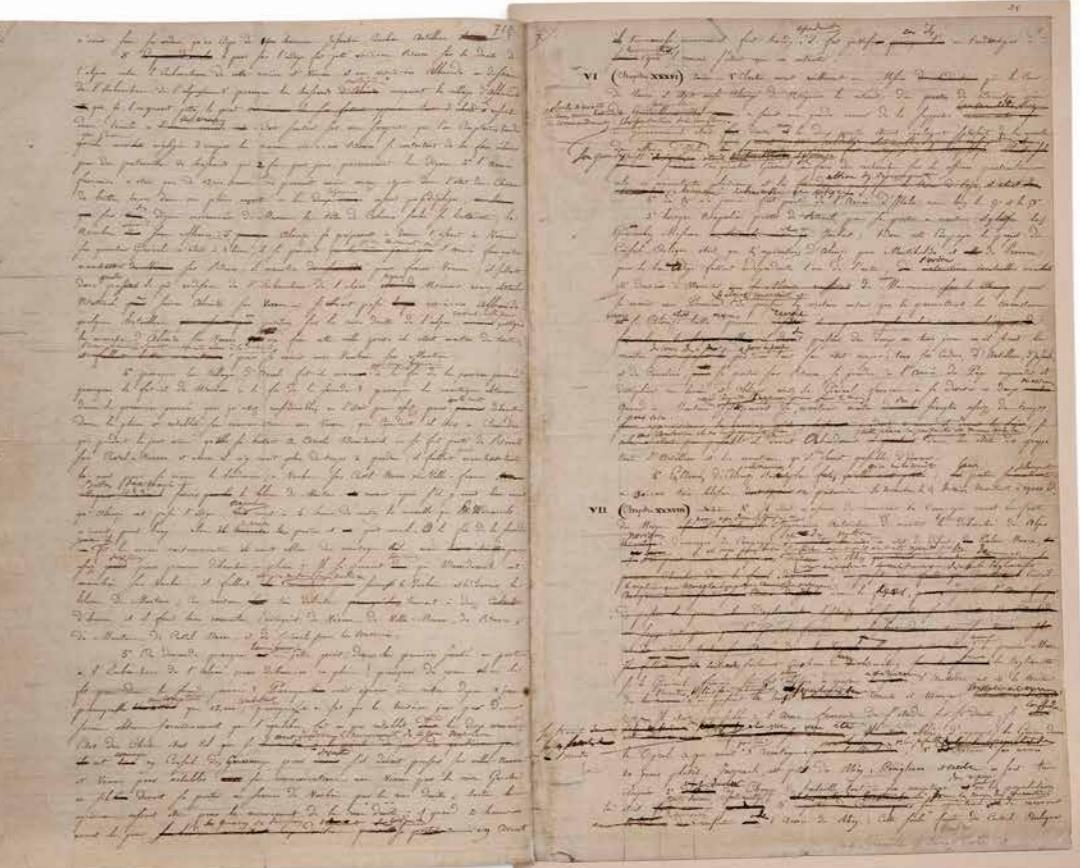
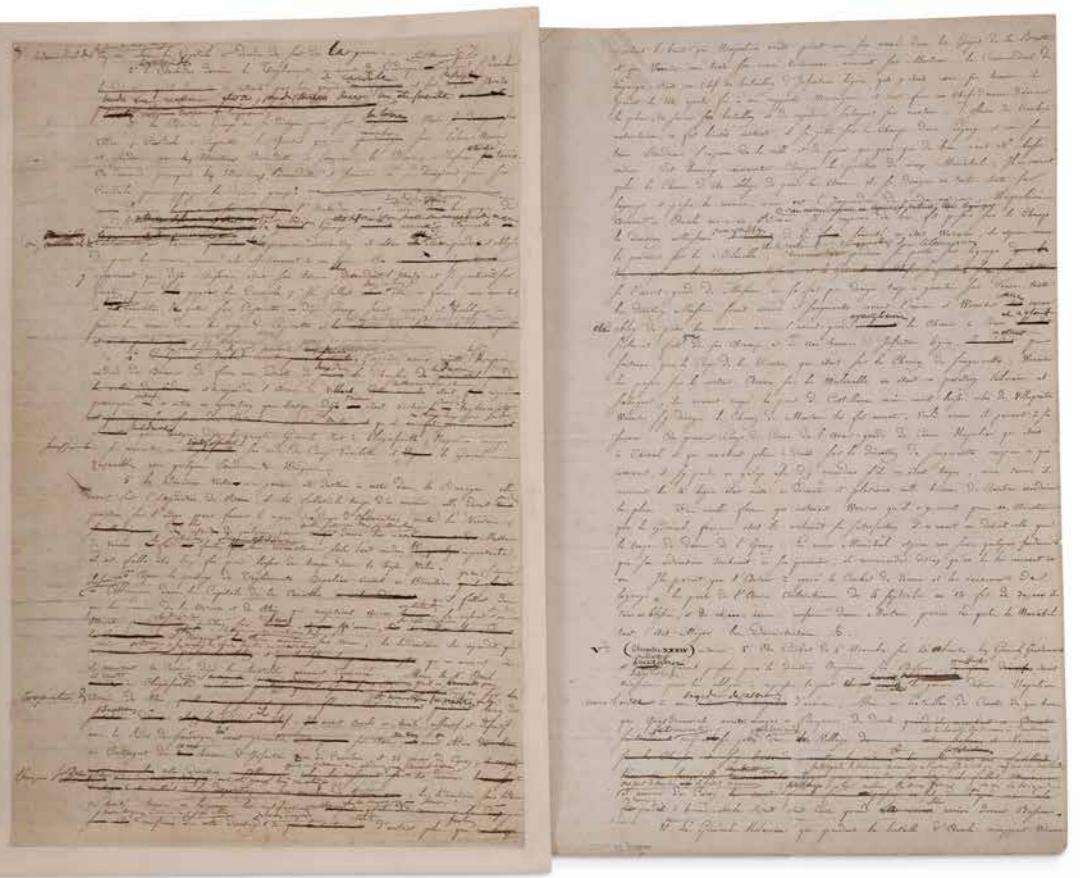
Napoléon, lisant à Sainte-Hélène, le *Traité des grandes opérations militaires* du général Antoine, baron de JOMINI (1779-1869, le grand stratège et historien militaire suisse au service de Russie), décide de rectifier la relation de plusieurs batailles.

Le manuscrit a été dicté à Louis-Étienne SAINT-DENIS dit le Mameluk ALI (1788-1856), second valet de chambre, copiste et bibliothécaire, et **abondamment corrigé** par MONTHOLON et par Napoléon lui-même (plus de 130 mots autographes). Le présent fragment, paginé 5 à 8, correspond à la fin de la note IV Bataille de Bassano (partie du § 5) [chap. XXXI de Jomini], aux notes V Bataille d'Arcole [chap. XXXIV] et VI Bataille de Rivoli [chap. XXXVI], et à la plus grande partie de la note VI Campagne d'Allemagne de 1797 [chap. XXXVIII, manque la fin du § 6]; les notes, ici sans titres, sont désignées par le chiffre romain et le numéro du chapitre de Jomini. Le texte a été publié dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de France sous Napoléon* (Firmin-Didot, 1823-1825, tome IV, p. 258-262), et dans la *Correspondance* (t. XIX, 1870, p. 353-359). Nous en donnons quelques extraits.

[IV. Bassano]. Les Autrichiens avaient répandu « le bruit que Napoléon avait péri avec son armée dans les Gorges de la Brenta et que Wurmser avec toute son armée victorieuse arrivait sur Mantoue. Le commandant de Légnago était un chef de bataillon d'infanterie légère qui y était avec 500 hommes il perdit la tête ajouta foi à ces rapports mensongers et crut faire un chef-d'œuvre d'évacuer la place, de sauver son bataillon et de rejoindre Sahuguet sur Mantoue [...]. Au premier coup de canon de l'avant-garde de Cérea Napoléon qui était à cheval et qui marchait plus à droite sur la direction de Sanguinetto compris ce qui arrivait, il s'y porta au galop afin d'y remédier s'il en était temps ; mais comme il arrivait la 4^e légère était mise en déroute et plusieurs mille hommes de cavalerie inondaient la plaine »...

V. [Arcole]. « Pourquoi le village d'Arcole fut-il évacué par l'armée française à la fin de la première journée ? Pourquoi le fut-il de nouveau à la fin de la seconde ? Parceque les avantages obtenus dans la première journée quoi qu'assez considérables, ne l'était pas assez pour qu'elle put déboucher dans la plaine et rétablir ses communications avec Vérone, que cependant il était à craindre que pendant le jour même qu'elle se battait à Arcole Dawidowich ne se fut porté de Rivoli sur Castel-Nuovo [...]. Napoléon reçut à 4 heures du matin la nouvelle que Dawidowich n'avait point bougé, alors il repassa le pont et prit Arcole. À la fin de la seconde journée il fit les mêmes raisonnements il avait obtenu des avantages réels mais pas assez décisives pour pouvoir déboucher en plaine [...] ces raisons très délicates tiennent à des calculs d'heures et il faut bien connaître l'échiquier de Vérone, de Villa-Nuova, de Ronco, de Mantoue, de Castel Nuova, et de Rivoli pour les concevoir »...

VI. [Rivoli]. « Clarke avait réellement une mission près la Cour de Vienne il était aussi chargé de négocier les intérêts d'une partie du Directoire près de Napoléon. Ce serait une grande erreur de lui supposer la prétention de le remplacer. Le gouvernement était divisé mais les deux partis étaient également satisfaits de la marche des affaires d'Italie. Clarke n'avait d'ailleurs aucune habitude du commandement, son genre d'esprit était observateur il s'occupa au quartier général de faire des recherches sur les officiers particuliers cela en mécontenta plusieurs et lui attira des désagréments. Il était homme de travail et intègre. [...] Lorsque Napoléon partit de Rivoli pour se porter à Mantoue il y laissa les généraux Massena et Joubert »... VII. [Campagne d'Allemagne de 1797]. « Après le passage du Tagliamento Napoléon écrivit au Directoire qu'au 15 avril il serait en Allemagne dans la capitale de la Carinthie, qu'il fallait donc que les armées de la Meuse et du Rhin qui comptaient 150,000 combattants se missent sans délai en marche [...] il dirigerait le mouvement combiné des trois armées sur Vienne ; le Directoire lui répondit qu'il allait ordonner à ses armées du Rhin d'entrer en opération et qu'au moment où il recevrait ce courrier déjà les hostilités auraient commencé. Mais le 1^{er} avril il reçut à Clagenfourt l'avis qu'il ne devait pas compter sur la coopération des armées du Rhin, **cette nouvelle fit naître en lui bien des suspions** [autographe]. Il avait conclu un traité offensif et défensif avec le Roi de Sardaigne, lui avait garantit ses états ; en avait obtenu un contingent de 10 000 hommes d'infanterie 2000 de cavalerie et 24 pieces de canon. Cette division qu'il eut menée en Allemagne, aurait assuré ses derrières. Chaque soldat piémontais eut été pour lui un otage »...



Dé

953

NAPOLEON I^{ER} (1769-1821) Empereur

MANUSCRIT autographe, **III** ; 1 page in fol. sur papier vergé filigrané au léopard de la manufacture anglaise *Budgen & Wilmott*.

10 000 / 15 000 €

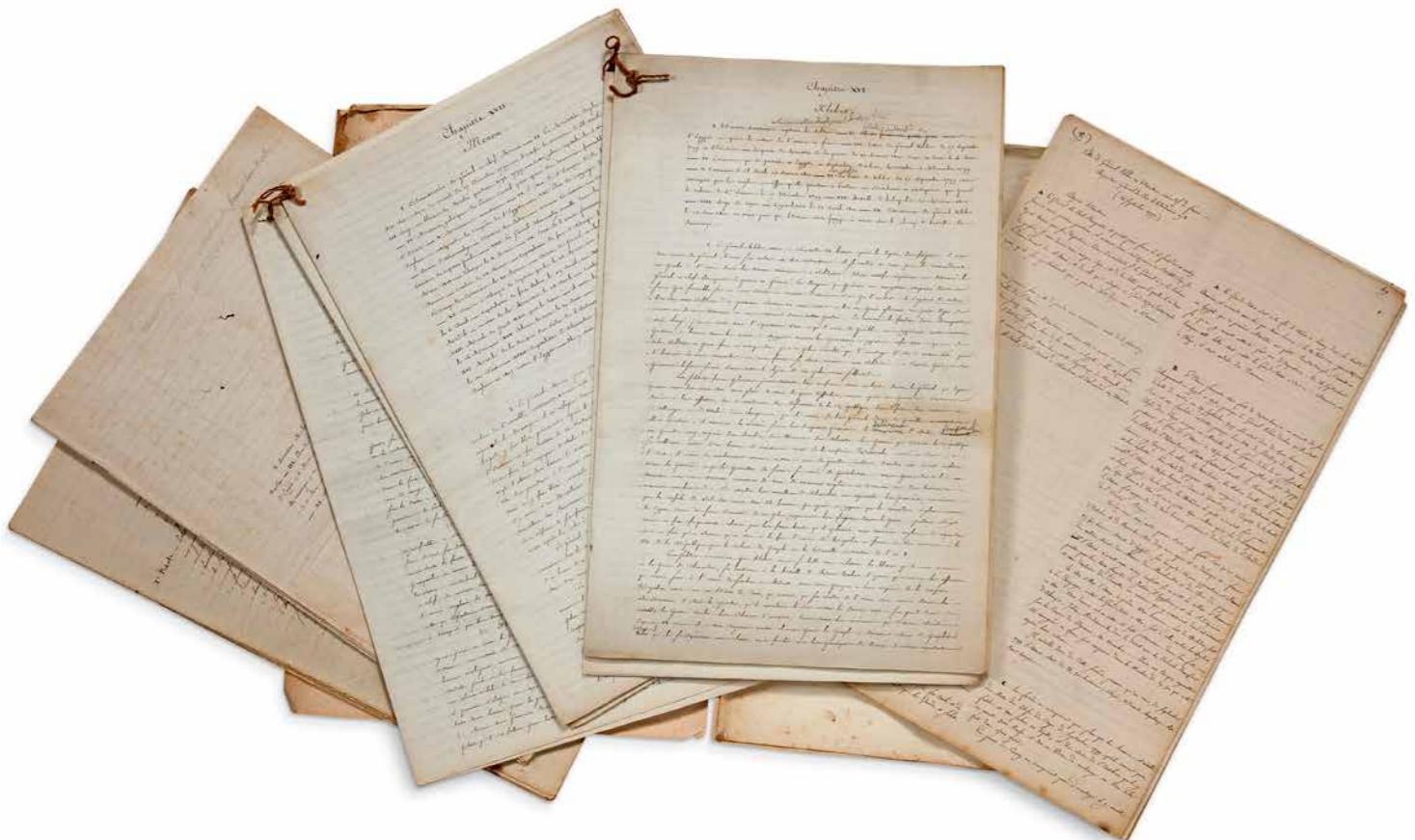
Version primitive d'un chapitre des *Mémoires pour servir à l'histoire de France sous Napoléon* sur le Directoire et les causes du coup d'État du 18 fructidor.

Ce passage, entièrement de la main de Napoléon, avec des ratures et corrections, correspond aux sections I et II du chapitre XVI des *Campagnes d'Italie* intitulé *Journée du dix-huit fructidor* dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de France sous Napoléon...* publiés en 6 volumes chez Firmin-Didot en 1823-1825, et repris dans les *Œuvres de Napoléon Ier à Sainte-Hélène* données à la suite de la *Correspondance* (Imprimerie Impériale, t. XXIX, pp. 346-349). Numéroté III, il a été biffé d'un trait vertical au crayon après son utilisation dans la copie des *Mémoires*, et en offre une première version entièrement différente du texte publié.

« [Les Républicains rigides *biffé*] On vit avec étonnement que le premier Directoire du gouvernement composé de 5 conventionnelles fut contre la Convention ils furent chassé de Paris. Les patriotes énergiques qui avoit marché et avoit été dans les divers événements de la Révolution compagnons des membres du Gouvernement furent écartés des conseils.

PROVENANCE

Papiers LAS CASES (vente Osenat, *L'Empire à Fontainebleau*, 5 juillet 2011, n° 48).



954

NAPOLÉON I^{ER} (1769-1821) Empereur

MANUSCRITS dictés avec CORRECTIONS autographes de six chapitres des *Mémoires pour servir à l'histoire de France sous Napoléon* ; 100 pages in-fol. avec bœquets, ratures et corrections à l'encre ou au crayon.

20 000 / 25 000 €

Important ensemble de manuscrits dictés à Sainte-Hélène et corrigés par Napoléon.

Ces manuscrits, soigneusement copiés par Louis-Étienne SAINT-DENIS dit le Mameluk ALI (1788-1856), second valet de chambre, copiste et bibliothécaire, témoignent d'une relecture attentive de Napoléon, qui a porté **de sa main de nombreuses corrections ou additions au crayon** sur une cinquantaine de pages, pour apporter des précisions de fait ou de style, rendre sa pensée plus percutante et opérer des suppressions, avec des passages biffés non repris dans l'édition. Ils sont écrits sur des papiers anglais filigranés et datés entre 1813 et 1819. La plupart des annotations de Napoléon ont été mises au propre par Saint-Denis et le général de Montholon, qui ont ainsi gratté de nombreux paragraphes de la première rédaction, et repassé ou recopié à l'encre les annotations au crayon de Napoléon, les effaçant parfois.

Ces textes ont été publiés, avec des **variantes**, dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de France sous Napoléon...* publiés en 6 volumes chez Firmin-Didot en 1823-1825, et repris dans les *Œuvres de Napoléon Ier à Sainte-Hélène* données à la suite de la *Correspondance* (Imprimerie Impériale, t. XXX, 1869). Nous ne pouvons donner ici que quelques exemples des corrections de Napoléon.

A. Deux chapitres des Campagnes d'Égypte et de Syrie (sur papier filigrané JW HATMAN 1819 BALSTON & C°).

Chapitre XVI. Kléber (2 cahiers formant 16 p. et 2 ff. blancs, reliés par une cordelette). Sommaire : « I Divers sentimens agitent le soldat [Napoléon ajoute : à la nouvelle du départ de Napoléon]. II Kleber se décide à évacuer l'Égypte et opérer le retour de l'armée en France. III Lettre du Général Kleber du 27 septembre 1799 au Directoire - Réponse du Ministre de la guerre du 12 janvier 1800 reçue au Caire le 4 Mars. IV Evénemens qui se passent en Egypte en Septembre, Octobre, Novembre et Décembre 1799. V Convention d'El-Arich 24 janvier 1800. VI Une copie de la lettre de Kleber du 27 septembre 1799 est interceptée par les Anglais - Effet qu'elle produit à Londres - Résolution en conséquence que prend le cabinet de St James le 17 septembre 1799. VII Bataille d'Héliopolis 20 Mars 1800. VIII Siège du Caire - Capitulation le 25 avril 1800. IX Assassinat du Général Kleber le 14 juin 1800, au même jour que Desaix était frappé à mort sur le champ de bataille de Marengo ».

Outre des biffures et l'ajout de marques de ponctuation (parenthèses, guillemets), ce manuscrit présente, dans les interlignes, 77 mots ou parties de mots autographes de Napoléon. On relève ainsi, après la clause « mais lorsque Kléber et son état major se prononcèrent contre le pays », l'ajout par Napoléon de : « parlèrent de réformes en France ». Arrivé au récit de Kléber écrivant au Directoire pour dénoncer la mauvaise gestion de son prédécesseur Bonaparte, Napoléon intervient pour placer l'incident sous une lumière plus brutale. On lisait : « Lorsque Kléber eut pris son parti il écrivit au Directoire pour le préparer. Dans cette lettre du 27 septembre il fait un tableau fort rembruni de sa position » ; le texte devient : « Pour préparer le gouvernement à la capitulation qu'il méditait Kleber lui écrivit le 27 septembre », etc.



Un peu plus loin, lorsqu'il parle de Berthier, ministre de la Guerre, jugeant ce « faux exposé » de Kléber, Napoléon ajoute une phrase dévastatrice sur son dénonciateur : « Il se montrait indigne de sa confiance il ne repondoit à l'opinion qu'il avoit conçue de son caractère ». Plus loin, Napoléon révise à la baisse le nombre de fusils, sabres et hommes, apporte une précision de date (« à la fin de novembre »), et rectifie le nom du Dr « Mohammed » en « Mustapha », etc.

Chapitre XVII. Menou (3 cahiers formant 29 pages et 1f. blanc, reliés par une cordelette). Sommaire : « I Administration du Général en chef Menou. II Le Ministère Anglais revient sur ses ordres du Conseil du 17 décembre 1799 - il ratifie la convention d'El-Arich. III Siège et blocus de Malte pendant 1798 1799 - cette place capitule le 5 septembre 1800. IV Mesures politiques du Premier Consul pour opérer des diversions favorables à l'armée d'Orient. V Mouvements maritimes. VI L'état de l'Europe décide le Ministère Anglais à entreprendre la conquête de l'Egypte. VII Plan de campagne du Ministère Anglais - Armée d'Abercromby - Division des Indes - Division de réserve - Armée du Grand-Visir - Division du Capitan Pacha. VIII Le Général Abercromby mouille dans la rade d'Abouqir le 1^{er} mars 1801 - débarque le 8 mars. IX Etat de l'armée française - Manœuvre du Général Menou. - Combat du 13 mars. - Capitulation du fort d'Abouqir le 18 mars. X Bataille du camp des Romains le 21 mars. Mort du général en chef anglais Abercromby. XI Arrivée à Abouqir du Capitan-pacha le 26 mars avec 6000 hommes - Prise de Rosette le 8 avril. - Capitulation du fort Julien le 19 avril. XII Rupture de la digue du lac Madiéh et création du lac Maréotis le 13 avril. Combat de Rahmaniéh le 9 mai. XIII Marche du Grand Visir par le désert - il arrive le 27 avril à Salhieh - combat d'El Kanqah le 16 mai. XIV Blocus du Caire le 20 juin. XV Capitulation du Caire le 25 juin. XVI Marche de la division des Indes de l'Indoustan à Alexandrie. XVII Siège d'Alexandrie le 10 août.

XVIII Capitulation d'Alexandrie le 2 septembre 1801. XIX Tentative des Anglais en 1807 contre l'Egypte. - Ils y sont battus. XX Observations ».

Ce chapitre, plus long que le précédent, comporte de nombreuses biffures et d'importantes suppressions. Les modifications indiquées par Napoléon, au crayon, ont presque toutes été effacées lors de leur mise au net à l'encre ; un grand nombre de ces corrections sont d'ordre stylistique, et visent à une plus grande précision.

B. Deux chapitres de la « Guerre de 1800 ». Cahier cousu de 16 p. avec bœquets, et corrections par grattage, sur papier filigrané GOLDING & SNELGROVE 1815 et la « Britannia ». Ce cahier, incomplet de sa fin, porte en tête le titre autographe au crayon : « *Mémoires pour servir à l'histoire de France sous Napoléon* », avec le sous-titre « *Guerre de 1800* ». Version primitive, notamment sans intertitres et avec un numérotage de sections non retenu, des chapitres « Ulm. - Moreau » et « Génés. - Massena » des *Mémoires* (t. I, pp. 123-156 et pp. 157-184), repris ensuite dans les *Œuvres*, t. XXX, p. 467 sqq. et p. 413 sqq.

Armée d'Allemagne [Ulm. - Moreau dans l'édition, pages 1 à 9 du cahier]. Sommaire : « I Situation militaire de la République pendant l'hiver de 1800. II Pacification de la Vendée. III Plan de campagne. IV Commencement des hostilités (25 avril). V Bataille d'Engen (3 mai). VI Bataille de Moeskirch (5 mai). VII Combats de Biberach et de Memmingen (10 mai). VIII Marches, manœuvres et combats pendant 40 jours autour de Ulm (du 10 mai au 19 juin). IX Passage du Danube (19 juin). X Armistice de Parsdorf (15 juillet). XI Observations ». Ce chapitre a été très retravaillé et comporte de nombreuses variantes.

Parmi les différences les plus notables, on note plusieurs passages absents de l'édition : une analyse politique (ajout sur becquet), des considérations sur Championnet, et un important développement consacré à la Vendée et à Cadoudal (pp. 2-3 du manuscrit), dont nous citerons le début : « Les désastres des armées de la République en 1799, les vociférations des Jacobins du Manège avaient relevé l'étendard royal dans la Vendée, mais bientôt l'esprit de ces provinces changea par la confiance que leur inspirait le caractère personnel du premier Consul. Plusieurs fois pendant ses campagnes d'Italie, la joie de ses succès avait fait sentir à un peuple égaré qu'ils étaient français, plus d'un cri s'était fait entendre le demandant pour chef, car souvent ils regrettaien de se battre pour des princes qui ne savaient ni les seconder ; ni les diriger. Chatillon, d'Autichamp, Suzannet, l'abbé Bernier chef de l'insurrection de la rive gauche de la Loire se soumirent ; le général Hédouville négocia un acte de pacification qui fut sincèrement exécuté. Napoléon se servit spécialement de l'abbé Bernier, ancien curé de St Lô, homme adroit souple et rusé, ayant une éloquence populaire et beaucoup d'influence sur les habitans de l'Ouest, il l'employa depuis pour négocier le Concordat avec la Cour de Rome et le nomma évêque d'Orléans, où il est mort professant le plus vif attachement à sa personne »... La section liminaire du texte publié, consacrée aux « Défaits des plans de campagne suivis de 1795, 1796, 1797 », ne figure pas ici.

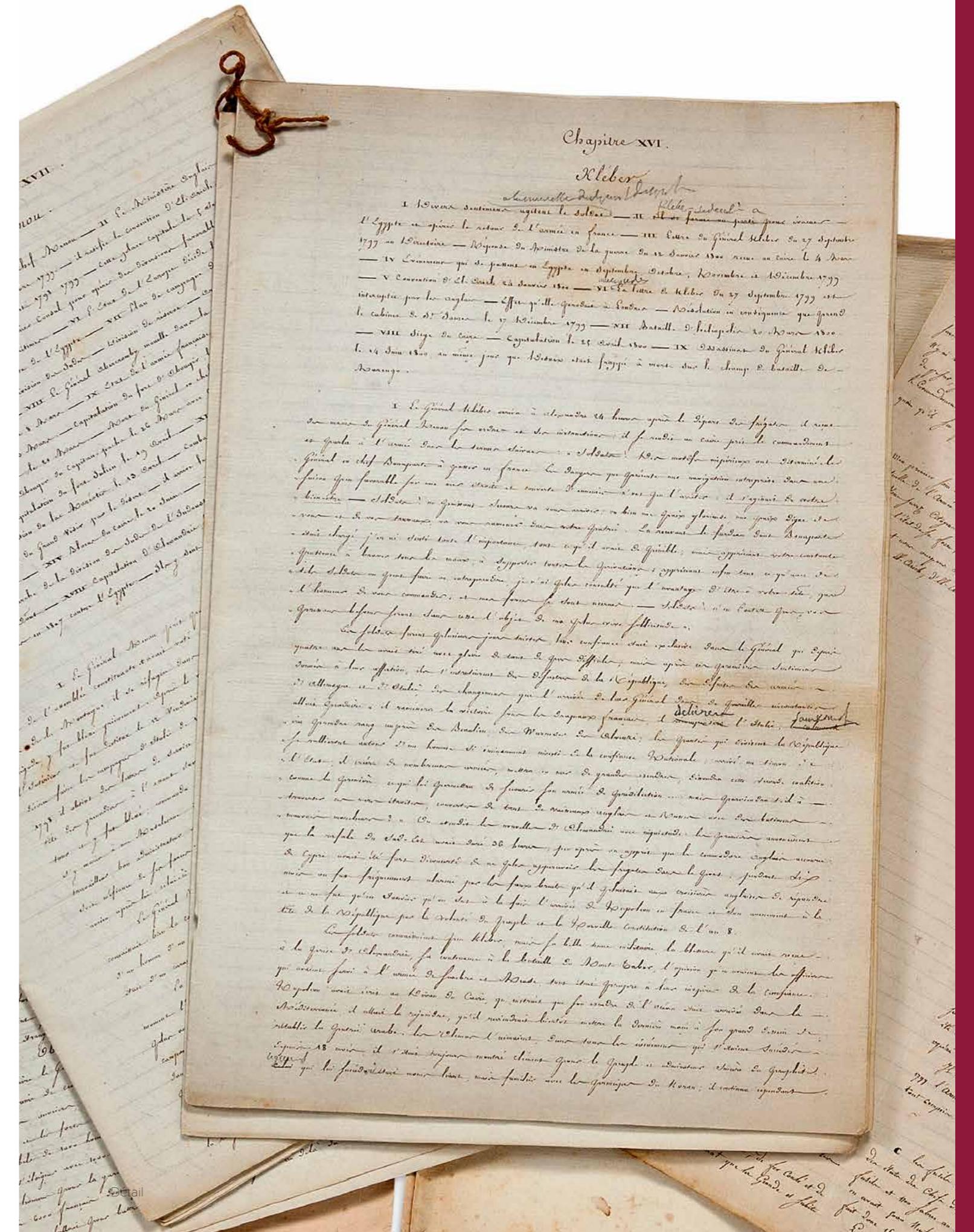
Armée d'Italie [Gênes. - Massena dans l'édition, pages 10 à 16 du cahier]. Sommaire : « I Position des armées. II L'armée autrichienne s'empare du col de Cadibone, de Montenotte, de St Jacques ; elle coupe l'armée française de la France et son centre de sa gauche (6 avril). III Le général Massena est investi dans Gênes (30 avril). IV Le feld maréchal Melas entre dans Nice (11 mai). V Reddition de Gênes (4 juin). VI L'armée autrichienne rétrograde sur le Pô à la rencontre de l'armée de réserve. VII Effets de la bataille de Marengo - Le général Suchet rentre dans Gênes (24 juin). VIII Observations ». Le manuscrit s'interrompt à l'endroit de l'entrée de Suchet dans Gênes.

C. Chapitre IV. Notes sur l'ouvrage intitulé Précis des événements militaires ou Essais historiques sur les Campagnes de 1799-1814 - des huit premiers volumes (22 p. paginées 33 à 54, sur papier filigrané TIPING 1813 et la « Britannia »). Quatre « Notes » commentant des extraits de l'ouvrage du comte Mathieu DUMAS (19 vol. plus 2 d'atlas, Treuttel et Würtz, 1817-1826), publiées au tome XXX de la Correspondance (p. 583 sqq.), avec corrections, suppressions et additions ; le titre « Chapitre IV » indique que ces notes devaient s'insérer dans un ensemble plus vaste. Napoléon commente quatre passages concernant la politique de PITTE, le général MOREAU, la question de l'armistice naval dans les négociations de Lunéville, la campagne d'Égypte, à propos de laquelle on relève dans ce manuscrit (pp. 47-48) un curieux développement de plus d'une demi-page, non retenu dans la version imprimée : « St Louis en 1250 débarqua à Damiette avec 60,000 hommes ; s'il se fut comporté comme les français l'ont fait en 1798, il eût triomphé comme eux et eût conquis toute l'Egypte : et si Napoléon en 1798 se fut comporté comme le firent les pieux chrétiens en 1250 il eut été battu, défait. En effet St Louis partit devant Damiette le 5 juin, il débarqua le lendemain les Musulmans évacuèrent la ville, il y entra le 6 ; mais du 6 juin au 6 décembre il ne bougea pas. Le 6 décembre il se mit en marche remontant la rive droite du Nil, arriva le 17 décembre sur la rive gauche du canal d'Achmann - vis-à-vis Mansourah y campa deux mois. Ce canal était alors plein d'eau. Le 12 février 1251, les eaux ayant baissé il passa ce bras du Nil et livra une bataille 8 mois après son débarquement en Egypte. Si le 8 juin 1250 St Louis eût manœuvré comme ont fait les français en 1798 il serait arrivé le 12 juin à Mansourah il aurait traversé le canal d'Achmann à sec puisque c'est le moment des plus basses eaux du Nil, il serait arrivé le 26 juin au Caire, il aurait conquis la basse Egypte dans le mois de son arrivée lorsque le premier pigeon porta au Caire la nouvelle du débarquement des infidèles à Damiette : la consternation fut générale, il n'y avait aucun moyen de résister, les fidèles remplirent les mosquées et passèrent les jours et les nuits en prières. Ils s'étaient résignés ils attendaient l'armée des français.

Mais dans huit mois les vrais croyants eurent le temps de préparer leur résistance. La haute Egypte, l'Arabie, la Syrie envoyèrent des forces et St Louis battu chassé fut fait prisonnier. Si Napoléon eût agi en 1798 comme St Louis en 1250, qu'il eût passé juillet août septembre, octobre novembre décembre sans sortir d'Alexandrie, il aurait trouvé en janvier et février des obstacles insurmontables », etc.

D. Chapitre V [d'abord numéroté IV]. Contenant Six Notes sur l'ouvrage intitulé Les Quatre Concordats imprimé en 1818 (2 cahiers formant 19 p., sur papier filigrané T EDMOND 1816 et la « Britannia »).

Commentaire de l'ouvrage de l'abbé baron de PRADT (1759-1837), qui fut archevêque de Malines, aumônier de Napoléon, ambassadeur à Varsovie, sénateur, auteur de nombreux ouvrages, dont *Les Quatre Concordats* (3 vol., F. Béchet, 1818) : « Cet ouvrage n'est pas un libelle - s'il contient quelques idées erronées, il en contient un plus grand nombre qui sont saines et dignes d'être méditées ». Sommaire : « I Sur le Concordat de 1801. II Sur les pièces imprimées à Londres. III Sur l'enlèvement du Pape. IV Sur le Concile de 1801. V Sur les bulles. VI Sur les prisons d'État ».





955

NAPOLÉON III (1808-1873) Empereur

NOTES autographes et MANUSCRITS en partie autographes pour son ***Histoire de Jules César***, [vers 1865] ; 12 pages et demie in-fol. et 1 page in-8, dont 5 entièrement autographes et 6 de la main de plusieurs secrétaires avec nombreux ajouts et corrections autographes de l'Empereur ; l'ensemble comprend également 8 **croquis** au crayon (quelques bords rognés avec perte de lettres).

800 / 1 000 €

Manuscrits de travail pour son *Histoire de Jules César*.

[Avec un groupe de savants et littérateurs dont Victor Duruy, Louis-Alfred Maury, Prosper Mérimée ou Louis-Félicien Caignart de Saulcy, Napoléon III écrivit cette *Histoire de Jules César*, dont deux volumes furent publiés de son vivant (1865-1866) ; le troisième fut terminé par Eugène Stoffel (1887). Si la démarche apologétique en faveur du régime impérial est très clairement affirmée dans la préface, la valeur scientifique du travail historique effectué est remarquable.]

Notes autographes sur les censeurs Lepidus et Fulvius, d'après *L'Historie romaine* de Tite-Live (livre XL, chap. 51)...

Version primitive autographe de la conclusion du chapitre liminaire : « Enfin Rome est constituée par les Rois avec ses germes de grandeur et ses germes de mort. L'homme a créé les institutions. Nous allons voir comment les institutions en se développant ont créé les hommes » (« *Rome sous les rois* », t. I, p. 22)...

PROVENANCE

Archives de FRANCESCHINI PIETRI, secrétaire particulier de Napoléon III, puis du Prince impérial et de l'impératrice Eugénie.



956

[NAUNDORFF Charles-Guillaume (1783 ?-1845) l'un des prétendus Louis XVII]

ARCHIVES de plus de 3000 lettres ou pièces de son petit-fils, Louis-Charles-Jean-Philippe de BOURBON (NAUNDORFF) (1865-1940), et de la fille de celui-ci, Madeleine-Louise-Germaine de BOURBON (NAUNDORFF) (1900-1976).

1 000 / 1 500 €

Important ensemble de documents et correspondances de ce petit-fils de Naundorff, soutien de la cause naundorffiste.

* Correspondance de Louis et Madeleine de Bourbon, où sont souvent évoqués le drame du Temple, la Cause de la Survivance, le château de Chambord et *Le Crible*, revue-journal dirigée par Louis de Bourbon dans les années 1920 : environ 2500 lettres ou copies de réponses depuis 1907. Parmi les correspondants les plus assidus de « Monseigneur » et de la « Princesse » : Hans Roger Madol, l'auteur de *L'Ombre d'un roi* ; Paul-F. Maquat, l'auteur du *Fils de Louis XVI* en Suisse ; Geneviève de Boishéraud (« le bluet de Bretagne ») ; Robert Morche (Revue des indépendants) ; Jean-Raoul Olphe-Galliard ; Marcel Plaideau ; le prince Nikita Troubetzkoi... On y retrouve des parents et alliés, Maurice Percheron, Henri Cain, ainsi que des lettres de Louis de Bourbon à Aristide Briand, au cardinal Pacelli, aux rédacteurs de *La Libre Parole*, *La Montagne*, *La Démocratie nouvelle*, *France-Soir*, *Le Figaro*...

* 32 carnets et cahiers autographes de Louis ou Madeleine de Bourbon : répertoires d'adresses, de lettres envoyées et reçues, de publications ; minutes de lettres ; répertoire nominatif de l'ancienne confrérie de Saint-Michel ; comptes de ménage ; notes de lecture ; révision d'articles politiques ou économiques dans la presse, etc. Plus environ 35 cahiers de classe de Madeleine.

* Dossiers relatifs au journal *Le Crible* : articles dactylographiés, lettres, coupures de presse de l'*Argus*, copies de lettres diplomatiques ou ministrielles de 1845 concernant le duc de Normandie.

* 4 registres de correspondance (copies sur papier pelure) : correspondance commerciale de Chaigneau & Cie [Louis de Bourbon avait épousé Léontine Chaigneau en 1921], rue des Pyramides, Paris, 1905-1907, et 1911-1912 (les derniers ff. portant des lettres de Louis de Bourbon en 1913) ; lettres de Madeleine, Sannois et Enghien 1940-1944, et Enghien 1944-1946.

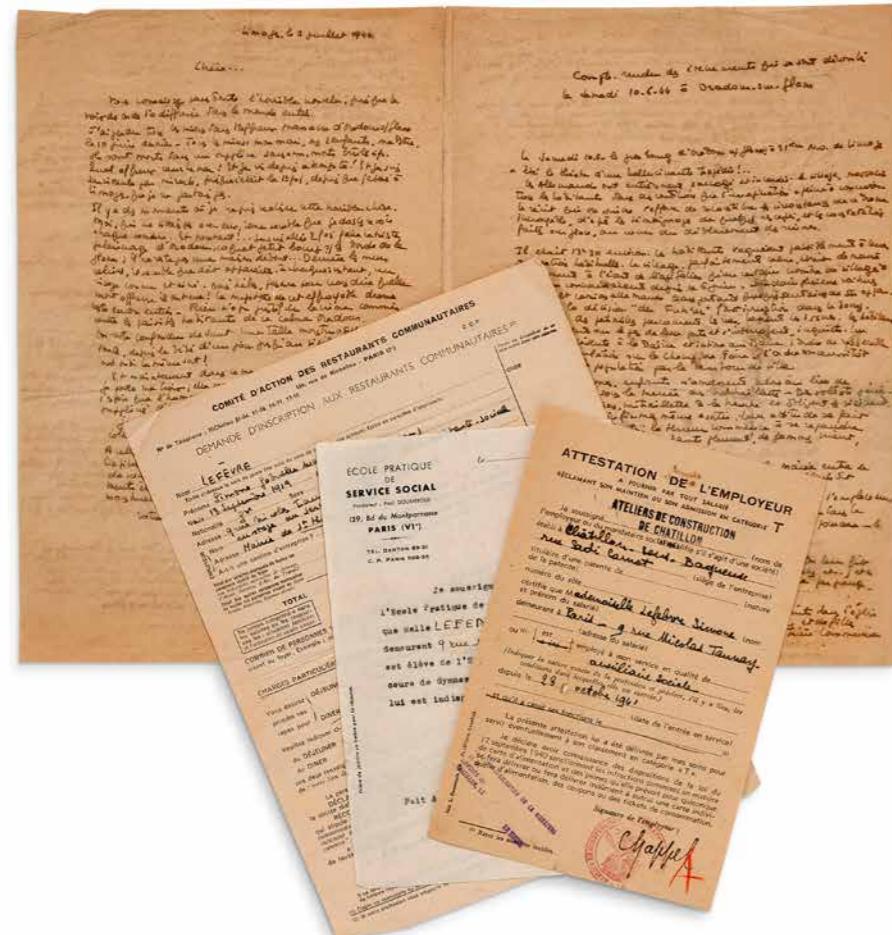
* Affiche de Louis de Bourbon faisant appel à l'union des monarchistes, [1924].

* 4 nouvelles dactylographiées de Louis de Bourbon. Poésies autographes de Madeleine. Numéros d'*Ofinor*, bulletin tri-hebdomadaire d'informations orientales auquel Louis soumettait sa prose (« Europe, éveille-toi ! », 1933).

* Imprimés avec envois a.s. à Louis ou à Madeleine de Bourbon, par Guy de Georges de Lédenon, Renaud Fayet d'Astier, Jean-Marie Thirion.

* Carnet de chèques de Louis de Bourbon, certificats et fiches de paie de Madeleine (sténo-dactylo), avis de radiation de Madeleine de l'Aide aux Travailleurs, factures, assurances, quittances de loyer, d'indemnité d'occupation, de frais de succession...

* Plus de 30 photographies, la plupart portraits studio (Louis, Madeleine, le tombeau de la mère de Louis, etc.), des cartons d'invitation du Comité Royaliste Légitimiste à une conférence de Louis, de nombreuses cartes de visite Louis de Bourbon, le faire-part de son décès, de nombreuses coupures de presse, revues d'histoire, tirés à part de la *Revue du Cercle Louis XVII*...



957

ORADOUR-SUR-GLANE

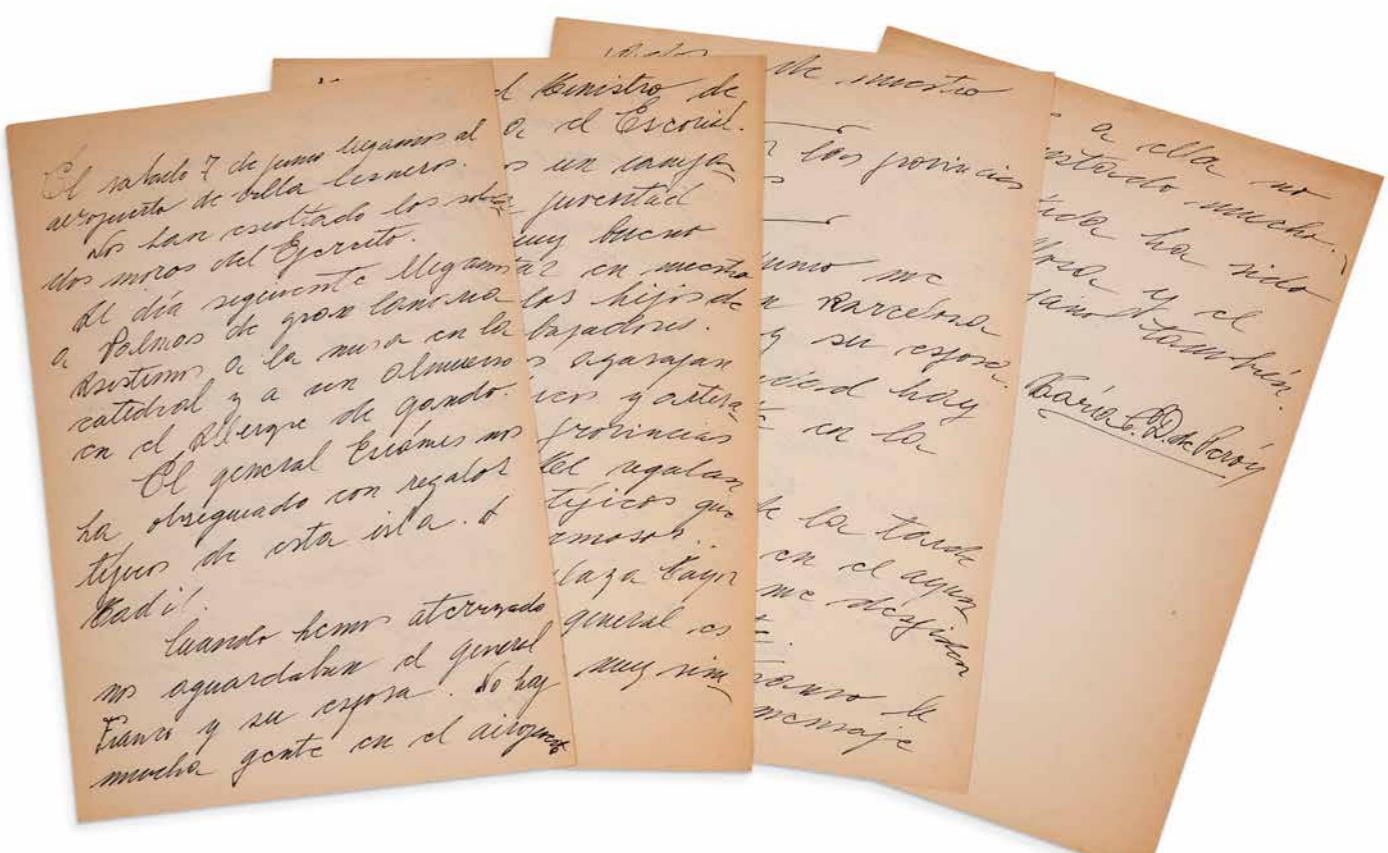
MANUSCRIT autographe avec L.A.S. d'envoi par Simone LEFÈVRE, Limoges 3 juillet 1944 ; 4 pages in-4.

500 / 600 €

Rare et précieux témoignage d'époque sur le massacre d'Oradour.

Le manuscrit est intitulé « **Compte rendu des événements qui se sont déroulés le samedi 10-6-44 à Oradour-sur-Glane** ». Simone Lefèvre, née en 1919, à l'époque assistante sociale, travaillait à Limoges. Elle relate le massacre d'Oradour, perpétré par une division S.S., reprenant en partie les termes d'un compte rendu dactylographié à Limoges le 17 juin (et qui sera publié en août par *Témoignage chrétien*). « Le samedi 10-6 le gros bourg d'Oradour s/Glane, à 21 km N.O. de Limoges a été le théâtre d'une hallucinante tragédie ! Les Allemands ont entièrement saccagé et incendié le village, massacré tous les habitants dans des conditions que l'imagination a peine à concevoir. [...] Il était 13 h 30 environ. Les habitants avaient paisiblement à leurs occupations habituelles. [...] Soudain plusieurs voitures blindées et camions allemands transportant quelques centaines de S.S. appartenant à la division "du Führer" font irruption. [...] Un officier se présente à la mairie et intime au maire l'ordre de rassembler toute la population sur le champ de Foire. [...] Les hommes furent séparés. On leur fit vider quatre granges de leur contenu. [...] De leur côté, les femmes et les enfants furent conduits dans l'église où se trouvent déjà un certain nombre de garçons et de filles. [...] Alors commença l'horrible massacre. Sur un ordre donné, les S.S. sans un mot se mirent à tirer des rafales de mitrailleuses dans les granges. Où ils sont parqués, les hommes s'abattent les uns sur les autres en hurlant.

On joint 3 documents relatifs à Mme Simone Lefèvre : une attestation d'employeur en 1941, une attestation de scolarité à l'école pratique de Service social en 1942 et une demande d'inscription aux restaurants communautaires à Saint-Mandé en février 1943.



958

PERÓN Eva (1919-1952)

actrice et femme politique argentine

MANUSCRIT autographe signé « **Maria E. D. de Perón** », [1947] ; 6 pages et demie in-4 ; en espagnol.

3 500 / 4 000 €

Récit de son voyage officiel en Espagne en juin 1947, où Eva Perón fut reçue par le général Franco.

[C'était la première fois que la femme du Président d'Argentine était officiellement invitée seule par un pays étranger, et la première fois qu'elle prenait l'avion.]

Arrivée le 7 juin à l'aéroport de Villa Cisneros, elle est escortée par un régiment maure. Le lendemain elle est à Palmas, assiste à la messe dans la cathédrale, déjeune à l'auberge de Gando ; le général Escamé lui remet des cadeaux typiques de l'île. Puis c'est Madrid, où elle est accueillie par le général FRANCO et son épouse, et logée au palais du Pardo, résidence de Franco. Lundi, réception officielle ; Franco lui remet l'Ordre d'Isabelle la Catholique ; discours au balcon. Banquet de gala avec spectacle de Carmen Sevilla et Lola Flores. Le lendemain, elle prononce un discours à la Radio Nationale ; avec Mme Franco et le ministre de l'Éducation, visite de l'Escorial et d'un camp de jeunesse ; elle aimerait en implanter un semblable en son pays pour les fils de travailleurs (« *implantar en nuestro país para los hijos de nuestros trabajadores* ») ; spectacle de danses typiques, artisans des provinces espagnoles ; retour à Madrid à la Plaza Mayor, le général est très sympathique. Mercredi, visite de plusieurs villes : Medina del Campo, Avila et Segovia ;

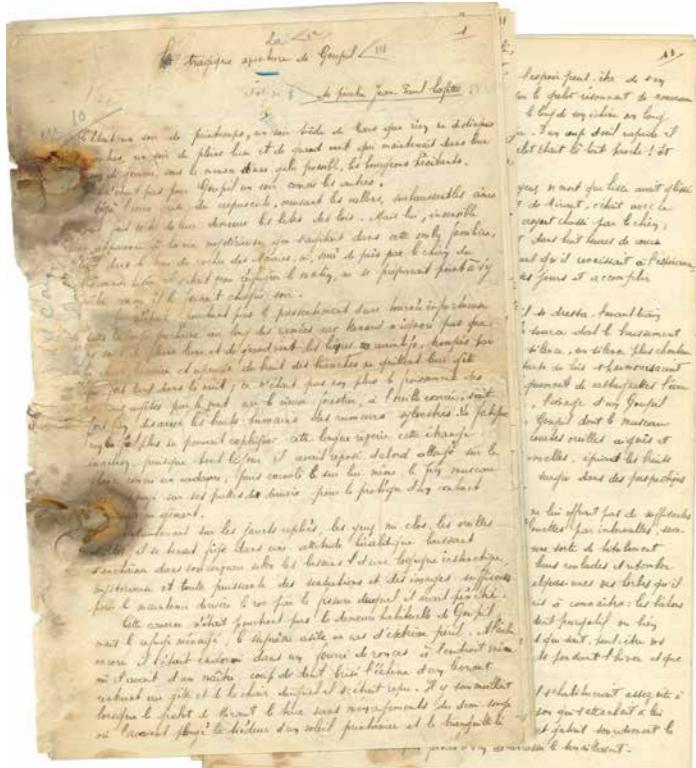
on lui fait cadeau d'une collection de livres espagnols d'une grande beauté ; spectacle d'une corrida de taureaux, qu'elle n'a pas aimée ; gala offert par la Municipalité de Madrid. Le vendredi, visite de Tolède où le général Moscaria raconte la défense de la ville pendant la guerre ; plus tard, réception du Primat épiscopal. Samedi, visite de la Cité universitaire, du Musée du Prado, et de l'Institut national de la Prévision sociale. Elle parle aux ouvriers de l'œuvre de PERON en Argentine et des facilités qui y sont accordées par les lois aux travailleurs (« *la obra de Perón en la Argentina y las facilidades en la ley para los trabajadores de nuestro país* »). Voyage dans les provinces espagnoles. Le 24 juin, elle est reçue à Barcelone par le général et sa femme ; beaucoup de monde sur la place ; réception à l'Ayuntamiento pour les adieux officiels ; son message au général Franco ne semble pas plaire à Madame. Le départ fut merveilleux, et aussi le peuple espagnol (« *La partida ha sido maravillosa y el pueblo español también* »).

PERGAUD Louis (1882-1915) écrivain

DEUX MANUSCRITS autographes signés « Louis Pergaud », [1909-1914] ; 22 et 5 pages infol. (fortes mouillures sur les marges de gauche avec manques dans le premier ms.).

1 000 / 1 500 €

La Tragique histoire de Goupil. Cette longue nouvelle animalière fut publiée dans le *Mercure de France* du 16 octobre 1909, avant d'ouvrir le recueil *De Goupil à Margot* (*Mercure de France*, 1910), qui valut à son auteur le Prix Goncourt ; elle est dédiée « Au peintre Jean-Paul Lafitte ». Elle conte les mésaventures d'un renard fait prisonnier par un braconnier qui lui attache autour du cou un collier à grelot, ce qui conduira le pauvre animal, affolé, affamé, frigorifié, et décharné, à une mort certaine, le soir de Noël, terrorisant à son tour son bourreau : « les yeux hagards, les pattes raidies par la mort et gelées par le froid, la peau à demi pelée [...] Goupil efflanqué, squelettique était là devant lui mort avec le grelot fatal au cou ». Il ira, « les yeux vagues et pleins de terreur », l'enterrer dans sa forêt, sous la neige...

**PIERRE III (1728-1762) Tsar de Russie**

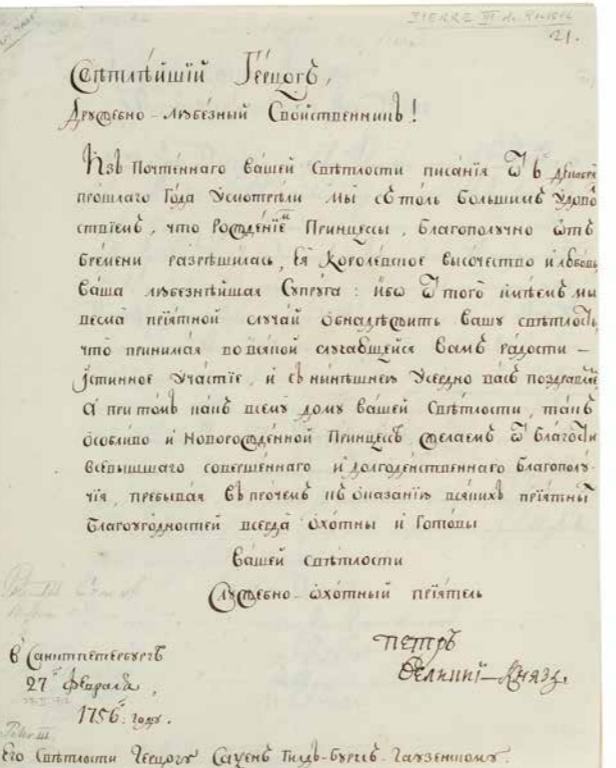
L.S. « Pierre Grand-Duc », Saint-Petersbourg 27 février 1756, à Ernest-Frédéric III de SAXE-HILDBURGHAUSEN ; 1 page in-4 ; en russe, avec traduction allemande de l'époque.

2 000 / 3 000 €

Très rare lettre du futur Tsar.

[Pierre III, duc de Holstein-Gottorp, est alors Grand-Duc ; il a épousé en 1745 celle qui deviendra Catherine II ; il montera sur le trône le 5 janvier 1762 pour être assassiné le 9 juillet suivant, à l'âge de 34 ans.]

Il félicite le duc son cousin sur la naissance de sa fille la princesse Frédérique-Sophie-Julienne-Caroline (née le 5 décembre 1755), et déjà morte (le 10 janvier 1756) au moment où il écrit cette lettre.

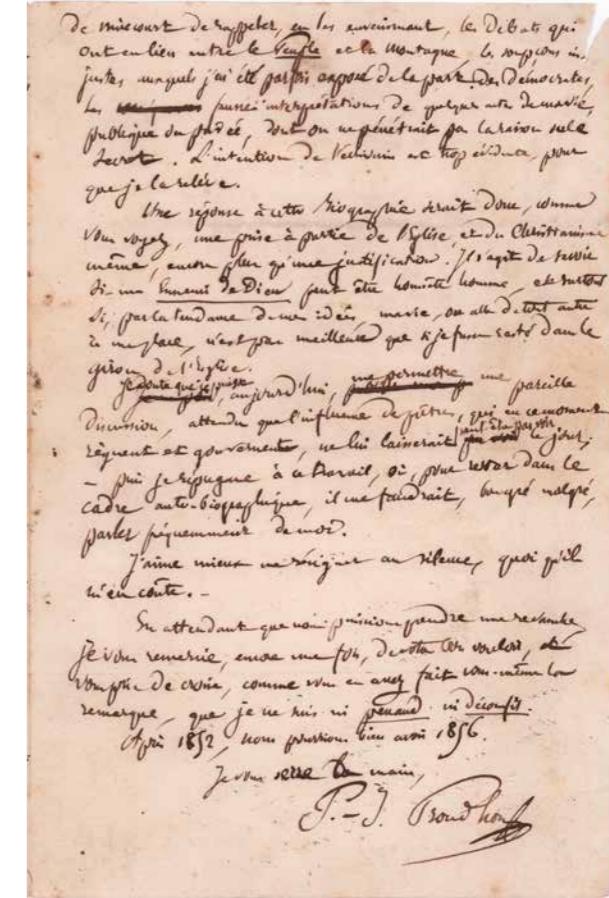
**PROUDHON Pierre Joseph (1809-1865) écrivain et théoricien politique**

L.A.S. « P.-J. Proudhon », Paris 9 mai 1855, au Citoyen SALIÈRES ; 3 pages in8.

1 000 / 1 500 €

Très intéressante lettre contre sa biographie par Eugène de Mirecourt.

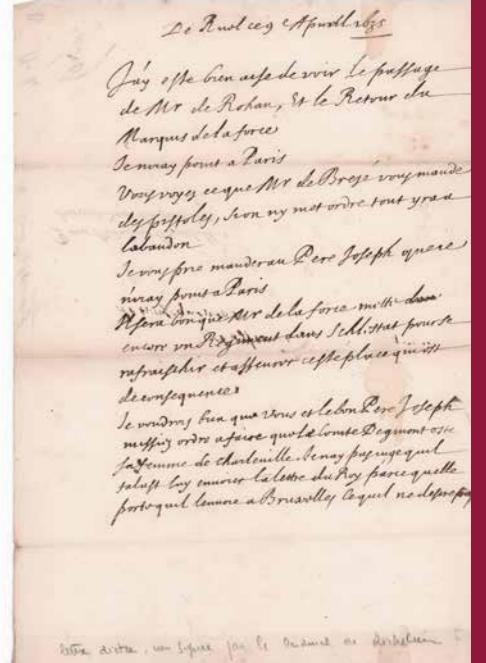
Il a renoncé à répondre aux diffamations de cette brochure : « La Biographie que vient de faire de moi le Sr de MIRECOURT est à l'usage des dévots : elle a pour but de leur expliquer, d'après les principes chrétiens, ce phénomène étrange, scandaleux, tendant à la ruine de toutes les idées religieuses et gouvernementales, d'un homme pauvre, révolutionnaire, anti-chrétien, et cependant HONNÈTE HOMME »... D'après ses sources auprès du clergé bisontin, l'auteur défend « que c'était l'ORGUEIL qui m'avait perdu, [...] que par un miracle de l'enfer, toute la dépravation de mon âme s'était concentrée chez moi dans ce vice unique, afin de me laisser plus de liberté et de prestige pour séduire les fidèles imprudents [...] ». Tel est le thème, essentiellement ecclésiastique, développé et brodé par Mirecourt [...] dans cette biographie le faux et le vrai sont mêlés d'une étrange manière, et toujours dans l'intérêt de la thèse ». Ainsi il est faux qu'il se soit marié à l'Église et ait fait baptiser ses enfants ; il revient sur son procès, et préfère ignorer les charges de l'auteur sur sa personne, sa famille : « Ceci est du grotesque : jamais honnête homme ne s'est cru insulté par les caricatures de Dantan ». Il passe aussi sur les débats qui ont eu lieu entre le Peuple et la Montagne et qui l'ont exposé à tant de fausses interprétations : « Une réponse à cette Biographie serait donc [...] une prise à partie de l'Église et du Christianisme même, encore plus qu'une justification. Il s'agit de savoir si un ennemi de Dieu peut être honnête homme »... Il ne pourrait aujourd'hui se permettre une telle discussion, compte tenu de l'influence du clergé, qui en ce moment règne et gouverne, et il préfère se résigner au silence...

**RICHELIEU Armand-Jean du Plessis, cardinal de (1585-1642)**

Lettre dictée à son secrétaire, Rueil 9 avril 1635, à Claude BOUTHILLIER, Surintendant des Finances ; 1 page in-fol., adresse.

400 / 500 €

« J'ay este bien aise de voir le passage de Mr de ROHAN, et le retour du Marquis de LA FORCE. Je niray point a Paris. Vous voyez ce que M^r de BREZÉ vous mande des pistoles ; si on ny met ordre tout yra a labandon. Je vous prie mander au Pere JOSEPH que je n'iray point a Paris. Il sera bon que M^r de La Force mette encore un Regiment dans Schlestat pour se rafraîchir et assurer ceste place qui est de consequence. Je voudrois bien que vous et le bon Pere Joseph missiez ordre a faire que le Comte DEGMONT oste sa femme de Charleville. Je nay pas juge quil falust lui envoier la lettre du Roy parce quelle porte quil lenvoie a Bruxelles ce quil ne desire pas ».



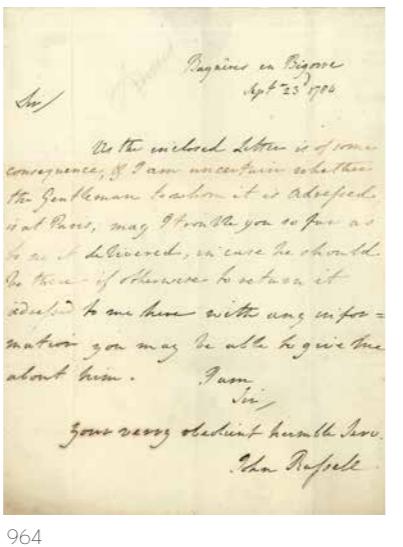
964

RUSSELL John (1745-1806)
peintre, dessinateur, pastelliste
et graveur anglais

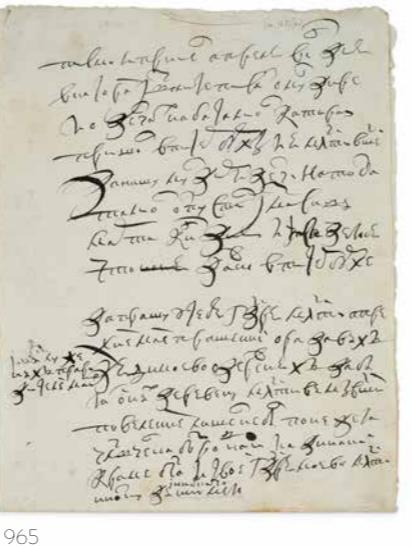
L.A.S. « John Russell », « Bagnères en Bigorre » 23 septembre 1784, à Jean-Frédéric PERRÉGAUX, banquier à Paris ; 1 page in-4, adresse avec marque postale ; en anglais.

100 / 150 €

Il prie Perrégaux de veiller à ce que soit bien remise à son destinataire une lettre, et en cas d'absence, qu'elle soit renvoyée avec toute information que l'on pourrait donner à son sujet...



964



965

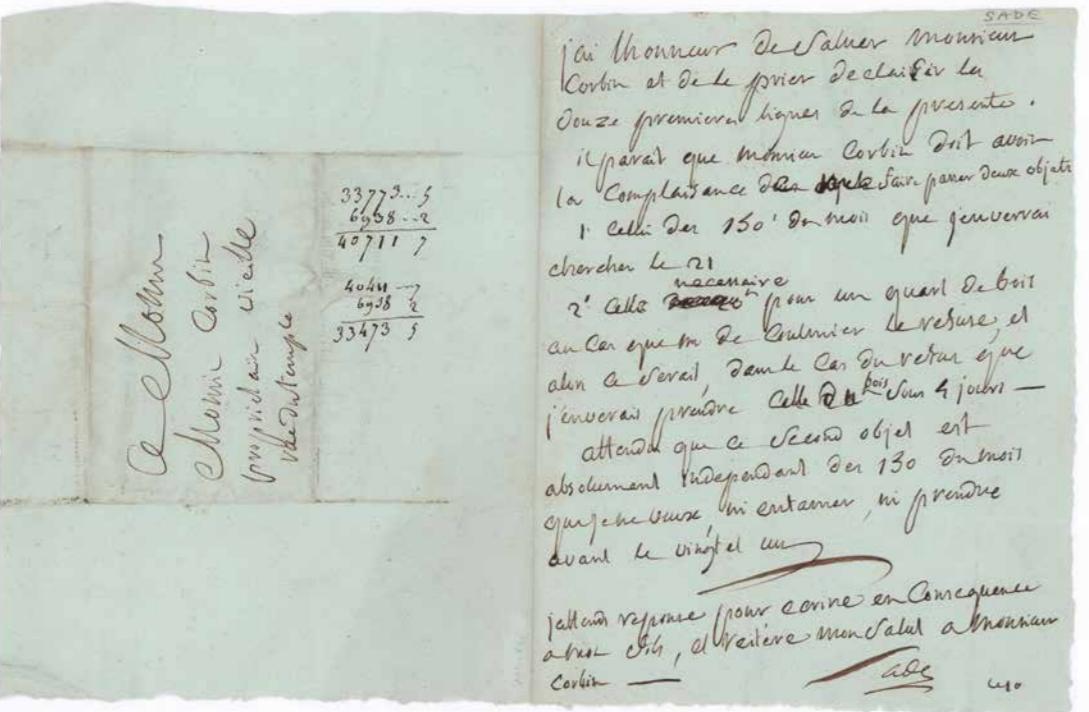
965

RUSSIE

Brouillon de lettre destiné au Tsar PIERRE I^{er} le Grand, [vers 1710 ?] ; 1 page in-4 ; en russe.

200 / 300 €

Il a reçu le 2 avril la lettre du Tsar au sujet de l'uniforme et de l'argent pour le bataillon qui est arrivé à Petersbourg. Il prie le Tsar de lui accorder la grâce déjà sollicitée concernant les villages héréditaires de son oncle ceux acquis en service par son grand-père, afin qu'il n'en soit pas privé...



966

966

SADE Donatien-Alphonse-François, marquis de
(1740-1814) écrivain

L.A.S. « Sade », « ce 10 » [vers 1810 ?], à M. CORBIN ; 1 page in-4 sur papier bleuté, adresse.

1 000 / 1 200 €

À propos de l'argent de poche que lui alloue son fils Armand, alors qu'il est interné à l'hospice de Charenton.

Il prie Corbin d'éclaircir « les douze premières lignes de la présente. Il paraît que monsieur Corbin doit avoir la complaisance de me faire passer deux objets. 1^o Celui des 150^l par mois que j'enverrai chercher le 21^o Celle nécessaire pour un quart de bois au cas que M. de Coulmier [directeur de l'hospice de Charenton] le refuse, et alors ce serait, dans le cas du refus que j'enverrais prendre celle du bois sous 4 jours. Attendu que ce second objet est absolument indépendant des 150 du mois que je ne veux, ni entamer, ni prendre avant le vingt et un j'attends réponse pour écrire en conséquence à mon fils »...

967

[SADE Donatien-Alphonse-François, marquis de] LOUIS XV (1710-1774)

P.S. « Louis » (secrétaire), Versailles 13 mars 1771 ; contresignée par le secrétaire d'État à la Guerre, Louis-François de MONTEYNARD ; vélin oblong in-fol. en partie gravé.

2 000 / 2 500 €

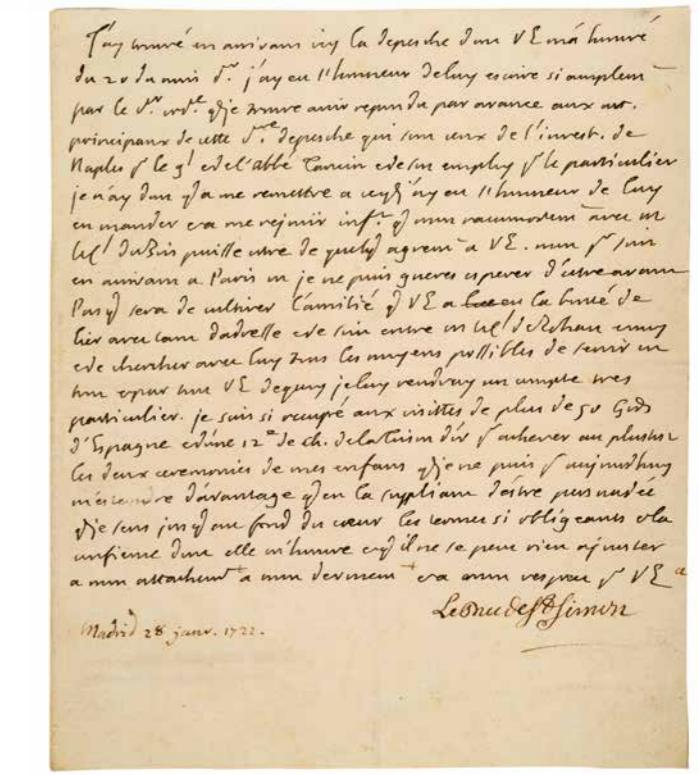
Commission pour le marquis de Sade, valant réhabilitation du condamné dans l'affaire Rose Keller.

Le Roi nomme le comte de SADE, alors « Capitaine Commandant dans le régiment de Cavalerie de Bourgogne », au rang de maître de camp « dans nos troupes de cavalerie [...] sous notre autorité et sous celle du S. M^{is} de Bethunes Colonel General de notre Cavalerie légère et du S. M^{al} de Castries M^e de Camp General d'icelle »...

[Entré à l'école des Chevaux-légers en 1754, Sade fut nommé sous-lieutenant au régiment du Roi-infanterie en 1755, puis cornette au régiment des Carabiniers du comte de Provence en 1757, capitaine au régiment de Bourgogne-cavalerie en 1759 ; engagé sur cette période dans la guerre de Sept ans, il fit montre d'une certaine bravoure. S'il fut promu mestre de camp en mars 1771, il revendit néanmoins cette charge au comte d'Osmont dès juin 1771, en raison de sa détresse financière, et mit un terme à sa carrière militaire. Sade évoqua sa vie militaire dans Aline et Valcour.]



967



968

968

SAINT-SIMON Louis de Rouvroy, duc de (1675-1755) duc et pair, mémorialiste

L.A. (minute), [Madrid 28 janvier 1722, au cardinal GUALTERIO] ; 1 page in4 (signature apocryphe ajoutée).

1 500 / 2 000 €

Belle lettre inédite, lors de son ambassade en Espagne pour demander la main de l'Infante au nom de Louis XV.

Il a répondu par le dernier courrier aux principaux points de la dernière dépêche de Son Eminence, au sujet de « l'investiture de Naples pour le général et de l'abbé TENCIN et de son employ pour le particulier » [il s'agit de l'investiture de Charles VI, les Espagnols devant évacuer les royaumes de Naples et de Sicile en vertu du traité de 1720 entre l'Espagne et les alliés]. Il se réjouit « que mon raccommodement avec M. le C[ardinal] DU BOIS puisse estre de quelque agreement à V.E. Mon p[remier] soin en arrivant à Paris

où je ne puis gueres esperer avant Pasques sera de cultiver l'amitié que V.E. a eu la bonté de lier avec tant dadresse et de soin entre M. le C^l de ROHAN et moy et de chercher avec Iuy tous les moyens possibles de servir en tout et par tout V.E. De quoy je luy rendray un compte tres particulier. Je suis occupé aux visites de plus de 50 Grands d'Espagne et d'une 12^e de Ch[evaliers] de la Toison d'or pour achever au plustost les deux ceremonys de mes enfants [Saint-Simon] avait obtenu pour eux la Toison d'or] que je ne

puis pour aujourd'hui m'estendre d'avantage qu'en la suppliant d'estre persuadée que je sens jusqu'au fond du cœur les termes si obligeants de la confiance dont elle m'honore »...

PROVENCE

Ancienne collection du comte Claude de FLERS, vente Souverains et Princes de France, 27 mars 2007, n° 164.

q[ue]quelq[ue] un a[ve]nt envie d'empoisonner le R[oi] Stanislas, et bea[uc]on[re]s moins q[ue] on l'entreprene[re] en debittant du tabac empoisonné sur la place de Veissembourg. Dans l'espérance q[ue] il en achètera f[or] son usage. il es[te] plus n[on]c de penser q[ue] il n[on]r[ai]s voul[er] faire de fete. le M[ar]t[re] du Bourg qui command[e] en alsace a mis en prison le Colonel qui a march[é] avec lui avec un détachement de son Rég[iment] pour l'avoir fait sans ses ordres.

Les M[ar]ts de Grammont et d'Estrees sont tous deux formel le p[re]m[ier] n[on]r[ai]s pour recevoir ny dures q[ue] peu de jurs l'autre est en grand danger les deux jambes crevées par une violente fièvre. ces deux hommes ont fait une rapide et grande fortune en honneurs en biens immenses en charges et en brillant et en peu vieux. command[e] cy ne dure gueres. Je souhaite a VE n[on]r[ai]s sorte de b[ea]ut[er]s est[re] sante avec toutes la vénération q[ue] j'ay pour le plus fidèle et le plus sincère

Détail

969

SAINT-SIMON Louis de Rouvroy, duc de (1675-1755)
duc et pair, mémorialiste

L.A. (minute « Pour chiffrer »), Paris 2 juillet 1725, au cardinal GUALTERIO ; 1 page et quart in4.

4 000 / 5 000 €

Belle et importante lettre inédite, sur le prochain mariage de Louis XV avec Marie Leszczynska, les nouvelles de la Cour et des armées, et l'état du pays.

[On comprend que cette lettre, au ton fort critique, ait dû être chiffrée pour son envoi ; c'est une page comparable aux meilleures des Mémoires.]

« Le mauvais temps qui desole ici les santés et les biens et qui a ruiné déjà quelques provinces du Royaume » l'empêche d'aller à la campagne dans la pluie et le vent. Il se réjouit des bonnes nouvelles du cardinal. « L'execution des derniers édits que le Roy a portés au Parlement paroist de jour en jour plus impossible et les despenses de tables et semblables plus monstrueuses et plus incroyables qu'on n'ose se l'imaginer. On joue peu à Chantilly [chez le duc de BOURBON, premier ministre après la mort du Régent] faute d'argent les femmes y sont dechaînées les unes contre les autres et font de ce lieu un séjour terrible ». M. d'ENTRAGUES est parti précipitamment pour Bruxelles « allarmé d'une découverte qui intrigue bien des gens quoy qu'il ne s'agisse que d'une affaire d'argent qu'on vouloit faire. On prétend que M^e de PRIE [maîtresse du duc de Bourbon] y est fort meslée et que malgré toutes ses precautions d'agir toujours par autrui et de se dire pauvre et ne se mesler ny d'affaires d'argent ny d'aucune autre il sera difficile que celle cy passe sans éclat ». Elle n'ira pas à Strasbourg, car elle « n'ose s'exposer à l'absence. Celle la ou une autre. Quand on ne peut agir par soy mesme c'est à quoy on retombe toujours ».

Puis il parle longuement du mariage royal. Le duc d'ORLÉANS, premier Prince du sang et fils du Régent, doit aller à Strasbourg épouser par procuration MARIE LESZCZYNsKA : « M. le Duc d'Orléans va épouser la Reine qui viendra enfin par Metz.

Tout le monde est dans l'étonnement. Cependant il l'accepte, cependant il ne voit pas l'indécence d'une fonction que D. Louis d'Haro fit au mariage de la dernière Reine [Marie-Thérèse d'Autriche en 1660] à six lieues de la Cour de France remplie de Princes du sang et des personnages les plus considérables. Celle dont il s'agit est à cent lieues d'icy et n'est en rien pareille. On est encore plus étonné qu'il veuille estre l'instrument de la destruction de l'ouvrage de son père qui a valu la Couronne d'Espagne à sa sœur [c'est le Régent qui avait négocié les fiançailles de Louis XV avec l'Infante d'Espagne (renvoyée en Espagne en avril 1725), en même temps que le mariage de sa fille Mademoiselle de Montpensier avec le Prince des Asturias, l'éphémère Louis I^{er}], et que par cette belle fonction il ne craigne pas d'offenser l'Espagne sans retour et qu'on ne l'envoie la faire que pour cela, d'autant que les mesnagements qu'on a pour lui ne doivent pas le persuader que si la commission eust été bonne elle n'eust pas été pour lui. Il n'y a pas deux avis sur cela dans tout Paris, mais les Princes qui ne veulent voir ny parler à personne pensent et agissent autrement que le reste des gens. Il aura ses embarras avec le Stanislas [LESZCZYNSKI] qui n'est qu'un Roy de carte mais qui en cette occasion devient Roy pour nous et le fera avec le premier Prince du sang ».

Puis il parle de « l'expédition militaire dans les terres de l'Electeur Palatin faite par M. d'HARLAY Intendant d'Alsace et sans avoir ny consultation que de soymême. De telles testes sont mal en place et plus mal sur des frontières. Je ne scay ce que l'Electeur et l'Empereur mesme en diront, mais difficilement M. d'Harlay persuadera t'il à personne que quelqu'un ait envie d'empoisonner le Roy Stanislas, et beaucoup moins qu'on l'entreprene en debittant du tabac empoisonné sur la place de Veissembourg dans l'espérance qu'il en achètera pour son usage »... Puis il parle des maréchaux de GRAMMONT et d'ESTREES qui sont fort mal : « Ces deux hommes ont fait une rapide et grande fortune en honneurs, en biens immenses en charges et en brillant et ne sont pas vieux. Ce monde cy ne dure gueres »...

PROVENANCE

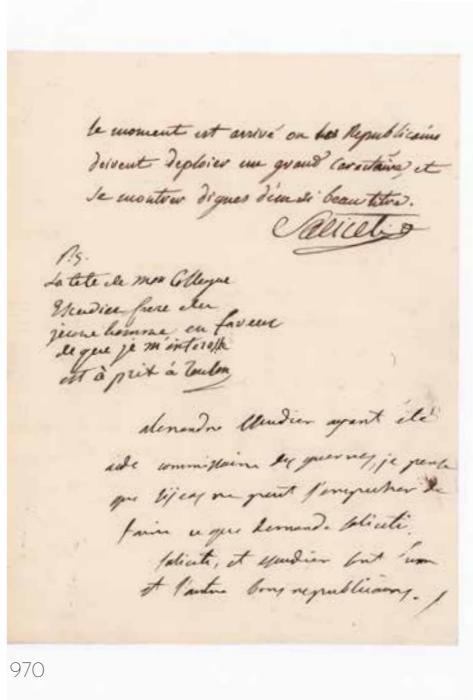
Ancienne collection du comte Claude de FLERS, vente Souverains et Princes de France, 27 mars 2007, n° 168.

8. chiffres a 111 le Card Gualterio Paris 2 juillet 1725

Le mauvais temps qui desole ici les santés et les biens qui a ruiné déjà quelques provinces du Royaume me retient encore ici parce q[ue] il n'y a pas moyen d'habiter la campagne par des pluies et des vents qui ne cesse[nt] pas. Je vais avec plaisir pour ce q[ue] VE me fait l'honneur de me mandez qu'avec q[ue]elle est[re] aussi du plaisir ce temps il ne laisse pas de lui preuve quelq[ue] preuve de quelq[ue] plaisir et des vestiges qui en plus de l'heure le plaisir de ve[nt]re et de rester de jour en jour et à q[ue] je prends une paix infinie. Je suis infiniment de ce q[ue] on m'a fait la grâce de se souvenir de moy dans la visite q[ue] VE a reçue de LMB d'autant plus grande q[ue] nul inutile est entière, mais en vérité à une q[ue] je n'en suis qu'en vainoir le malheur en q[ue] une fois moné est il l'est, mais l'estoir de la sorte c'est un bonheur dans le malheur c'est l'entre cligné de l'œil. L'execution des d[es] édits q[ue] le Roy a portés au Parlement paroist de jour en jour plus impossible des despenses de table et semblables plus monstrueuses et plus incroyables qu'on n'ose se l'imaginer. On joue peu à Chantilly faire l'argent les femmes y sont dechaînées les unes contre les autres et q[ue] de ce lieu un séjour terrible. M. d'Entragues en est parti ces jurs q[ue] sans dire adieu pour Bruxelles allarmé d'une découverte qui intrigue bien des gens quoy q[ue] il ne s'y agisse q[ue] une affaire d'argent q[ue] on veul[er] faire. On prétend q[ue] M^e de Prie y est formellement q[ue] malgré toutes ses precautions d'agir toujours par autrui et de se dire pauvre une semelle ny d'affaires d'argent ny d'autre il sera difficile q[ue] elle cy passe sans éclat. Elle devra aller au voyage de Strasbourg maintenant elle n'y va plus envie l'exp[er]ter à l'absence. elle la ou une autre. quand on ne peut agir par soy même c'est à quoy on retombe toujours.

Le Duc d'Orléans va épouser la Reine qui viendra enfin par Metz. tout le monde en dans l'étonnement. il l'accepte, et il ne voit pas l'indécence d'une fonction q[ue] D. Louis d'Haro fit au mariage de la d[ame] Reine à six lieues de la Cour de France remplie de Princes du sang et des personnages les plus considérables. celle dont il l'agira en a cent lieues d'icy en un rien pareille. On en voit plus étonné q[ue] il veuille estre l'instrument de la destruction de l'ouvrage de son père qui a valu la Couronne d'Espagne à sa sœur, et par cette belle fonction il ne craigne pas d'offenser l'Espagne sans retour et on ne l'envoie la faire q[ue] cela, tout au contraire q[ue] les mesnagements q[ue] on a pour lui. Il viendra pas le persuader q[ue] si la commission eut été bonne elle n'eût pas été pour lui. il n'y a pas deux avis sur cela dans tout Paris, mais les Princes qui ne veulent voir ny parler à personne pensent et agissent autrement que le reste des gens. il aura ses embarras avec le Stanislas qui n'est qu'un Roy de carte mais qui en cette occasion devient Roy pour nous et le fera avec le Prince du sang.

VE aura sans doute été surprise de l'expédition militaire dans les terres de l'Electeur Palatin faite par M. d'Harlay Int. d'Alsace sans avoir ny consultation q[ue] de lui même de telles testes sont mal en place et plus mal sur des frontières. Je ne scay ce q[ue] l'Electeur et l'Empereur mesme en diront, mais difficilement M. d'Harlay persuaderait il à personne



970

SALICETI Christophe (1757-1809) conventionnel (Corse), chargé de nombreuses missions par la Convention et par Bonaparte

L.S. « Saliceti », Marseille 30 août 1793, à Xavier AUDOIN, adjoint du Ministre de la Guerre ; **la lettre est écrite par Joseph Bonaparte** ; 4 pages in-4.

400 / 500 €

Lors du siège de Toulon.

« Je suis à Marseille depuis qu'elle a été rendue à la République ; la trahison horrible de Toulon m'en a la possibilité d'aller remplir ma mission en Corse, je me suis réuni à mes collègues depuis Aix ; dans cet instant il nous arrive des marins en fuite échappés de Toulon, nous espérons d'être bientôt en état de chasser de cette place importante les ennemis éternels du nom français, et de punir les traitres qui la leur ont livrée avec tant de perfidie »... Il recommande pour un poste de commissaire des Guerres le citoyen Alexandre ESCUDIER, frère de son collègue et patriote : « sa famille est entre les mains des traitres de Toulon, son père aux fers, ses biens sont probablement leur proie »... Il termine sur une note très ferme : « Quelque soit le nombre des traitres, soions persuadés que la chose publique sera sauvée, j'en ai le pressentiment bien profond, mais le moment est arrivé où les Républicains doivent déployer un grand caractère, et se montrer dignes d'un si beau titre »... Il ajoute en post-scriptum que la tête du conventionnel ESCUDIER est mise à prix à Toulon. Xavier AUDOIN a inscrit quelques lignes à la suite de la lettre.



971

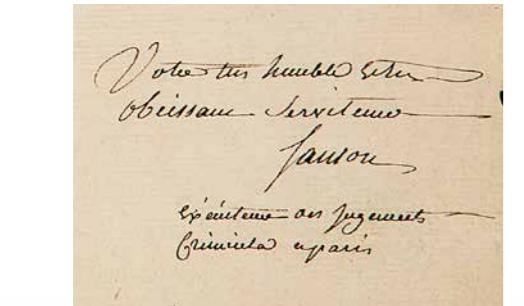
SANSON Charles-Henri (1739-1806) bourreau, il guillotina Louis XVI, Danton et Robespierre (entre autres)

L.A.S. « Sanson exécuteur des Jugements Criminels à Paris », Paris 6 août 1792, à Pierre-Louis ROEDERER, procureur général du département ; 3 pages in-fol.

2 000 / 2 500 €

Rarissime lettre du bourreau réclamant des augmentations, et le paiement de ses frais en ces temps de surabondance d'ouvrage.

« Le mode d'exécution qui se pratique aujourd'hui, triple aisement les frais des dépenses enciennes, en outre du renchérissement de toutes les choses nécessaires à la vie. Le service et le nombre des tribunaux criminels me force d'avoir un nombre de personnes en état de remplir les ordres que je reçois. Moi personnellement, ne pouvant être partout, il me faut du monde sûr, car le public veut encore de la décence. C'est moi qui paye cela, pour avoir du monde comme il le faut pour cette ouvrage. Ils veulent des gages doubles des autres années entier. Encore viennent-il de me prévenir samedi dernier, que si je ne les augmentais pas d'un cent au moins, il ne pouvoient plus faire ce service. Les circonstances actuelles me forcés de promettre »... L'abolition des préjugés aidant, il croyait pouvoir trouver plus facilement des sujets, mais au contraire, ils se sont engagés ailleurs, et il ne peut les enchaîner que par l'appât du gain. « J'ay quatorze personnes tous les jours à nourrir, dont huit sont à gages. Trois chevaux, trois chartiers, les accessoires... Un loyer énormes, à raison de l'état (de tout les tems, l'exécuteur a toujours été logé par le Roi). Les faux frais d'exécution journallement très commune. D'autres charges de famille, comme parents & vieux domestiques infirmes qui ont sacrifiés leurs vies à ce service, les quels ont droit à l'humanité »... Or voilà huit mois qu'il a donné un état des frais de justice et des mémoires de dépense qui demeurent impayés. « Je me suis cependant bien exactement renfermé dans le prix ou tarif. J'ay même fait des réductions moi-même sur plusieurs articles »... Sa requête du 11 juin étant restée sans réponse, sa fortune est maintenant gênée, « j'ose même dire même bien endettée »...



972

SARTRE Jean-Paul (1905-1980) écrivain

MANUSCRIT autographe, [printemps 1949] ; 16 pages in-4 avec ratures et corrections (une page découpée pour impression ; légère décoloration sur le 1^{er} feuillet ; marques au crayon de l'imprimeur).

4 000 / 5 000 €

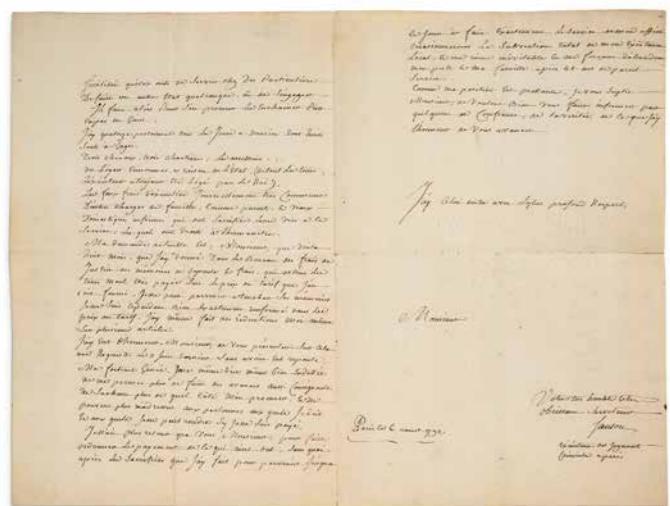
Vigoureuse condamnation de la guerre d'Indochine.

[Ce texte est écrit peu après le 8 mars 1949 et la signature d'un accord entre le président Vincent Auriol et l'empereur Bao Dai reconnaissant l'indépendance du Vietnam.]

Le moment de l'accord est bien choisi : « Vychinsky ayant remplacé Molotov, le monde entier est parti chez les voyantes. À force de nous terroriser avec la troisième "Mondiale", on a fini par nous faire croire que nous vivions dans la paix et l'on nous laisse rêver à la guerre future, pendant que le gouvernement poursuit au loin une guerre coloniale, cette guerre qui n'ose pas dire son nom »... Quelques députés l'ont remarqué... Sartre égrène les torts du gouvernement du président Vincent AURIOL : « Cette guerre est coûteuse : déjà 20 000 morts, selon les estimations les plus modérées ; chaque mois, environ mille hommes. Mille jeunes Français parmi les plus courageux et les plus sains, qui meurent dans la colère et la haine, sans savoir pourquoi, héros et victimes à la fois, héros pour rien. [...] Cette guerre est malpropre » : elle se livre contre une constitution démocratique et un gouvernement éclairé. « La vérité, c'est que nous luttons contre un pays qui s'éveille et qui se réclame de la Révolution Française bien plus que de la Révolution Russe ; c'est que nous combattons contre nous-mêmes et que la démocratie française a sacrifié trente mille de ses fils pour arracher de l'Indochine sa propre idéologie démocratique.

Cette guerre est impopulaire. Les Français n'aiment pas en parler entre eux, elle leur donne mauvaise conscience... Cependant l'étranger en parle : Sartre cite un article de Walter Lippmann qui témoigne sans doute de l'attitude du département d'Etat américain... Enfin la guerre est inefficace. « C'est pour HO CHI MINH que le temps travaille »... Et d'exprimer quelques doutes quant à la francophilie et la loyauté de l'ex-empereur BAO DAÏ, qui s'est déclaré dernièrement « entièrement d'accord avec Ho Chi Minh », en persistant à réclamer l'indépendance du Vietnam... Les tractations avec Bao Daï ont provoqué un raidissement du Viet Minh. « Radio Viet Minh traitait hier matin toute indépendance au sein de l'Union, de "fausse et mensongère autonomie". Nous voici lancés, par notre faute, dans la course infernale des surenchères. Qui nous prouve que Bao Daï, pour se maintenir, ne sera pas obligé de faire siennes à son tour les nouvelles revendications d'Ho Chi Minh ?... Sartre s'interroge sur des débats possibles à l'Assemblée nationale, cite un article du New York Times nous accusant de maintenir à Saïgon d'anciens nazis sous l'uniforme français, et rejette la spéculation sur le pouvoir réel des communistes dans le gouvernement. « Il faut le dire brutalement, l'armée communiste chinoise est aux portes de l'Indochine. Déjà les observateurs étrangers prétendent qu'Ho Chi Minh est entré en contact avec elle. [...] ou bien l'on traite avec Ho Chi Minh en obtenant, en échange de la réunion des trois VN sous son autorité, des garanties substantielles de nos intérêts culturels et économiques ; alors nous demeurons présents en Indochine et nous pouvons espérer changer la haine en amitié. Ou bien nous risquons de voir Ho Chi Minh appeler Mao Tsé Tound à son secours ; alors sommes-nous prêts à envoyer des millions d'hommes en Indochine pour tenter de reconquérir ce qu'une mauvaise politique nous a fait perdre ?... »

La signature à la fin de l'article a été ajoutée par le rédacteur du journal.



973

973

[SOULT Nicolas Jean (1769-1851)
maréchal, duc de Dalmatie]

ENCRIER du maréchal SOULT.

800 / 1 000 €

En verre à torsades ; cabochon en laiton décoré en relief de frises de feuilles de chêne, et au sommet d'allégories antiques représentant la Guerre tenant des flèches dans la main et la Paix tenant d'éteindre un feu. Hauteur : 13 cm, largeur 9,5cm (un éclat à l'un des angles inférieurs du verre).

Vers 1830.

PROVENANCE

Château de Saint Amans Soult ; vente Osenat 5 juin 2011.



973

974

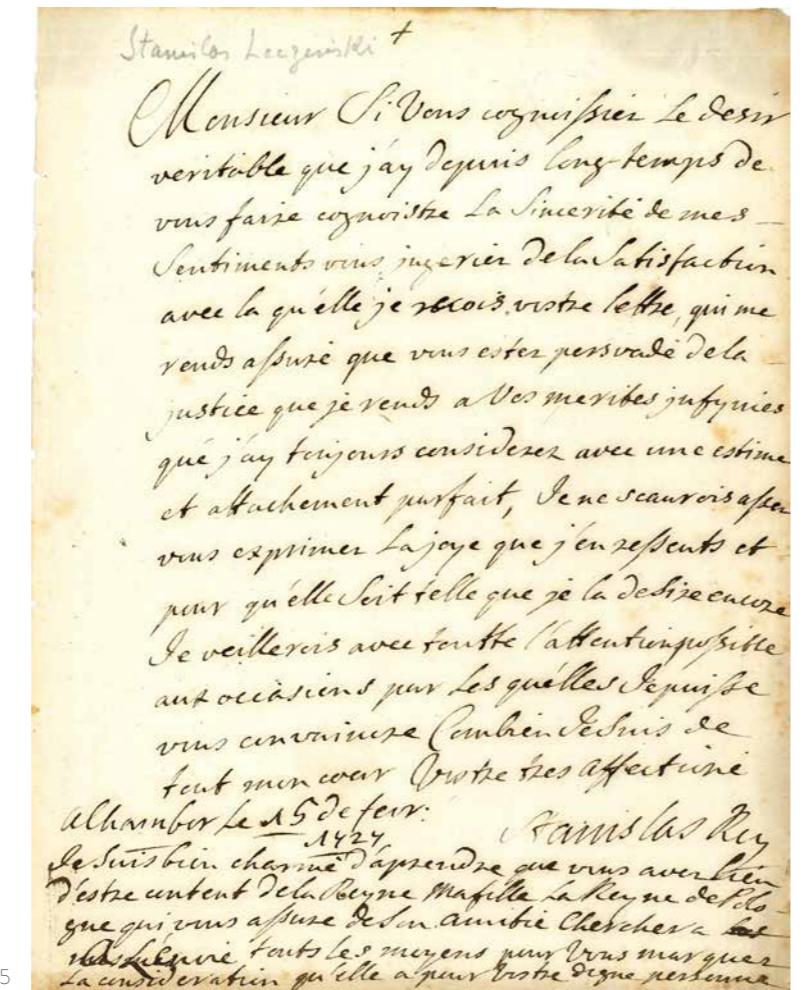
SPULLER Eugène (1835-1896)
journaliste (cofondateur, avec
Gambetta, de *La République
française*), historien, homme politique
et ministre

MANUSCRIT autographe signé
« E. Spuller », [Danton], avril 1890] ;
4 pages in-4 découpées pour
impression et remontées (marques au
crayon bleu de l'imprimeur).

100 / 120 €

Défense de DANTON.

À la suite de la décision du Conseil municipal de Paris de donner le nom de Danton à une rue que l'on ouvrira dans le quartier jadis habité par le révolutionnaire, le sénateur WALLON a interpellé le ministre de l'Intérieur, et provoqué un « débat historique » qui a fait entrevoir « un commencement de justice [...] pour cet homme d'État tant calomnié qui, pour servir la Révolution et la France, s'est montré prêt à tout sacrifier, jusqu'à la gloire,



975

jusqu'à l'honneur de son nom »... Dans sa savante défense du personnage, Wallon a omis de dire que Danton fut l'initiateur et l'organisateur de la défense nationale en 1792, « et qu'à ce titre les Français lui doivent une éternelle reconnaissance. Mais si M. Wallon avait dit cela, comment aurait-il pu parler des massacres de Septembre dont il se dit convaincu que Danton a été l'un des principaux auteurs ?... Or, c'est un préjugé dû au « prétendu portrait » donné du tribun par Taine, et Spuller signale des travaux récents... Danton demeure « un des Français qui, avec Louis XI et le grand cardinal de Richelieu, ont le plus fait pour la France. Le roi et le prince de l'Église ont constitué la France ; l'avocat Danton l'a défendue et sauvée. Un autre plébiscite, avocat comme Danton révolutionnaire comme lui, héritier de son génie et de son patriotisme, l'a défendue aussi, sous l'empire de la même inspiration nationale » : c'est GAMBETTA. « À de tels hommes, on ne doit pas marchander les témoignages de la reconnaissance nationale, car cette reconnaissance est gravée dans le cœur du peuple et ne s'effacera jamais »...

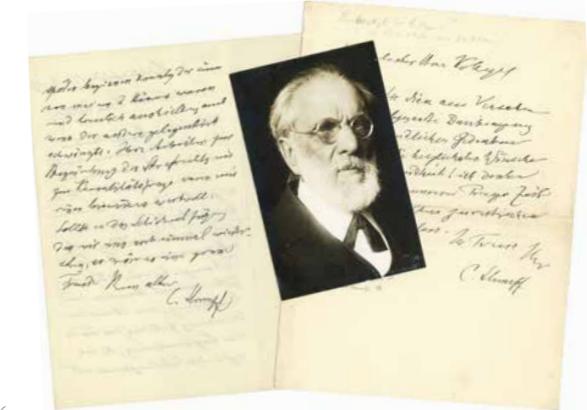
975

STANISLAS LESZCZYNSKI
(1677-1766) Roi de Pologne, beau-père
de Louis XV, souverain des duchés
de Bar et de Lorraine

L.A.S. « Stanislas Rex », Chambord
15 février 1727, [au cardinal de
FLEURY] ; 1 page in-4.

1 000 / 1 500 €

Le père de la Reine dit « le desir véritable » qu'il a depuis longtemps de connaître le cardinal et la satisfaction qu'il a éprouvée à recevoir sa lettre, « qui me rend assuré que vous estes persuadé de la justice que je rends a Vos mrites infynies que j'ay toujours considerez avec une estime et attachement parfait ». Il veillera à ne point manquer toute occasion de lui exprimer ses sentiments... Il ajoute : « Je suis bien charmé d'apprendre que vous avez lieu d'estre content de la Reyne ma fille. La Reyne de Pologne qui vous assure de son amitié cherchera a l'envie tous les moyens pour Vous marquer la consideration qu'elle a pour Vostre digne personne ».



976

976

STUMPF Carl (1848-1936)
psychologue et philosophe allemand

3 L.A.S. « C. Stumpf », Lichtenfeld mai-juin 1928, à un collègue ; 1 page in-4 (avec un feuillet impr.), 1 page oblong in-12 (au dos de sa photographie, carte postale), et 2 pages in-8 ; en allemand.

500 / 600 €

25 mai, accompagnant un texte imprimé à l'occasion de son 80^e anniversaire, et évoquant le souvenir du temps de Prague (où Stumpf enseigna de 1879 à 1884). 31 mai, envoi de sa photographie. 19 juin. Il le remercie de ses vœux, et le félicite pour ses travaux sur la question de la causalité...

977

**SULLY Maximilien de Béthune,
baron puis marquis de Rosny, duc
de** (1560-1641)

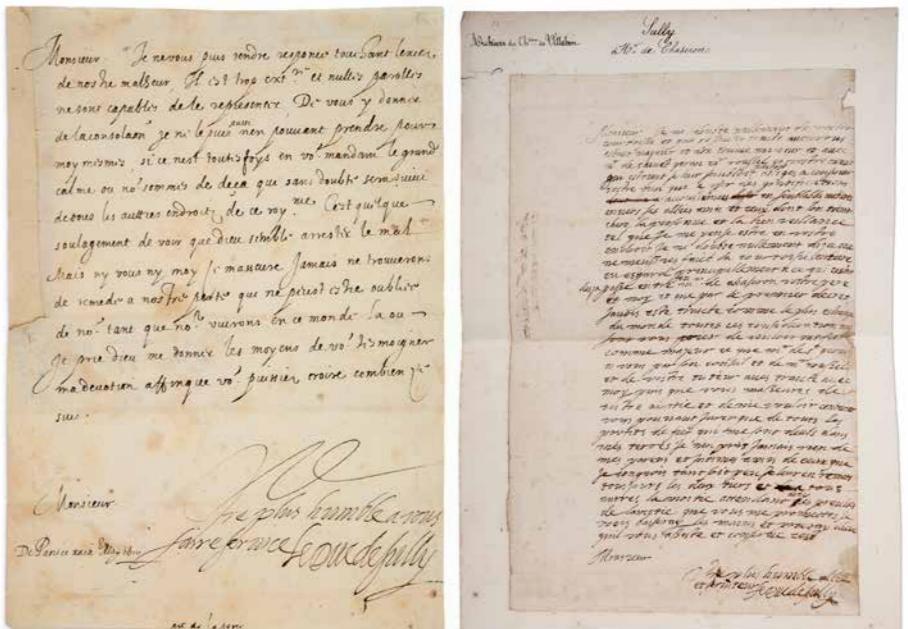
le grand ministre d'Henri IV

L.S. avec compliment autographe
« Vre plus humble a vous faire service
Le Duc de Sully », Paris 29 mai 1610,
à Jacques Nompar de Caumont, duc
de LA FORCE, capitaine des gardes
et gouverneur pour le Roi en Béarn ;
1 page in-4, adresse au verso.

2 000 / 2 500 €

Belle lettre après l'assassinat d'Henri IV
(14 mai 1610).

« Je ne vous puis rendre responce touchant lexces de nostre malheur, il est trop extreme et nulles parolles ne sont capables de le representer. De vous y donner de la consolation je ne le puis aussi nen pouvant prendre pour moy mesmes, si ce nest toutesfoys en vous mandant le grand calme ou nous sommes de deça qui sans doubtz sommes de nos autres endroits de ce royaume. Cest quelque soulagement de voir que Dieu semble arreter le mal. Mais ny vous ny moy je maistre jamais ne trouverons de remede a nostre partie qui ne peult estre oubliée de nous tant que nou vivrons en ce monde »...



977

978

**SULLY Maximilien de Béthune,
baron puis marquis de Rosny, duc
de** (1560-1641)

le grand ministre d'Henri IV

L.A.S. « Le Duc de Sully » (minute),
à M. de CHASERON ; 1 page grand
in-fol. avec note autographe au dos
« Lettre de M^r de Chaseron et ma
responce » (montage à fenêtre).

1 000 / 1 500 €

Lettre d'affaires.

« Je ne double nullement de vostre
courtoisie et que si jeusse traicté avec
vous estant majeur et non comme mineur
et avec m^r de Saint Geran m^r Roussel et
vostre tuteur qui estoient se leur sembloit
plustost obligés a conserver vostre bien que

a user des gratifications accoustumées en
semblables matières envers ses allies amis
et ceux dont lon tient chere la personne et
la bienveillance tel que je me pense estre en
vostre endroit je ne double nullement dije
que ne meussies faict la courtoisie entiere
eu esgard principallement a ce qui cestoit
desja passé entre feu m^r de Chaseron vostre
pere et moy et que par le premier decret
javois este traicté comme le plus estrange
du monde [...] de tous les profits de fief qui
me sont deuts dans mes terres je nen pris
jamais rien de mes parens et intimes amis
de ceux que je congois tant soit peu je leur
en remets tousjours les deux tiers et a tous
autres la moitié »...

PROVENANCE
Chartrier du château de Villebon (25 mars
1992, n° 88).

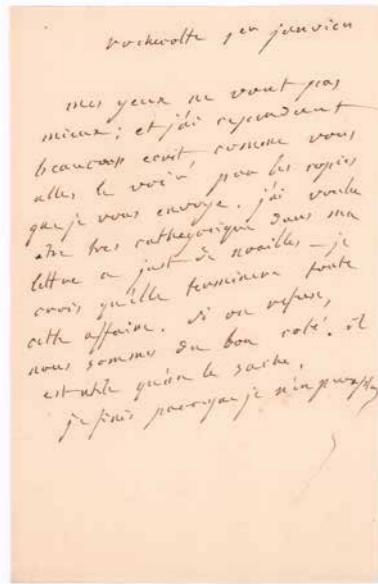
979

TALLEYRAND Charles Maurice de
(1754-1838) le grand diplomate

L.A., Rochecotte 1^{er} janvier ; 1 page
in-8.

700 / 800 €

« Mes yeux ne vont pas mieux ; et j'ai cependant beaucoup écrit, comme vous allez le voir par les copies que je vous envoie. J'ai voulu être très catégorique dans ma lettre à Just de Noailles - je crois qu'elle terminera toute cette affaire. Si on refuse, nous sommes du bon côté. Il est utile qu'on le sache »...



979

980

TROTSKI Léon (1879-1940)
théoricien révolutionnaire
et homme politique russe

P.S. « ЛТроцки » comme président du Soviet révolutionnaire militaire de la République, Konotop [Ukraine] 29 octobre 1919 ; 1 page in-4 dactylographiée signée au crayon violet, cachet encre au crayon bleu, cachet encre à date au verso du département de codage de l'administration militaire révolutionnaire soviétique ; en russe.

1 500 / 2 000 €

Mesures pour lutter contre les mutilations volontaires dans l'armée.

Décision de la réunion à laquelle assistaient Trotski, Grigori Zinoviev, Adolf Joffé et Jekabs PETERS, en 4 articles. Le camarade Peters est chargé d'organiser la lutte contre les mutilations volontaires. Les mutilés rejoindront leurs unités immédiatement après la cicatrisation de leurs blessures. Il faut regrouper dans une seule infirmerie les auteurs de mutilations volontaires qui se sont introduits dans les infirmeries de l'arrière à Petrograd, ou dans des tentes isolées gardées par une sentinelle, et les soumettre à un interrogatoire sévère ; il faut extraire du groupe les coupables manifestes et les remettre à un tribunal. On diffusera les listes des auteurs de mutilations volontaires passés par les armes. Dans les infirmeries, les mutilés seront soumis à un régime spécial, et privés des cadeaux et avantages dont bénéficient les autres blessés.

981

TROTSKI Léon (1879-1940)
théoricien révolutionnaire
et homme politique russe

P.S. « ЛТроцки » comme président du Soviet révolutionnaire militaire de la République, [16 janvier 1920] ; 1 page oblong in-8 dactylographiée, avec biffure et signature au crayon bleu, cachet encre à date au verso du département de codage de l'administration militaire révolutionnaire soviétique ; en russe.

1 500 / 2 000 €

Nomination des commissaires Posern et Goucharov au Soviet révolutionnaire de la 5^e Armée, à Moscou le 15 janvier 1920.

982

TROTSKI Léon (1879-1940)
théoricien révolutionnaire
et homme politique russe

P.S. « ЛТроцки » comme président du Soviet révolutionnaire militaire de la République, 3 février 1920 ; 1/4 page in-4 dactylographiée avec signature au crayon bleu, cachet encre du Soviet révolutionnaire militaire de la République, annotations d'autres mains, au verso cachet encre à date du département de codage de l'administration militaire révolutionnaire soviétique ; en russe.

1 500 / 2 000 €

Ordre du Soviet révolutionnaire militaire de la République. Le Tribunal militaire révolutionnaire du front de l'Ouest se compose comme suit : Denisov, président, Kushneruk, suppléant, Dauman, Grigoriev, Isakson et Lebedev, membres...

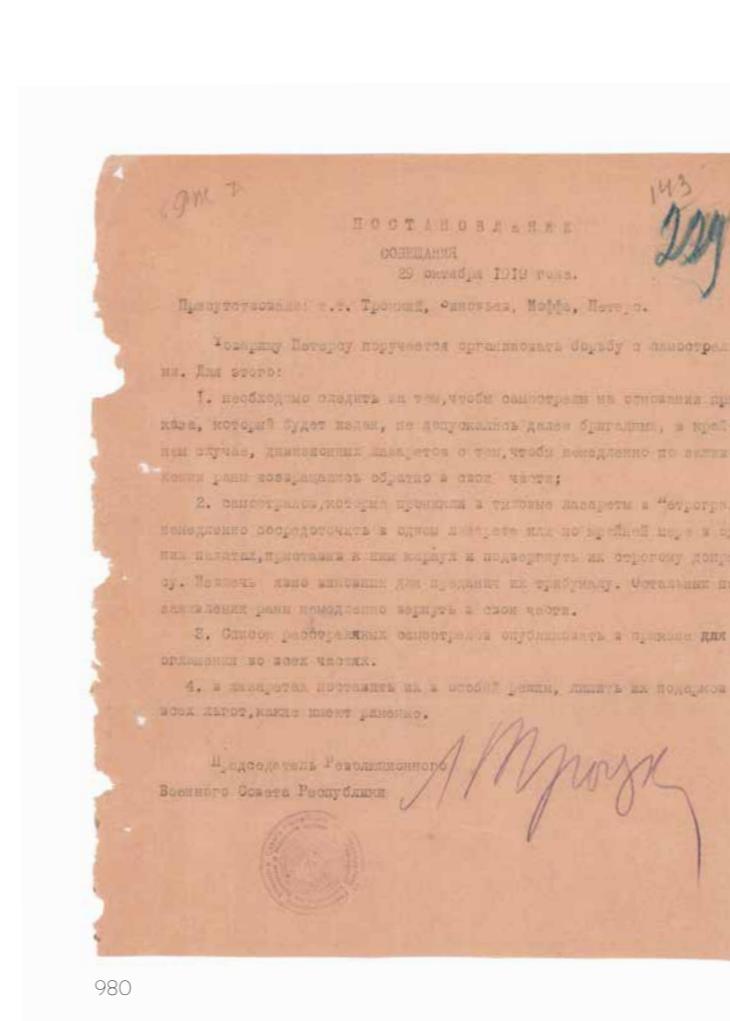
983

VICTOR-EMMANUEL III (1869-1947)
Roi d'Italie

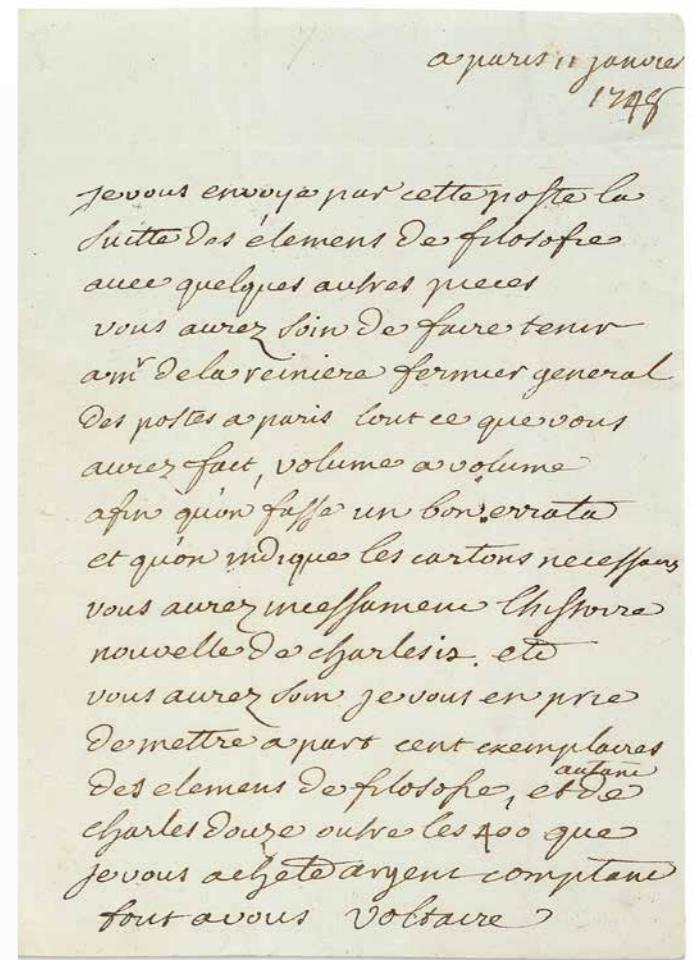
P.S. « Vittorio Emanuele », Rome 9 juin 1927 an V ; contresignée par le président du Conseil, ministre des Affaires étrangères Benito MUSSOLINI ; 1 page in-fol. en partie impr. ; en italien.

150 / 200 €

Décret : le colonel de cavalerie Rodolfo Vietina est relevé de ses fonctions de commandant du régiment de Savoie-Cavalerie et est nommé commandant du régiment de cavalerie de Novara.



980



984

VOLTAIRE (1694-1778)

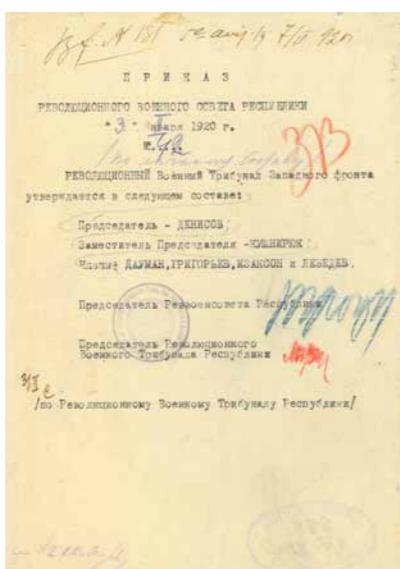
L.A.S. « Voltaire », Paris 11 janvier 1748, à George Conrad WALTHER, libraire du Roi à Dresde ; 1 page petit in-4, adresse.

4 000 / 5 000 €

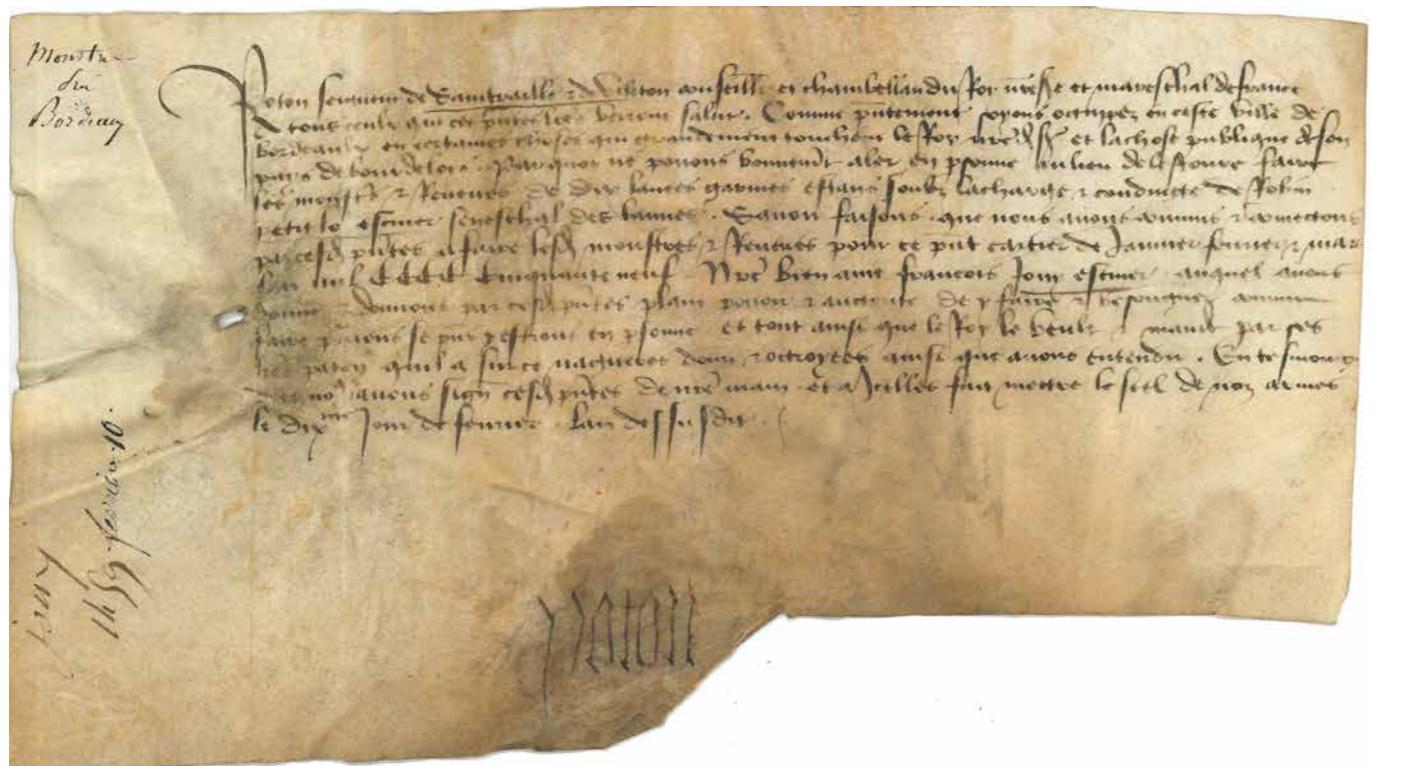
Au sujet de l'édition de ses œuvres, les Éléments de philosophie et l'Histoire de Charles XII.

« Je vous envoie par cette poste la suite des éléments de philosophie avec quelques autres pièces vous aurez soin de faire tenir à M^r de La Reiniere fermier général des postes à Paris tout ce que vous aurez fait, volume à volume afin qu'on fasse un bon errata et qu'on indique les cartons nécessaires. Vous aurez incessamment l'histoire nouvelle de Charles XII, etc. Vous aurez soin de vous en prie de mettre à part cent exemplaires des éléments de philosophie, et autant de Charles douze outre les 400 que je vous achete argent comptant »... Correspondance (Pléiade), t. II, n° 2268.

981



982



986

985

WAGNER Adolph (1835-1917)
économiste allemand

2 L.A.S. « AWagner », août 1881,
à un collègue ; 4 pages et demie in-8
(le bas du 2^e feuillett de la 2^e lettre
manque, sans perte de texte) ;
en allemand.

250 / 300 €

Elberfeld 12 août. Il a quitté Berlin dimanche pour se rendre à l'invitation du Chancelier BISMARCK à une réunion à Kissingen. Hier, à Barmen, il a eu une réunion terriblement orageuse, mais malgré son enrouement contre les cris des sociaux-démocrates, il est resté maître de la situation et en même temps, au nom de Bismarck, il a représenté son programme de dotation de l'assurance des travailleurs (« Dotation der Arbeiterversicherung »). Après quelques jours dans la région, il ira à Göttingen, puis à Sylt ou Juist pour se détendre et récupérer un peu pendant quelques semaines... À la suite discours électoral du 3 août, il est insulté dans des cartes postales anonymes comme valet servile des Juifs.

Mais il veut montrer qu'il n'est pas un antisémite pur et dur... (« Weil ich gegen dies "Todtschlageschrei" Heinrichs v Lauf energisch protestierte, beschimpft man mich jetzt in anonymen Postkarten als "servilen Judenknecht". [...] ich kein "strammer Antisemit" bin. »)

Bad Obladis, Ried (Tyrol) 27 août. Depuis sa visite à Kissingen, il n'a pas eu de contact direct avec Bismarck, mais il lui a écrit au sujet de son discours d'Elberfeld. Les élections auront probablement lieu encore plus tard que prévu. Le Chancelier était enclin à les reporter davantage, mais il ne s'était pas encore décidé lors de la visite de Wagner... Il reste dans le Tyrol jusqu'au 6 ou 7 septembre, jouissant du fromage et de l'air de la montagne (« Mir thut Käse und Bergluft sehr gut »), puis ira peut-être en Engadine. Il évoque leur tactique politique pour ne pas tirer toute la poudre trop tôt. Stauffenberg s'attend certainement à ce que ce soit le plus tard possible (« Auch taktisch ists wohl wichtig, nicht zu früh alles Pulver zu verschießen. Stauffenberg erwartet gewiß auch spätmöglichst »)...

1 500 / 2 000 €

Très rare document de ce compagnon de Jeanne d'Arc.

« Poton seigneur de Saintraille et de Vileton conseiller et chambellan du Roy nre Sire et mareschal de France [...] Comme presentement soyons occuppez en ceste ville de Bordeaux en certaines choses qui grandement touchent le Roy nostre dit Seigneur et la chose publique de son pays de Bourdeloys par quoy ne povons bonnement aller en personne au lieu de Lestoure faire les monstres et revues de dix lances garnies estans soubz la charge et conduite de Robin Petitlo escuier seneschal des lances », il délègue pour « faire lesd. monstres et revues » François Jouy écuier...

Lots + 988 à la fin

Biens dépendants de la liquidation judiciaire de la Sté Aristophil

La tenue de la vente des biens dépendant de la LJ Aristophil sur ordonnance du TC de Paris sera confirmée 48 heures avant sur notre site www.collectionsaristophil.com



Détail du lot 1048



+ 988

FUSIL BRITANNIQUE À SILEX
canon de 96 cm gravé TOWER G.R.
couronné sur la platine.

200 / 300 €

+ 989

LONGUE VUE À UN TIRAGE
en laiton, gainée de veau rouge.
Fermeture à guichet. Signée près
de l'oculaire «Dollond London»
(1706-1761). Angleterre, première
moitié du XI^e siècle.

Documentation : Veuve Baronne de
MARGOGNET femme du général
Binet de MARGOGNET. Certificat
attestant de l'appartenance de la
lunette marine de DOPSON
au général Wellington. 2 p in-folio.
SD.

300 / 500 €



+ 987

**CADRAN SOLAIRE EN ARGENT
DE TYPE BUTTERFIELD** (1635-1724)
la platine de dorme octogonale avec
une boussole, gnomon rabattable
gravé d'un oiseau. Au revers, les
latitudes de 26 villes européennes.
Epoque XVIII^e siècle. Dans un écrin
en chagrin noir, marqué au petit fer
doré d'un N couronné.

Ht : 3 cm, L. : 5 cm, P. : 6 cm.

1 000 / 1 200 €

988

+ 990

ANCIEN RÉGIME
23 L.S. ou P.S., XVI^e-XVIII^e siècles ;
formats divers, la plupart sur vélin
(plusieurs de la collection Villenave
qui les a annotées).

200 / 250 €

989

Jacques d'Aiguilly (1673), François-Urbain de
Bondy (1678), Loys de Brehant sieur de La
Roche-Bonneuil (1644), Esprit Brétesche (1693),
Marc-Cirrus marquis de Brion (1720), Pierre
de Brosses (1653), Alphonse-Noël de Bullion
marquis de Fervaques (1693), Théophile de
Castel (1640), Jacques Chauvelin sieur de
Lespine-Beauregard (1662), Claude Divours
(1663), Louis de Nogaret cardinal d'Épernon
(1621), Pierre Gilbert (1695), Jean Labernède
(1673), Isaac de Laffemas (1620), Antoine
de Lapchier (4, 1686), Charles-Guillaume
Lenormant d'Étiolles (comme secrétaire
royal, 1688, avec fragment de grand sceau),
Claude de Mesmes (Westphalie 1644), etc.
Et l'affiche d'une Sauvegarde du Roy pour
Madame l'Abbesse de Font-Evraud, portant
défense de loger des gens de guerre dans
l'abbaye et ses dépendances, signée par le
conseiller Levassor (1648) ; et la copie d'une
pièce de Louis XIV nommant le gouverneur
de Puymirol (1709).

+ 991

ANCIEN RÉGIME

Environ 80 lettres ou pièces,
XVI^e-XVIII^e siècles.

1 000 / 1 200 €

Henri-François chancelier d'Aguesseau (1730)
et son fils (1751), Pierre de Montesquiou
d'Artagnan (1708), François II de Bassompierre
(Nancy 1595, au comte de Mansfeld), Jean-
Baptiste-Théodore Baumes (Lunel 1783, au Dr
Des Essarts), Louis-François Beffara (1780),
Nicolas de Bellièvre (2, 1613-1631), François-
Joachim cardinal de Bénilis (Rome 1780),
Stanislas-Jean de Boufflers (2), comte de
Bourbon-Chalus (1728), Nicolas de Catinat
(minute autogr. de lettre au Roi), Louis-
Joseph de Bourbon prince de Condé (1765),
Louis-François de Bourbon prince de Conti,
Achille Courtin (2, 1630-1637), Jean Courtin
de Rozay (4, 1615-1634), Nicolas Courtin de
Rozay (3, 1635-1659), René Courtin de Villiers
(1628), Charles-Geneviève chevalier d'Éon
(1779, à Maurepas), Louis maréchal d'Estrées
(1768), Jacques Faugères (1611), Mathieu Fayet
(1622), André cardinal de Fleury (1738), Léon
Potier duc de Gesvres (1604), Louis Potier
baron de Gesvres (2, 1617-1622), Gabriel de
Guénégaud (1633), Charles de L'Aubespine
(1612), Claude de L'Aubespine (1625), Guillaume
de L'Aubespine (1623, avec les commissaires
Beauclerc et Duret, pour la vente de la terre
et seigneurie de Chastelroux en Champagne),
Jean-Charles de La Louptière (2), Guillaume
de La Michodière (1699), Hortense-Félicité
de Mailly-Nesle marquise de Flavacourt
(2, à Mme de Fontenelle), Marie-Anne de
Mailly-Nesle marquise de La Tournelle, Louis-
Auguste de Bourbon duc du Maine (1700),
Henri II de Mesmes (1613), Jean-Antoine
de Mesmes d'Irvil, Pierre de Montchal
(1623), François de Montholon (2, 1618-1622),
Guillaume d'Orange-Nassau « le Taciturne »
(Anvers 1578), Louis-Philippe duc d'Orléans
(à un abbé, parlant de Mme de Pompadour),
Madeleine Blondel d'Outrelaise (« la Divine »,
1696), Jean-Nicolas Pache (1781), François et
François-Nicolas Parisot de Saint-Laurens
(1639, 1674), Pierre Pithou (1639), Gioacchino
Pizzi « Nivido Amarinzio Custode generale
d'Arcadia », Pierre de Saumaise-Chazans
(1631), François Sublet (1630), Abraham
de Tourreil, Louis Tronson (1624), Louis
de Valois (1641), César marquis de Vérac
(1721), Nicolas de Villeroy (1616), François de
Neuville de Villeroy (1719), Augustin-Louis
marquis de Ximnez (1776), etc. Plus deux
certificats (Strasbourg 1692, Malte 1746), et
quelques copies ou minutes. **On joint** un
petit ensemble de pièces imprimées.

+ 992

ANCIEN RÉGIME

11 L.S. ou P.S. dont 2 L.A.S.,
XVIII^e siècle.

200 / 250 €

Jean-Nicolas baron d'Allonville (1771, major
du régiment d'Artois cavalerie), Marc-
Pierre de Voyer comte d'Argenson (1730),
Bernard (commandant à Antibes, 1727),
Jean-Baptiste Boucher d'Argis (demande
la nouvelle livraison de l'*Encyclopédie*),
Antoine-Gaspard Boucher d'Argis (1778),
Louis-Henri de Bourbon prince de Condé
(1728 sur son mariage), César-Henri de La
Luzerne (1789), Louis XVI (2 P.S. par son
secrétaire, contresignées par Philippe-Henri
de Ségur ou Jean-Frédéric de La Tour du
Pin), Charles Gravier comte de Vergennes
(1785), Louis-François-Anne de Neufville duc
de Villeroy (1748).

+ 993

AVOCATS

5 L.A.S. et 1 L.S.

80 / 100 €

Odilon BARROT (1827, à Copin, avoué
à Châlons), Pierre-Antoine BERRYER
(2), Gustave CHAIX D'EST-ANGE, Edgar
DEMANGE, André DUPIN (à son collègue
Ladoucette).

+ 994

BONAPARTE Joseph (1768-1844)
frère aîné de Napoléon, roi de Naples
puis d'Espagne.

L.A.S. « Joseph », Londres 16 mai
1840, à Louis PEUGNET, à New-York ;
1 page in-8, adresse avec traces de
cachets de cire rouge (quelques
fentes par bris de cachet bien
réparées).

300 / 400 €

**Intéressante lettre au sujet de souvenirs
de l'Empereur.**

[Le capitaine Louis PEUGNET (1793-1877),
condamné à mort par contumace en 1820
pour sa participation à la conspiration
carbonarde des Amis de la Vérité, avait
pu se réfugier en Amérique, grâce à l'aide
de Lafayette. Avec ses frères, il s'établit à
Cape Vincent, où il se fit construire une belle
maison.]

Joseph confirme que « le service de cantine
de mon frère l'Empereur que je vous ai remis
à Newyork a été à son usage, et que je ne
regrette pas de l'avoir mis dans vos mains
fidèles. On me mande de la Chambre des
Députés du 12, qu'elle venait d'autoriser le
crédit d'un million demandé par le Président
du Conseil Thiers pour le transport et la
sépulture de Napoléon demandé au
gouvernement anglais, qui s'y est prêté de
bonne grâce. Vous pouvés bien assurer M.
votre frère que l'étui de mathématiques que je
lui [ai] donné a appartenu à mon ami Fleurieu
conseiller d'État, membre de l'Institut,
négociateur avec moi du traité de paix avec
les États-Unis » [Traité de Mortefontaine,
1801]... On joint un feuillet d'adresse au même,
New York 23 mai.



991

HISTOIRE



+ 995

BONAPARTE FAMILLE

10 L.A.S., la plupart au maréchal ou à la maréchale de MAC MAHON.

200 / 300 €

Princesse Mathilde (3, dont une signée « Mathilde Demidoff »), Jérôme-Napoléon Prince Napoléon (2), Marie-Clotilde de Savoie princesse Napoléon (3), Marie-Letizia Bonaparte-Wyse-Rattazzi, Victor Napoléon (1914, pour la naissance de son fils Louis-Napoléon).

On joint 2 P.S., ampliations d'arrêtés ou décrets du Président Louis-Napoléon Bonaparte, signées par Édouard Hermann (1848) et Louis de Turgot (1852).

+ 996

BOURBON Charles, cardinal de
(1520-1590) partisan des Guises, emprisonné, proclamé roi par les Ligueurs

P.S. « C Car^{al} de Bourbon », Épernay 2 juin 1585 ; contresignée Demainternes sur le repli ; vélin oblong in-4.

200 / 300 €

Archevêque de Rouen et primat de Normandie, seigneur et comte de la ville de DIEPPE, il fait savoir que pour le bien, profit et augmentation du revenu de son archevêché, « tant pour nous que pour noz successeurs archevêques », il baille et délaisse à titre de fief irrévocable à François LE TELLIER « dit Gradus Mareschal » demeurant au Pollet « une place vuide assise audit lieu du Pollet joignant le havre dudit Dieppe », moyennant 5 sols de rente...

+ 997

COLBERT Jean-Baptiste

(1619-1683) ministre de Louis XIV

4 P.S. « Colbert », Saint-Germain en Laye 1666-1668 ; vélin oblong in-4, le dernier en partie imprimé.

150 / 200 €

Comme Contrôleur général des Finances, il enregistre au Conseil général des finances, en les signant au dos, des quittances apostillées et signées par Étienne JEHANNOT de BARTILLAT, garde du Trésor royal, pour des sommes reçues de Jean Bruneau, commis des gabelles et domaines de Metz, Toul et Verdun ; Louis Hardy, receveur général des finances d'Amiens ; Jacques Berbier, sieur du Metz, receveur général des revenus casuels de Sa Majesté ; et Boileau, receveur général et payeur des rentes assignées sur les tailles.



+ 998

DIVERS

28 lettres, pièces ou cartes, la plupart L.A.S.

200 / 300 €

Jean Abrial (à Christian Melchior-Bonnet), princesse Bassaraba de Brancovan (à la maréchale de Mac Mahon), August Bebel (Berlin 1896), Henri-Pie de Bourbon, Georges Brunon Guardia (à Melchior-Bonnet), André Cohen, Émile Fleury (à Mme Louis Figuier), Charles Godefroy (photo dédicacée de son vol sous l'Arc de Triomphe), Marie Reine de Hanovre (à la maréchale de Mac Mahon), comtesse de Lesseps, Alice Heine princesse de Monaco (1902), Marie Obolensky, Alphonse de Rothschild, André Soubiran (4, et photo dédicacée), Lise Troubetzkoi, Raymond Vanier (7), Marie de Mecklembourg-Schwerin grande duchesse Wladimir, Louis-Eugène prince de Wurtemberg (1773), etc. On joint le menu d'un banquet en l'honneur de Charles Lindbergh (1927).

+ 999

DROUOT Antoine (1774-1847) général, compagnon de Napoléon à l'île d'Elbe

3 MANUSCRITS autographes (minutes), Portoferajo 1^{er}-12 septembre 1814 ; 2 pages et demie, 3 et 4 pages in-fol., avec ratures et corrections.

800 / 1 000 €

Intéressants rapports à l'Empereur sur l'intérêt économique de développer les forges sur l'île d'Elbe.

[Le général DROUOT, ancien inspecteur de manufactures d'armes, alors gouverneur de l'île d'Elbe, tire notamment des renseignements du *Traité des forges dites catalanes* de J.-M. Muthuon (Turin, 1808).]

1^{er} septembre. Drouot n'a plus suivi les travaux des forges depuis 8 ou 9 ans, et sa mémoire peut le tromper, mais il expose quelques principes : « L'établissement d'un haut fourneau et des affineries accessoires pour convertir la gueuse en fer forgé demande des fonds assez considérables. Une pareille entreprise ne doit pas se faire sans y avoir réfléchi longtemps et sans avoir pourvu aux moyens de se procurer les charbons nécessaires et d'assurer l'exportation de tous les produits du fourneau. Elle sera toujours très onéreuse pour V.M., si Elle ne rencontre pas un homme très habile plein de probité qui eut le courage de surmonter tous les obstacles que présente un établissement nouveau. Je ne crois pas qu'il convienne dans ce moment d'établir des usines dans l'île »... [Tout ce passage, étayé par des observations des ressources et de la main-d'œuvre de l'île, est biffé.] Il donne quelques prévisions de la production et de la consommation d'un haut fourneau, se référant à l'exemple de la grande forge de Massa sous Sienne, en Étrurie, et évalue, hypothétiquement, les besoins en charbon de bois, et les coûts accessoires. « Jusqu'ici l'île d'Elbe a produit annuellement 3720 cordes de bois, on pourra augmenter le produit par des coupes régulières et le porter au plus à 4500 cordes ce qui est à peu près les 2/3 de la consommation du haut fourneau et des affineries »...

10 septembre. « Je ne puis pas fixer exactement le prix des fers dans ce moment. Il y a dix ans lorsque j'étais inspecteur des manuf^{es} d'armes de Maubeuge et Charleville le prix du fer de médiocre qualité étoit 220^r le millier, le fer de première qualité employé pour la fabrication du canon et de la platine se vendoit 280^r le millier poids de marc. En Toscane avant les derniers événements le fer forgé se vendoit 22 a 24^r le quintal poids de Toscane ce qui reviendroit a près de 300^r le millier poids de marc, mais il a diminué



depuis ; dailleurs en temps de paix, lorsque les relations avec la Suède seront libres, le prix de fer diminuera beaucoup »...

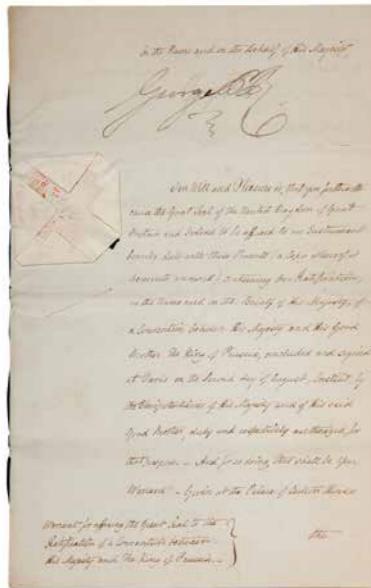
Dans l'hypothèse d'un produit de 300 000 francs, il dresse un état détaillé des dépenses pour le minerai pris sur la plage, du bois converti en charbon, l'assurance des établissements, l'entretien des usines et la reconstruction du haut fourneau, les salaires, pour un bénéfice de 43 000 francs, « à peu près le bénéfice qu'on retire en France dans les établissements bien dirigés »...

12 septembre. Drouot retrace les opérations suivies dans les forges pour convertir le minerai en gueuse, et la gueuse en fer forgé et acier de forge : préparations avant de jeter le minerai dans le haut fourneau ; composition et propriétés de la gangue ; dimensions et parties du fourneau, sa mise en activité... « Que se passe-t-il dans cette opération ? La grande chaleur donnée par les soufflets fait entrer le minerai en fusion. L'oxyde de fer étant en contact avec le charbon enflammé lui abandonne une g^{de} partie de son oxygène et tombe goutte à goutte au fond du creuset où il forme un bain de métal qui reste à l'état liquide et se débarrasse du laitier et des substances étrangères avec lesquelles il s'est précipité. La gangue de la mine forme avec le fondant un verre qui se précipite avec le métal et comme plus léger vient nager à la surface du bain métallique. Un ouvrier armé d'un grand ringard agite quelquefois la surface du bain pour faciliter la séparation du laitier, il enlève ensuite ce laitier qu'il attire hors du



creuset en le faisant passer par-dessus la dame »... Suivent des précisions sur l'activité ; le nombre d'ouvriers employés au fourneau, et leurs tâches ; la quantité de combustible et le rendement à Elbe... Drouot fait aussi allusion à ce qu'il a vu « pratiquer en Styrie dans les forges des environs de Leoben »...

On joint un MANUSCRIT a.s. par Alexandre BOURY, concessionnaire des mines de l'île d'Elbe, adressé à Napoléon, [22] février 1815 ; 7 pages in-fol. « Isle d'Elbe. Projet d'établissement hauts fourneaux et accessoires pour la réduction du minerai sur la mine ». Boury invoque l'intention de Napoléon de faciliter la consommation du minerai, résume ses travaux depuis la première année de sa concession, dans l'île et en Italie (établissement ou construction de fourneaux, d'une forge à la catalane et de mines), et se félicite du fer qu'il obtint, avant d'être ruiné par la calomnie, et forcé d'abandonner ses établissements... Aujourd'hui il renouvelle son projet d'un « établissement combiné », capable de fabriquer les objets utiles, et de servir de « fourneau d'épreuves pour les diverses qualités de mine que l'on exploite »... Il donne des chiffres comparatifs de minerai et de charbon nécessaires pour fabriquer de la fonte de fer dans les États Romains et à l'île d'Elbe, concluant que le bénéfice « ne peut que s'accroître »... Une apostille indique : « Renvoyé au Gouverneur [le général Drouot] par ordre de S.M. pour faire un rapport. 22 février 1815 »



1002

+ 1000

ÉON Charles-Geneviève de Beaumont, chevalier d'

(1728-1810) Agent politique, espion et aventurier, travesti en femme

MANUSCRIT autographe, 29 juin 1765 ; 1 page in-fol.

250 / 300 €

« Extrait de la lettre de M. le comte de Broglie Ministre secret du Roi au Chevalier d'Éon à Londres ». Copie par le chevalier d'une lettre dans laquelle le comte de BROGLIE lui explique qu'il a montré au Roi une lettre du chevalier d'Éon bien qu'elle contient « des détails relatifs à vos procès avec M. l'ambassadeur [Guerchy...] La satisfaction quelle a de votre conduite & de votre fidélité ont engagé Sa Majesté à me permettre de vous mander quelle trouve bon que vous continuiez votre travail & votre correspondance »...

+ 1001

FLATTERS Paul (1832-1881) Officier et explorateur, massacré par les Touareg lors d'une mission au Sahara

L.A.S. « Flatters capitaine au 3^e Zouaves chef du bureau arabe de Tebessa (province de Constantine) », Tebessa 10 janvier 1862, au géologue Léonce Élie de Beaumont, de l'Institut ; 6 pages in-fol. (légère brunissure à un pli du 1^{er} feuillett).

500 / 600 €

Remarquable document proposant une expédition en Afrique centrale.

« Depuis longtemps je désire visiter l'Afrique centrale : ce voyage me paraît doublement utile, au point de vue scientifique, et au point de vue des renseignements pratiques que la France, maîtresse de l'Algérie, peut en retirer, pour l'avenir de son commerce et de ses relations civilisatrices. Sans parler de l'attrait tout particulier d'une expédition aventureuse, rien ne me paraît plus intéressant que d'aller visiter les peuplades éloignées, de m'enquérir de leurs mœurs, de leurs usages, des ressources de leur pays, de préparer les voies à des relations plus suivies entre elles et les nations policiées, de coopérer suivant la mesure de mes forces au mouvement commercial que nous sommes en droit de voir s'établir un jour entre nous et les riches contrées du Soudan »...

Il s'agirait donc de parcourir les lieux qui ne sont connus que par où-dire, d'acquérir des notions géographiques, géologiques et démographiques... Cependant, comme il faut se diriger par les oasis du Touat, afin d'atteindre Tombouctou ou tout autre point du Soudan, et gagner ensuite le Sénégal, et comme cette route ne paraît pas encore praticable par des Européens (il cite le Dr Barth, Caillé, le major Laing), il propose de se donner des allures d'un musulman parcourant le désert pour affaires de commerce ; cela suppose de partir sans appui officiel, et de « se faire humble et inoffensif »... Flatters expose les conditions particulières dans lesquelles il désire tenter cette entreprise : maintien de son grade, préparation de cinq ou six mois pour un départ à la fin de l'année, soutien financier à hauteur de 10.000 francs. Du reste il est prêt à abandonner ses appointements pendant la durée du voyage, et s'il gagnait le prix de la Société de Géographie, il en abandonnerait le montant pour couvrir ses frais... Il résume ses services depuis sa sortie de Saint-Cyr ; ses loisirs ont été employés à l'étude de l'histoire naturelle, principalement la botanique, la géologie et la minéralogie. « Depuis longtemps dans les affaires arabes, j'ai souvent fréquenté les indigènes, je parle l'Arabe et je l'écris ; les mœurs et les usages des différentes tribus sont pour moi choses familières ; l'histoire et la géographie ainsi que l'ethnographie n'ont pas été négligées en ce qui a rapport aux populations de l'Afrique »... Etc.

+ 1002

GEORGE IV (1762-1830) Roi d'Angleterre

P.S. « George PR » (en tête), Palace of Carlton House [Londres] 30 août 1815 ; contresignée par le secrétaire d'État à la Guerre et aux Colonies, le comte BATHURST ; cahier in-fol. de 9 pages, lié d'un ruban de soie bleue, sceau aux armes sous papier en tête ; en anglais et en français.

2 000 / 3 000 €

Important document ratifiant l'arrangement entre les Alliés pour confier la garde de Napoléon au gouvernement britannique.

« Warrant for affixing the Great Seal to the Ratification of a Convention between His Majesty and the King of Prussia ».

Mandat du Prince Régent, au nom du Roi, pour mettre le Grand Sceau du Royaume Uni de Grande-Bretagne et Irlande, à la ratification, au nom de Sa Majesté, d'une convention entre Sa Majesté et son frère le Roi de Prusse, conclue et signée à Paris le 2 août 1815, par les plénipotentiaires Robert Stewart vicomte de Castlereagh, le duc de Wellington et le prince de Hardenberg.

Suit la copie de cette convention, comportant un préambule et 6 articles. « Napoléon Bonaparte étant au pouvoir des Puissances Alliées, Leurs Majestés le Roi du Royaume Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, le Roi de Prusse, l'Empereur d'Autriche, et l'Empereur de Russie se sont réunis, en vertu des stipulations du Traité du [25 mars 1815], sur les mesures les plus propres à rendre impossible toute entreprise de sa part contre le repos de l'Europe. [...] ARTICLE I. Napoléon Bonaparte est regardé par les Puissances qui ont signé le traité du vingt cinq Mars dernier, comme leur Prisonnier. - ARTICLE II. Sa Garde est spécialement confiée au Gouvernement Britannique. Le choix du lieu, et celui des mesures qui peuvent le mieux assurer le but de la présente stipulation, sont réservés à Sa Majesté Britannique. - ARTICLE III. Les Cours Impériales d'Autriche et de Russie, et la Cour Royale de Prusse, nommeront des Commissaires qui se rendront et demeureront au lieu que le Gouvernement de Sa Majesté Britannique aura assigné pour le séjour de Napoléon Bonaparte, et qui, sans être chargés de la responsabilité de sa garde, s'assureront de sa présence. » Etc.

Ce document était destiné au chancelier de Grande-Bretagne John Lord ELDON.

+ 1003

GEORGE IV (1762-1830)

Roi d'Angleterre

P.S. « George PR » (en tête), Palace of Carlton House [Londres] 27 décembre 1815 ; contresignée par le secrétaire d'État au Foreign Office, le vicomte CASTLEREAGH ; cahier in-fol. de 8 pages, lié d'un ruban de soie bleue, sceau aux armes sous papier en tête ; en anglais et en français.

500 / 700 €

Traité pour l'entretien des troupes fournies aux Alliés par le duché de Saxe-Gotha.

« Warrant for affixing the Great Seal to the Ratification of a Treaty of Subsidy between His Majesty and His Serene Highness the Reigning Duke of Saxony Gotha and Altenburg ».

Mandat du Prince Régent, au nom du Roi, pour mettre le Grand Sceau du Royaume Uni de Grande-Bretagne et Irlande, à la ratification, au nom de Sa Majesté, d'un traité de subside entre Sa Majesté et le Duc régnant de SAXE-GOTHA et Altenbourg, conclu et signé à Paris le 1^{er} août 1815 par les plénipotentiaires le duc de Wellington et le baron de Gersdorff.

Suit la copie de cette convention, en un préambule rappelant l'engagement pris par le Duc lors de la signature du Traité de la Grande Alliance signé à Vienne, et 3 articles, qui prévoit que la Grande-Bretagne versera un subside mensuel de 11 livres sterling 2 schillings par homme, pour le contingent des 2 200 hommes fourni à l'Alliance par le duché de Saxe-Gotha, jusqu'à la fin du mois dans lequel le traité définitif de paix « entre les Puissances Alliées et la France » aura été signé.

Ce document était destiné au chancelier de Grande-Bretagne John Lord ELDON.



1004

+ 1004

GEORGE IV (1762-1830)

Roi d'Angleterre

2 P.S. « George PR » (en tête), Palace of Carlton House [Londres] 11 avril et 16 décembre 1816 ; contresignées par le secrétaire d'État au Foreign Office, le vicomte CASTLEREAGH ; 1 page et demie in-fol. chaque, la 2^e avec sceau aux armes sous papier en tête ; en anglais.

800 / 1 000 €

Ratifications d'adhésions au traité du Congrès de Vienne.

Mandats du Prince Régent, au nom du Roi, pour mettre le Grand Sceau du Royaume Uni de Grande-Bretagne et Irlande, à l'acceptation, au nom de Sa Majesté, des actes d'adhésion au Traité général signé au Congrès de Vienne le 9 juin 1815, ainsi qu'aux traités, conventions, déclarations, règlements et autres actes précisés dans le 118^e article dudit traité général, par S.A.S. le Prince souverain de SCHWARZBURG-SONDERSHAUSEN ; et par Son Altesse Royale le Grand-Duc de BADE.

Ces documents étaient destinés au chancelier de Grande-Bretagne John Lord ELDON.

On joint le manuscrit du « **Projet de la Ratification de la Grande Bretagne et l'Autriche** » du Traité de Vienne du 9 juin 1815, ratification datée de Londres 15 septembre 1815, par la Grande-Bretagne, l'Autriche, la France, le Portugal, la Prusse, la Russie et la Suède ; document de référence rédigé par le secrétariat du Foreign Office, « à mettre en latin », avec indications marginales pour la rédaction des sept copies suivant la Puissance signataire à laquelle le document est destiné : « chaque Puissance ratifiante à mettre en première, et les six autres dans l'ordre alphabétique des cours [...] faire expédier les actes de ratification sous la date du 15 septembre – parce que l'acte du Congrès doit être ratifié sous une date antérieure aux transactions actuelles de Paris »... (cahier de 5 pages in-fol. lié d'un ruban de soie bleue).

+ 1005

GEORGE IV (1762-1830)

Roi d'Angleterre

2 P.S. « George PR » (en tête), Palace of Carlton House [Londres] 15 juin 1818 ; contresignées par le secrétaire d'État au Foreign Office, le vicomte CASTLEREAGH ; cahier in-fol. de 6 pages, lié d'un ruban de soie bleue, et 1 page et demie in-fol., chacune avec sceau aux armes sous papier en tête ; en anglais (et en français pour le 1^{er}).

500 / 700 €

Ratifications d'adhésions au traité du Congrès de Vienne.

Mandats du Prince Régent, au nom du Roi, pour mettre le Grand Sceau du Royaume Uni de Grande-Bretagne et Irlande, à l'acceptation, au nom de Sa Majesté, des actes d'adhésion au Traité général signé au Congrès de Vienne le 9 juin 1815, ainsi qu'aux traités, conventions, déclarations, règlements et autres actes précisés dans le 118^e article dudit traité général, par Sa Majesté le Roi de WURTEMBERG, avec copie annexée (dans le premier document) de l'acceptation et de l'acte d'adhésion par le comte de Zeppelin.

Ces documents étaient destinés au chancelier de Grande-Bretagne John Lord ELDON.

+ 1006

GEORGE IV (1762-1830)
Roi d'Angleterre

P.S. « George PR » (en tête), Palace of Carlton House [Londres] 16 novembre 1818 ; contresignée par le secrétaire d'État à la Guerre et aux Colonies, le comte BATHURST ; cahier in-fol. de 7 pages, lié d'un ruban de soie bleue, sceau aux armes sous papier en tête ; en anglais et en français.

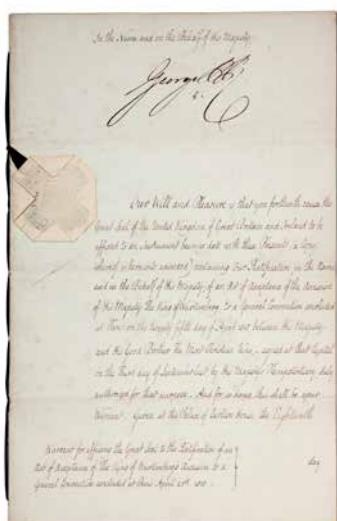
400 / 500 €

Mandats pour la ratification de la Convention de Paris.

Mandats du Prince Régent, au nom du Roi, pour mettre le Grand Sceau du Royaume Uni de Grande-Bretagne et Irlande, à l'acceptation, au nom de Sa Majesté, de l'acte d'adhésion de S.A.S. le duc de HOLSTEIN-OLDENBURG, à une Convention générale conclue à Paris le 25 avril 1818, entre Sa Majesté et son bon frère le Roi Très Chrétien [Louis XVIII], et signée à Paris le 3 septembre ; avec copie annexée de l'acceptation et de l'acte d'adhésion par le baron de Brandenstein.

On joint le mandat contresigné par le ministre du Foreign Office, le vicomte CASTELREAGH, Carlton Palace 30 décembre 1820 (la signature du roi George IV a été découpée avec perte de quelques mots ; cahier in-fol. de 5 pages, lié d'un ruban de soie bleue ; en anglais et en français), pour mettre le Grand Sceau du Royaume Uni de Grande-Bretagne et Irlande, à l'acceptation de l'acte d'adhésion par le Duc de HOLSTEIN-OLDENBURG du Traité définitif signé à Paris le 20 novembre 1818 (avec copie de l'acceptation et de l'acte d'adhésion par le baron de Matzahn annexée).

Ces documents étaient destinés au chancelier de Grande-Bretagne John Lord ELDON.



1008

+ 1007

GEORGE IV (1762-1830)
Roi d'Angleterre

P.S. « George PR » (en tête), Palace of Carlton House [Londres] 18 décembre 1818 ; contresignée par le secrétaire d'État à la Guerre et aux Colonies, le comte BATHURST ; cahier in-fol. de 8 pages, lié d'un ruban de soie noire, sceau aux armes sous papier en tête ; en anglais.

400 / 500 €

Ratification de la Convention de Paris par le Danemark.

Mandat du Prince Régent, au nom du Roi, pour mettre le Grand Sceau du Royaume Uni de Grande-Bretagne et Irlande, à l'acceptation, au nom de Sa Majesté, de l'acte d'adhésion de S.A.S. le duc de HOLSTEIN-OLDENBURG, à une Convention générale conclue à Paris le 25 avril 1818, entre Sa Majesté et son bon frère le Roi Très Chrétien [Louis XVIII], et signée à Paris le 3 septembre ; avec copie annexée de l'acceptation et de l'acte d'adhésion par le général Walterstorff.

Ce document était destiné au chancelier de Grande-Bretagne John Lord ELDON.

+ 1008

GEORGE IV (1762-1830)
Roi d'Angleterre

P.S. « George PR » (en tête), palais de Carlton House [Londres] 18 décembre 1818 ; contresignée par le secrétaire d'État au Foreign Office, le vicomte CASTLREAGH ; 1 page et demie in-fol., sceau aux armes sous papier en tête ; en anglais.

300 / 400 €

Ratification de la Convention de Paris par le Wurtemberg.

Mandat du Prince Régent, au nom du Roi, pour mettre le Grand Sceau du Royaume Uni de Grande-Bretagne et Irlande, à la ratification, au nom de Sa Majesté, de l'acte d'adhésion de Sa Majesté le Roi de WURTEMBERG à une Convention générale conclue à Paris le 25 avril 1818, entre Sa Majesté et son bon frère le Roi Très Chrétien [Louis XVIII], et signée à Paris le 3 septembre ; avec copie annexée de l'acceptation de l'acte d'adhésion.

Ce document était destiné au chancelier de Grande-Bretagne John Lord ELDON.

+ 1009

GEORGE IV (1762-1830)
Roi d'Angleterre

P.S. « George R » (en tête), Carlton Palace 31 décembre 1820 ; contresignée par le secrétaire d'État au Foreign Office, le vicomte CASTLREAGH ; cahier in-fol. de 6 pages lié d'un ruban de soie bleue, sceau aux armes sous papier en tête ; en anglais.

300 / 400 €

Ratification du Traité de Paris.

Mandat du Roi pour mettre le Grand Sceau du Royaume Uni de Grande-Bretagne et Irlande à son acceptation de l'acte d'adhésion du Prince souverain de SCHWARZBURG-SONDERSHAUSEN au Traité définitif signé à Paris le 20 novembre 1815, aussi bien qu'aux conventions annexées ; avec copie annexée de l'acte d'acceptation par Charles Stuart, confirmé par le Roi.

Ce document était destiné au chancelier de Grande-Bretagne John Lord ELDON.

+ 1011

GEORGE IV (1762-1830)
Roi d'Angleterre

P.S. « George R » (en tête), Carlton Palace 31 décembre 1820 ; contresignée par le secrétaire au Foreign Office, le vicomte CASTLREAGH ; cahier in-fol. de 6 pages lié d'un ruban de soie bleue, sceau aux armes sous papier en tête ; en anglais et français.

400 / 500 €

Sur l'évacuation de la France par les troupes alliées.

Mandat du Roi pour mettre le Grand Sceau du Royaume Uni de Grande-Bretagne et Irlande, à son acceptation de l'acte d'adhésion du Bourgmestre et du Sénat de la ville libre de FRANCFORST, à une convention conclue à Aix-la-Chapelle le 9 octobre 1818 pour l'évacuation du territoire français par les troupes alliées ; avec copie de l'acceptation et de l'acte d'adhésion par le Bourgmestre George Steitz.

On joint le mandat contresigné par le ministre du Foreign Office, le vicomte CASTLREAGH, Carlton Palace 31 décembre 1820 (la signature du roi George IV a été découpée en tête ; cahier in-fol. de 7 pages, lié d'un ruban de soie bleue, sceau aux armes sous papier ; en anglais et en français), pour mettre le Grand Sceau du Royaume Uni de Grande-Bretagne et Irlande, à l'acceptation de l'acte d'adhésion par le Prince régnant de WALDECK et PYRMONT, au Traité général signé au Congrès de Vienne le 9 juin 1815, et aux traités, conventions, déclarations, règlements et autres actes cités dans le 118^e article (copie de l'acceptation et de l'acte d'adhésion par le S. de Treitlinger annexée).

Ces documents étaient destinés au chancelier de Grande-Bretagne John Lord ELDON.

1012



+ 1012
GUERRE DE 1870

MANUSCRIT, Campagne de 1870
à 1871 détail ; carnet in-12 de 69 pages cousu.

200 / 300 €

Reconstitution des événements par un militaire – étapes, batailles, ravitaillement, bombardements (« pour nous au 41 une bombe est tombée sur une tante et a tué plusieurs hommes »), capitulation de Metz, départ comme prisonnier de guerre (« on nous avoue que nous avons été vendu pleurs et gémissement confus ») ; copies du protocole de capitulation de Metz, d'un ordre général à l'Armée du Rhin, de textes de Bazaine et Coffinières ; sketch intitulé *Le Club des Traîtres* (Judas, Deutz, Émile Ollivier, Fouché, Bazaine...) ; poésies, etc.

On joint un album manuscrit à la gloire de BISMARCK par Otto Friedrich Rudolf Peters de Karlsruhe (avec gravures, photographies et documents joints, dont 2 fac-similés de lettres) ; plus un laissez-passer de l'occupant allemand (Paris 1871), un menu illustré de banquet de vétérans prussiens (Saarbrück 9 juillet 1871), et une dépêche télégraphique de la princesse Lise Troubetzkoï à Gambetta (1877).

+ 1013

HAMILTON William Richard (1777-1859)
diplomate et antiquaire anglais.

L.S. « Will^m Hamilton », Foreign Office [Londres] 10 février 1812, à Charles STUART ; 1 page in-fol. (petite fente au pli) ; en anglais.

100 / 120 €

Le marquis Wellesley a donné instruction de renvoyer à sa dépêche du 27 janvier relative aux divers entrepôts de produits et biens manufacturés pour l'usage du gouvernement portugais, en paiement partiel du subside ; il réclame d'autres documents témoignant des progrès déjà faits dans cette affaire...

+ 1014

ISABEL II (1830-1904)
Reine d'Espagne de 1833 à 1868

7 L.A.S., 1883-1890 et s.d., à Anna de LAGRANGE, comtesse de STANKOWITCH (une à la maréchale de MAC MAHON) ; 14 pages in-8 ou in-12, la plupart à ses armes, chiffre ou couronne, 3 enveloppes ; 3 en espagnol.

200 / 250 €

Correspondance amicale à la cantatrice Anna de Lagrange (1825-1905), qui fut sa maîtresse de chant.

Real Alcazar de Sevilla 8 novembre 1883, sur son séjour dans son agréable palais... Zarauz 16 juillet 1884, sur son séjour en Guipuzcoa, heureusement libérée du choléra, et sa chère France... Question concernant les honoraires de la cantatrice « pour les leçons que vous avez données à cette vieille femme », et la rémunération de M. Bouhéa venu chanter chez elle... Félicitations et vœux ; envoi d'un « petit souvenir » ; vœux de bonheur avec un bouquet...

On joint 2 cartes de visite autographes et 8 télégrammes.

+ 1015

ITALIE

3 L.S. ou P.S., XVI^e-XVIII^e siècle ; en italien.

150 / 200 €

Thomas ARMENTEROS (premier secrétaire de Marguerite de Parme, Bruxelles 1562, avec 5 lignes autographes, à Tomaso Machiavelli, secrétaire italien de S.A., avec sceau aux armes sous papier), César d'ESTE (Modona 1618, sceau aux armes sous papier), Maria Catarina d'Este Savoie princesse de CARIGNANO (Turin 1716).



Les Messidor - H. R. P.
au 2 me, parmi, député de la
commune à qui le comité d'Action publique
a accordé un égesch lors d'une première
mission, et fort embarrassé sur les moyens
de retourner au Dept de Mt d'Orne,
par nos relations avec l'armée des alpes,
j'suis instruite qu'il vous est possible
d'ici procéder à 2 échansons, mettre au
cabriolet, et en ordre d'route pour le
Meudon à Gambetta. Enfin rendant ce
service important vous m'obligez mes
mme infiniment La pugnac Bannister

1016

+ 1016

JOSÉPHINE (1763-1814) Impératrice

L.S. « Lapagerie Buonaparte », messidor IV (juin 1796) ;
1 page in-4 (petit trou par corrosion d'encre).

1 200 / 1 500 €

En faveur d'un de ses parents « député de sa commune » à qui le Comité de Salut Public « a accordé un cheval lors de sa première mission », et qui est fort embarrassé sur les moyens de retourner au département du Mont Blanc : « par vos relations avec l'armée des Alpes je suis instruit qu'il vous est possible de lui procurer 2 chevaux pour mettre à son cabriolet, et un ordre de route pour se rendre à Chambéry. En lui rendant ce service important vous m'obligeres moy même infiniment »...

+ 1017

JOSÉPHINE (1763-1814) Impératrice

L.S. « Lapagerie Buonaparte », Paris 6 messidor IV (26 juin 1796), au général Donatien de ROCHAMBEAU à Saint-Domingue, avec L.A.S. d'envoi de Jean-Georges SIEVEKING, Hambourg 19 août 1796 ; 2 pages et quart in-4, et 1 page et quart in-4 avec adresse

3 000 / 4 000 €

Annonce de son mariage avec le général Buonaparte.

Citoyen General,

Dans la Lettre indue mon respectable ami
la Citoyenne Buonaparte, Vous envoiez à mon frère
pour des marchandises pour son compte. Elle m'a chargé
de vous indiquer pour celle les meilleures voies. Je
vous dis que la Seule bonne voie dans les circonstances,
est d'envoyer ces marchandises dans un port quelconque
d'Amérique septentrionale pour débarquer
paroisse sur quelque port Américain.

Je vous donne ci-bas la note de mon correspondant
dans à l'Amérique et dans l'Amérique Septentrionale,
dont Vous pourrez faire servir pour ces expéditions.

J.P.

Le négociant de Hambourg Jean-Georges SIEVEKING (1751-1799) recommande comme « la seule bonne voie dans les circonstances [...] d'envoyer ces marchandises dans un port quelconque de l'Amérique septentrionale, pour de là me les faire parvenir sous pavillon américain »...

à Thouronoy ce 21 Juinmais

marriage auquel il flétrit ma aïeule que toi il prit
croit servir de réalise, je lui avais promis de
louer la lettre et je lui ai tenu parole, mais
une pluie a l'arrête celle que je vous déle
sive ne l'oublie pas et j'ose, bien faire qu'elle
me te gâtera pas, mais qu'elle te fera auant
de plaisir qu'à moi, nous nous deux fils,
nous deux aïeules, je temblasse bien tendrement

je n'en ai le privilége électoral de Barrières,
et non beaucoup de parti de l'actuellement
qu'il fuisse voté. Il n'en a pas longue
et bientôt de se dire combien il a voté
et combien il était heureux d'avoir fait le
connaissance
C'est à ce sujet une lettre de Cugny
il établit à Barrières. Il me demande que des
à ce que je sache il a prospectives bientôt
établi sur ce sujet, pour la révolution qu'il
souhaitait de voir.

JOSÉPHINE (1763-1814) Impératrice

L.A., Strasbourg 21 brumaire [12 novembre 1805], à son fils
EUGÈNE DE BEAUFARNAIS ; 2 pages in-4.

4 000 / 5 000 €

Belle lettre à son fils, trois semaines avant Austerlitz, et sur le projet de son mariage avec la princesse Auguste de Bavière.

« Je vois, mon cher Eugène, par tes derniers bulletins, que l'armée d'Italie se couvre aussi de gloire et que l'ennemi est en retraite. Tout va aussi bien que nous pouvions le désirer. De mon côté je ne suis pas moins heureuse en voyant s'approcher le moment où je pourrai aller rejoindre l'empereur. Je suis bien sûre qu'il me tiendra la promesse qu'il m'a faite et que je partirai le plutôt qu'il sera possible ; on dit que l'électeur m'attend à Munich et qu'on prépare de belles fêtes pour moi, la plus agréable sera de t'y voir, l'empereur m'en a donné l'espérance dans une de ses lettres. Tu connais ma tendresse pour toi mon cher fils et tu dois sentir combien je serais heureuse de voir se réaliser cette espérance.

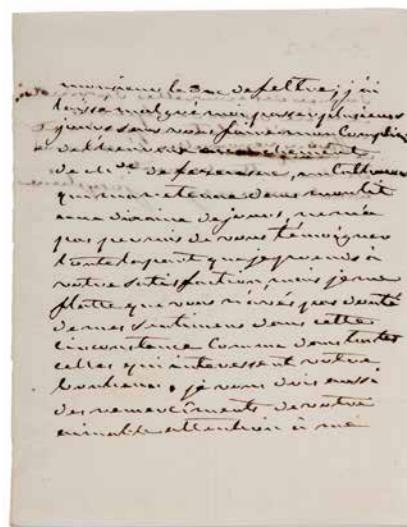
Elle a reçu de TALLEYRAND une lettre qui l'a enchantée : « il me mande que l'empereur lui a dit en parlant de toi, C'est étonnant les progrès que ce jeune homme fait tous les jours. Il est déjà plus capable de gouverner que Lebrun. Comme M^r de Talleyrand me parlait dans cette même lettre d'un mariage auquel il s'intéresse ainsi que toi et qu'il croit devoir se réaliser, je lui avais promis de bruler sa lettre [...] Mais une phrase comme celle que je viens de te dire ne s'oublie pas et je suis bien sûre qu'elle ne te gâtera pas, mais qu'elle te fera autant de plaisir qu'à moi ». Elle l'embrasse bien tendrement.

Elle ajoute : « J'ai vu ici le prince électoral de Bavière, il m'a beaucoup parlé de toi, de l'attachement qu'il t'avait voué, il m'a priée lorsque je t'écrirai de te dire combien il t'aimait et combien il était heureux d'avoir fait ta connaissance. Je reçois à l'instant une lettre de l'empereur, il était à Linnz. Il me mande que d'ici à cinq ou six jours il se passerait bien des choses. Ses avant-postes n'étaient qu'à dix lieues de Vienne ».

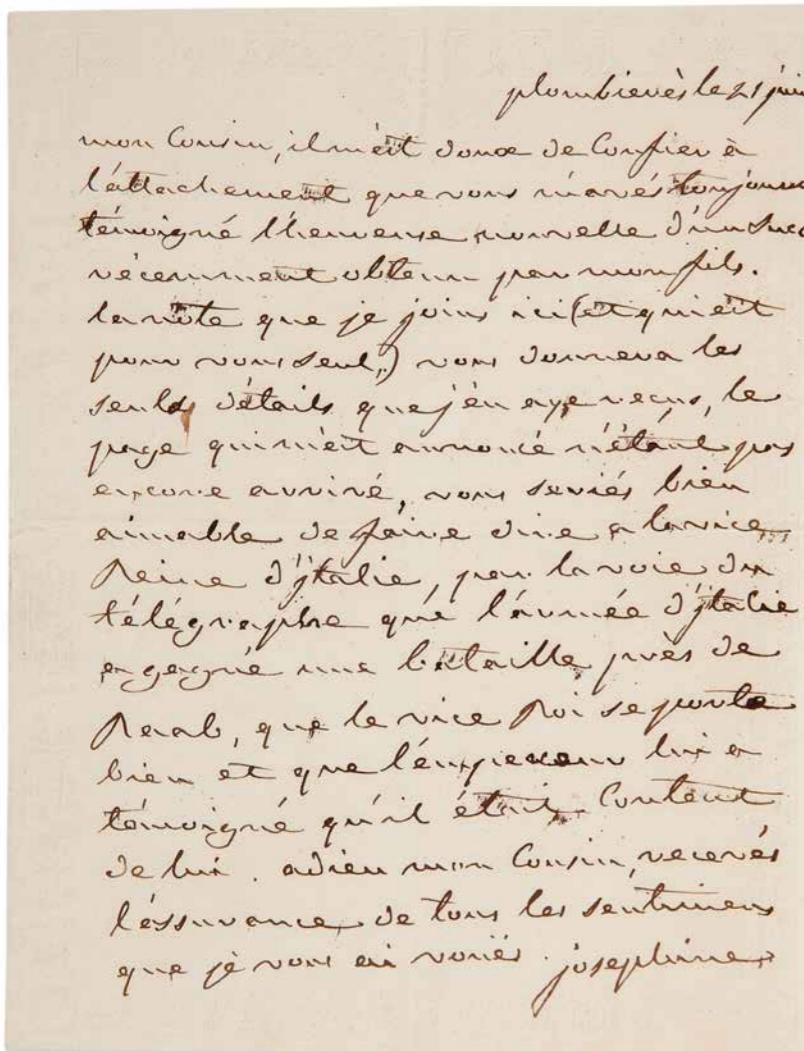
« Je crois, Monsieur, vous faire plaisir en vous fesant connoître M^{me} PARENTI, compositeur et artiste distingué, auquel je m'intéresse beaucoup : vous feriez une chose qui me seroit très agréable, en lui donnant la place de Claveciniste de l'Orchestre des Bouffons Italiens dont vous avez la Direction, et en mon particulier je vous en serai obligée ».

[Jacques de VISMES (1745-1819) avait été administrateur et directeur de l'Opéra. Francesco PARENTI (Naples 1764-1821) fut nommé *maestro di capella* de l'Opéra-Buffa en 1802.]

1 000 / 1 200 €



1020



1021

+ 1020

JOSÉPHINE (1763-1814) Impératrice

L.A.S. « Josephine », Malmaison ce 29 [avril 1809], à Guillaume CLARKE, duc de FELTRE ; 1 page et quart in-4 à bordure décorative gaufrée.

2 000 / 2 500 €

Félicitations sur la naissance du premier petit-fils du duc de Feltre.

[Henriette Clarke de Feltre, épouse de Raymond-Aimery de MONTESQUIOU-FEZENSAC, avait donné naissance, le 13 avril, à Roger-Aimery, futur comte de Montesquiou-Fezensac (1809-1864)].

Elle a tardé à lui faire son « compliment de l'heureux accouchement de M^{me} de Fezensac, un cathare qui ma retenue dans mon lit une dizaine de jours, ne m'a pas permis de vous témoigner toute la part que je prends à votre satisfaction, mais je me flatte que vous n'avés pas douté de mes sentiments dans cette circonstance comme dans toutes celles qui intéressent votre bonheur. Je vous dois aussi des remerciements de votre aimable attention à me donner des nouvelles du vice Roi [son fils Eugène de Beauharnais, vice-roi d'Italie] ...

+ 1021

JOSÉPHINE (1763-1814) Impératrice

L.A.S. « Josephine », Plombières 21 juin [1809], à « mon cousin » [l'Archichancelier CAMBACÉRÈS] ; 1 page in-4 à bordure décorative gaufrée.

3 000 / 4 000 €

Annonce de la victoire de Raab dans la Campagne d'Autriche, sous le commandement de son fils, Eugène de Beauharnais, Vice-Roi d'Italie.

« Mon cousin, il m'est doux de confier à l'attachement que vous m'avés toujours témoigné l'heureuse nouvelle d'un succès récemment obtenu par mon fils. La note que je joins ici (et qui est pour vous seul,) vous donnera les seuls détails que j'en aye reçus, le page qui m'est annoncé n'étant pas encore arrivé, vous seriés bien aimable de faire dire à la vice Reine d'Italie, par la voie du télégraphe que l'Armée d'Italie a gagné une bataille près de Raab, que le vice Roi se porte bien et que l'empereur lui a témoigné qu'il étoit content de lui »...

+ 1022

KROPOTKINE Piotr Alexeïevitch

(1842-1921) révolutionnaire russe, théoricien de l'anarchie

L.A.S. « P. Kropotkin », Brighton 5 décembre 1911, à Charles ROWLEY, à Handforth (Cheshire) ; 8 pages in-8, enveloppe ; en anglais.

300 / 400 €

Belle correspondance de l'avocat, défenseur de Dreyfus et de Zola, au comédien, créateur de Cyrano de Bergerac.

Il lit avec plaisir son livre [Fifty Years of Work without Wages], appréciant en particulier les premiers chapitres sur Manchester « in the forties, the fifties, the sixties, and now ». Les Anglais n'ont pas de véritables histoires de leurs villes, ni de leur nation, seulement de leurs églises et du Parlement, et on pourrait écrire quelque chose de beau sur Manchester la prosaïque, en faisant ressortir l'âme de cette ville... Il ignorait que Manchester, et non Glasgow, fut une pionnière dans la socialisation municipale des fonctions, et désormais si un ami russe lui demande conseil pour étudier le municipalisme en Angleterre, il l'enverra en premier lieu à Manchester... De même, les derniers chapitres sur Ancoats l'ont beaucoup intéressé, et il espère que leurs amis mettront en lumière le rôle de Rowley dans la Fraternité. Ses meilleurs souvenirs de conférences se rattachent à Ancoats, et une ou deux fois à Glasgow et Edinburgh : il fait l'éloge du public dominical à Ancoats, bien connu pour son tempérament intellectuel - mêlé dans ses réminiscences avec les concerts de Mark Hamburg dans le Queen's Hall, quand, après la partie virtuose du concert, le pianiste devenait lui-même et se permettait des bis avec une amicale familiarité. Kropotkin est fier d'être un ami de Rowley...



1022

+ 1023

LABORI Fernand (1860-1917)

10 L.A.S. « Labori », Paris 1898-1902, à Constant COQUELIN ; 22 pages in-8 ou in-12, une adresse.

300 / 400 €

Belle correspondance de l'avocat, défenseur de Dreyfus et de Zola, au comédien, créateur de Cyrano de Bergerac.

14 décembre 1898 : « Vous êtes vraiment tout à fait aimable de penser à nous pour une représentation de Cyrano »... 13 février 1899, il redit à son cher Cyrano leur « reconnaissance d'esprit et de cœur » pour une soirée délicieuse... 2 janvier 1900 : son grand et illustre ami serait-il libre dimanche 14 pour dîner avec « un petit nombre de bons esprits » ? 23 février 1900, ils comptent sur lui et sur Jean Coquelin pour demain à midi... 3 avril 1900, ils partent sans l'admirer dans Jean Bart, puisque la répétition générale a été ajournée ; mais comme Jean Bart va être « un long triomphe », ils iront l'applaudir le mois prochain... 9 novembre 1900, sur son conseil, il est allé voir « la grande et charmante artiste » ; il le prie de rappeler à Mme Sarah BERNHARDT sa « bonne promesse »... 13 novembre 1902, retenu au Palais de Justice il remet leur rendez-vous à demain, à la Porte-Saint-Martin... 6 décembre 1902 : Coquelin a remis plus qu'il n'en fallait pour libérer ses deux actions et celle de Cadet. « Mais il nous faut aussi les bulletins de souscription »... 28 décembre 1902. « Ci-joint un reçu du Lyonnais que j'ai retiré pour vous en attendant la remise de vos deux actions entièrement libérées »...

+ 1024

LAKANAL Joseph (1762-1845)

savant et homme politique, organisateur de l'instruction publique L.A.S., 20 janvier 1841, à un « illustre confrère » ; 1 page in-4.

150 / 200 €

« Il y a six mois que, grâces à votre intercession, M. le ministre des affaires étrangères a écrit à M. le Consul français, à la Nouvelle Orléans, pour que Justice me soit enfin rendue »... Il semble que cette lettre ne soit pas parvenue à destination, et il prie son confrère de faire réitérer sa demande. « Il s'agit de terminer l'affaire avec M. Ladebat mon créancier établi à la N.O., et celle relative à la vente de mes propriétés à la Mobile, état de l'Alabama »...

[Lakanal, député de l'Ariège à la Convention, membre du Comité de l'Instruction publique, a réorganisé l'instruction publique, et protégé les sciences. À la Restauration, il s'exila aux États-Unis, présida l'université de Louisiane, et devint planteur en Alabama.]

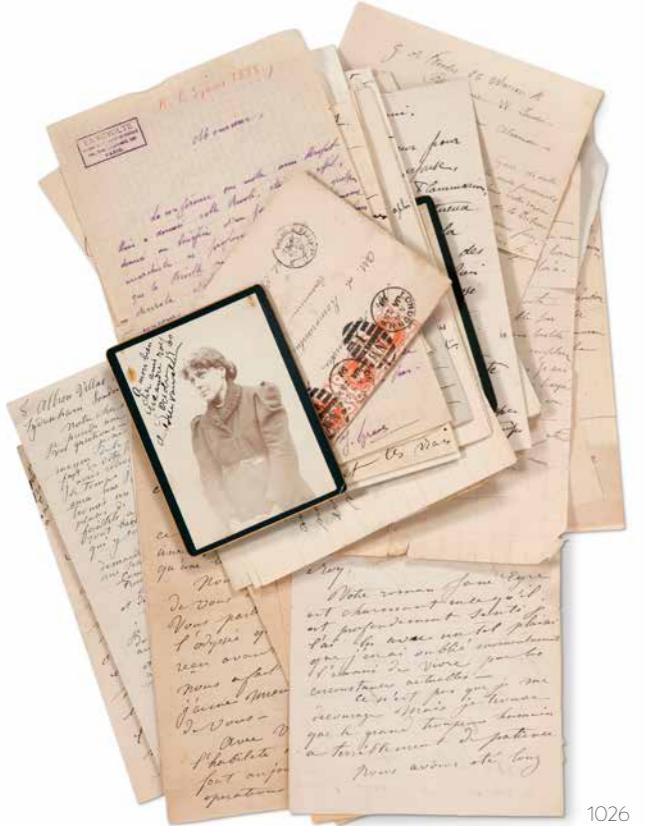
+ 1025

MARÉCHAUX DE FRANCE

48 L.S. ou P.S. (dont 10 a.s. et 1 L.A.), XVIII^e siècle.

400 / 500 €

Charles-Juste prince de Beauvau-Craon, Charles-Louis-Auguste Fouquet duc de Belle-Isle (10, plus une de la maréchale), Charles-Armand de Gontaut duc de Biron, Victor-François duc de Broglie (2), Charles-Eugène-Gabriel de La Croix marquis de Castries (5, plus 2 en son nom), François de Franquetot duc de Coigny, Louis-Georges marquis de Contades (3), Camille duc d'Hostun, Guy-André-Pierre de Montmorency-Laval, Philippe comte de Noailles duc de Mouchy (2), Adrien-Maurice duc de Noailles (4), Anne-Jules duc de Noailles, Louis duc de Noailles (2), Louis-François-Armand de Vignerot du Plessis duc de Richelieu (4), François de Neufville duc de Villeroy, Nicolas de Neufville duc de Villeroy, Antoine-Gaston duc de Roquelaure (3), Philippe-Henri marquis de Ségur, Charles de Rohan prince de Soubise, René de Froulay comte de Tessé.



+ 1026

MICHEL Louise (1830-1905) militante révolutionnaire

8 L.A.S., suivies ou précédées de L.A.S. de son amie Charlotte VAUVELLE (une d'Achille VAUVELLE), Londres ou Paris 1893-1901, à Alexandre ROY, bibliothécaire à Saint-Lubin en Vergnonois (Loir-et-Cher) ; 22 pages in-8, la plupart avec enveloppe (légères fentes à quelques lettres, et quelques traces de fleurs séchées).

1 500 / 2 000 €

Intéressante correspondance sur ses lectures.

Londres 15 avril 1893. « Votre roman Jane Eyre est charmant en ce qu'il est profondément senti je l'ai lu avec un tel plaisir que j'en ai oublié momentanément l'ennui de vivre par les circonstances actuelles. Ce n'est pas que je me décourage mais je trouve que le grand troupeau humain a terriblement de patience »... Paris 4 décembre [1895]. « Un mot seulement car je n'ai pas une minute Charlotte et moi nous pensons bien à vous »... Londres 12 septembre 1896. « Notre départ est reculé de 8 à 15 jours à cause de l'indisposition subite de Gris qui dirigeait le voyage étant allé plusieurs fois en Amérique »... Londres 15 octobre 1897. « Nous sommes trop occupés de vous aujourd'hui pour vous parler de l'Illiade et de l'Odyssée que nous avons reçu avant-hier et qui nous a fait grand plaisir. J'aime mieux vous parler de vous. Avec votre courage et l'habileté avec laquelle se font aujourd'hui les opérations je sais que vous avez bien fait de vous y décider mais nous attendons une lettre sitôt qu'il vous sera possible (un mot seulement pour donner de vos nouvelles). On ne sent jamais si bien toute l'affection qu'on porte à un ami que quand il est malade »... Londres 23 juin 1898. « Voici seulement un mot pour vous annoncer l'envoi de l'*Histoire de la Commune* enfin parue »... Londres lundi [18 juin 1900]. « Oui tout semble bien horrible mais toutes les agonies sont ainsi. Celle de la vieille société est l'agonie d'une ogresse. Puisse-t-elle cette fois y crever en donnant naissance au siècle nouveau ». Elle a lu *Résurrection* de TOLSTOI :

« je l'ai trouvée si beau que j'y reviens toujours *Résurrection* est le mot vrai qui remplacera la punition du vieux monde »... Londres 1^{er} avril 1901. Elle promet de renvoyer à Roy son exemplaire du petit traité avec quelques feuillets pour en contester les règles de prosodie ; son oreille est « assez barbare » pour supporter ce que réprouve l'auteur du traité. Puis elle répond à diverses questions : « La meilleure méthode d'anglais comme de toutes les langues est celle qui entre le plus dans la vie de celui qui étudie. Robertson ne fatigue pas mais son sultan n'intéresse pas. [...] Sanderson est meilleur pour ceux qui suivent des cours sans avoir autre chose à faire. Il y a eu depuis François Gouin qui procède comme le font les enfants par rassembler autour du fait le plus simple, d'autres faits les forçant à penser dans la langue qu'on veut leur apprendre. Mais pour des personnes comme vous qui ne voudriez pas astreindre votre pensée à ces toutes petites choses [...] voici comment nous procérons. D'abord comme ce sont des anglais il faut qu'ils traduisent beaucoup d'anglais en français. Traduire du français en anglais ne les ferait pas avancer. Nous prenons donc un ouvrage un peu passionnant pour le moment nous avions l'année dernière *Résurrection* de Tolstoï et Fécondité de Zola traduits en anglais sur lesquels nous lisons en français »... Elle explique sa méthode, qu'elle songe à publier, avec pour objet *Ivan le fou* de Tolstoï, une ballade, peut-être *Travail* de Zola, et *Le Père Goriot*... « Non le pauvre Gregoroff n'est pas tiré de misère. On met l'annonce de ses leçons de russe, tous les deux ou trois jours dans *l'Intransigeant* mais il n'a pas de chance »... 19 août [1901]. Elle a lu *Quo vadis* [de SIENKIEWICZ] « avidement » dans la traduction anglaise qu'on dit la plus mauvaise, « mais je n'avais pas pensé aux phrases je lisais les idées, je vivais ces rencontres en prison entre fanatiques d'une idée ces conversions soudaines j'en ai vu, j'en vois. C'est donc en pensant à notre idée à nouveau pour *Le Monde nouveau* que j'avais passionnément dévoré le livre. J'ai donc été heureuse de le relire d'un bout à l'autre. À froid il ne m'a fait la même impression mais il m'en a fait une autre il y a des merveilles de détails sur Rome antique et les caractères vrais suivant l'histoire. Mais la grandeur à perte de vue des premiers temps du christianisme où il n'était pas emmuré de dogmes comme en une bastille n'était plus aussi haute enfin et à travers tout c'est superbe »...

On joint un ensemble de 20 L.A.S. de son amie Charlotte VAUVELLE, dont 2 coécrites avec son frère le photographe Achille VAUVELLE, et 8 L.A.S. de ce dernier, 1893-1904, à Alexandre ROY. Cette correspondance fournit d'autres détails de la vie de Louise Michel : réception de livres et brochures, congestion pulmonaire grave, blessure à la main, brouille avec Janvier, déménagement, espoir d'un secours (par l'intermédiaire de Clemenceau ?), voyages, conférences, envoi d'une photographie de Louise en prison en 1871... Plus des photographies de Charlotte (dédicacée à Roy) et d'Achille Vauvelle.

On joint aussi 6 L.A.S. de Jean GRAVE (à en-tête de son journal *La Révolte*, parlant de Louise Michel, Bakounine, Kropotkin...), et une de G.A. BORDES, à Alexandre Roy.

+ 1027

MILITAIRES

15 lettres, la plupart L.A.S., XIX^e-XX^e siècles.

200 / 300 €

Georges Boulanger, Alfred Chanzy, Bertrand Clauzel (2), Éric-Frédéric Forey, Antoine Macé de Gastines (chef de cabinet de Franchet d'Espérey), Henri Gouraud, Hubert Lyautey (alors colonel, Fianarantsoa 1900), Antoinette Mangin (sur la publication des écrits du général), Gabriel Marchand (Grenoble 1851, à propos du général Randon), Oscar de Negrer (3, galantes, à Miss Lilia, où il est aussi question de l'appui de Barrès et Bourget dans l'élection académique d'Hippolyte Langlois), Jean-Baptiste Vaillant (2), Maxime Weygand (sur sa carte de visite).

+ 1028

BERNARD (P.J.). Œuvres. Paris, P. Didot l'aîné, 1797, An V.

In-4, maroquin rouge à long grain, dentelles dorées, dos à nef orné, encadrement intérieur orné de plusieurs roulettes dorées, doublure et gardes de moire marron, tranches dorées, cachet de Sainte-Hélène sur le titre, étui moderne à dos de maroquin rouge (Reliure de l'époque).

5 000 / 6 000 €

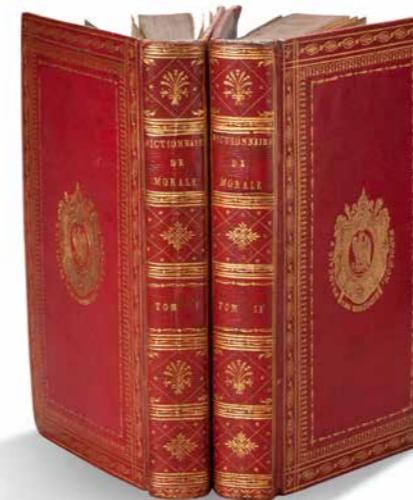
4 gravures d'après Prudhon, la dernière gravée par lui-même.

Édition imprimée sur papier vélin fort d'Angoulême, tirée à 150 exemplaires pour être joints aux figures des épreuves avant la lettre.

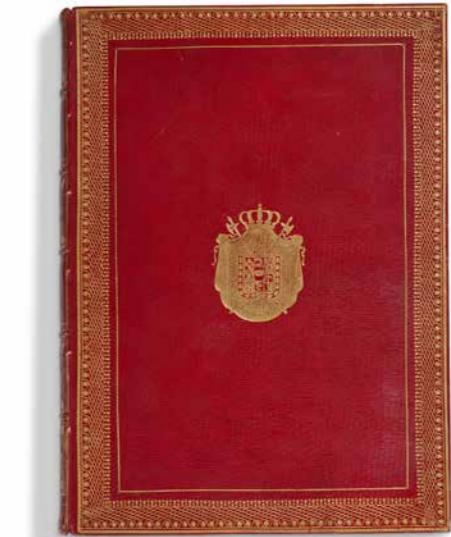
Exemplaire de Napoléon à Sainte-Hélène, avec le cachet sur le titre et cette note au titre : This book was formerly the property of Buonaparte and was purchased in the sale of his library, through from St Helena.....at southherby Strand.

Joint un certificat de Georges Salet, daté de 1961.

Reliure attribuable à Bozerian.



1029



1028

+ 1029

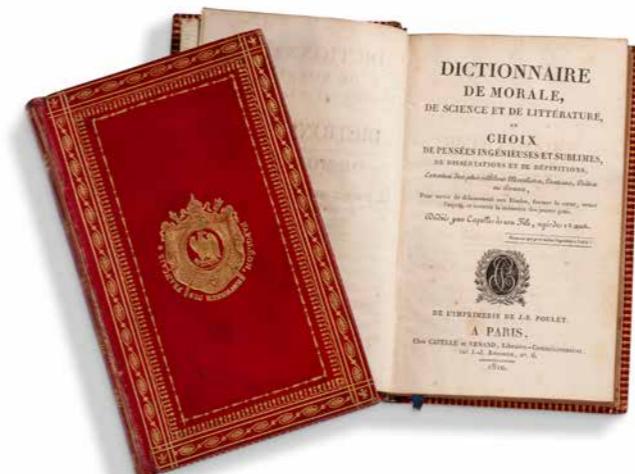
CAPELLE. Dictionnaire de morale, de science et de littérature. Paris, Capelle et Renand, 1810

2 volumes in-8, maroquin rouge à long grain de l'époque, bordure et roulette en encadrement, armoiries au centre, dos orné, doublure et gardes de moire bleue ornée de roulettes, tranches dorées, étuis modernes à dos de maroquin rouge.

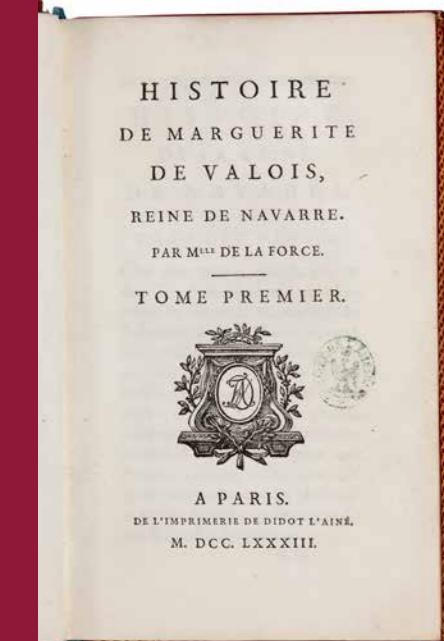
3 000 / 5 000 €

Très joli exemplaire aux armes de Napoléon 1^{er}, accompagné de cette inscription : Napoléon empereur des Français.

Le sujet du livre, la pauvreté de l'édition et la somptuosité de la reliure font penser à une reliure de prix d'un lycée impérial.



HISTOIRE



+ 1030

CAUMONT DE LA FORCE (Charlotte Rose). Histoire de Marguerite de Valois, reine de Navarre. Paris, de l'imprimerie de Didot l'aîné, 1783.

6 volumes in-12, maroquin rouge à long grain, bordure et filets, fleurons aux angles, dos à doubles nerfs orné, tranches dorées (Reliure de la fin du XVIII^e siècle).

Cachet sur les titres : Bibliothèque de l'empereur.

2 000 / 3 000 €

+ 1031

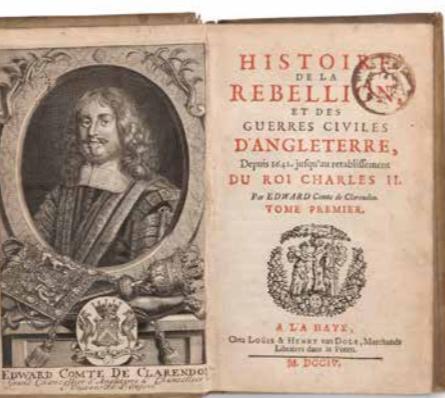
CLARENDRON (Edward). Histoire de la rébellion et des guerres civiles d'Angleterre depuis 1641 jusqu'au rétablissement du roi Charles II. La Haye, Louis et Henry van Dole, 1704-1709.

6 volumes in-12, vélin ivoire, étuis modernes à dos de maroquin rouge (Reliure de l'époque).

3 000 / 4 000 €

Seule édition en français de cet ouvrage de référence. Cachet de Sainte-Hélène sur les titres, provenance très rare. Mention manuscrite sur une garde : This Work consisting of 6 Vols. Was the property and part of the library of the late Empereur Napoleon at Saint Helena and purchased by me at the sale G. Arnald et avec le ticket de la vente collée sur le premier volume.

Accroc à deux coiffes.



1030



1031

+ 1032

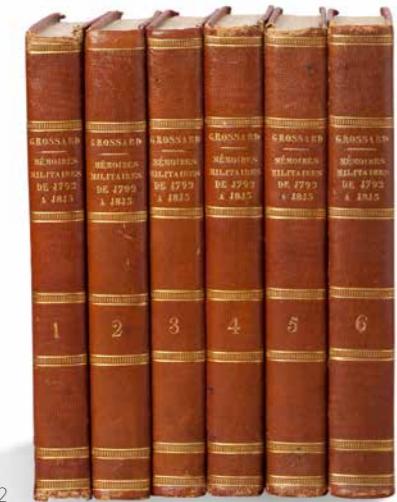
CROSSARD (Baron de). Mémoires militaires et historiques pour servir à l'histoire de la guerre depuis 1792 jusqu'en 1815 inclusivement. Paris, Migneret, Delaunay, 1829

6 volumes in-8, demi-maroquin rouge à long grain, chiffre ML couronné sur les plats, dos lisse, non rogné.

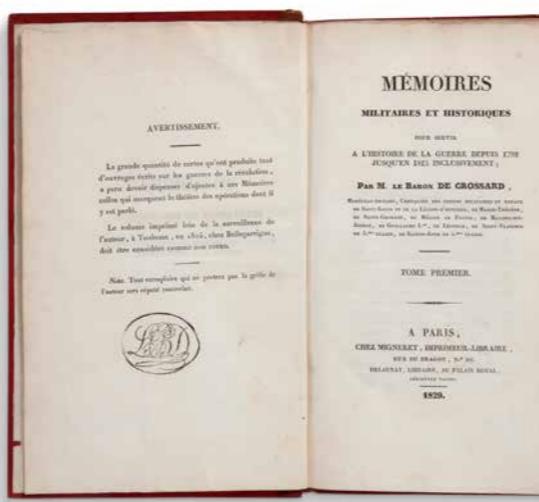
1 500 / 2 000 €

Exemplaire au chiffre couronné de Marie-Louise, ex-impératrice, princesse de Parme. Ex-libris Calvin Bullock.

Rousseurs.

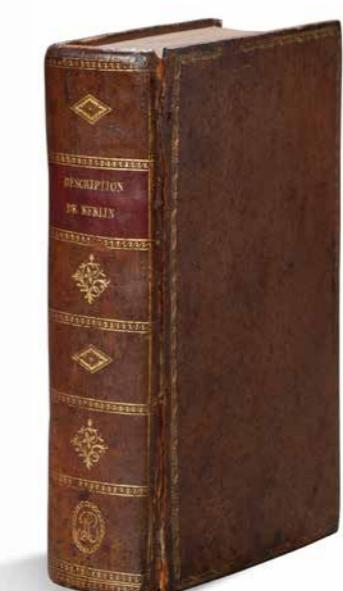
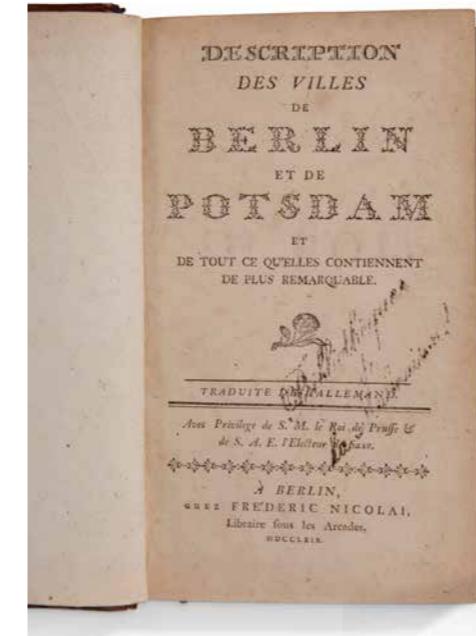


1032



130

LES COLLECTIONS ARISTOPHIL



1033

+ 1033

DESCRIPTION DES VILLES DE BERLIN ET DE POTSDAM. Berlin, Frédéric Nicolai, 1769

In-8, veau brun moucheté, roulette sur les plats, dos orné avec pièce rouge, monogramme PB au dos, étui moderne à dos de maroquin rouge (Reliure de l'époque).

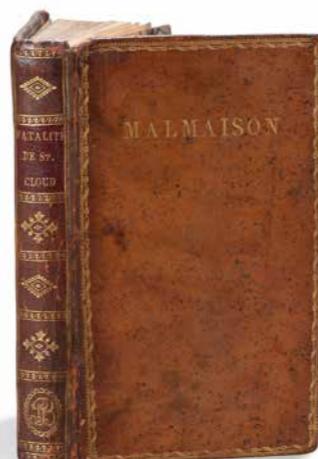
1 000 / 1 500 €

2 plans dépliants (Berlin, Postdam), un peu salis.

Exemplaire de Napoléon Bonaparte et de l'impératrice Joséphine portant en queue le chiffre PB (pour Paggerie Bonaparte), et sur le titre le cachet de la bibliothèque de la Malmaison apposé lors de la vente de 1829.

Ex-libris Calvin Bullock.

Charnière supérieure fendue.



1034

+ 1034

[GUYART Bernard] La fatalité de S. Cloud, près Paris. S.l., s.d., 1672

In-8, veau fauve moucheté, roulette sur les plats, dos orné, pièce rouge, chiffre PB en queue du dos, tranches jaunes, étui moderne à dos de maroquin rouge (Reliure vers 1800).

1 000 / 1 500 €

Exemplaire de Napoléon Bonaparte et de l'impératrice Joséphine portant en queue le chiffre PB (pour Paggerie Bonaparte), et sur le titre le cachet de la bibliothèque de la Malmaison apposé lors de la vente de 1829. Inscription Malmaison sur le premier plat. Charnières craquelées.

+ 1035

HISTOIRE DE L'ETABLISSEMENT DES THEATRES EN FRANCE.

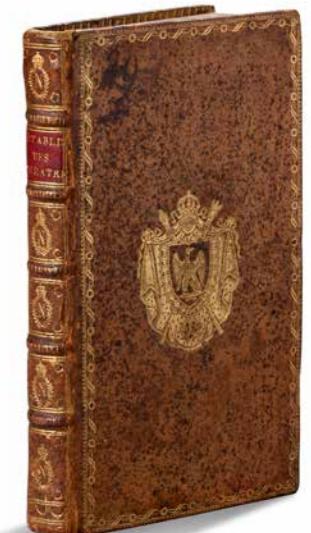
Paris, Fréchet, 1807

In-12, veau fauve moucheté, roulette en encadrement, armes sur les plats, dos orné du chiffre N couronné répété, tranches marbrées, étui moderne à dos de maroquin rouge (Reliure de l'époque).

1 000 / 1 500 €

Aux armes et au chiffre de Napoléon.

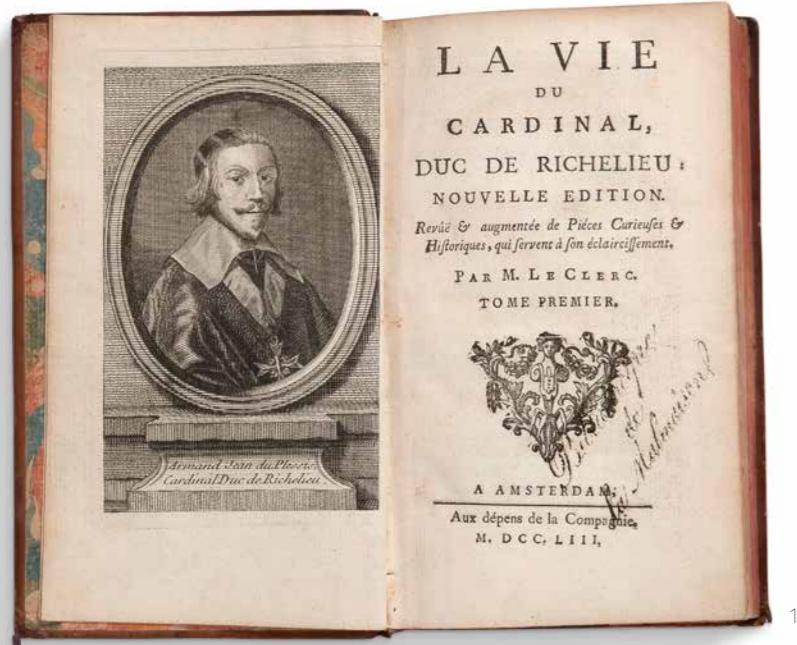
Déchirure au feuillet de titre avec petit manque à un angle. L'angle inférieur de la page de titre a été découpé pour dissimuler l'existence d'un cachet de bibliothèque.



1035

HISTOIRE

131



1036

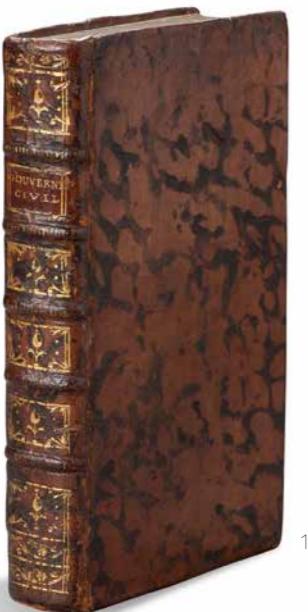
+ 1036

LE CLERC. La vie du Cardinal Duc de Richelieu. Amsterdam, Aux dépens de la Cie, 1753.

5 volumes, veau fauve moucheté, dos orné, tranches rouges, étui moderne à dos de maroquin rouge (Reliure de l'époque).

1 000 / 1 500 €

Cachet Bibliothèque de la Malmaison sur les titres, apposé lors de la vente de 1829.



1037

+ 1037

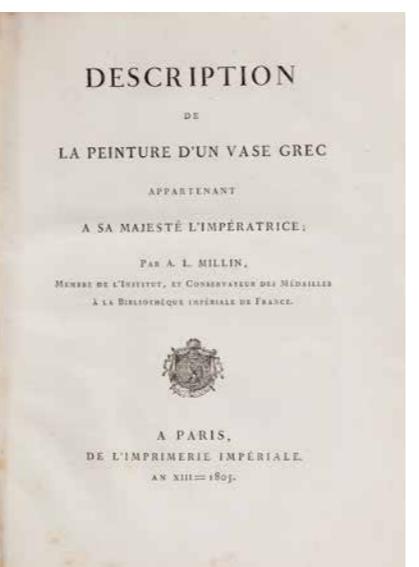
LOCKE (John). Du Gouvernement civil. Londres et Paris, Servière, 1783.

In-12, veau marbré de l'époque, dos orné, tranches mouchetées, étui moderne à dos de maroquin rouge (Reliure de l'époque).

800 / 1 000 €

Ex-libris Calvin Bullock.

Cachet Bibliothèque de La Malmaison sur le titre, apposé lors de la vente de 1829.



1038

de loin en loin interrompues par une composition de fleurons, dos orné, roulette intérieure, tranches dorées, étui moderne à dos de maroquin rouge (Reliure de l'époque).

2 000 / 3 000 €

Le livre décrit un vase grec offert à l'impératrice Joséphine par le roi de Naples. Il est orné de 3 planches dont 2 colorées à la main, l'une sur double page représentant Cadmus et l'autre dépliante représentant Bacchus.

Exemplaire aux armes de Napoléon.

+ 1039

NORVINS. Histoire de Napoléon. Ambroise Dupont et Cie, 1827-1828.

4 volumes in-8, demi-maroquin rouge à long grain, dos orné de roulettes, chiffre couronné sur les plats, non rogné (Reliure de l'époque).

2 000 / 3 000 €

Édition originale et premier tirage : 67 planches (portraits, vignettes, cartes et plans).

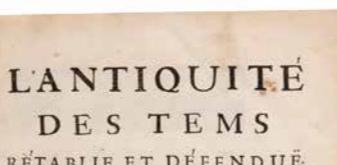
Exemplaire au chiffre couronné de Marie-Louise, ex-impératrice, princesse de Parme, enrichi de 37 planches supplémentaires.

Provenance des plus évocatrices pour cet ouvrage, classique dans la légende napoléonienne.

Coiffes un peu usagées, quelques rousseurs.



1040



+ 1041

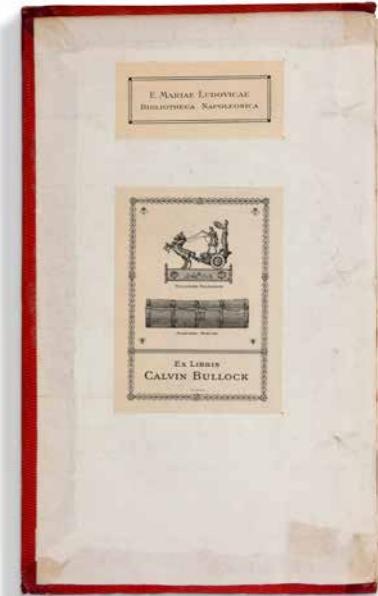
PEZRON (Paul). L'Antiquité des tems rétablie et défendue contre les Juifs & les nouveaux Chronologistes. Paris, Chez la Veuve d'Edmé Martin, Jean Boudot, & Estienne Martin, 1687

In-4, veau fauve moucheté, roulette encadrant les plats, dos orné avec pièce rouge, monogramme PB en queue du dos, tranches vertes, étui moderne à dos de maroquin rouge (Reliure de l'époque).

1 000 / 1 500 €

Exemplaire de Napoléon Bonaparte et de l'impératrice Joséphine, portant en queue le chiffre PB (pour Paggerie Bonaparte), et sur le titre le cachet de la bibliothèque de la Malmaison apposé lors de la vente de 1829.

Petits défauts à une coiffe.



1039



1041

Exemplaire de Napoléon Bonaparte et de l'impératrice Joséphine, portant en queue le chiffre PB (pour Paggerie Bonaparte), et sur le titre le cachet de la bibliothèque de la Malmaison apposé lors de la vente de 1829.

+ 1042

PICHEGRU ET MOREAU

au 18 fructidor an V, suivi de la conjuration de ce dernier, pendant les années 3, 4 et 5. Paris, Bertrand-Pottier, An XII [1804].

In-12, veau raciné, armes sur les plats, grecque dorée en encadrement, dos orné, pièce verte, tranches jaunes, étui moderne à dos de maroquin rouge (Reliure de l'époque).

3 000 / 4 000 €

Pichegru et Moreau furent compromis dans la conjuration de Cadoudal, général chouan, qui visait à renverser le premier consul pour rétablir la royauté.

Ex-libris Henri Berald et Jacques Millot.



1043

+ 1043

RECUEIL des pièces les plus curieuses qui ont été faites pendant le règne du Connestable M. de Luyne. S.I., 1622.

In-8, veau fauve moucheté, roulette en encadrement, dos avec pièce rouge, monogramme PB en queue du dos, étui moderne à dos de maroquin rouge.

2 000 / 3 000 €

+ 1043

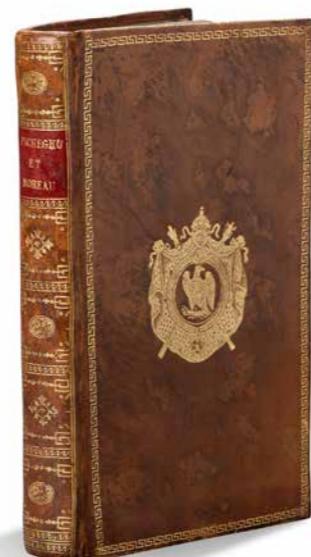
PRINA

Conto dell'amministrazione delle finanze del regno d'Italia dall'anno 1811. Milan, dalla Stamperia reale, 1812. in folio, maroquin rouge à long grain, large bordure à décor de croisillons, armoiries au centre des plats, dos orné à décor de palmes sur fond pointillé, roulette intérieure, doublure et gardes de tabis bleu avec roulette à décor de pampres, tranches dorées, étui moderne à dos demi-maroquin rouge.

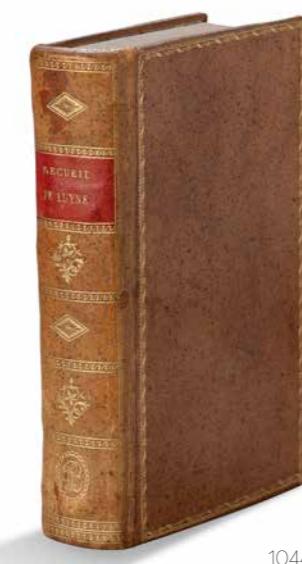
3 000 / 4 000 €

Comptes du royaume d'Italie dédiés à Napoléon empereur des Français et roi d'Italie.

Splendide volume, aux armes de Napoléon comme roi d'Italie.



1042



1044

Quatrième édition, Augmentée des pièces les plus rares de ce temps.

Fraîche reliure, exemplaire un peu court de marges, quelques numéros de pages atteints.

Exemplaire de Napoléon Bonaparte et de l'impératrice Joséphine portant en queue le chiffre PB (pour Paggerie Bonaparte), et sur le titre le cachet de la bibliothèque de la Malmaison apposé lors de la vente de 1829.

2 000 / 3 000 €

+ 1045

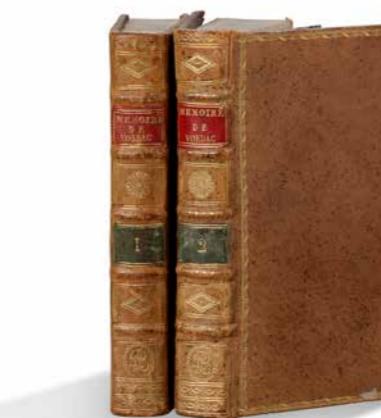
LOT, ENSEMBLE 3 VOLUMES.

1 000 / 1 500 €

ROUSSEL. État militaire de la France pour 1786. 1786. In-12, basane fauve de l'époque, signature Bonaparte sur le titre et nombreuses annotations en chiffre attribuées faussement à Bonaparte, l'ensemble apocryphe, étui moderne à dos de maroquin rouge.

DENIS (Michel). Carmin quaedam. Vienne, 1794. In-4, veau rézeda de l'époque, dentelles dorées, armes au centre sur le plat, cachet de Napoléon sur le titre, cachet du prince Esterhazy, étui moderne à dos de maroquin rouge.

Chansons choisies. 1783. Tome II seul. In-16, veau à marbrures vertes, petites dentelles et chiffre J à couronne florale sur les plats. Reliure de l'époque sommairement réparée, cachet du prince Jérôme Bonaparte, fils du roi de Westphalie, étui moderne à dos de maroquin rouge.



1046

+ 1047

XENOPHON. Traité de la chasse, traduit du grec par J. B. Gall. Paris, chez l'auteur, Déterville, Plassant, 1801.

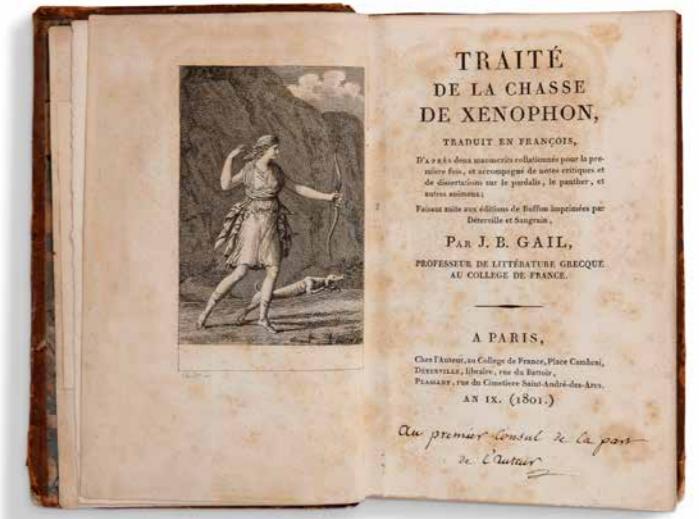
In-12, veau fauve moucheté, roulette sur les plats, dos orné avec pièce rouge, monogramme PB au dos, tranches jaunes, étui moderne à dos de maroquin rouge (Reliure de l'époque).

1 500 / 2 000 €

Exemplaire sur papier vélin avec la figure de Chaudet avant la lettre.

Envoi de J. B. Gall, professeur de littérature grecque au Collège de France et traducteur du présent traité : Au Premier Consul de la part de l'auteur. Ex-libris Sidney G. Reilly.

Reliure usagée, charnière supérieure en partie fendue, rousseurs sur le titre.



1047



1045





+ 1048

**CHAUDET Antoine-Denis
(1763-1810), suiveur de**

Buste de l'Empereur de Napoléon 1^{er}
en hermès

Marbre blanc sur piédouche. Porte
l'inscription en creux: «NAPOLEON»

H : 56 cm - Larg : 28 cm
Prof : 23 cm

6 000 / 8 000 €

ŒUVRE EN RAPPORT

Vente collection du prince Victor, Osenat,
10 juin 2007, n° 308 p.109



+ 1049

**CANOVA Antonio (1755-1822)
D'après**

Buste de Napoléon Empereur
à l'antique

Bronze à patine brune.
Signé Canova.

H : 71 cm - Larg : 37 cm
Prof : 32 cm

2 000 / 4 000 €

+ 1050

NAPOLEON I^{ER}

Empereur

Bronze à patine noire

H: 55 cm
(manque le sceptre).

3 000 / 4 000 €

+ 1051

**CANOVA Antonio (1755-1822)
D'après**

Napoléon I^{er} en uniforme

Bronze à patine verte nuancée,
signé sur la terrasse.

H : 70 cm

1 500 / 2 000 €



1051



1050



1052

+ 1052

**CANOVA Antonio (1755-1822)
D'après**

Napoléon I^{er} en buste

Epreuve en bronze doré sur socle
quadrangulaire en marbre vert,
Dim : 19 x 7 cm.

400 / 600 €

+ 1053

ECOLE FRANCAISE XIX^E SIÈCLE

Général à cheval épreuve en bronze
à patine brune H : 26 cm.

600 / 800 €



1053

+ 1454

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

L.A.S. « BB », Paris 21 fructidor [III : 7 septembre 1795, probablement à André RAMOLINO, cousin de Letizia Bonaparte] ; 1 page 3/4 in-8.

15 000 / 20 000 €

Intéressante lettre inédite sur ses frères Joseph et Louis, et sur la situation politique en France après l'adoption par la Convention de la Constitution de l'an III qui doit être soumise au vote des assemblées primaires, un mois avant les journées de Vendémiaire.

« J'ai reçu dans le tems la lettre de credit que vous m'avez fait passer.

Ecrivez à Joseph que je lui écris tous les jours par Geneve et que je lui envoye les gazettes par Monaco.

La place que vous aurez dans les charois est très honorable puisqu'elle est d'inspecteur avec 800^l par mois et trois rations de pain de viande et de fourrage.

Je vous enverrai le brevet demain ou après.

L'on est ici très tranquille l'on a très tord de voir les choses au tragique la république puissante en dehors saura bien rebatir la police au dedans.

La famille et Louis se portent bien. Je suis très content de ce dernier il merite toute mon amitié et est digne de mes soins.

Les assemblées primaires sont reunies elles sont très tranquilles. Il y a cependant un peu de chaleur dans les têtes mais ce ne sera rien.

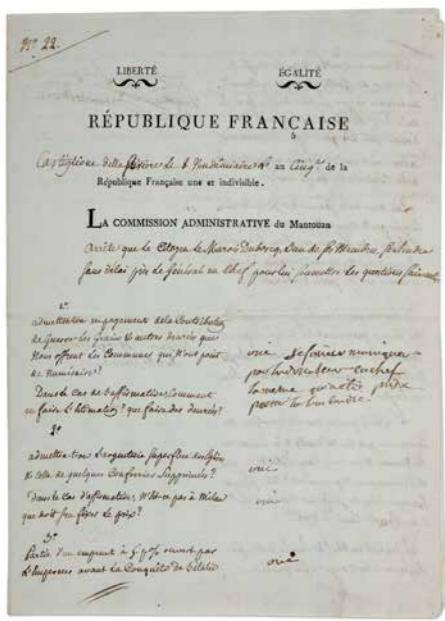
J'attends une occasion favorable pour pouvoir acheter la terre que desire Joseph.

BB

Rien de nouveau de la Vendée ni du midi si ce n'est que la convention a fait des decrets très severes pour les prêtres et les émigrés. »

paris le 21 fructidor
j'ai reçu des lettres de crédit contre monsieur
moy que j'ose
envisager que je serai très bon
sans préjudice et que je pourrai
longtemps par monsieur
la place que vous aurez dans les charois est très
honorable puisqu'elle est d'inspecteur avec 800^l par mois et trois rations de pain de viande
et de fourrage.
Je vous enverrai le brevet demain
ou après
Tout en ce très tranquille bien et très tord
devoir choses au tragique la république
puissante en dehors saura bien rebâtir la police
au dedans.
La famille et Louis sont très bons
le plus tôt possible de crédit et
merite toute mon amitié et est digne de mes soins.

bonne place pour nous tous nous
sous très tranquilles et y a grande
opportunité dans l'ordre sans
grave risque.
J'attends une occasion favorable pour
pouvoir acheter la terre que desire Joseph
BB
rien de nouveau de la Vendée ni du
midi si ce n'est que la convention
a fait des decrets très severes pour les prêtres et les émigrés



+ 1055

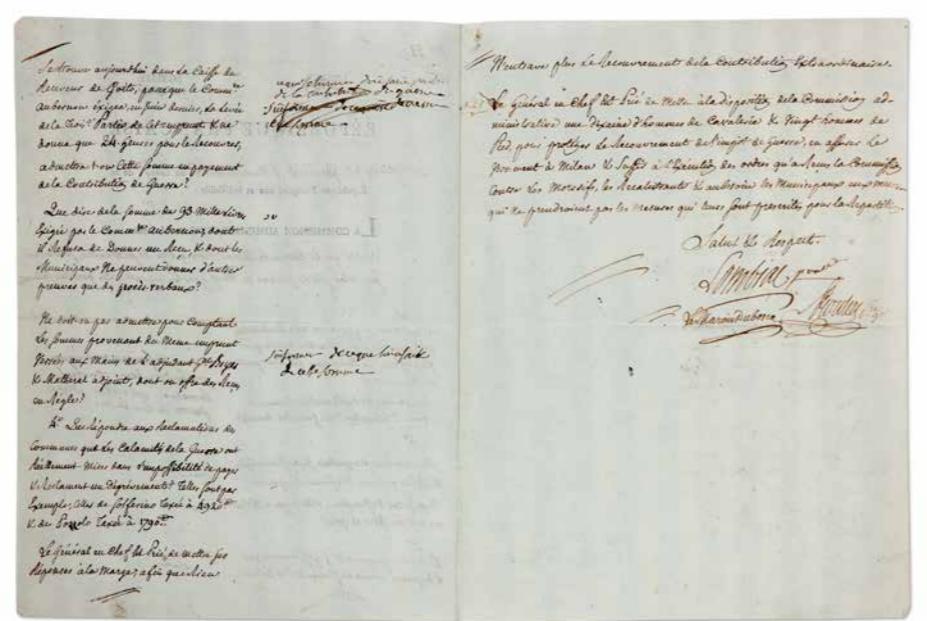
NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

PIÈCE AVEC 6 APOSTILLES AUTOGRAPHES (56 MOTS autographes), sur une P.S. par LAMBIAC, président, LE MAROIS DUBOSCQ et le secrétaire général Rouliez (?), membres de la Commission administrative du Mantouan, Castiglione delle Stiviere 8 vendémiaire V (29 septembre 1796) ; 2 pages et demie in-fol. à en-tête République Française. La Commission administrative du Mantouan.

4 000 / 5 000 €

Recouvrement de la contribution de guerre pour la Campagne d'Italie.

« La Commission administrative du Mantouan arrête que le Citoyen Le Marois Duboscq, l'un de ses membres, se rendra sans délai près du Général en Chef pour lui soumettre les questions suivantes : 1^{er} Admettrat-on en paiement de la contribution de guerre les grains & autres denrées que nous offrent les communes qui n'ont point de numéraire ? Dans le cas de l'affirmative, comment en faire l'estimation ? Que faire des denrées ? » **En marge, Bonaparte répond** : « Oui se faire communiquer par l'ordonnateur en chef la mesure qui a été prise pour la Lombardie ».



+ 1056

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

P.S. « Bonaparte », Paris 19 frimaire XI (10 décembre 1802) ; vellin grand in-fol., calligraphié (texte et signature barrés).

1 500 / 2 000 €

Lettres (annulées) de ministre plénipotentiaire pour son frère Joseph.

« Le Premier Consul de la République Française et Sa Majesté l'Empereur Roi de Hongrie et de Bohême ayant jugé nécessaire de s'entendre sur les développemens à donner à l'article du Traité de Lunéville qui concerne l'Indemnité de Son Altesse Royale l'Archiduc Ferdinand, le Premier Consul a fait choix du Citoyen Joseph Bonaparte Sénateur Membre du Grand Conseil d'administration de la Légion d'honneur, pour suivre en qualité de Ministre Plénipotentiaire les Négociations relatives à la fixation définitive de l'Indemnité de S.A.R. l'Archiduc Ferdinand »...

Napoléon a biffé le document d'un grand trait de plume, et sa signature par trois petits traits.

+ 1057

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

L.S. « Napol », Paris 28 janvier 1808, « au Vice-Roi » d'Italie, Eugène de BEAUHARNAIS ; la lettre est écrite par MÉNEVAL ; 1 page in-4.

1 200 / 1 500 €

Sur la défense de Corfou.

[Cédé à la France par la Russie, lors de la paix de Tilsit (1807), l'archipel des îles Ioniennes, dont Corfou, sous le nom de République des Sept-îles, avait vu débarquer des troupes franco-italiennes en août 1808.]

« Mon fils, j'ai ordonné l'envoi de bricks & de la corvette à Corfou ; rien n'est arrivé. Envoyez moi l'état de toutes les farines, grains, poudre, outils que vous y avez envoyés, et faites moi connaître les ordres que vous avez donnés aux differens bricks et corvettes. Mes ordres ne sont pas exécutés, & le ministre de la guerre ne rend aucun compte là-dessus. Corfou sera pris, faute d'exécuter les mesures prescrites, & l'Adriatique en souffrira pour toujours. J'avais également ordonné l'envoi de chaloupes canonieres à Corfou ; rien n'y était arrivé au 1^{er} janvier. – Faites partir de Venise 6 chaloupes canonieres chargées de poudre, de boulet, de biscuit, & portant dix ouvriers d'artillerie, une douzaine d'affûts de place de 24, un demi millier d'acier, huit ou dix milliers de fer, et 1,500 outils de pionniers. Ces six canonieres resteront à Corfou pour la défendre de la rade et la communication avec la terre ferme. Vous les ferez d'abord diriger sur Raguse, & de là elles fileront plus loin »...

+ 1058

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

L.S. « Napol », Bayonne 8 mai 1808, « au Prince Eugène Napoléon », Eugène de BEAUHARNAIS, Vice-Roi d'Italie ; la lettre est écrite par MÉNEVAL ; 2 pages in-4.

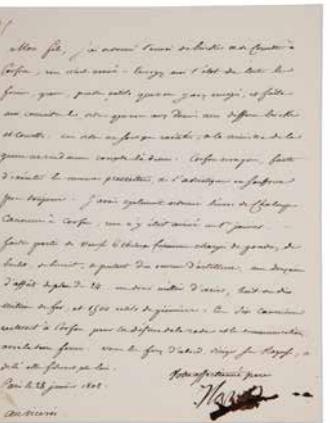
1 200 / 1 500 €

Sur les places fortes d'Italie et la défense de Venise.

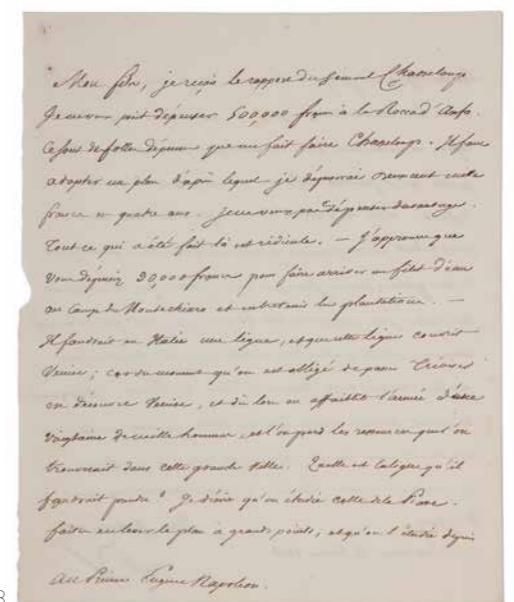
« Mon fils, je reçois le rapport du général Chasseloup [CHASSELOUP-LAUBAT, directeur général des places fortes d'Italie].



1056

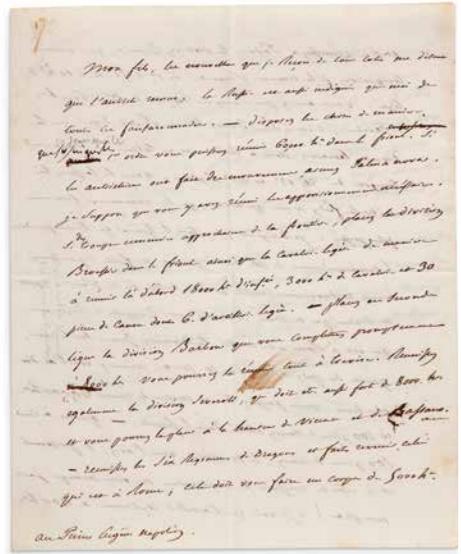


1057



1058

Je ne veux point dépenser 500,000 francs à la Rocca d'Anfo. Ce sont de folles dépenses que me fait faire Chasseloup. Il faut adopter un plan d'après lequel je dépenserai deux cent mille francs en quatre ans. Je ne veux pas dépenser davantage. Tout ce qui a été fait là est ridicule. – J'approuve que vous dépensez 30,000 francs pour faire arriver un filet d'eau au camp de Montechiaro et entretenir les plantations. – Il faudrait en Italie une ligne, et que cette ligne couvre Venise ; car du moment qu'on est obligé de passer Trévise on découvre Venise, et dès lors on affaiblit l'armée d'une vingtaine de mille hommes, et l'on perd les ressources que l'on trouverait dans cette grande ville. Quelle est la ligne qu'il faudrait prendre ? Je désire qu'on étudie celle de la Piave. Faites enlever le plan à grands points ; et qu'on l'étudie depuis les montagnes jusqu'à la mer. Elle se termine je crois dans des terrains marécageux où une armée ne pourrait agir, et commence dans des montagnes inaccessibles. La partie qu'il faudrait défendre ne me paraît d'une défense très difficile. Trois ou quatre têtes de pont en terre avec de petits réduits en maçonnerie pourraient donner des avantages à une petite armée sur une plus forte, car elle pourrait déboucher par une de ces têtes de pont, pour attaquer l'armée ennemie, tandis que les trois autres seraient défendues par quelques troupes qu'on laisserait dans ces réduits. On pourrait d'autant moins passer entre ces têtes de pont que la rive droite domine la rive gauche ; je crois l'avoir observé, il y a plusieurs années, lorsque j'ai passé cette rivière près d'Azola ...



1059

+ 1059

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

L.S. « Napol » avec 5 MOTS AUTOGRAPHES, Valladolid 15 janvier 1809, au PRINCE EUGÈNE NAPOLÉON, Vice-Roi d'Italie ; la lettre est écrite par le baron FAIN ; 3 pages in-4.

1 500 / 2 000 €

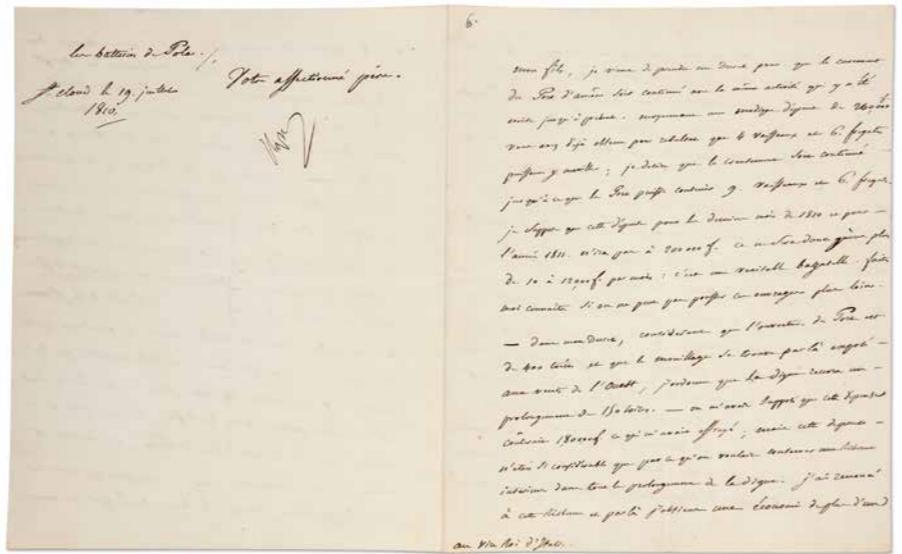
Instructions pour organiser la défense du Nord de l'Italie.

[La cinquième coalition se prépare contre Napoléon. Pour y faire face, celui-ci est sur le point de quitter l'Espagne, où il se trouvait depuis novembre 1808 pour lutter contre la résistance espagnole et contre les Anglais venus la soutenir.]

« Mon fils, les nouvelles que je reçois de tous côtés me disent que l'Autriche remue. La Russie est aussi indignée que moi de toutes ces fanfaronnades. – Disposez les choses de manière [de sa main :] que 10 jours après le 1^{er} ordre vous puissiez réunir 60,000 hommes dans le Frioul. Si les Autrichiens font des mouvements, armez Palma Nova »... Suivent des instructions pour des mouvements de troupes dans le Frioul, à Treviso, à Vicence et Bassano, pour la composition de la division Grenier qui doit être réunie à Padoue, et pour la division Lemarois. « Ne faites cependant aucun mouvement inutile et dans le cas où ces premiers rapports ne seraient pas confirmés, contentez-vous d'appeler le Régiment qui est à Rome et de mettre la division Grenier sur la rive gauche du Pô, afin qu'en 10 jours [...] vous puissiez être en mesure de réunir 60,000 hommes et 100 pièces de canon attelées, dans le Frioul » Suivent des ordres sur l'artillerie, les chevaux, les voitures, les sapeurs, etc.

PROVENANCE

Ancienne collection JODIDIO (vente Brest, 19 novembre 1997, n° 26).



1060

+ 1060

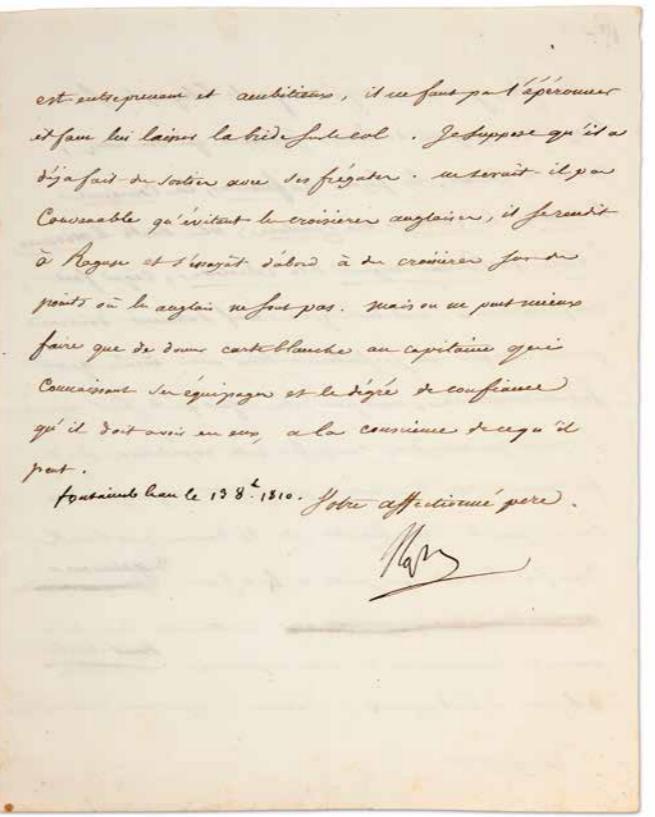
NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

L.S. « Napo », Saint-Cloud 19 juillet 1810, au vice-Roi d'Italie [son fils adoptif, Eugène de BEAUHARNAIS] ; la lettre est de la main du baron FAIN ; 3 pages et quart in-4.

1 500 / 2 000 €

Projets pour la maîtrise de l'Adriatique.

« Mon fils, je viens de prendre un décret pour que le curement du Port d'Ancône soit continué avec la même activité qui y a été mise jusqu'à présent. Moyennant une modique dépense de 240,000 francs vous avez déjà obtenu pour résultat que 4 vaisseaux et 6 frégates puissent y mouiller ; je désire que le creusement soit continué jusqu'à ce que le Port puisse contenir 9 vaisseaux et 6 frégates »... La dépense en sera une bagatelle, et « considérant que l'ouverture du Port est de 400 toises et que le mouillage se trouve par là exposé aux vents de l'Ouest, j'ordonne que la digue recevra un prolongement de 150 toises. – On m'avait supposé que cette dépense coûterait 1,800,000 francs, ce qui m'avait effrayé ; mais cette dépense n'était si considérable que parce qu'on voulait conserver une risbérme intérieure dans tout le prolongement de la digue. J'ai renoncé à cette risbérme et par là j'obtiens une économie de plus d'un million »... Il expose son projet d'une jetée, et du financement des travaux, qu'il ne faut pas retarder car « il est d'un avantage si immense pour mon Royaume d'Italie d'être maître de l'Adriatique, qu'il n'y a rien à épargner pour cela. Or avec 4 à 5 vaisseaux, on y parviendra. Jamais les anglais ne pourront tenir des forces égales dans cette mer, pour le seul objet de bloquer le commerce, quand d'ailleurs la réunion de la Hollande et les armemens considérables que je fais dans tous mes ports, les mettent dans la nécessité de bloquer tant de points ! »... Il prévoit 10 vaisseaux de guerre français ou italiens à Venise, à la fin de l'an 1812. « Quant au Rivoli, j'attache une certaine importance à avoir ce vaisseau à Ancône [...] ». Mais il faudrait que cette opération put se faire avec une telle rapidité que ce vaisseau ne fut pas obligé de rester plus de 48 heures en rade. Alors quelque vent qu'il fit, il irait soit à Ancone, soit à Trieste, soit à Pola, et partout il achèverait son armement. – Je suppose que vous prenez des mesures pour que le Duc de Raguse [MARMONT] arme les batteries de Pola »...



1061

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

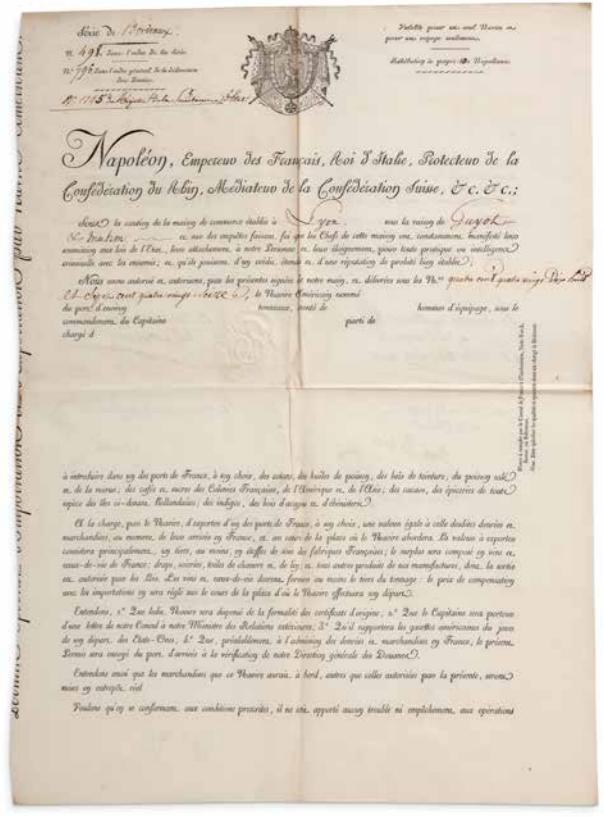
L.S. « Napo », Fontainebleau 13 octobre 1810, « au Viceroy » d'Italie, Eugène de BEAUHARNAIS ; la lettre est écrite par MÉNEVAL ; 2 pages in-4.

1 200 / 1 500 €

À propos du premier raid contre l'île de Lissa, point stratégique pour le contrôle du trafic maritime dans la mer Adriatique, et occupée depuis 1807 par les Britanniques.

[Le raid par la flotte franco-italienne, sous le commandement du capitaine de vaisseau Dubourdieu, eut lieu le 18 octobre 1810.]

« Mon fils, je vous ai répondu par le Télégraphe sur l'expédition projetée de Lissa. Je suppose que vous avez, réunies à Ancone, les frégates la Favorite, la Couronne l'Uranie, la Bellone & la Caroline, et les bricks le Mercure, l'Iena, la Princesse Auguste & la Charlotte, ce qui fait neuf batiments. Nul doute que ces neuf batiments doivent pouvoir attaquer non pas seulement trois mais même quatre frégates anglaises, mais pour cela il faut qu'ils soient ameutés. Je pense que vous devez composer votre expédition de 60 hommes d'élite d'infanterie par frégate, ce qui fait 300 hommes pour les cinq frégates, de 25 hommes par brick, ce qui fait 400 hommes [...] ». Comme le capitaine DUBOURDIEU est entreprenant et ambitieux, il ne faut pas l'épouer, il faut lui laisser la bride sur le col. Je suppose qu'il a déjà fait des sorties avec ses frégates. Ne serait-il pas convenable qu'évitant les croisières anglaises, il se rendît à Raguse et s'essayât d'abord à des croisières sur des points où les anglais ne sont pas. Mais on ne peut mieux faire que de donner carte blanche au capitaine qui connaissant ses équipages et le degré de confiance qu'il doit avoir en eux, a la conscience de ce qu'il peut »...



1062

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

P.S. « NP », Erfurt 28 avril 1813 ; contresignée par le ministre secrétaire d'État DARU, le ministre des Manufactures et du Commerce COLLIN comte de SUSSY, le ministre de la Marine et des Colonies DECRES, et par le Directeur général des Douanes François FERRIER ; 2 pages grand in-fol. en partie impr., VIGNETTE à l'aigle impériale, cachet sec.

1 000 / 1 200 €

PASSEPORT MARITIME délivré à la maison de commerce lyonnaise de Guyot & Muhm, de recevoir d'un navire américain « des cotonns, des huiles de poisson, des bois de teinture, du poisson salé et de la morue, des cafés et sucres des Colonies Françaises, de l'Amérique et de l'Asie ; des cacaos, des épiceries », etc., à charge par la navire d'exporter une valeur égale de marchandises, « un tiers, au moins, en étoffes de soie des fabriques Françaises ; le surplus sera composé en vins et eaux-de-vie de France »...

Madame la Comtesse de Montaguine, J'recris votre lettre
et elle va bientôt être envoyée. — Je trouve que le Roi fait fort
bien les vers, et surtout que ses vers expriment des sentiments
qui sont vrais. — Je m'en rappelle à l'Imperatrice pour
l'apprécier de lui donner des jolios. — Saviez-vous, je crois?
que si il vous dit en sa visite garder à Dresde,
à 14 ans 1813, / M. A.

+1063

NAPOLEON I^{er} (1769-1821)

L.S. « Nap », Dresde 14 août 1813, à la comtesse de MONTESQUIOU ; la lettre est écrite par MÉNEVAL ; demi-page in-4.

1 500 / 2 000 €

Lettre à la gouvernante du Roi de Rome, âgé de deux ans ; elle est écrite pendant la campagne d'Allemagne, peu avant la bataille de Dresde.

Il reçoit sa lettre et celle du Roi de Rome. « Je trouve que le Roi fait fort bien les vers, et surtout que ses vers expriment des sentimens qui sont vrais. Je m'en rapporte à l'Impératrice pour le soin de lui donner des joujoux »...

PROVENANCE

Ancienne collection JODIDIO (vente Briest, 19 novembre 1997, n° 32).

+ 1064

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

P.S. « NP » avec APOSTILLE, ADDITIONS (13 MOTS) ET CORRECTIONS AUTOGRAPHES, Portoferrajo 30 mai 1814 ; le document est écrit par le général Antoine DROUOT ; 1 page et quart in-fol. (petit trou par corrosion d'encre).

1 500 / 2 000 €

Projet d'ordonnance de « Napoléon Empereur, Souverain de l'isle d'Elbe », rédigé par le général Drouot, gouverneur de l'île d'Elbe, organisant la défense de l'île, et corrigé de la main de Napoléon.

[Napoléon a pris possession de l'île d'Elbe le 4 mai 1814.]

L'ordonnance comporte quatre articles. « Article 1. Le général CAMBRONNE aura le commandement de la place de Porto Ferrajo : il aura également le commandement de Palma Iola. Il sera chargé [de la main de Napoléon :] **sous les ordres du gouverneur** » d'arrêter le service de la place, présider le conseil de santé, veiller à tout ce qui est police et sûreté, etc. Napoléon a corrigé la dernière ligne : « **Un** Capitaine de la garde faira les fonctions de command^d d'armes à Porto Ferrajo ». Napoléon ajoute **de sa main** : « **Sa nomination sera soumis à notre approbation** »... Les capitaines d'artillerie Cornuel et Raoul feront, respectivement, les fonctions de directeur d'artillerie et de génie pour l'île... « Article 4. A compter du 1^{er} Juin, l'artillerie procedera au desarmement de Porto Ferrajo et de Porto Longone. Les projets de desarmement me seront soumis avant cette époque »... En marge du document, Napoléon approuve : « **approuvé NP** ».

+ 1063

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

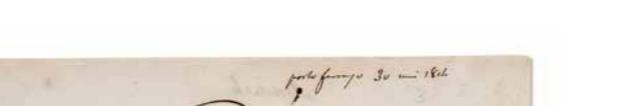
L.S. « Nap », Dresde 14 août 1813, à la comtesse de MONTESQUIOU ; la lettre est écrite par MÉNEVAL ; demi-page in-4.

1 500 / 2 000 €

Lettre à la gouvernante du Roi de Rome, âgé de deux ans ; elle est écrite pendant la campagne d'Allemagne, peu avant la bataille de Dresde.

Il reçoit sa lettre et celle du Roi de Rome. « Je trouve que le Roi fait fort bien les vers, et surtout que ses vers expriment des sentimens qui sont vrais. Je m'en rapporte à l'Impératrice pour le soin de lui donner des joujoux »...

PROVENANCE
Ancienne collection JODIDIO (vente Brest, 19 novembre 1997, n° 32).



	cat de que acto canis avanched gral deli. led. 1000	
1	70 Punkte — 250000pt — 70.000	
	7 Punkte 280 quidrads — 224.00	
	4 Punkte 160 $\frac{1}{2}$ quidrads — 64.00	
	2 Punkte 100 quidrads — 20.00	
		100.000
2	62 Punkte — 310000pt — 620.00	
3	9 Punkte 060 quidrads — 28.800	
	4 Punkte 200 $\frac{1}{4}$ — 4.000	
		32.800
4	6 Punkte — 240 quidrads — 19.200	
	1 Punkte 50 $\frac{1}{2}$ quidrads — 500	
	6 Punkte 000 $\frac{1}{4}$ — 6.000	
	12 Punkte 6000pt — 10.000	
	unpunctured — 2.600	
		23.100
	unpunctured 26 Punkte 13000pt — 26.000	
	Punct 260.000	

Wertpapier	—	3 600
		3 100
		600
		1 300
		<u>8 600</u>
		Verbrauch ab
geldwerte		
		260
		410
		260
		075
		<u>1 068</u>
		Verbrauch
8600	—	154,80 schenig
1068	—	83,367 schenig
238167	schl.	ausgewichen 277,00 z. zw.
		<u>2 875,00</u>
Erwerben in Napoli am 14.		

+ 10

NAPOLEON I^{er} (1769-1821)

NOTE autographe, **Etat de ce qui a été remis avant le départ de l'île d'Elbe** [fin février 1815] : 2 pages in-8

3 000 / 4 000 ⚡

Intéressant document sur les finances de Napoléon lors de son départ de l'île d'Elbe.

Ce compte recense des rouleaux de pièces d'or, répartis dans quatre caisses ou paquets numérotés de 1 à 4, et dans deux nécessaires de voyage, précisant pour chaque récipient le nombre de rouleaux et la monnaie (quadruples ou napoléons), avec à la fin un récapitulatif et la valeur totale en « scheling » : 8600 napoléons valent 134 800 schillings, 1065 quadruples en valent 83 367...



+ 1066

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

NOTES AUTOGRAPHES, en marge d'un manuscrit autographe du général BERTRAND, **Note pour servir à l'ouvrage sur la constitution militaire**, [Sainte-Hélène 14-24 novembre 1816] ; 3 pages in-fol. (filigranes : Jansell 1811 et la « Britannia » ; quelques légères fentes) ; sous emboîtement maroquin rouge avec portrait gravé.

10 000 / 15 000 €

Intéressant document de Sainte-Hélène abondamment annoté par l'Empereur, sur une réforme de l'armée que Napoléon jugeait nécessaire et qu'il étudiait dans ses moindres détails.

Le manuscrit de la main du général BERTRAND s'intitule « Note pour servir à l'ouvrage sur la constitution militaire » (sur 2 pages en colonne), et porte la date « 14 9^{bre} ». À cette date du 14 novembre 1816, Bertrand a noté dans les Cahiers de Sainte-Hélène : « L'Empereur dicte au général Gourgaud un projet d'organisation de l'armée à remettre au Grand Maréchal ». Et le 24 novembre : « L'Empereur cause avec le Grand Maréchal de ses notes militaires. Telles qu'elles sont, faites sans prétention, elles formeront un ouvrage intéressant [...] L'Empereur parle des rations : « La grande amélioration à faire dans la guerre, la seule d'importance, [...] c'est d'accoutumer le soldat à porter ses vivres, à faire lui-même sa farine et son pain, de manière qu'il soit sûr d'avoir du pain sans Administration et qu'il ait toujours sur lui sa provision de vivres. [...] » L'Empereur a alors cherché le poids des rations, du biscuit, du riz, de la farine, etc. ».

La « 1^{re} Note » de Bertrand développe ce thème : « Les Anciens n'avaient point d'administration générale. La légion faisait tout. Il faut arriver à ce résultat. Les Romains ne donnaient aux soldats que du bled qu'ils étaient chargés de le faire moudre et de le faire cuire. Enfin ils avaient peu de voitures tout se faisait avec des mulets ou chevaux de bât ». Napoléon ajoute, **de sa main** : « tout cela doit être adopté ».

La « 2^e Note » concerne la composition d'une division d'infanterie, composée de 2 brigades, la brigade de 2 régiments, le régiment de 2 bataillons ; ainsi que le commandement de chaque bataillon. La note « 3 » prévoit « 6 compagnies dont 1 de grenadiers composée de beaux hommes, une de voltigeurs composée de petits hommes forts et robustes ayant moins de 4 pieds 11, 4 compagnies de fusiliers » ; leur armement et les ustensiles qu'elles porteront ; leur commandement. **Dans la marge et sur toute la page, Napoléon a dressé le compte de l'encadrement des bataillons** : « 1 chef de bataillon 1 adjudant major lieutenant. 2 adjutants sous officiers. 1 quartier maître capitaine », etc. Puis sur l'approvisionnement : « les 3 gardes magasins sergents seraient chargés des vivres pain/légume » ... la viande ; le rôle du vauquemestre ; les mulets nécessaires au transport des vivres...

La troisième page, dont **une colonne est entièrement remplie par Napoléon**, est consacrée au calcul minutieux des rations et des mulets destinés à les porter... « 1 mulet porte 180 rations en farine 160 en blé 150 en pain [...] la ration est remplacée en ris par le 1/3 de la farine. [...] 18 mulets suffisent pour porter 9000 rations ou pour 10 jours », etc.

PROVENANCE

Ancienne collection JODIDIO (vente Brest, 19 novembre 1997, n° 39).

+ 1067

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

MANUSCRIT autographe (11 et 2 lignes), en marge d'un texte dicté à LAS CASES et entièrement biffé, [Sainte-Hélène 1816 ?] ; avec dédicace autographe signée de LAS CASES ; 2 pages oblong in-8 (découpées d'un feuillet plus grand).

4 000 / 5 000 €

Manuscrit de Napoléon pour ses mémoires, recueilli par l'auteur du Mémorial de Sainte-Hélène.

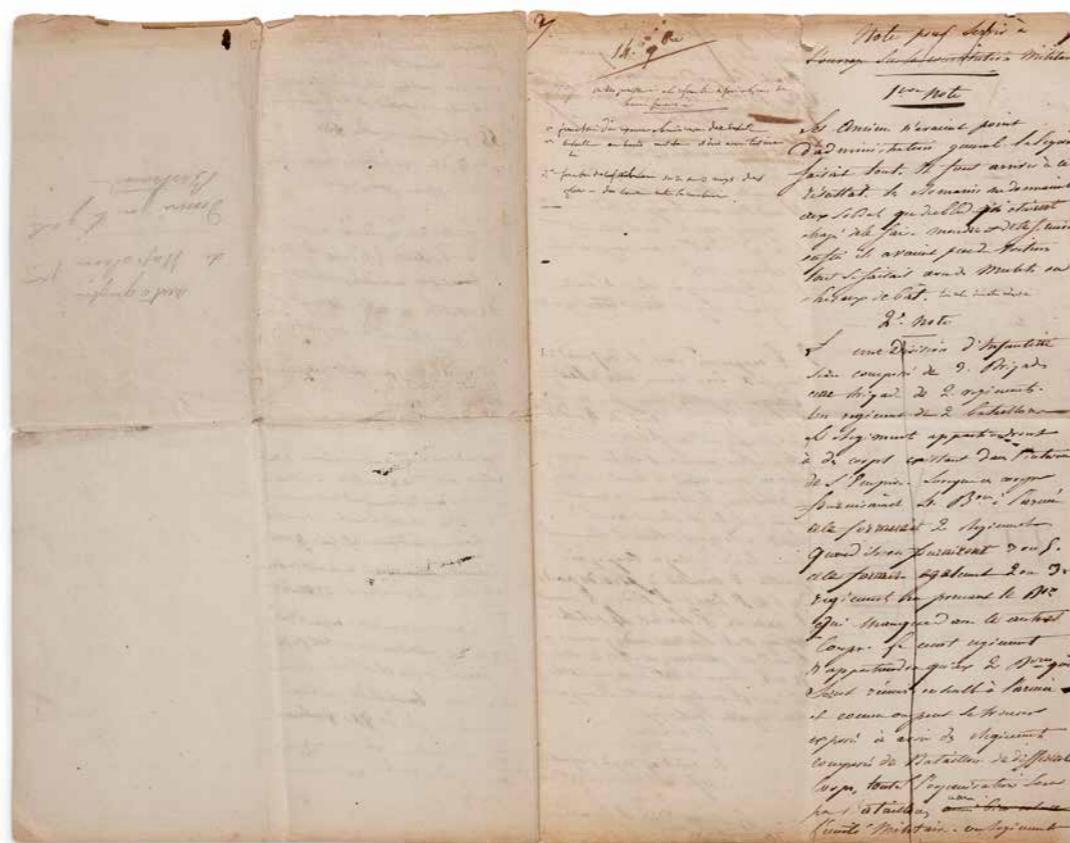
Ce fragment, en tête duquel Las Cases a noté « écrit par Napoléon à Longwood sur les campagnes d'Italie », concerne la situation du Directoire avant le coup d'État du 18 fructidor (4 septembre 1797), qui précéda la paix de Campo-Formio.

Napoléon a écrit de sa main, en marge de la dictée biffée : « Les émigrés les plus intrigans et les plus dangereux rentrèrent. Ils se firent rayer avec de l'argent. [...] Le Directoire ne tarda pas à s'apercevoir qu'il était au bord d'un précipice [...] il ne voulait ni niveleurs ni Royalistes. Il adopta le système appelé de la bascule »...

Las Cases dédicace cette relique « à Mr. Taylor - Passy 20 janvier 1825 C^{te} de Las Cases ».

PROVENANCE

Ancienne collection JODIDIO (vente Brest, 19 novembre 1997, n° 39).



une autre arête de la bête fauve morte. caravane. Landstede incarne. tout jen
data de la mort. Et l'avenir peut a
z prêts s'agir d'au moins deux ougouan
tut possible maroquin cuir. le
me. de dehors de la fureur son pa
nt ardent une morte de peu ma
e apres de la morte morte et des
nt n'apprécia personne et n'ira tou
tous les prêts grosses pr
Joummer

Écriture de l'Empereur Napoléon
à S^e Hélène -
Montholon

+ 1068

NAPOLEON I^{er} (1769-1821)

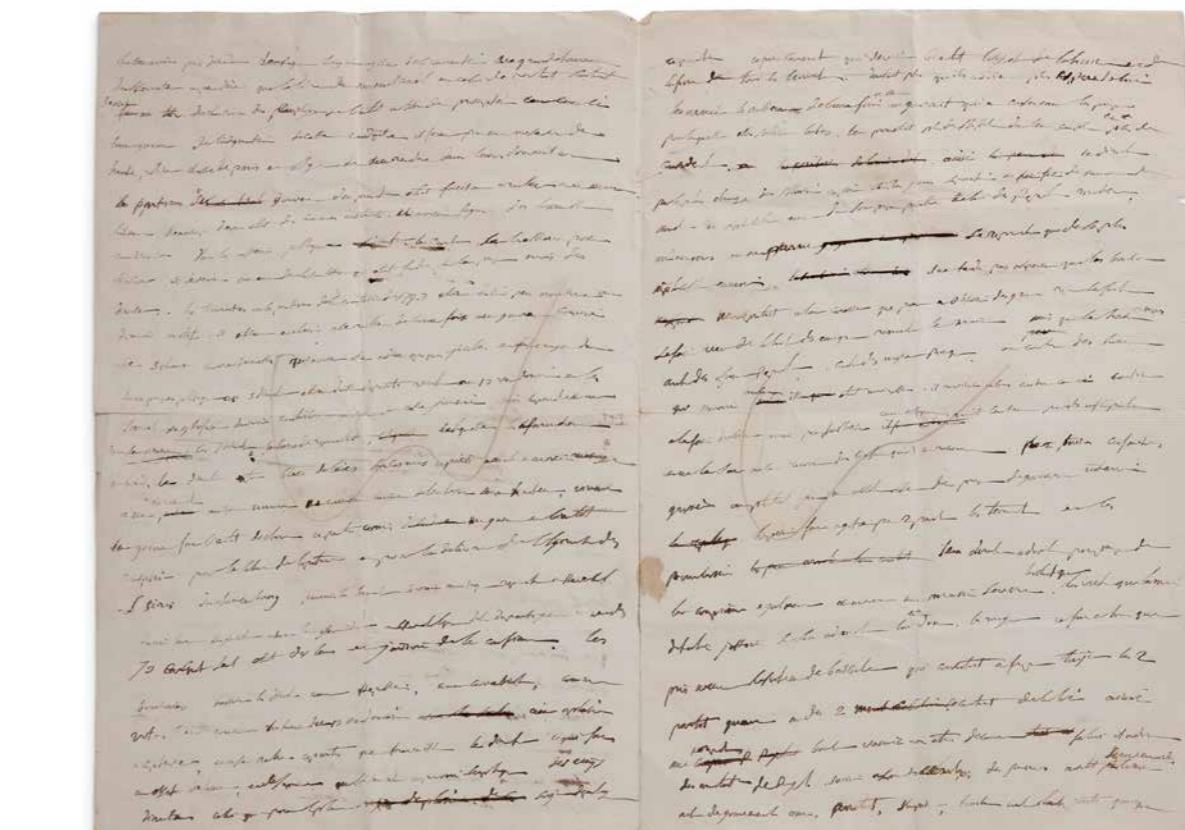
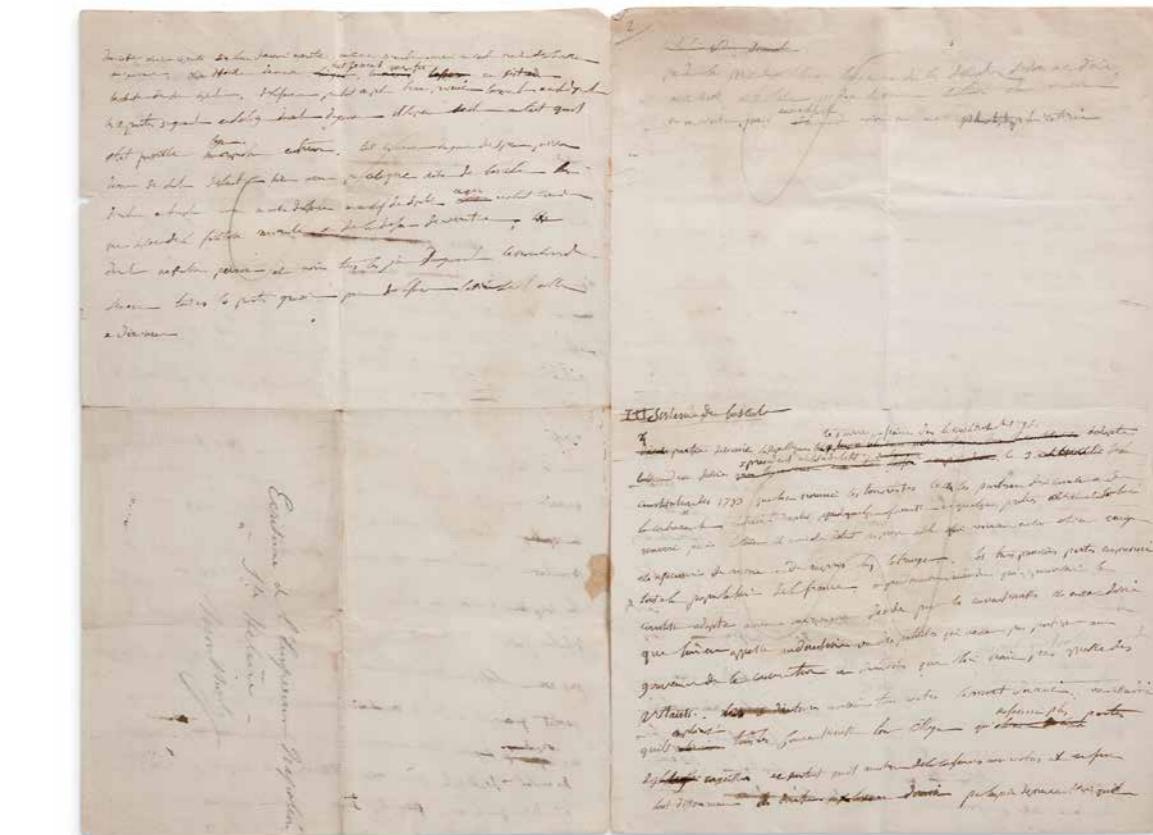
MANUSCRIT autographe, III. **Système de bascule** ; 3 pages et demie infol., avec ratures et corrections, sur un bifeuillet (filigrane : W 1815 et la « Britannia » ; quelques légères fentes) ; sous emboîtement maroquin rouge.

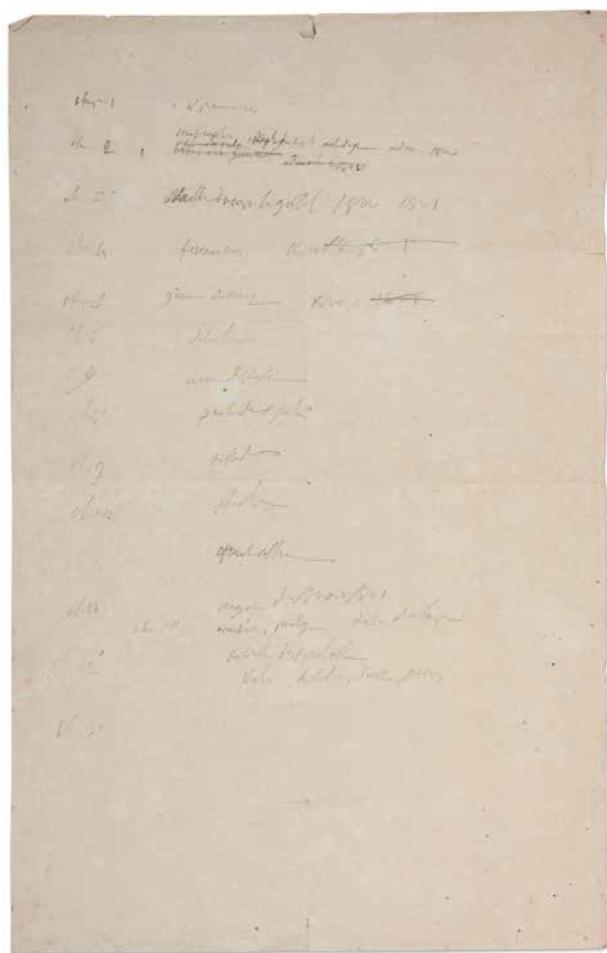
25 000 / 30 000 €

Manuscrit inédit d'un chapitre sur le Directoire pour ses Mémoires.

« 4 partis divisaient la République, le 1 avait confiance dans la constitution de 1795 adaptée. Le second eut désiré 1 président à la tête de l'état. Le 3^e était celui de la constitution de 1793 que l'on nommait les terroristes. Le 4 les partisans des Bourbons et de la contre-révolution. Ce dernier ne comptait que quelques familles et quelques prêtres c'est sur lui qu'avait pesé la terreur il avait été détruit. Ses propres adeptes qui vivaient encore étaient émigrés et périssaient de misère et de mépris chez l'étranger. Les trois premiers partis comprenaient toute la population de la France. Un grand nombre d'individus qui approuvaient la constitution adoptée avaient une répugnance décidee pour les conventionnels et eussent désiré que l'on eut appellé au directoire ou des patriotes qui n'eussent pas participé au gouvernement de la Convention ou du moins que l'on n'eut pas appellé des votants. Les 5 directeurs avaient tous voté la mort du roi. On s'attendait qu'ils emploient tous les conventionnels leurs collègues qui ne faisaient plus parti des conseillers et surtout qu'ils montrent de la confiance aux votans et enfin tout différemment les directeurs se laissèrent dominer par l'esprit de persécution que chacun avait pris pendant le règne long et agité de la convention au grand étonnement des observateurs. On peut dire que le titre de conventionnel et celui de votant surtout devint un titre d'exception des emplois et bientôt un titre de proscription. Comme ceux-ci témoignèrent de l'indignation de cette conduite ils furent par une mesure de haute police chassés de Paris et obligés de se rendre dans leurs domiciles. Les partisans du gouvernement d'un président étaient faciles à rallier au nouveau système. Beaucoup d'eux étaient des hommes instruits. Ils avaient figuré dans l'assemblée constituante, dans les affaires publiques le directeur à écarter se les alliant pour toujours ils devenaient pour eux de la constitution qui était fondée sur l'amour-propre mais des directeurs. Les terroristes ou les partisans de la constitution de 1793 étaient d'abord peu nombreux ou du moins inactifs : ils étaient enclins à se rallier de bonne foix au gouvernement composé de 5 chauds conventionnels qui avaient été à divers groupes jacobins [...] ces 5 directeurs étaient d'ailleurs du parti voulu au 13 vendémiaire et les terroristes se glorifiaient d'avoir contribué au succès de cette journée mais la grande cour dont s'environnaient les 5 directeurs, le titre de représentant, l'étiquette les égaroucha d'abord. [...] La guerre fut bientôt déclarée ce parti se mit en guerre et bientôt conspira pour le salut de la patrie et pour la délivrance de la tyrannie des 5 sires du Luxembourg [...] Carnot seul était des leurs et jouissait de leur confiance. Les Bourboniens haïssent les directeurs comme républicains, comme conventionnels, comme votants, et comme les hommes du 13 vendémiaire. C'est à plaisir, à capturer, et à se rallier ce parti que travaillait le directoire [...] ce fut Carnot qui devint bientôt l'objet de la haine et de la peur de tous les terroristes, d'autant plus qu'ils avaient plus espéré de lui. Les armées se rallierent de bonne foix au gouvernement qui en conservant les principes pour lesquels elles s'étaient battues leur promettait plus de stabilité dans leur emploi et plus de considération. Ainsi le directoire par la plus étrange des illusions empirait tous les jours sa position »... Etc.

Sur la dernière page, note autographe signée au crayon par MONTHOLON : « Écriture de l'Empereur Napoléon à S^e Hélène ».





+ 1069

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

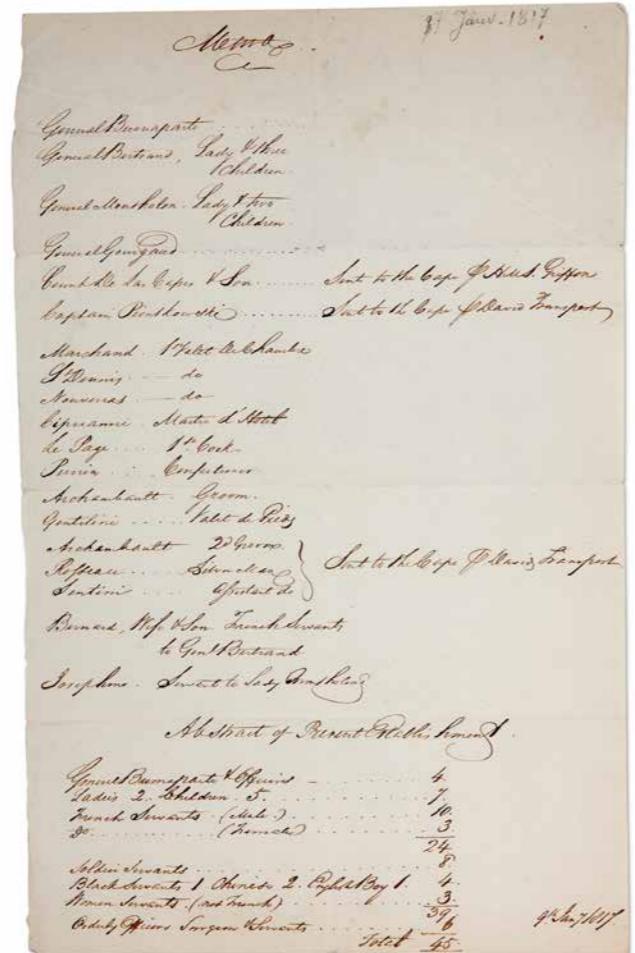
MANUSCRIT autographe ; $\frac{1}{4}$ page in-fol. au crayon avec quelques ratures et corrections (filigrane à la « Britannia »).

5 000 / 6 000 €

Plan de Napoléon pour la rédaction de ses mémoires.

Table des matières de 13 chapitres (le dernier laissé en blanc), dressée d'une écriture rapide, parfois difficile à déchiffrer :

« chap. 1 18 brumaire
ch 2 Sens général [...] action du gouvernement [...] 1800 [...]
ch 3 tâches du corps législatif 1800 1801
ch 4 finances 1800 1801
ch 5 guerre de Vendée 1800 et 1801
ch 6 défense
ch 7 armées [...]
ch 8 préliminaires de St Julien
ch 9 Hollande
ch.. Italie
ch 10 [...]
ch 11 négociations de 1800-1801 Lunéville, Amiens, [...] Retour de la paix
ch 12 Révolte des popumations. Italie, Hollande, Suisse, Gênes
ch 13 »



+ 1070

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

MANUSCRIT, **Memoranda**, 9 janvier 1817 ; 1 page in-fol. (filigrane J Whatman W Balston 1814) ; en anglais.

1 500 / 2 000 €

État nominatif des habitants de Longwood House à Sainte-Hélène, et des serviteurs de Napoléon, fait par l'administration anglaise.

« General Buonaparte » ; le général Bertrand, Madame et trois enfants ; le général Montholon, Madame et deux enfants ; le général Gourgaud ; le comte de Las Cases et fils (envoyés au Cap sur H.M.S. Griffon) ; le capitaine Piontkowski (envoyé au Cap par David Transport) ; Marchand, premier valet de chambre ; Saint-Denis et « Nouverras » [Noverraz], valets de chambre ; Cipriani, maître d'hôtel ; Le Page, premier chef de cuisine ; Pierron, confiseur ; Archambault, écuyer ; Gentilini, valet de pied ; Archambault, deuxième écuyer ; « Rousseau » [Rousseau], argentier et Santini, son assistant (ces trois derniers envoyés au Cap par David Transport) ; Bernard, sa femme et son fils, servants français du général Bertrand ; Joséphine, servante de Mme Montholon. Suit un récapitulatif de l'établissement à l'heure actuelle, par catégorie : le général « Buonaparte » et officiers (4) ; dames (2) ; enfants (5) ; domestiques français, mâles (10) et femelles (3) ; ordonnances (8) ; servants noirs (1) ou chinois (2) et un boy anglais ; servants non-françaises (3) ; officiers d'ordonnance, chirurgien et servants (6), soit un total de 45 personnes.

+ 1071

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

MANUSCRIT en grande partie autographe avec nombreux SCHÉMAS et CROQUIS, [Profils de fortification de campagne], [vers 1817] ; 32 feuillets soit 44 pages in-fol. dont une vingtaine entièrement autographes et les autres abondamment annotées, au crayon et à l'encre (filigranes Iping 1813, Golding & Snelgrove 1815, T Edmonds 1816, J Whatman W Balston & C 1816, Radway 1815, et la « Britannia »), en cahiers mis en liasse [« Liasse n° 2 »] et réunis par un ruban de soie rose scellé d'un cachet de cire rouge aux armes du comte Bertrand ; sous emboîtement maroquin rouge.

25 000 / 30 000 €

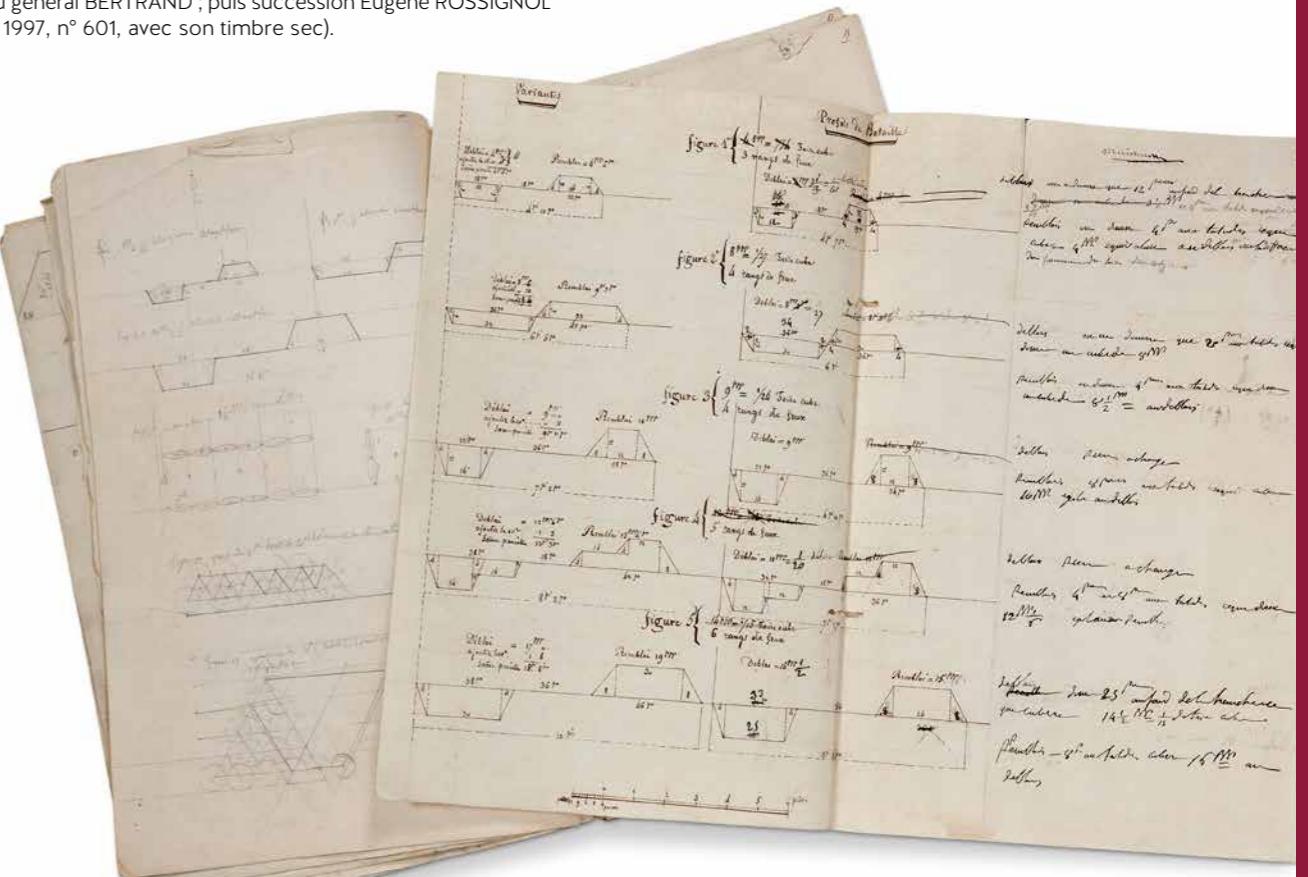
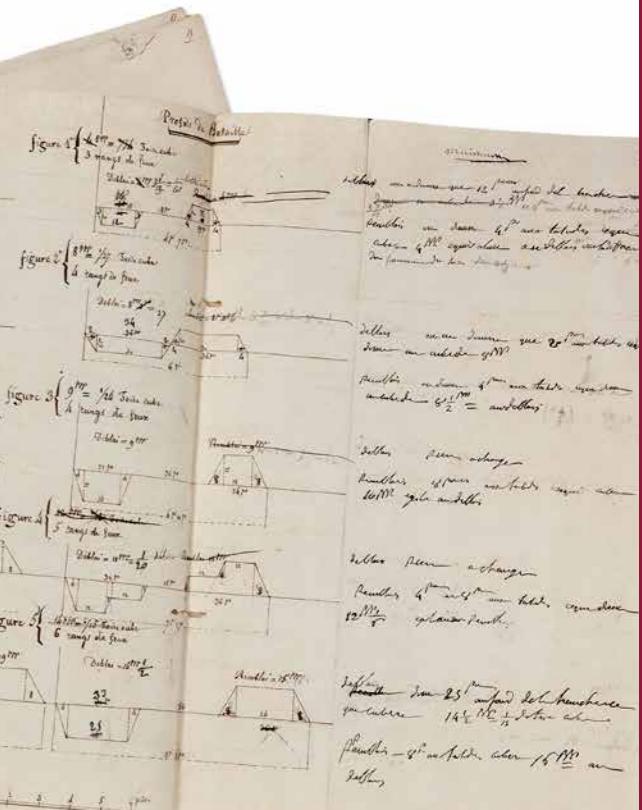
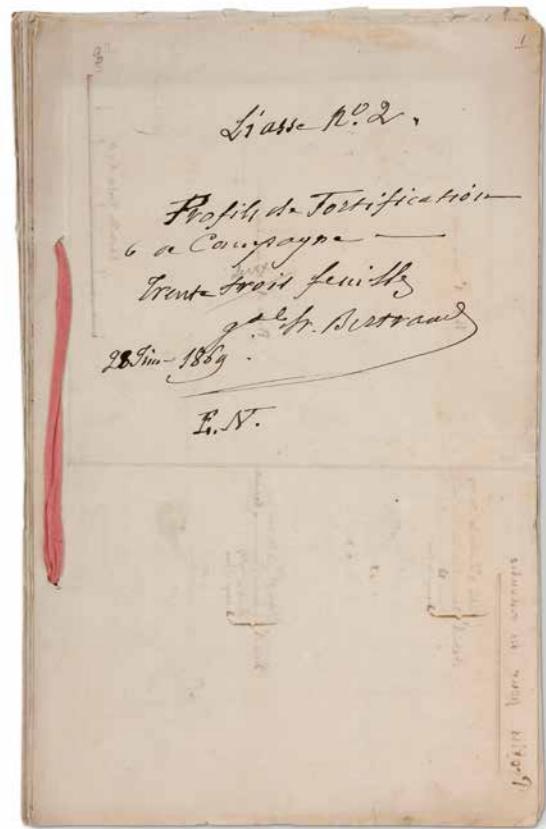
Précieux manuscrit de croquis et de calculs accompagnés de notes pour l'Essai sur la fortification de campagne, auquel Napoléon a travaillé à Sainte-Hélène.

Préparation des planches devant illustrer cet ouvrage militaire projeté par Napoléon sur les constructions militaires, élaboré avec l'aide du général BERTRAND.

Ce manuscrit comprend plus de cinquante figures, plus ou moins élaborées, et dont près de la moitié sont de la main même de Napoléon : profils de redoutes (avec échelle), plans de camps militaires pour quelques milliers d'hommes indiquant distances, emplacements et dimensions des redoutes, plans de coupes de murailles, remblais, tranchées, etc., et notamment deux croquis de profils à trois rangs de feu, avec silhouettes militaires aux emplacements de tir. La plupart de ces figures sont numérotées, légendées et accompagnées de nombreux calculs.

PROVENANCE

Archives du général BERTRAND ; puis succession Eugène ROSSIGNOL (22-23 mai 1997, n° 601, avec son timbre sec).



19.

Notes sur les Profils de Fortification
de Campagne —
Liasse N° 3, contenant
dix-neuf feuillets
gol. ch. Bertrand
28 Juin 1809
en écrit de la main de l'Empereur

+ 1072

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

MANUSCRIT autographe, [Notes sur les Profils de fortification de campagne], [1818] ; cahier de 19 feuillets soit 31 pages infol. au crayon (2 à l'encre ; filigranes Iping 1813, Stacey Wise 1818, C R 1815, Golding & Snelgrove 1815, W 1815, T Edmonds 1816, et la « Britannia »), lié par un ruban de soie rose scellé d'un cachet de cire rouge aux armes du comte Bertrand [« Liasse n° 3 »] ; sous emboîtement maroquin rouge.

30 000 / 40 000 €

Très importantes notes de travail pour l'Essai sur la fortification de campagne, que Napoléon avait entrepris à Sainte-Hélène.

Notes préparatoires pour le grand ouvrage militaire que Napoléon avait entrepris à Sainte-Hélène. Ces notes concernent la construction d'ouvrages de campagne, le profil et la dimension des braies, des banquettes avec explication et solution à certains inconvénients, mais aussi le nombre et la composition des brigades...

En tête du manuscrit, Napoléon a indiqué que ces notes lui semblaient remplir les conditions demandées par Bertrand le matin même : « Ces 2 profiles remplissent il me semble les conditions demandées ce matin par Bertrand. Le profil de la 2 braye est de 7°6^o et donc de 9 pieds la banquette de la 3^e braye la distance des 2 lignes de feu est de 6^o [...] On veut pour le fusil plus de latitude [...] Supposez qu'un homme s'élève de 3 pouces au dessus de la crete du parapet qui est de 4p.3 ou vise son coup à l'arête interieure il aura une plage artificielle de 6^o par ligne »... Etc.

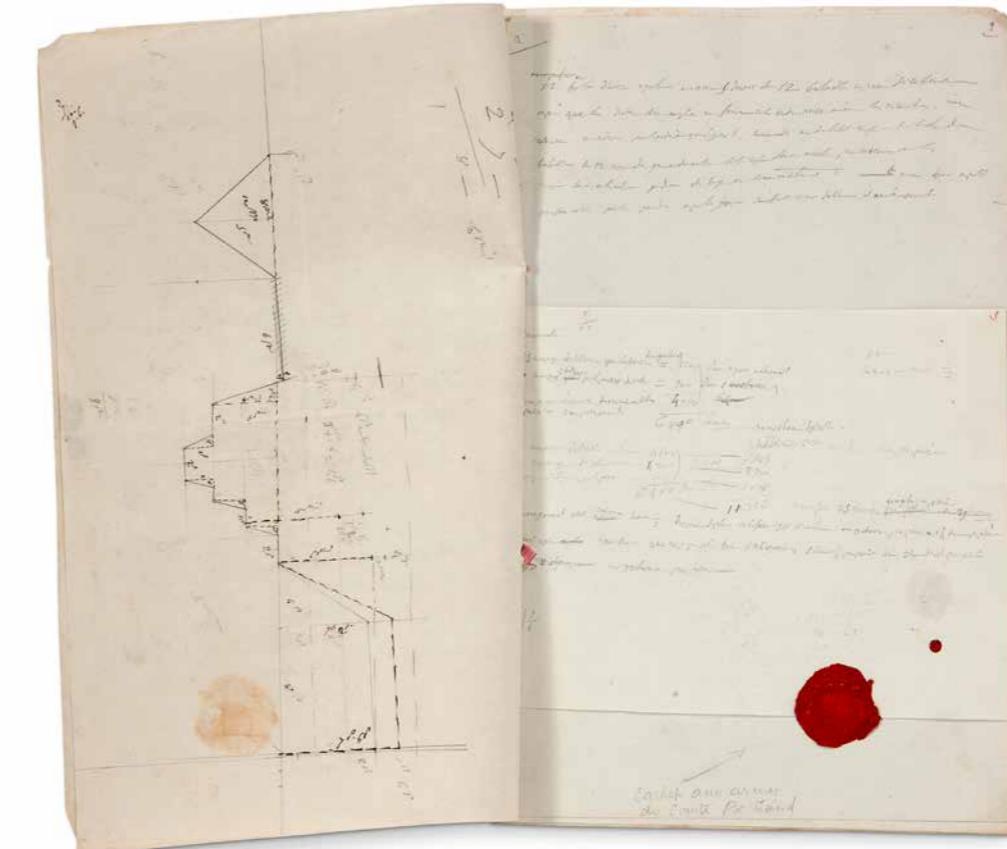
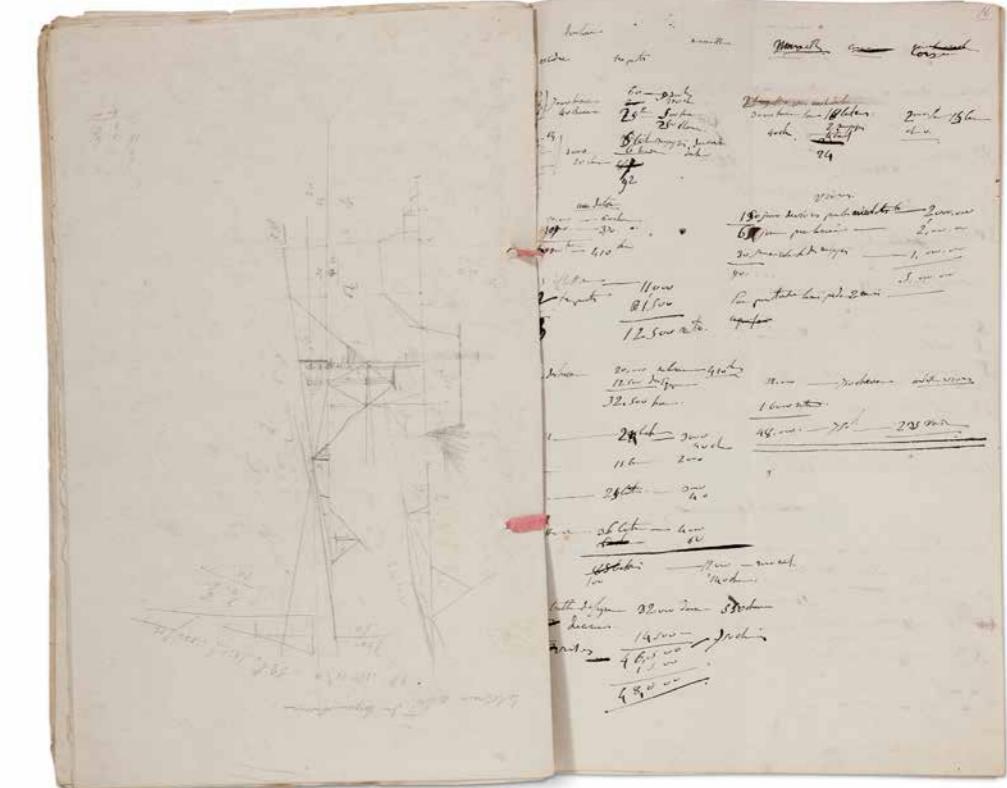
Deux SCHÉMAS explicitent ces notes. À la 3^{ème} page, plan de coupe d'un bastion (à l'encre et au crayon) avec indication de ses dimensions. Suit une huitaine de pages de notes et de calculs sur l'emplacement, la composition et les armes de bataillons d'infanterie et de cavalerie, avec l'indication « chapitre V des armes »...

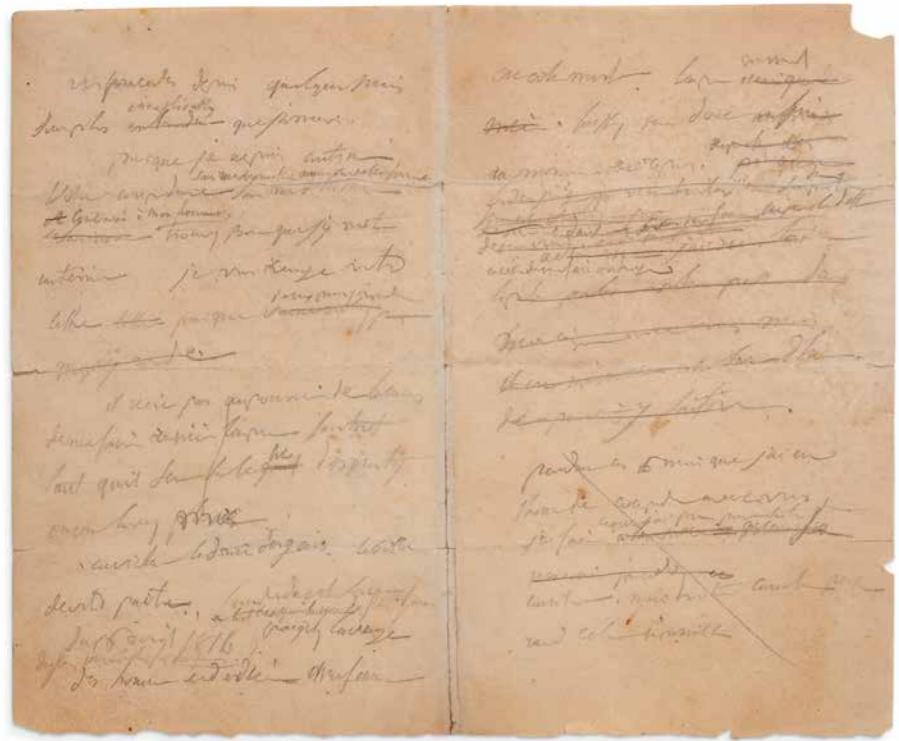
Puis viennent d'importantes considérations sur l'architecture des ouvrages de campagne de VAUBAN, sur les profils, brayes, fossés, enceintes, palissades, etc., avec un second SCHÉMA de fortification.

PROVENANCE

Archives du général BERTRAND ; puis succession Eugène ROSSIGNOL (22-23 mai 1997, n° 602, avec son timbre sec).

Détail





+ 1073

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

Lettre autographe (brouillon) à HUDSON LOWE, [Sainte Hélène 1818] ; 3 pages in-8 au crayon, avec de nombreuses ratures et corrections (filigrane G. Paine 1816 ; pli médian réparé, léger manque à un coin sans toucher le texte) ; une petite mèche de cheveux de l'Empereur a été collée sur la quatrième page.

15 000 / 20 000 €

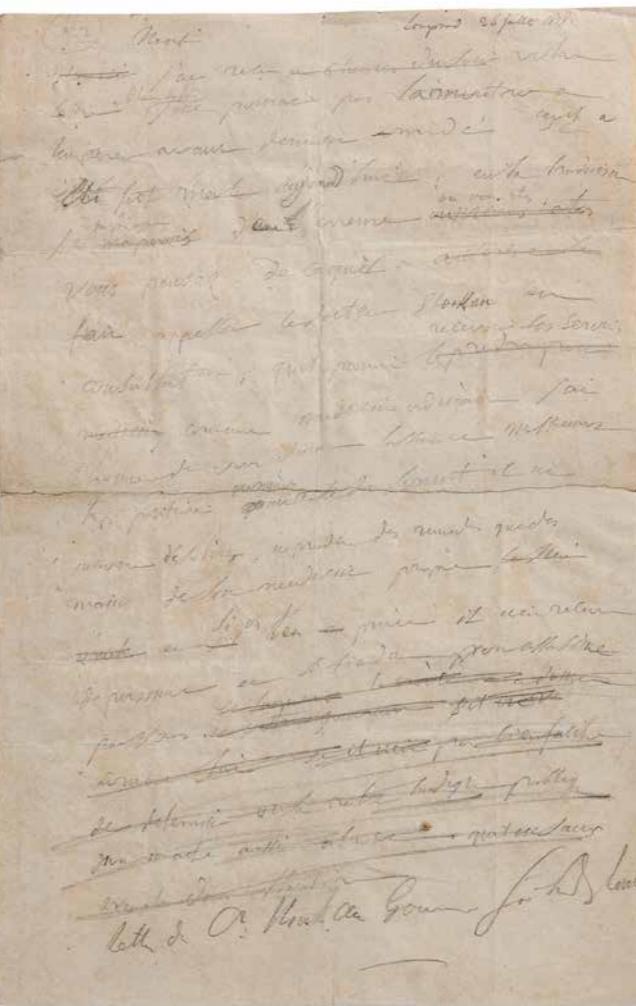
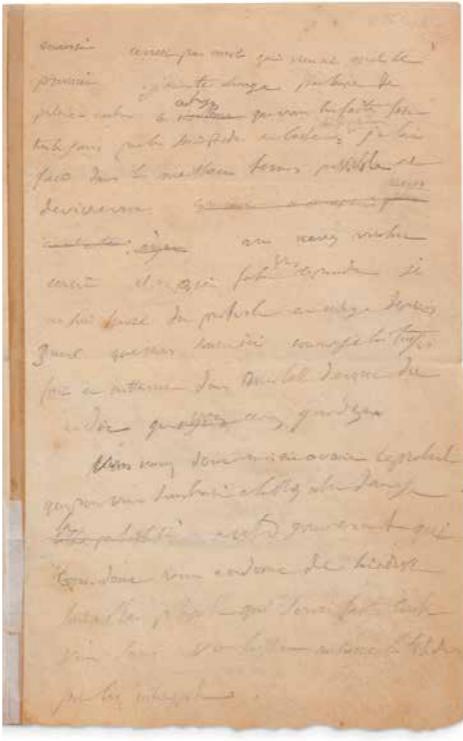
Lettre de protestation au gouverneur de SainteHélène, Hudson Lowe, destinée à être écrite et signée par son fidèle compagnon le général Bertrand.

« Ce n'est pas moi qui vous ai écrit le premier. J'ai été chargé par l'Empereur de protester contre les outrages que vous lui faites subir tous les jours par les sieurs Reade et Baster et le Sergent Davis

[Reade était le chef d'état-major de Hudson Lowe, et Baxter son médecin, que Napoléon refusait de voir] : je l'ai fait dans les meilleurs termes possible et de vive voix. Vous avez voulu écrire, il a bien fallu vous répondre. Je me suis servi du protocole en usage depuis 3 ans [...] Vous n'avez donc mis en avant le protocole que pour vous soustraire à l'obligation d'envoyer la protestation à votre gouvernement qui cependant vous a ordonné de lui adresser toutes les plaintes qui seraient faites contre vous sans vous laisser aucune latitude pour les interpréter. [...] Puisque je ne puis continuer votre correspondance sans me soumettre à une nouvelle forme contraire à mon honneur, trouvez bon que j'y mette un terme. [...] Il n'est pas au pouvoir des hommes de me faire renier l'Empereur surtout tant qu'il sera sur le lit des martyrs où vous l'avez mis, en violant le droit des gens. [...] Craignez la verge des hommes et de Dieu »...

PROVENANCE

Ancienne collection JODIDIO (vente Brest, 19 novembre 1997, n° 40).



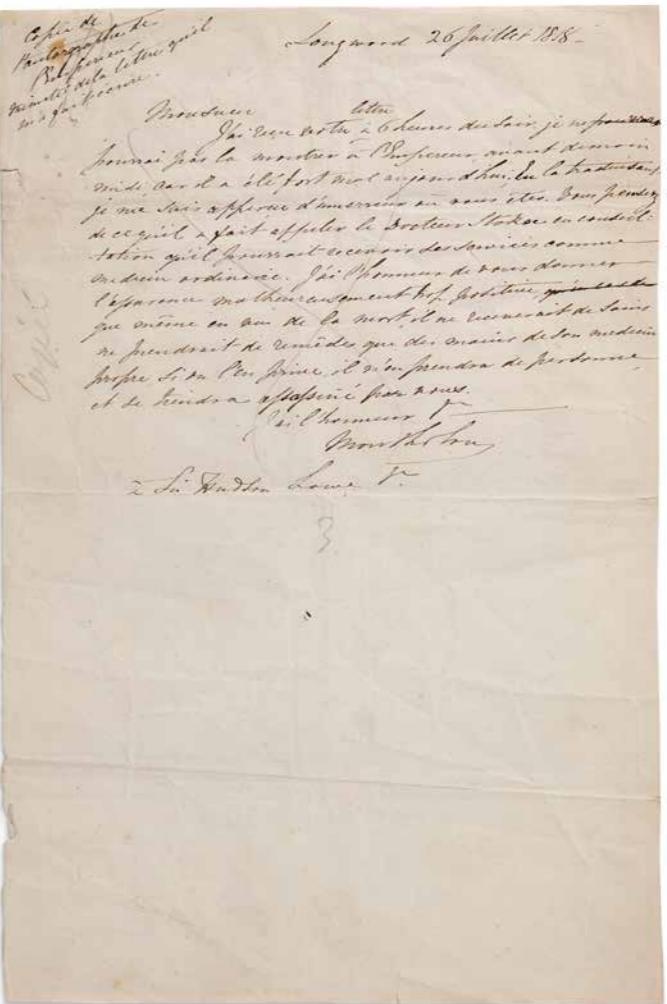
+ 1074

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

Lettre autographe (brouillon) à HUDSON LOWE, Longwood 26 juillet 1818 ; 1 page in-fol. au crayon de papier, avec ratures et corrections (filigrane à la « Britannia » ; fendue au pli central, et fort bien réparée) ; sous emboîtement de maroquin rouge avec portrait.

10 000 / 12 000 €

Lettre de protestation au gouverneur de SainteHélène, Hudson Lowe, destinée à être écrite et signée par son compagnon le comte Montholon.



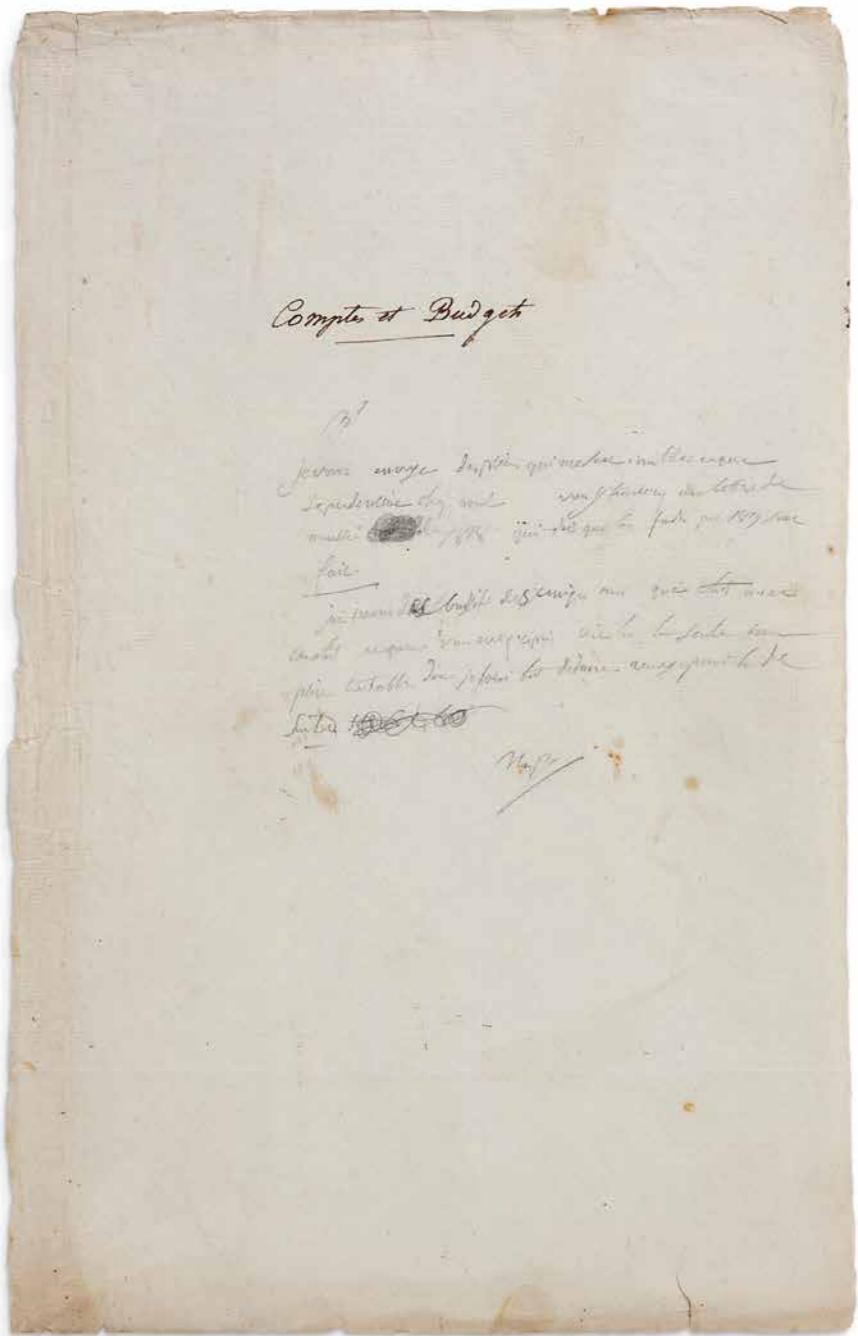
« J'ai reçu à 6 heures du soir votre lettre. Je ne pourrai pas la montrer à l'empereur avant demain midi, car il a été fort mal aujourd'hui. En la traduisant je me suis apperçu de l'erreur où vous êtes. Vous pensez de ce qu'il a fait appeler le docteur Stockau [STOKOE] en consultation, qu'il pourrait recevoir ses services comme médecin ordinaire. J'ai l'honneur de vous donner l'assurance malheureusement trop positive que, même au rale de la mort il ne recevra des soins que des mains de son médecin propre si on l'en prive il n'en prendra de personne, et de tiendra à l'épouse pour vous. »

Montholon

2 Si. Hudson Lowe. Fr.

3

On joint une copie par Montholon de cette lettre.



+ 1075

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

NOTE autographe signée « Nap », [Sainte-Hélène avril 1821 ?], au général BERTRAND ; 10 lignes au crayon sur une page infol. intitulée (par Bertrand) « Comptes et Budgets » (filigrane J Whatman 1819 Balston & C°).

10 000 / 15 000 €

Cette note à Bertrand est probablement relative aux pièces comptables dont Napoléon avait besoin pour rédiger son testament et préciser ses legs.

« B^d / Je vous envoie des pièces qui me sont inutiles et qui se perdroient chez moi. Vous y trouverez une lettre de Montholon [?] de 1818 qui dit que les fonds pour 1819 sont fait. / J'ai besoin du budget des cinq ans qui étoit avec ces etats et que vous avez repris. C'est la seule bonne pièce comptable dont je ferai tout deduire. renvoyez moi la de suite. / Nap »

PROVENANCE

Ancienne collection JODIDIO (vente Brest, 19 novembre 1997, n° 41).

+ 1076

NAPOLÉON I^{er} (1769-1821)

Copie autographe par le comte de MONTHOLON du testament de Napoléon, « Longwood isle de S^{te} Hélène » 13 avril 1821 ; 3 pages et demie in-4 (filigrane F Iohannot).

5 000 / 7 000 €

Précieuse copie du testament de Napoléon, faite par le comte de Montholon, à qui Napoléon l'avait dicté, et qui sera un de ses exécuteurs testamentaires.

« Ceci est mon testament ou acte de ma dernière volonté ». Il est divisé en trois parties.

La première partie, en 8 articles, résume les dispositions morales de Napoléon :

« 1^o. Je meurs dans la religion apostolique et romaine dans le sein de laquelle je suis né il y a plus de 50 ans.

2^o. Je désire que mes cendres reposent sur les bords de la Seine au milieu de ce peuple français que j'ai tant aimé !

3^o. J'ai toujours eu à me louer de ma très chère épouse Marie Louise. Je lui conserve jusqu'au dernier moment les plus tendres sentiments. Je la prie de veiller pour garantir mon fils des embuches qui environnent encore son enfance.

4^o. Je recommande à mon fils de ne jamais oublier qu'il est né prince français et de ne jamais se prêter à être un instrument entre les mains des triumvirs qui oppriment les peuples de l'Europe [...]

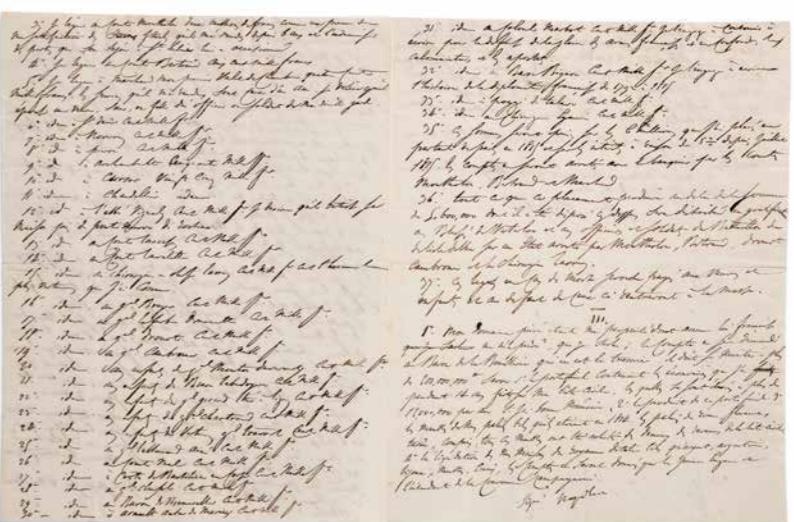
5^o. Je meurs prématurément assassiné par l'oligarchie anglaise et son sicaire. Le peuple anglais ne tardera pas à me venger.

6^o. Les 2 issues si malheureuses des invasions de la France lorsqu'elle avoit encore tant de ressources sont dues aux trahisons de Marmont, Augereau, Talleyrand, et de Lafayette. Je leur pardonne. Puisse la postérité française leur pardonner comme moi ! »...

Le 7^e article se compose de remerciements à sa « bonne et très excellente mère », au cardinal, à ses frères et sœurs et au Prince Eugène ; il pardonne aussi à l'ingrat Louis son « libelle » [Documents historiques et Réflexions sur le gouvernement de la Hollande] de 1820...

Le 8^e et dernier article désavoue « le Manuscrit de S^{te} Hélène » et pareils ouvrages, et justifie l'arrestation et l'exécution du duc d'Enghien.

Avec la deuxième partie, l'Empereur commence l'énumération des legs matériels. Le premier article concerne les legs au Roi de Rome : « Je lègue à mon fils les boîtes et autres objets tels qu'argenterie, lits de camp, armes, selles, éperons, vases de ma chapelle, livres, linge, qui ont servi à mon usage »...



Suivent des legs à Lady Holland (le camée que lui avait donné Pie VI à Tolentino), au comte de Montholon (deux millions de francs, « comme une preuve de ma satisfaction des soins filiaux qu'il m'a rendus depuis 6 ans et pour l'indemniser des pertes que son séjour à S^{te} Hélène lui a occasionné »), ainsi que des sommes importantes au comte Bertrand, au premier valet de chambre Marchand (« Je désire qu'il épouse une veuve, fille ou sœur d'un des officiers ou soldats de ma vieille garde »), et une trentaine d'autres, dont l'abbé Vignal, Las Cases, Lavalette, le chirurgien en chef Larrey (« l'homme le plus vertueux que j'ai connu »), les généraux Brayer, Lefebvre, Drouot, Cambronne, Lallemand, les enfants des généraux Mouton-Duvernet, La Bédoyère, Girard, Travot, etc., le baron Méneval, le colonel Marbot (« Je l'engage à continuer à écrire pour la défense de la gloire des armées françaises et en confondre les calomniateurs et les apostats »), le baron Bignon (« Je l'engage à écrire l'histoire de la diplomatie française de 1792 à 1813 »), etc.

Ces legs doivent être payés sur les six millions que Napoléon a placés « en partant de Paris en 1815 »... Quant au reliquat éventuel, il « sera distribué en gratifications aux blessés de Waterloo et aux officiers et soldats du Bataillon de l'île d'Elbe »...

La troisième partie concerne les biens du « domaine privé » de Napoléon, qu'il estime à plus de 200 millions de francs : des économies faites sur sa liste civile, les meubles de ses palais, y compris ceux de Rome, Florence et Turin, la liquidation de ses maisons du royaume d'Italie. Ce domaine privé est légué, « moitié aux officiers et soldats de l'armée française qui ont combattu depuis 1792 à 1815, pour la gloire et l'indépendance de la Nation »... Il ordonne de prélever sur cette moitié un million de francs pour chacune de deux villes qui avaient été totalement détruites lors de la campagne de France, Brienne et Méry.

Enfin, Napoléon institue les comtes Montholon, Bertrand et Marchand ses exécuteurs testamentaires...

+ 1077

[NAPOLÉON II (1811-1832) François, duc de REICHSTADT, l'Aiglon, fils de Napoléon I^{er}.]

Imprimé : Chant pour le concert exécuté aux Tuileries, au sujet de la naissance du Roi de Rome. Paroles de M. Arnault, musique de M. Méhul, membres de l'*Institut* (imprimé par son fidèle sujet, le frère du Major Legros, [1811]) ; 4 page d'un bifolium de peau de vélin (40,4 x 25,5 cm), impression en or.

600 / 800 €

Rare impression en or sur vélin.

Paroles de ce *Chant*, mis en musique par MÉHUL, composé de sept huitains et d'un chœur :

« Ô France, à tes destins prospères
Un règne éternel est promis !
Oui, ce jour assure à tes fils
Toute la gloire de leurs Pères »...

BIBLIOGRAPHIE

Van Praet, Catalogue des livres imprimés sur vélin de la Bibliothèque du Roi, tome IV, n° 310.

1079



+ 1078

ORLÉANS FAMILLE D'.

50 lettres ou pièces, la plupart L.A.S., et 3 cartes de visite, 1832-1956, la plupart adressées à l'armurier Émile-Henri FAURÉ-LEPAGE, d'autres au maréchal ou à la maréchale de MAC MAHON, ou à leur gendre le comte de PIENNES.

200 / 300 €

Louis-Philippe I^{er} (convocation à une session des Chambres), Louis d'Orléans prince de Nemours, Clémentine d'Orléans (2, une à sa petite-nièce Amélie d'Orléans), François d'Orléans prince de Joinville, Henri d'Orléans duc d'Aumale, Antoine d'Orléans duc de Montpensier (2, dont un exercice scolaire), Louis-Philippe comte de Paris (5), Robert d'Orléans duc de Chartres (15), Françoise d'Orléans duchesse de Chartres (2), Pierre d'Orléans duc de Penthièvre (4), Isabelle du Brésil comtesse d'Eu (2), Sophie-Charlotte de Wittelsbach duchesse d'Alençon, Isabelle d'Orléans comtesse de Paris, Jean d'Orléans duc de Guise (4), Isabelle d'Orléans duchesse de Chartres (4), Antoine d'Orléans, Henri d'Orléans (2), Pierre d'Alcantara d'Orléans et Bragance, Ferdinand d'Orléans duc de Montpensier, Isabelle d'Orléans-Bragance comtesse de Paris (2).

+ 1079

POLITIQUE

82 lettres ou pièces, la plupart L.A.S., et 5 cartes de visite.

300 / 400 €

Jules Baroche, Félix Barthe, Louis Barthou, Charles Baudin (5), Évariste Bavoux (4, dont des vers à Marie Mennessier-Nodier et à Alphonse Gautier), Jean-Nicolas Beaujon (1773), Félix et Gustave de Beaumont, Nicolas-François Bellart, Denis Benoist d'Azy, René Bérenger, Jacques-Claude comte Beugnot (2), Auguste-Arthur Beugnot (3), Adolphe Billault, Louis Blanc, Paul Boudet, Henri Boulay de la Meurthe (à propos d'une élection contestée), Léon Bourgeois (3), Henri Brisson, Albert de Broglie, Louis Buffet, Joseph Caillaux, Paul Cambon (6), Edmond Drouyn de Lhuys (2, dont une sollicitant une audience de Napoléon III pour la Société impériale d'acclimation), Jules Dufaure, Victor Duruy (3), Jules Favre, Jules Ferry (2, un à l'historien H. Doniol : « Les hommes politiques sont des ouvriers d'une heure, le plus souvent brisés à moitié chemin »), Pierre Genty de Bussy, Gabriel Hanotaux, Charles baron d'Haussez, Édouard Herriot, Joseph Hudelist (Vienne 1812), Camille Krantz, Camille de La Roncière Le Noury (2, une intéressante de 1879 : « Nous allons enfin voir la République Républicaine à l'œuvre »), Clément Laurier, Alexandre Ledru-Rollin (à Jules Favre), Émile Ollivier (2, une à propos de Lamartine et Napoléon III), Rodolphe d'Ornano, Ernest Arighi de Casanova duc de Padoue, Paul Painlevé, Anselme Petetin, Joseph-Marie comte Portalis, Alphonse de Rayneval, Alexandre Ribot, Tiburce Sébastiani, Jules Simon (3), Victor de Bellune, William Henry Waddington (6), Marguerite Waldeck-Rousseau (3), Henri Wallon, Charles Woerth (longue lettre sur l'état de la France en 1873), etc. Plus quelques portraits.



1080

+ 1080

POLITIQUE ET DIVERS

54 lettres ou pièces, la plupart L.A.S. ou L.S.

300 / 400 €

François Allain-Targé, Louis comte d'Allonne, Félix Baciocchi, Louis et Jules Bastide, Gérard Bauër, Armand-Louis de Biron duc de Lauzun (2, 1785-1791), Alexandre Bixio, Joseph Bonaparte (apostille a.s.), général Georges Boulanger (3), H. Boulay de la Meurthe (3, plus 2 l.s. avec les autres administrateurs de la Société pour l'Instruction élémentaire), Prosper de Chasseloup-Laubat, Gaspard marquis de Clermont-Tonnerre, Louis-Joseph de Bourbon prince de Condé (1793), général Eugène Daumas, Paul Dérouède, Paul Doumer, marquis de Dreux-Brézé, Étienne Dugas, duchesse de Duras née Noailles, Émile de Girardin, Honoré de Lariboisière, Georges Leygues (à J. Ajalbert), Hubert Lyautey (3), maréchale Lyautey (2), maréchal Macdonald (1817), James Ramsay Macdonald, amiral de Mackau, Hugues Maret, Louis prince Napoléon (1955), chancelier Pasquier, Frédéric Passy, L.J.M. duc de Penthièvre (1778), duc de Praslin, Marie Rattazzi, Alexis de Saint-Priest (4), Eusèbe Salverte, Horace Sébastiani, Stainville, amiral de Survile, Louis-Eugène prince de Wurtemberg (1773). On joint un portrait de Lucien Bonaparte.

+ 1081

PRÉSIDENTS DE LA RÉPUBLIQUE

15 lettres ou pièces, la plupart L.A.S.

200 / 250 €

Armand Fallières (2), Raymond Poincaré (2), Paul Deschanel (5, à une dame), Alexandre Millerand (3), Gaston Doumergue (menu de banquet signé), Paul Doumer (2).

On joint une L.A.S. de la maréchale de Mac Mahon, une de Nadège Frédine (à Poincaré), et 8 lettres ou cartes d'Henriette Poincaré (la plupart a.s.).

+ 1082

RESTAURATION

5 L.S. ou P.S. (une L.A.S.), 1814-1829.

100 / 150 €

Louis-Augustin duc d'Aumont (Premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, pour la décoration du Lys, 1814), Pierre-Louis-Jean-Casimir de Blacas (ministre de la Maison du Roi, 1814), Achille comte de Breteuil, Laudine de Saint-Esprit (brevet de sous-lieutenant dans les Chasseurs d'Henri IV, 1815), plus une copie certifiée conforme d'époque des lettres patentes accordant à François Clary le titre de comte (1829).

+ 1083

WELLINGTON Arthur Wellesley, duc de (1769-1852)

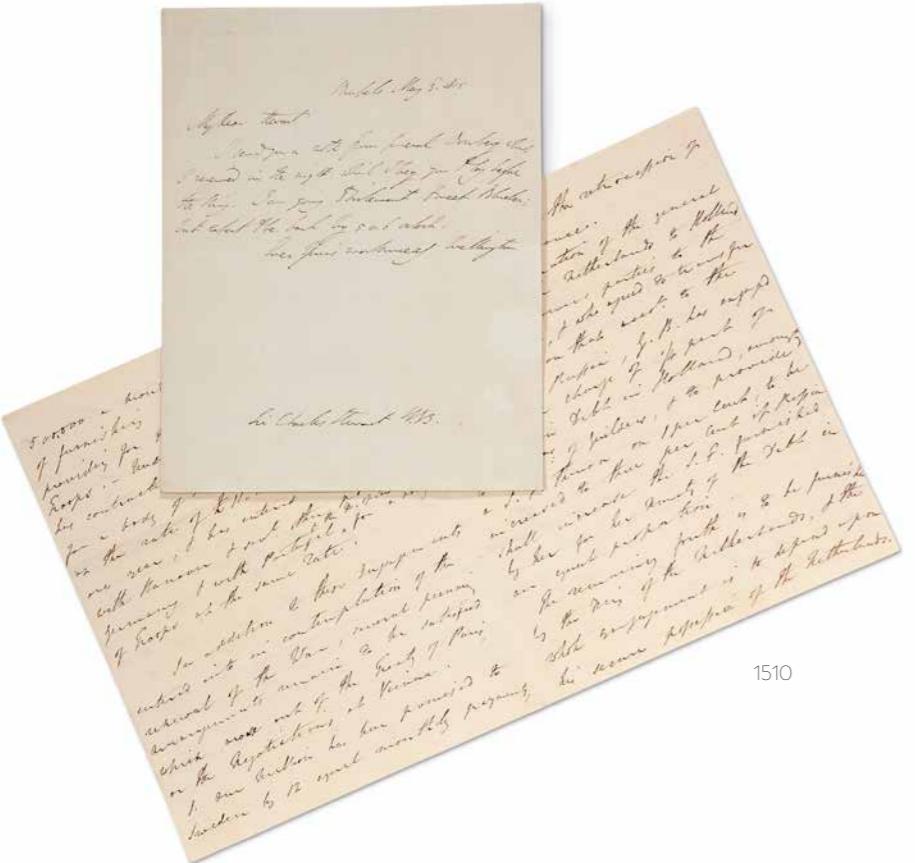
général et homme politique anglais, le vainqueur de Waterloo.

P.S. « Wellington », Viseu 25 mars 1810 ; 1 page in-fol. (quelques fentes aux plis réparées) ; en anglais.

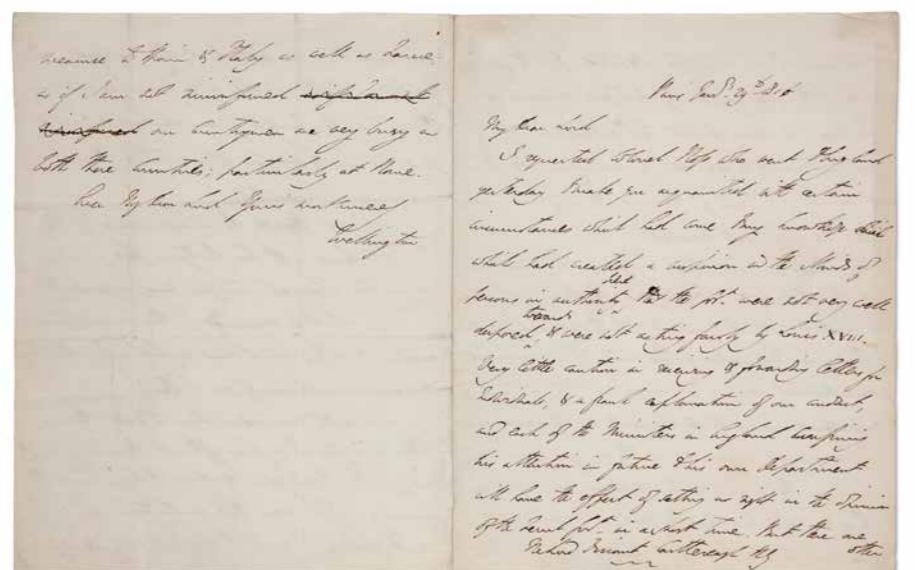
300 / 400 €

Mandat du vicomte Wellington, commandant les forces de Sa Majesté en Espagne et au Portugal, ordonnant au trésorier-payeur général adjoint, John Paramor Boys, de recevoir de John MURRAY, commissaire général, la somme de 49.000 livres sterling pour les services ordinaires des forces sous son commandement, et l'autorisant à émettre des traites sur le trésorier général pour ce montant, traites à donner audit commissaire général John Murray, pour être négociées selon que les circonstances l'exigent...

On joint une L.A. (incomplète de la fin), Castano 19 janvier 1811, [au Dr HALLIDAY] ; 1 page in-4 (un coin coupé, taches, cachet de la collection Crawford ; en anglais). Il n'est pas en son pouvoir de l'enlever de l'armée portugaise à laquelle il est attaché à présent, afin de l'attacher à l'armée britannique ; il ne peut pas non plus lui donner un congé pour s'absenter de son service dans l'armée portugaise...



1510



1511

+ 1084

WELLINGTON Arthur Wellesley, duc de (1769-1852)

général et homme politique anglais, le vainqueur de Waterloo

L.A.S. « Wellington », Bruxelles 3 mai 1815, à Sir Charles STUART ; 1 page in-4 ; en anglais.

1 000 / 1 200 €

Il transmet une note du général von DÖRNBERG, reçue cette nuit, avec prière de la mettre sous les yeux du Roi. Il va à Tirlemont pour rencontrer BLÜCHER, mais s'attend à être de retour à 5 ou 6 heures du soir...

On joint un MEMORANDUM autographe du Contrôleur des finances de l'armée britannique, Anthony ROSENHAGEN, [début] 1815 (4 pages in-4 ; en anglais). **Memorandum of Subsidiary Arrangts, 1815**, résumant une convention en annexe au Traité général d'alliance, prévoyant le paiement à l'Autriche, la Russie et la Prusse d'un subside de 5 millions de livres sterling pendant un an, la première échéance mensuelle tombant le 1^{er} mai 1815. En outre, le duc de Wellington a tout pouvoir pour remplir, voire dépasser, le quota de 150 000 hommes de troupe que la Grande-Bretagne fournira à l'armée ; à cette fin le duc a traité ou négocié avec des souverains ou autres pouvoirs de Bavière, le Portugal, la Sardaigne, dans l'optique d'un renouvellement de la guerre... Suivent des arrangements pécuniaires prévus par le Traité de Paris ou les négociations à Vienne, à saisir : 1^o un million à la Suède, en compensation de la rétrocession de la Guadeloupe à la France ; 2^o les conditions du transfert à la Grande-Bretagne d'un quart de la dette russe en Hollande ; 3^o les engagements anglo-hollandais pour la cession d'îles ou villes africaines ; 4^o le règlement par la Grande-Bretagne d'obligations en souffrance dues au Portugal ; 5^o le subside sicilien de 400 000 livres sterling continuera probablement pendant la guerre avec Murat...

+ 1085

WELLINGTON Arthur Wellesley, duc de (1769-1852)

général et homme politique anglais, le vainqueur de Waterloo

L.A.S. « Wellington », Paris 29 janvier 1816, au vicomte CASTLEREAGH (secrétaire d'État aux Affaires étrangères du Royaume Uni) ; 3 pages et demie in-4 ; en anglais.

1 500 / 1 800 €

Intéressante lettre de Wellington, qui commande l'armée d'occupation des Alliés en France, sur les intrigues contre Louis XVIII, et la transmission des courriers.

« I requested Colonel Ross who went to England yesterday to make you acquainted with certain circumstances which had come to my knowledge which had created a suspicion in the Minds of persons in authority here that the Gov^t were not very well disposed towards & were not acting fairly by Louis XVIII. Very little caution in receiving & forwarding letters for Individuals, & a frank explanation of our conduct, and each of the Ministers in England confining his attention in future to his own department will have the effect of setting as right in the opinion of the French Gov^t in a short time. But there are other measures which must be adopted to put an end to the base system of Intrigue carrying on between the disinterested here & their Patrons in England, with the sole view of overturning the King of France's Gov^t and of reviewing the confusion out of which we have just escaped.

The Means by which these Intrigues are carried on are the Ambassador's messengers. [...] I earnestly recommend to you to order that no letters excepting to a few Official Persons shall be sent by the messengers; & it could be as well if persons in Office were to be cautious for whom they should send letters. It would be right to extend this measure to Spain & Italy as well as France; as if I am not uninformed our Countrymen are very busy in both these Countries; particularly at Rome »....

Il a prié le colonel Ross d'informer Castlereagh de circonstances qui ont fait douter que le gouvernement soit bien disposé envers LOUIS XVIII. Il faudrait de la prudence dans la transmission de lettres particulières, une explication franche, et que chaque ministre anglais s'occupe de son propre département... Mais aussi, il faut mettre fin aux intrigues entre les mécontents ici et leurs protecteurs en Angleterre, qui visent à renverser le gouvernement du Roi de France et de renouveler les troubles auxquels on vient d'échapper. Ces intrigues se poursuivent au moyen des messagers, plus sûrs pour le courrier diplomatique et moins coûteux que la poste française, mais employés abusivement par des particuliers pour renverser le gouvernement auprès duquel est accrédité l'ambassadeur. Toute la correspondance du duc d'ORLÉANS avec ses partisans passerait par ce canal... Wellington recommande que seules des correspondances de quelques personnalités officielles soient portées par des messagers, et il serait bien que ces personnalités soient prudentes dans la transmission de lettres. Il convient d'étendre cette mesure à l'Espagne et l'Italie aussi bien qu'à la France, car sauf erreur, leurs compatriotes sont très actifs dans ces deux pays, en particulier à Rome...



1511

+ 1086

Reproduction d'une robe d'époque cousue sur mannequin pour exposition

Perles et dentelle
Couleur ivoire
H. 164 cm

100 / 150 €

+ 1087

Grand panneau électrique lumineux représentant le sacre de Napoléon

L.180 cm H.116 cm l.13cm

100 / 150 €

AGUTTES

Pour inclure vos biens, contactez-nous !
Expertises gratuites et confidentielles
sur rendez-vous

Aguttes Neuilly 164 bis, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine
Aguttes Lyon Les Brotteaux, 13 bis, place Jules Ferry, 69006 Lyon
Aguttes Bruxelles 9, rue des Minimes, 1000 Bruxelles

DÉPARTEMENTS SPÉCIALISÉS

Arts d'Asie

Johanna Blancard de Léry
+33 (0)1 47 45 00 90 - delery@aguttes.com

Art contemporain et Photographie

Ophélie Guillerot
+33 (0)1 47 45 93 02 - guillerot@aguttes.com

Art russe

Ivan Birr
+33 (0)7 50 35 80 58 - birr.consultant@aguttes.com

Automobiles de collection

Automobilia
Gautier Rossignol
+33 (0)1 47 45 93 01 - rossignol@aguttes.com

Bijoux & Perles fines

Philippe Dupré la Tour
+33 (0)1 41 92 06 42 - duprelatour@aguttes.com

Design & Arts décoratifs du 20^e siècle

Marie-Cécile Michel
+ 33 (0)1 47 45 08 22 - michel@aguttes.com

Impressionniste & Moderne

Eugénie Pascal
+33 (0)1 41 92 06 43 - pascal@aguttes.com

Livres anciens & modernes

Affiches, Manuscrits & Autographes
Les collections Aristophil
Sophie Perrine
+33 (0)1 41 92 06 44 - perrine@aguttes.com

Mobilier & Objets d'Art

Elodie Bériola
+33 (0)1 41 92 06 46 - bériola@aguttes.com

Mode & bagagerie

Adeline Juguet
+33 (0)1 41 92 06 47 - juguet@aguttes.com

Montres

Elio Guerin
+33 (0)1 47 45 93 07 - guerin@aguttes.com

Peintres d'Asie

Charlotte Reynier-Aguttes
+33 (0)1 41 92 06 49 - reynier@aguttes.com

Tableaux & Dessins anciens

Grégoire Lacroix
+33 (0)1 47 45 08 19 - lacroix@aguttes.com

Vins & Spiritueux

Pierre-Luc Nourry
+33 (0)1 47 45 91 50 - nourry@aguttes.com

Inventaires & partages

Claude Aguttes
Sophie Perrine
+33 (0)1 41 92 06 44 - perrine@aguttes.com

BUREAUX DE PRÉSENTATION

Aix-en-Provence

Adrien Lacroix
+33 (0)6 69 33 85 94 - adrien@aguttes.com

Lyon

François Rault
+33 (0)4 37 24 24 24 - contact@aguttes.com

Bruxelles

Charlotte Micheels
+32 (0)2 311 65 26 - micheels@aguttes.com



37

HISTOIRE

Jeudi 19 novembre 2020 à 16h15, Drouot Paris

Nom / Last name _____

Prénom / First name _____

Société / Company _____

Adresse / Address _____

Code postal / Zip code _____

Ville / City _____ Pays / Country _____

Téléphone(s) / Phone(s) _____

E-mail _____

Lot n°	Description du lot / Lot description	Limite en euros / Top limit of bid in euros

Merci de joindre à ce formulaire une copie de votre pièce d'identité et un RIB.

Could you please provide a copy of your id or passeport and a bank reference.

Après avoir pris connaissance des conditions de vente ainsi que des conditions de stockage et de délivrance des lots concernant cette vente, je déclare les accepter et vous prie d'acquérir pour mon compte personnel aux limites indiquées en euros, les lots que j'ai désigné ci-contre. (Les limites ne comprenant pas les frais légaux).
I have read conditions of sale and the guide to buyers and agree to abide by them. I grant your permission to purchase on my behalf the following items within the limits in euros. (These limits do not include fees and taxes).

Je souhaite m'inscrire à la newsletter Aristophil
afin de recevoir les informations sur les prochaines ventes
I wish to subscribe to the Aristophil newsletter
in order to receive the upcoming sales latest news

Date et signature obligatoire / Required dated signature

AGUTTES

ORDRE D'ACHAT / ABSENTEE BID FORM

- Ordre d'achat / Absentee bid form
 Enchère par téléphone / Telephone bid form

Pour les lots dont l'estimation est supérieure à 300 euros
For lots estimated from € 300 onwards

À renvoyer avant la veille de la vente, 18h
par e-mail à / please mail to : bid@aguttes.com

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

La vente sera faite au comptant et conduite en Euros.

Les acquéreurs paieront, en sus des enchères, des frais de 25% ^{HT} soit 30% ^{TTC}. (Pour les livres uniquement bénéficiant d'une TVA réduite : 25% ^{HT} soit 26,37% ^{TTC}).

Les acquéreurs via le live paieront, en sus des enchères et des frais acheteurs, une commission de 1,80% ^{TTC} (frais 1,5% ^{HT} et TVA 0,30%) qui sera reversée à la plateforme Drouot Digital (cf. Enchères via Drouot Digital).

Attention:

- + Lots faisant partie d'une vente judiciaire suite à une ordonnance du Tribunal honoraires acheteurs : 14.40 % ^{TTC}

- ° Lots dans lesquels la SVV ou un de ses partenaires ont des intérêts financiers.

- * Lots en importation temporaire et soumis à des frais de 5,5 % (20 % pour les bijoux, les automobiles, les vins et spiritueux et les multiples – casques de F1 par exemple) à la charge de l'acquéreur en sus des frais de vente et du prix d'adjudication, sauf si acquéreur hors UE.

- # Lots visibles uniquement sur rendez-vous

- ~ Lot fabriqué à partir de matériaux provenant d'espèces animales. Des restrictions à l'importation sont à prévoir.

Le législateur impose des règles strictes pour l'utilisation commerciale des espèces d'animaux inertes. La réglementation internationale du 3 Mars 1973 (CITES) impose pour les différentes annexes une corrélation entre le spécimen et le document prouvant l'origine licite. Ce règlement retranscrit en droit Communautaire Européen (Annexes A/B/C) dans la Règle 338/97 du 9/12/1996 permet l'utilisation commerciale des spécimens réglementés (CITES) sous réserve de présentation de documents prouvant l'origine licite ; ces documents pour cette variation sont les suivants :

- Pour l'Annexe A : C/C fourni reprenant l'historique du spécimen (pour les spécimens récents)

- Pour l'Annexe B : Les spécimens aviens sont soit bagués soit transpondés et sont accompagnés de documents d'origine licite. Le bordereau d'adjudication de cette vacation doit être conservé car il reprend l'historique de chaque spécimen. Pour les spécimens récents protégés repris au Code de l'Environnement Français, ils sont tous nés et élevés en captivité et bénéficient du cas dérogatoire de l'AM du 14/07/2006. Ils peuvent de ce fait être utilisés commercialement au vu de la traçabilité entre le spécimen et les documents justificatifs d'origine licite. Les autres spécimens bénéficiant de datation antérieure au régime d'application (AM du 21/07/2015) peuvent de ce fait être utilisés commercialement.

Pour les spécimens antérieurs à 1947 présents sur cette vacation, ils bénéficient du cas dérogatoire du Règle 338/97 du 9/12/1996 en son article 2 m permettant leur utilisation commerciale. En revanche, pour la sortie de l'UE de ces spécimens un Cites pré-convention est nécessaire. Pour les spécimens d'espèce chassables (CH) du continent Européen et autres, l'utilisation commerciale est permise sous certaines conditions. Pour les espèces dites domestiques (D) présentes dans cette vacation, l'utilisation commerciale est libre. Pour les spécimens anciens dits pré-convention (avant 1975) ils respectent les conditions de l'AM du 23/12/2011 et de ce fait, peuvent être utilisés commercialement. Les autres spécimens de cette vacation ne sont pas soumis à la réglementation (NR) et sont libres de toutes utilisations commerciales. Le bordereau d'adjudication servira de document justificatif d'origine licite. Pour une sortie de l'UE, concernant les Annexes I/A, II/B et III/C un CITES de réexport sera nécessaire, celui-ci étant à la charge du futur acquéreur.

GARANTIES

Conformément à la loi, les indications portées au catalogue engagent la responsabilité de la SAS Claude Aguttes et de son expert, compte tenu des rectifications annoncées au moment de la présentation de l'objet portées au procès-verbal de la vente. Les attributions ont été établies compte tenu des connaissances scientifiques et artistiques à la date de la vente.

L'ordre du catalogue sera suivi.

Une exposition préalable permettant aux acquéreurs de se rendre compte de l'état des biens mis en vente, il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée. Les reproductions au catalogue des œuvres sont aussi fidèles que possible, une différence de coloris ou de tons est néanmoins possible. Les dimensions ne sont données qu'à titre indicatif.

Le texte en français est le texte officiel qui sera retenu en cas de litige. Les descriptions d'autres langues et les indications de dimensions en inches ne sont données qu'à titre indicatif et ne pourront être à l'origine d'une réclamation.

L'état de conservation des œuvres n'est pas précisé dans le catalogue, les acheteurs sont donc tenus de les examiner personnellement avant la vente. Il ne sera admis aucune réclamation concernant d'éventuelles restaurations une fois l'adjudication prononcée.

Les rapports de conditions demandés à la SAS Claude Aguttes et à l'expert avant la vente sont donnés à titre indicatifs. Ils n'engagent nullement leurs responsabilités et ne pourront être à l'origine d'une réclamation juridique. En aucun cas, ils ne remplacent l'examen personnel de l'œuvre par l'acheteur ou par son représentant.

ENCHÈRES

Le plus offrant et dernier enchérisseur sera l'adjudicataire. En cas de double enchère reconnue effective par le Commissaire-priseur, le lot sera remis en vente, tous les amateurs présents pouvant concourir à cette deuxième mise en adjudication.

Important : Le mode normal pour enchérir consiste à être présent dans la salle de vente. Toutefois, nous acceptons gracieusement de recevoir des enchères par téléphone d'un acquéreur potentiel qui se sera manifesté avant la vente. Notre responsabilité ne pourra être engagée notamment si la liaison téléphonique n'est pas établie, est établie tardivement, ou en cas d'erreur ou omissions relatives à la réception des enchères par téléphone.

Nous acceptons gracieusement les ordres d'enchérir qui ont été transmis. Nous n'engageons pas notre responsabilité notamment en cas d'erreur ou d'omission de l'ordre écrit.

En portant une enchère, les enchérisseurs assument la responsabilité personnelle de régler le prix d'adjudication, augmenté des frais à la charge de l'acheteur et de tous impôts ou taxes exigibles. Sauf convention écrite avec la SAS Claude Aguttes, préalable à la vente, mentionnant que l'enchérisseur agit comme mandataire d'un tiers identifié et agréé par la SAS Claude Aguttes, l'enchérisseur est réputé agir en son nom propre. Nous rappelons à nos vendeurs qu'il est interdit d'enchérir directement sur les lots leur appartenant.

ENCHÈRES VIA DROUOT DIGITAL OU AUTRE PLATEFORME LIVE

Une possibilité d'enchères en ligne est proposée. Elles sont effectuées sur le site internet drouotonline.com, qui constitue une plateforme technique permettant de participer à distance par voie électronique aux ventes aux enchères.

La société Aguttes ne saurait être tenue pour responsable de l'interruption d'un service Live en cours de vente ou de tout autre

disfonctionnement de nature à empêcher un acheteur d'enchérir via une plateforme technique offrant le service Live. L'interruption d'un service d'enchères Live en cours de vente ne justifie pas nécessairement l'arrêt de la vente aux enchères par le commissaire-priseur.

RETRAIT DES ACHATS

Les lots qui n'auraient pas été délivrés le jour de la vente, seront à enlever sur rendez-vous, une fois le paiement encaissé.

Pour organiser le rendez-vous de retrait, veuillez contacter le responsable indiqué en ouverture du catalogue.

Sauf dispositions spécifiques mentionnées dans le présent catalogue, les conditions de retrait des achats sont les suivantes :

Au-delà d'un délai de quinze jours de stockage gracieux à AGUTTES-Neuilly, ce dernier sera facturé :

- 15 € / jour de stockage coffre pour les bijoux ou montres d'une valeur < à 10 000 € & 30 €/jour pour ceux d'une valeur > à 10 000 €.

- 3 € / jour pour tous les autres lots < 1m³ & 5€/jour/m³ pour tous ceux > 1m³

Il est conseillé aux adjudicataires de procéder à un enlèvement de leurs lots dans les meilleurs délais afin d'éviter ces frais de magasinage qui sont à régler avant l'enlèvement.

Le magasinage n'entraîne pas la responsabilité du Commissaire-Priseur ni de l'expert à quelque titre que ce soit.

Dès l'adjudication, l'objet sera sous l'entièbre responsabilité de l'adjudicataire. L'acquéreur sera lui-même chargé de faire assurer ses acquisitions, et la SAS Claude Aguttes décline toute responsabilité quant aux dommages que l'objet pourrait encourir, et ceci dès l'adjudication prononcée.

Les lots seront délivrés à l'acquéreur en personne ou au tiers qu'il aura désigné et à qui il aura confié une procuration originale et une copie de sa pièce d'identité.

Les formalités d'exportations (demandes de certificat pour un bien culturel, licence d'exportation) des lots assujettis sont du ressort de l'acquéreur et peuvent requérir un délai de 4 mois. L'étude est à la disposition de ses acheteurs pour l'orienter dans ces démarches ou pour transmettre les demandes au Service des Musées de France.

RÈGLEMENT DES ACHATS

Nous recommandons vivement aux acheteurs de nous régler par carte bancaire ou par virement bancaire.

Conformément à l'article L.321-14 du code du commerce, un bien adjugé ne peut être délivré à l'acheteur que lorsque la société en a perçu le prix ou lorsque toute garantie lui a été donnée sur le paiement du prix par l'acquéreur.

Moyens de paiement légaux acceptés par la comptabilité :

- Espèces : (article L.112-6 ; article L.112-8 et article L.112-8 al 2 du code monétaire et financier)

- Jusqu'à 1 000 €

- Ou jusqu'à 15 000 € pour les particuliers qui ont leur domicile fiscal à l'étranger (sur présentation de passeport)

• Paiement en ligne sur (jusqu'à 10 000 €) : <http://www.aguttes.com/paiement/index.jsp>

• Virement : Du montant exact de la facture (les frais bancaires ne sont pas à la charge de l'étude) provenant du compte de l'acheteur et indiquant le numéro de la facture.

Banque de Neuflize, 3 avenue Hoche 75008
Titulaire du compte : Claude AGUTTES SAS
Code Banque 30788 - Code guichet 00900
N° compte 02058690002 - Clé RIB 23
IBAN FR76 3078 8009 0002 0586 9000 223
BIC NSMBFRPPXXX

- Carte bancaire : une commission de 1.1% ^{TTC} sera perçue pour tous les règlements > 50 000 €
- Carte American Express : une commission de 2.95% ^{TTC} sera perçue pour tous les règlements.
- Les paiements par carte à distance et les paiements fractionnés en plusieurs fois pour un même lot avec la même carte ne sont pas autorisés.
- Chèque : (Si aucun autre moyen de paiement n'est possible)
 - Sur présentation de deux pièces d'identité
 - Aucun délai d'encaissement n'est accepté en cas de paiement par chèque
 - La délivrance ne sera possible que vingt jours après le paiement
 - Les chèques étrangers ne sont pas acceptés

DÉFAUT DE PAIEMENT

Les règlements sont comptants.

La SAS CLAUDE AGUTTES réclamera à l'adjudicataire défaillant des intérêts au taux légal majoré de 5 points et le remboursement des coûts supplémentaires engagés par sa défaillance, avec un minimum de 500€, incluant en cas de revente sur folle enchère :

- la différence entre son prix d'adjudication et le prix d'adjudication obtenu lors de la revente
- les coûts générés par ces nouvelles enchères

COMPÉTENCES LÉGISLATIVE ET JURIDICTIONNELLE

Conformément à la loi, il est précisé que toutes les actions en responsabilité civile engagées à l'occasion des prisées et des ventes volontaires et judiciaires de meuble aux enchères publiques se prescrivent par cinq ans à compter de l'adjudication ou de la prise.

La loi française seule régit les présentes conditions générales d'achat. Toute contestation relative à leur existence, leur validité, leur opposabilité à tout enchérisseur et acquéreur, et à leur exécution sera tranchée par le tribunal compétent du ressort de Paris (France).

Si un client estime ne pas avoir reçu de réponse satisfaisante, il lui est conseillé de contacter directement, et en priorité, le responsable du département concerné. En l'absence de réponse dans le délai prévu, il peut alors solliciter le service clients à l'adresse serviceclients@aguttes.com, ce service est rattaché à la Direction Qualité de la SVV Aguttes.



PEFC® 10-31-1510 / Certifié PEFC / Le papier utilisé pour ce catalogue est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées / pefc-france.org

CONDITIONS OF SALE

Purchased lots will become available only after full payment has been made. The sale will be conducted in Euros. In addition to the hammer price, the buyer agrees to pay a buyer's premium along with any applicable value added tax.

Buyers will pay, in addition to the bids, a fee of 25% exclusive of tax, so 30% inclusive of tax. Books (25% + VAT amounting to 26,375%).

In addition to the hammer price and buyer's premium, live auction buyers will pay a 1,80% ^{TTC} (fees 1,5% ^{HT} + 0,30% VAT) commission to the Drouot Digital platform.

NB:

+ Auction by order of the court further to a prescription of the court, buyers fees 14,40% VTA included.

° Lots on which the auction house or its partners have a financial interest

* Lots which have been temporarily imported and are subject to a buyer's fee of 5.5% (20% for jewelry, motorcars, wines and spirits and multiples - F1 helmet) in addition to the hammer price and sale fees.

An appointment is required to see the piece

~ This lot contains animal materials. Import restrictions are to be expected and must be considered.

The legislator imposes strict rules for the commercial use of inert animal species. The international regulations of March 3, 1973 (CITES) requires for different annexes a correlation between the specimen and the documentation proving the origins to be lawful. This regulation transcribed in European Community law (Annexes A/B/C) in Rule 338/97 of 9/12/1996 permits commercial use of regulated specimens (CITES) upon presentation of documentation proving lawful origin; these documents for this variation are as follows:

- For Annex A: C/C provided outlining the specimen's history (for specimens of recent date)
- For Annex B: Bird specimens are either banded or equipped with transponders, and are accompanied by documents of licit origin.

The auction's sale record must be conserved as it contains the complete history of every specimen.

All cases concerning specimens of recent date that are protected under the French Environmental Code and which were born and raised in captivity are permitted by the derogation clause AM of 14/07/2006. As such, they can be used commercially provided traceability between the specimen and the documentation proving licit origins. Other specimen cases dating prior to clause AM of 21/07/2015 can, due to this fact, be used commercially. Specimens dating before 1947 included in this auction sale benefit from clause 2M of the derogatory Rule 228/97 of 9/12/1996, permitting their use for trade. However, exporting them outside of the EU them requires a pre-CITES Convention agreement.

For hunttable species of the European continent and elsewhere, commercial use is allowed under certain conditions. Domesticated species (D) included in this auction sale are free for trade. Old specimens from before the Convention (i.e. before 1975) comply with the conditions of the AM of 23/12/2011 and, as such, are free for trade. The other specimens in this auction sale are not subject to NR regulations and are free for commercial use and trade. The auction record will substantiate their licit origin.

To leave the EU, with regards to the Annexes I/A, II/B et III/C, a CITES re-export document at the expense of the acquirer will be necessary.

GUARANTEES

The SAS Claude Aguttes is bound by the indications stated in the catalogue, modified only by announcements made at the time of the sale noted in the legal records thereof.

Attributions were made according to scientific and artistic knowledge at the time of the auction.

An exhibition prior to the sale permits buyers to establish the conditions of the works offered for sale and no claims will be accepted after the hammer has fallen. Some difference may appear between the original work and its illustration, there will be no claims in such matter. The French text is the official text that will be retained in the event of a dispute. The descriptions in other languages and the indications of dimensions in inches are given only as an indication and cannot be at the origin of a complaint.

The condition of the works is not specified in the catalogue, buyers are required to study them personally. No requests will be accepted concerning restorations once the hammer has fallen.

Any condition report requested from SAS Claude Aguttes and the expert before the sale is provided as an indication only.

It shall by no means incur their liability may not constitute a basis for legal claim after the sale. It cannot replace a personal examination of the work by the buyer or his representative.

BIDS

The highest and final bidder will be the purchaser. Should the auctioneer recognize two simultaneous bids on one lot, the lot will be put up for sale again and all those present in the saleroom may participate in this second opportunity to bid.

Important: Bidding is typically conducted in the auction house. However, we may graciously accept telephone bids from potential buyers who have made the request.

We bear no responsibility whatsoever in the case of uncompleted calls made too late and/or technical difficulties with the telephone. We also accept absentee bids submitted prior to the sale. Aguttes won't be held responsible in case of errors and omissions with the execution of the written bids. We reserve the right to accept or deny any requests for telephone or absentee bidding.

In carrying a bid, bidders assume their personal responsibility to pay the hammer price as well as all buyer's fees and taxes chargeable to the buyer. Unless a written agreement established with Claude AGUTTES SAS, prerequisite to the sale, mentioning that the bidder acts as a representative of a third party approved by Claude AGUTTES SAS, the bidder is deemed to act in his or her own name.

We remind our sellers that bidding on their own items is forbidden.

BIDS THROUGH DROUOT DIGITAL OR OTHER LIVE PLATFORM

Live bidding is allowed during the auction. Bids are made through drouotonline.com, which is a platform that allows remote electronic bidding.

Aguttes auction house will not be to blame for any technical difficulties or malfunctioning of any kind that prevents buyers from bidding online through live platforms. The break in transmission of a live bidding service during the auction doesn't necessarily justify its halt by the auctioneer.

COLLECTION OF PURCHASES

The lots not claimed on the day of the auction can be retrieved by appointment: please contact the person in charge.

For lots placed in warehouses, costs and expenses will be at the buyer's charge.

For lots stored at Aguttes - except specific conditions if mentioned (Mobilier & objets d'art & Design) - buyers are advised that the following storage costs will be charged:

- 15 € / day for lots < € 10,000, and 30 € / day for lots > € 10,000
- 3 € / day for any other lot < 1m³ & 5 € / day / m³ for the ones > 1m³.

Buyers are advised to collect successful lots as soon as possible to avoid handling and storage costs which will be required before collection of purchase.

The auctioneer is not responsible for the storage of purchased lots. If payment is made by wire transfer, lots may not be withdrawn until the payment has been cleared, foreign cheques are not accepted. From the moment the hammer falls, sold items will become the exclusive responsibility of the buyer. The buyer will be solely responsible for the insurance, L'Hôtel des Ventes de Neuilly assumes no liability for any damage to items which may occur after the hammer falls.

The purchased lots will be delivered to the buyer in person. Should the buyer wish to have his/her lot delivered to a third party the person must have a letter of authorization along with a photocopy of the identity card of the buyer.

Export formalities can take 4 months to process and are the buyer's responsibility. Please contact the Hôtel des ventes de Neuilly if you need more information concerning this particular matter.

PAYMENT

We recommend that buyers pay by credit card or electronic bank transfer.

In compliance with Article L.321-14 of French commercial law, a property sold at auction can be delivered to the buyer only once the auction firm has received payment or complete guarantee of payment. Legally accepted means of payment include:

- Cash (article L.112-6, L.112-8 and Article Article L.112-8 paragraph 2 of the Monetary and Financial Code)
 - max. 1 000 €
 - max. 15 000 € for private individuals who have their tax domicile abroad (upon presentation of a valid passport)
- Payment on line (max 10 000 €) : <http://www.aguttes.com/paiement/index.jsp>

Electronic bank transfer

The exact amount of the invoice from the buyer's account and indicating the invoice number. (Note: Bank charges are the buyer's responsibility.)

Banque de Neuflize, 3 avenue Hoche 75008

Titulaire du compte : Claude AGUTTES SAS

Code Banque 30788 - Code guichet 00900

N° compte 02058690002 - Clé RIB 23

IBAN FR76 3078 8009 0002 0586 9000 223

BIC NSMBFRPPXXX

- Credit cards: 1.1% ^{TTC} commission will be charged for lots > 50 000€.

- American Express: 2.95% ^{TTC} commission will be charged.

- Distance payments and multi-payments for one lot with the same card are not allowed.

- Cheques (if no other means of payment is possible)

- Upon presentation of two pieces of identification

- Important: Delivery is possible after 20 days

- Cheques will be deposited immediately. No delays will be accepted.

- Payment with foreign cheques will not be accepted.

PAYMENT DEFAULT

Settlements are cash.

In the event of late payment on winning bids SAS CLAUDE AGUTTES will claim the legal rate of interest, plus five percent. A minimum fee of €500 will also be due for any other costs incurred by reason of default, including the following in the case of resale on false bidding:

- The difference between the price at which the lot was auctioned and the price obtained at its resale;

- The costs incurred by new auctioning.

LAW AND JURISDICTION

In accordance with the law, it is added that all actions in public liability instituted on the occasion of valuation and of voluntary and court-ordered auction sales are barred at the end of five years from the hammer price or valuation. These Conditions of purchase are governed by French law exclusively. Any dispute relating to their existence, their validity and their binding effect on any bidder or buyer shall be submitted to the exclusive jurisdiction of the Courts of France.

If a customer feels that he or she has not received a satisfactory response, he or she is advised to contact the head of the relevant department directly, as a matter of priority. In the absence of a response within the specified time limit, the customer may then contact customer service at serviceclients@aguttes.com, which is attached to the Quality Department of SVV Aguttes.



PEFC[®] 10-31-1510 / PEFC certified / The paper used for this catalogue comes from sustainably managed forests and controlled sources / pefc-france.org



PHOTOTYPIE BAUER, MARCHET ET C°, DIJON

15 Août. - Dimanche. L'autorait. -

d'anniversaire de la Bataille de Grinach!
Voilà lui au aujourd'hui - lui au exactement que nous entendons le canon sous arrêt depuis bientôt le jours! ...

Je salue d'une pensée tous les camarades
tous les en ce jour. Qui me rappelle de
cruelles époques. -

Le fut pour la Brigade le septième du
feu! ... -

Qui calme ... les Allemands doivent surpris
par notre canon dont les projectiles viennent
maintenant de tous côtés! ... - Ils doivent certai-
nement préparer quelque chose ... -
Voici une de leurs dernières proclamations :

Nouveau bluff allemand

AMSTERDAM, 13 août. - Un ordre du
jour aux armées allemandes, publié dans
les Flandres, dit :

« Notre œuvre est pratiquement terminée
maintenant à l'est, et nous sommes sur
le point de commencer dans l'ouest. La
paix est certaine en octobre. »

AGUTTES

HISTOIRE



AGUTTES
MAISON DE VENTES AUX ENCHÈRES